

- LIVRET
- DE L'ÉTUDIANT-E

2025
26

ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARTS DE PARIS
CERGY

95000
2, RUE DES ITALIENS
T +33 (0)1 30 30 54 44
F +33 (0)1 30 38 38 09
ACCUEIL@ENSAPC.FR
WWW.

-
- RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE LA CULTURE

HORAIRES

L'ENSAPC est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 21h. L'accueil des services administratifs se fait de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. L'école est fermée pendant les vacances de Noël, d'hiver et de Pâques (selon le calendrier de la zone C), et les jours fériés.

ACCÈS EN TRANSPORT EN COMMUN

- RER A direction Cergy-le-Haut: arrêt Cergy Préfecture puis 300 m à pied depuis la gare;
- Train depuis la gare de Paris Saint-Lazare (Transilien L): arrêt Cergy Préfecture;
- Train depuis la gare de Paris Saint-Lazare ou de Paris Nord (Transiliens H et J): arrêt Pontoise puis bus n°45 ou n°30 jusqu'à Cergy Préfecture.

ACCÈS EN VOITURE DEPUIS PARIS

Prendre l'A15 sortie numéro 9, puis la direction Cergy Préfecture.

Des plans de l'école et du quartier de Cergy-Préfecture sont reproduits à la fin du livret.

L'ÉCOLE	9
A. PRÉSENTATION	10
B. CURSUS	12
C. ÉQUIPE	14
ENSEIGNANT-E-S	14
GUEST PROFESSORS 2025-2026	27
RESPONSABLES D'ATELIER	29
ADMINISTRATION	31
D. INSTANCES DE GOUVERNANCE	33
CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)	33
COMMISSION DE LA RECHERCHE, DE LA PÉDAGOGIE ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (CRPVE)	34
COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ (CSA)	35
LABORATOIRE DE RECHERCHE EN ARTS	36
E. ESPACES RESSOURCES	37
ATELIERS TECHNIQUES	37
MAGASIN DE PRÊT	43
CENTRE DE DOCUMENTATION	44
HISTORIQUE	45
UN ESPACE D'EXPOSITION	45
UNE PLATEFORME DE PROFESSIONNALISATION	45
F. CENTRE D'ART YGREC-ENSAPC	45
PROGRAMMATION	46
G. PAYSAGE UNIVERSITAIRE	47
CY ALLIANCE ET CY CERGY PARIS UNIVERSITÉ	47
CY CAMPUS	48
ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE — HUMANITES, CREATION, PATRIMOINE (EUR HCP)	49
ÉCHANGES ET MUTUALISATIONS	50
H. ÉDUCATION ARTISTIQUE ET ACCÈS À LA CULTURE : DÉMARCHE D'OUVERTURE ET DE DIVERSITÉ	51

●	ÊTRE ÉTUDIANT-E À L'ENSAPC	53
●	A. VIE ÉTUDIANTE	54
	STATUT ÉTUDIANT	54
	INTRANET, COURRIER ET MESSAGERIE INTERNE	54
	CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)	54
	BOURSES ET DISPOSITIFS D'AIDES	55
	SERVICES MÉDICAUX ET DE SANTÉ	61
	ÉGALITÉ , DIVERSITÉ, PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS	63
	PROGRAMME PÉDAGOGIQUE 2025-2026	69
	A. FONCTIONNEMENT	71
	TEXTES DE RÉFÉRENCE	71
	DÉROULEMENT DU CURSUS	71
	B. PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS	74
	C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS	76
	CALENDRIER	76
	PREMIÈRE ANNÉE	81
	DEUXIÈME ANNÉE	89
	TROISIÈME ANNÉE	96
	QUATRIÈME ANNÉE	105
	CINQUIÈME ANNÉE	113
	D. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS	119
	ATELIERS DE RECHERCHE ET CRÉATION	121
	COURS	143
	LIGNES DE RECHERCHE	157
	SÉMINAIRES	167
	STUDIOS	173
	WORKSHOPS	207

PROFESSIONNALISATION ET RELATIONS INTERNATIONALES	233
A. PROFESSIONNALISATION	234
LE STAGE DE PREMIER CYCLE	234
LE SÉMINAIRE DE PROFESSIONNALISATION	234
ACCOMPAGNEMENT PORTFOLIO	235
MODULE ÉTUDIANT-E — ENTREPRENEUR-E	235
APPEL À PROJETS ARTS & HUMANITÉS, EN COLLABORATION AVEC POINTS COMMUNS	235
RÉSIDENCE POST-DIPLOME RECHERCHE ET CRÉATION À L'ABBAYE DE MAUBUISSON	236
100% L'EXPO LA VILLETTE	236
FESTIVAL CERGY, SOIT!	237
FESTIVAL DU REGARD	237
MENNOUR EMERGENCE	237
LABO DEMO	237
FONDATION FIMINCO — RÉSIDENCE TREMPLIN	238
EXPOSITION DES DIPÔMÉ-E-S	238
STUDIO VISITS	238
ATELIER DES DIPLOME-E-S	238
B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	239
LES ÉCHANGES UNIVERSITAIRES	239
BOURSES ET AIDES À LA MOBILITÉ	242
PROJETS DE COLLABORATION INTERNATIONAUX	243
RECHERCHE	247
A. PRÉSENTATION	248
B. ORGANISATION DE LA RECHERCHE AU SEIN DE L'ENSAPC	249
C. DOCTORAT PAR LE PROJET	250
D. LES DOCTORANT-E-S DE LA MENTION «ARTS» DE L'ENSAPC	251
E. SÉMINAIRES DE RECHERCHE DOCTORALE	259

RÈGLEMENT INTÉRIEUR	261
RÈGLEMENT DES ÉTUDES	275
CHARTÉ ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES	293
PLANS DE L'ÉCOLE	308

: L'ÉCOLE



PARTIE

I

A. PRÉSENTATION

L'École Nationale Supérieure d'Arts de Paris-Cergy (ENSAPC) est créée en 1975 au cœur de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Marquée par l'esprit pionnier de l'Université de Vincennes et des villes nouvelles, sa création accompagne la grande réforme de l'enseignement artistique de 1973 destinée à repenser une pédagogie alors très académique, disjointe de la réalité et du foisonnement artistique de l'époque. C'est dans ce contexte qu'un petit groupe d'enseignant-e-s (dont certain-e-s sont issu-e-s de la mission chargée de la refonte de l'enseignement artistique), investissent un bâtiment récemment construit à proximité de la Préfecture de Cergy, pour concevoir et mettre en œuvre le projet de l'école. Elle est pensée comme un laboratoire, un lieu profondément ouvert sur ce monde changeant, où les dispositifs d'enseignement doivent être en permanence actualisés et réinventés. Sur ce territoire en pleine mutation et à la croissance rapide, l'invention à l'œuvre dans les murs de l'école fait écho aux innovations architecturales et urbanistiques qui s'expérimentent au dehors.

En 1982, l'école investit un bâtiment conçu par l'architecte Jean-Pierre Buffi.

L'ENSAPC participe à la rénovation de la pédagogie artistique en mettant en œuvre les notions essentielles de transversalité de l'enseignement et de dialogue entre les différents champs de la création. Des unités pédagogiques mixtes associant artistes et théoricien-ne-s sont créées pour appréhender la production contemporaine sous des éclairages multiples et complémentaires. Capable d'observer et de questionner le monde en pleine

mutation, l'école se construit en un lieu de recherche et d'expérimentation, permettant l'émergence de nouvelles formes artistiques.

Cinquante ans plus tard, l'ENSAPC continue d'inventer et de renouveler ce qui fait de l'école un espace hospitalier à l'expérimentation et la recherche artistiques. Elle réaffirme la volonté de ne pas découper l'enseignement en options, et d'ouvrir le plus largement possible les contenus dans le cadre d'une seule et même option Arts. Elle continue également de responsabiliser les étudiant-e-s vis-à-vis de leurs parcours. Après une première année conçue de manière linéaire avec des contenus obligatoires, les étudiant-e-s durant les années deux à cinq construisent leur propre cursus en choisissant parmi les multiples propositions de cours, de lignes de recherche, d'ARC et de studios. Il s'agit d'une double transversalité à la fois horizontale (entre des domaines) et verticale (entre les années).

Une équipe de coordination veille au bon déroulement de l'année et à l'équilibre des choix faits par les étudiant-e-s. Elle est également vigilante à l'ouverture et la complémentarité des choix effectués d'une année sur l'autre. Parallèlement, l'équipe administrative accompagne les enseignant-e-s dans le suivi du projet de formation de chaque étudiant-e tout au long de son cursus.

Nombreux sont les ancien-ne-s étudiant-e-s actif-ve-s à l'échelle nationale et internationale à avoir construit des trajectoires singulières dans les domaines des arts visuels, du cinéma, des arts de la scène, du design, de la littérature. Parmi

A. PRÉSENTATION

eux-elles: Absalon, Dove Allouche, Laetitia Badaut-Haussmann, Bianca Bondi, Erwan Bouroullec, Pauline Curnier-Jardin, Latifa Echakhch, Loris Gréaud, Michel Hazanavicius, Jean-Charles Hue, Bouchra Khalili, Flora Moscovici, Valérie Mrejen, Paul Maheke, Jean-Michel Othoniel, Erik Samakh, Liv Schulman...

UN NOUVEAU SITE POUR L'ENSAPC EN 2026

2026, les étudiant-e-s de l'ENSAPC intégreront un tout nouvel équipement en lisière du parc François Mitterrand, au cœur de CY Campus. Ce bâtiment de 6 200m² sera conçu par l'atelier RAUM, lauréat du concours d'architecture lancé en 2021.

Actuellement implantée sur la dalle du grand centre de Cergy, l'ENSAPC va ainsi se doter de locaux mieux adaptés à ses besoins. Très avancé d'un point de vue environnemental et énergétique, le futur bâtiment de 4 étages sera aménagé autour d'un grand patio central ainsi que d'une coulée verte. L'école comprendra plusieurs entités fonctionnelles dont des lieux de pratiques artistiques et d'enseignement, des ateliers spécialisés, un auditorium, un centre de documentation spécialisé, des lieux de convivialité et un centre d'art, d'exposition et de diffusion.

STATUT DE L'ÉTABLISSEMENT

Créée en 1975 sur le site de Cergy, l'ENSAPC a la vocation de former les acteur-ric-e-s de la scène artistique contemporaine. L'école est un Établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous la tutelle du Ministère de la Culture. Elle entre dans le système européen d'harmonisation et d'homologation de l'enseignement supérieur. L'école offre le choix d'un parcours d'études de trois à cinq ans, qui autorise la mobilité des étudiant-e-s, les échanges avec des structures partenaires, le transfert de leurs acquis, et conduit à deux diplômes: le Diplôme national d'art (DNA) et le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP).

L'École est devenue un EPA national le 1^{er} janvier 2003 par le décret n° 2002-1515 du 23 décembre 2002. Un EPA est une personne morale de droit public, disposant d'une certaine autonomie administrative et financière afin de remplir une mission d'intérêt général.

B. CURSUS

Les cursus proposés par l'ENSAPC s'étendent sur les trois cycles d'enseignement supérieur.

Le Diplôme national d'art (DNA) valide le premier cycle, soit les trois premières années du cursus. Il correspond à un niveau d'études bac +3 et vaut le grade de Licence Art. Il sanctionne le suivi et la rigueur de l'implication dans le cursus artistique. Il mesure la capacité de l'étudiant-e à s'engager dans un travail personnel et argumenté. Sur les trois membres qui composent le jury, deux sont des personnalités qualifiées extérieures à l'établissement et un-e enseignant-e de l'établissement chargé-e de coordination.

Le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) clôt le second cycle. Après l'obtention du DNA, il se prépare en deux ans. Il correspond à un niveau d'études bac + 5 et vaut le grade de Master en Art. Son obtention valide la capacité de l'étudiant-e à affirmer une pratique artistique personnelle, à développer des propositions artistiques et conceptuelles originales et à s'inscrire dans des projets de recherche.

Sur les cinq membres qui composent le jury dont l'un-e est titulaire d'un doctorat, quatre sont des personnalités qualifiées extérieures à l'établissement.

Comme le précise la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles, le-a titulaire d'un DNSEP est un-e «auteur-rice et concepteur-créateur-rice d'expressions plastiques dans le champ de l'art, du design ou de la communication visuelle. Il-elle conduit à partir d'un projet original

et innovant une réalisation plastique jusqu'à son aboutissement. Il-elle fonde son travail sur la mise en jeu de ses ressources imaginaires personnelles, ses connaissances historiques et ses facultés d'analyse, sa capacité pratique à donner corps à sa pensée en usant des médiums appropriés, se situant avec pertinence et originalité sur la scène artistique et professionnelle. Qu'il-elle définisse lui-même ou elle-même les formes que prend sa recherche créative ou qu'il-elle réponde à des commandes de diverses natures, il-elle poursuit un projet de façon autonome et dans le cas de collaborations, conserve une part importante de l'initiative et des choix décisionnels.» Les titulaires d'un DNSEP exercent notamment des fonctions afférentes à la création artistique, à la recherche en art, à la théorie de l'art, à la médiation culturelle ou encore dans l'enseignement artistique supérieur.

Par ailleurs, l'ENSAPC délivre le DNSEP par validation des acquis et de l'expérience (VAE). Ce diplôme est accessible à toutes les personnes engagées dans la vie active et justifiant d'une expérience professionnelle en rapport avec la certification visée, que les activités aient été exercées de manière continue ou discontinue, à temps plein ou à temps partiel, en France ou à l'étranger.

B. CURSUS

L'ENSAPC offre un parcours de **doctorat par la pratique et le projet**, dans le contexte de la Graduate School Humanités, Création et Patrimoine, lauréate du troisième programme d'investissements d'avenir (PIA3). Aux côtés de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V), de l'École nationale supérieure de paysage (ENSP), de l'Institut national du patrimoine (INP) et de la CY Cergy Paris Université, ce doctorat répond aux attentes des artistes, des écrivain-e-s, des architectes, des paysagistes, des conservateurs-rices et des restaurateurs-rices en proposant un parcours doctoral innovant pour la recherche, en phase avec les questionnements, les mutations et les enjeux internationaux de ces pratiques. Pendant trois ans, les doctorant-e-s sont doublement encadré-e-s par un-e professeur-e HDR et par un-e professionnel-le qualifié-e et reconnu-e dans son champ d'appartenance.

Dans le cadre de la Graduate School Humanités, Création et Patrimoine, l'ENSAPC propose également le Parcours Arts du **Master 2 «Patrimoine et création par le projet»**, un parcours en 1 an (sans Master 1 associé). En associant des praticien-nés de champs spécifiques (architectes, artistes ou paysagistes, mais aussi des spécialistes de la création littéraire, des métiers du patrimoine et de la conservation-restauration), ce Master 2 propose une passerelle entre la recherche et le monde professionnel.

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

BORIS ACHOUR

Pratiques pluridisciplinaires

CARLA ADRA

Performance, sculpture, installation

FRANÇOIS AUBART

Histoire et théorie de l'art

RENAUD AUGUSTE-DORMEUIL

Photographie, pratique de l'image

CAROLE BENZAKEN

Peinture

CAROLE BOULBÈS

Histoire et théorie des arts

MARIELLE CHABAL

Pluridisciplinaire

CHARLOTTE CHARBONNEL

Recherche et expérimentation artistiques, hybridation des savoirs

FLORENT CARON DARRAS

Création sonore

JAGNA CIUCHTA

Peinture, installation

ÉRIC DALBIS

Peinture, dessin

DAVID DOUARD

Volume, sculpture

GALLIEN DÉJEAN

Pratiques curatoriales et écriture critique

VINCENT GÉRARD

Cinéma

JEFF GUESS

Old and new media

VÉRONIQUE JOUMARD

Pratiques pluridisciplinaires, image et dessin

CHƯƠNG-ĐÀI VÕ

Art History and Curating (enseignante invitée)

GEOFFROY DE LAGASNERIE

Philosophie et sociologie

LUC LANG

Philosophie, esthétique

LAURE LIMONGI

Écriture, création littéraire

ÉRIC MAILLET

Pratiques nouveaux médias, installation

CORINNE LE NEÛN

Histoire de l'art

JUDITH PERRON

Danse

ALEJANDRA RIERA

Pratiques et poétiques transversales et documentaires

CLAUDIA TRIOZZI

Danse, performance

JEAN-LUC VERNA

Dessin, pratiques pluridisciplinaires

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

BORIS ACHOUR

Artiste, né en 1966, diplômé de l'école et de l'ENSBA, co-fondateur de Public (1999-2006), espace d'art à Paris, et de *Trouble* (2002-2010), revue d'essais critiques.

Mêlant sans hiérarchie des éléments hétérogènes issus de champs culturels et formels très variés, son travail constitue un système combinatoire ouvert et en perpétuelle évolution basé sur l'affirmation de la forme, la jubilation de la création et la puissance de la mise en relation. Les notions de fragment, d'unité et donc de relations, qu'on les envisage à l'échelle d'une seule œuvre ou à celle de l'ensemble du travail sont au cœur de sa pratique d'un point de vue formel, conceptuel et humain.

CARLA ADRA

Carla Adra est une artiste française et canadienne née en 1993 à Toronto (Canada).

Elle vit et travaille à Paris. Elle est représentée par la Galerie Valeria Cetraro, Paris. Elle a étudiée à l'École Nationale des Beaux-Arts de Lyon, 2020, à l'École Nationale d'Art et de Design de Reims, 2018 et à l'Ontario College of Art and Design de Toronto, 2014.

Son travail a été montré dans des expositions collectives, au Palais de Tokyo (Paris), au 66^e Salon de Montrouge, au Marina Abramovic Institute (Amsterdam), au MACVAL, au CAPC de Bordeaux, à la 15^e Biennale de Lyon, au FRAC Champagne-Ardenne, à la Cité Internationale des Arts de Paris,

au Centre du Livre d'Artistes (St-Yrieix - la-Perche), à l'espace Niemeyer (Paris). En 2024 elle participe aux expositions «Power Up, imaginaires techniques et utopies sociales» à la Kunsthalle (Mulhouse), «Toucher l'insensé» au Palais de Tokyo (Paris), «Revenir du présent, regards croisés sur la scène actuelle» à la Collection Lambert (Avignon). Parmi ses expositions personnelles: en 2022 «Paroles chaudes» à La Galerie, centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec; en 2023 «Ça te colle à la peau» à l'espace d'exposition Mécènes du Sud Montpellier-Sète - Béziers (Montpellier); en 2024 «Se perdre sans peur» au centre d'art 40mcube (Rennes) et «Carnaval de chambre» à la Galerie Valeria Cetraro (Paris). Carla Adra réalise régulièrement des performances dans différentes institutions comme le Palais de Tokyo (Paris) ou encore le Musée d'art Moderne et Contemporain (Strasbourg). Son travail a récemment rejoint les collections du FMAC Fonds d'art contemporain Paris collections, du FRAC MECA Aquitaine, du FRAC Artothèque Nouvelle Aquitaine, du FRAC Lorraine, et du FRAC Les Abattoirs.

Les récits de soi et l'expérience de la réciprocité sont au cœur de la pratique de Carla Adra. À travers des expériences performatives collectives, elle organise des moments de rencontres, dans lesquels elle laisse sa voix à l'autre et tente de rendre audible une parole souvent disqualifiée dans la sphère domestique, urbaine ou institutionnelle. Dans l'espace public ou au sein de structures, elle collecte des paroles en échange d'une histoire vécue, elle propose de déplacer

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

le point d'énonciation, d'endosser un récit personnel comme on se revêtit du vêtement de l'autre, faisant résonner des témoignages individuels avec des expériences partagées. Carla Adra développe parallèlement une pratique sculpturale intimiste qui met en dialogue discours intérieur et formes souterraines. Carla Adra dirige également sa pratique vers la transmission à travers des workshops, ateliers et rencontres avec différents publics, en collaborant avec différentes associations et institutions telle que: TIMMY – Soutien aux Mineurs Exilés à Paris, Art en Partage à Romainville, Les Ateliers Médicis, Orange Rouge.

FRANÇOIS AUBART

François Aubart est docteur en esthétique, critique d'art, commissaire d'exposition indépendant et éditeur. Il a organisé de nombreuses expositions dont la plus récente est une double présentation du travail de Judith Hopf, *Énergies*, réalisée en co-commissariat avec Xavier Franceschi et Émilie Renard au Plateau-FRAC Ile-de France et à Bétonsalon. En 2019, il a soutenu une thèse sur la Pictures Generation, un courant artistique états-unien apparu à la fin des années 1970 composé d'artistes manipulant des images de publicité et du cinéma. Il prépare un livre sur le même sujet, intitulé *L'attitude de la Pictures Generation* à paraître aux Presses du réel. Avec François Piron, il a publié un livre d'entretien avec Sylvère Lotringer à propos de son travail éditorial (*Ce que Sylvère Lotringer n'écrivait pas*, Paris, Paraguay Press).

Avec Camille Pageard, il est co-fondateur de la maison d'édition Même pas l'hiver qui publie des livres sur l'art et la poésie.

RENAUD AUGUSTE-DORMEUIL

Né en 1968, Renaud Auguste-Dormeuil «est un artiste aux aguets. Depuis le milieu des années 1990, il travaille au dévoilement des structures invisibles qui informent notre relation à un réel toujours déjà médiatisé. Sans relâche, il questionne la fabrique de l'image envisagée dans son espace politique. Visibilité/invisibilité, luminosité/obscurité, mémoire/oubli, ce que l'on sait/ce que l'on croit savoir, évoquer sans montrer, dire sans narrer... sont autant de balises pour appréhender ces œuvres qui mettent en forme les codes organisant le flux des images» Frank Lamy, in: *Include Me Out*, MAC VAL (2013-2014). Renaud Auguste-Dormeuil est Lauréat du Prix Meurice pour l'art contemporain (2010) ainsi qu'ancien pensionnaire de la Villa Médicis (2010). Il participe à de nombreuses expositions en France et à l'étranger (Palais de Tokyo, Fondation Ricard, MAC VAL, Fondation Caixa, Generali Foundation, Macro Testaccio de Rome, Swiss Institute de New York, etc.)

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

CAROLE BENZAKEN

Peintre multimédia, Carole Benzaken est lauréate du Prix Marcel Duchamp en 2004. Son travail s'appuie sur une banque d'images prélevées dans la presse et les médias et sur une base de films et de photographies personnels. Œuvrant tout à la fois dans la profondeur du tableau peint et à la surface du médium numérique, l'artiste met en scène un théâtre multiple, qui travaille simultanément le dedans et le dehors, l'intime et la surface, le code collectif et la mémoire individuelle. De la peinture «tableau» à l'élargissement spatial de la peinture, son œuvre se ramifie en divers médias dont la vidéo, la mise en volume de l'image peinte ainsi que son extension dans l'espace architectural. Elle a participé à de nombreuses expositions en France et à l'étranger: Fondation Cartier, Paris, 1994; Villa Arson, Nice, 1995; CAPC, Bordeaux, 1999; Gunma Museum of Contemporary Art, Japon, 1998; Espace Paul Ricard, Paris, 1999; «Dear Painter, paint me», Centre Georges Pompidou, 2002; Schirn Kunsthalle, Francfort et Kunsthalle, Vienne, 2003; Musée des Beaux-Arts de Tourcoing, 2003; Espace 315 Prix Marcel Duchamp, Centre Georges Pompidou, 2004; MoMA, New York, 2006; Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme, 2011-2012; Musée des beaux-arts de Nancy, 2014; BWA Katowice, Pologne 2015; Carré Sainte-Anne, Montpellier 2016; Musée Silésien Katowice, Pologne, 2016; Musée de Louviers, 2017; Galerie Nathalie Obadia, Paris, 2019; Abbaye de Cluny (sur une invitation du CMN), 2019; Galerie Nathalie Obadia, Bruxelles, 2020.

Carole Benzaken est en disponibilité pour l'année 2024/25.

CAROLE BOULBÈS

Carole Boulbès est docteure en Arts et sciences de l'art de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Spécialiste des écrits de Francis Picabia, elle a dirigé leur édition en deux volumes aux éditions Mémoires du livre: *Poèmes* (2002) et *Écrits critiques* (2005). Elle est l'auteur de *Picabia et le cinéma* (Nouvelles éditions Place, 2020), *Picabia avec Nietzsche* (Les Presses du réel, 2010), *Picabia, le saint masqué* (J.M. Place, 1998).

Critique d'art, auteure de conférences, elle contribue à de nombreux catalogues d'exposition et rédige des articles sur l'art contemporain pour les revues *Art press* et *Critique d'art*. Elle a aussi contribué à l'ouvrage sur la *Collection publique d'art contemporain du Conseil général de la Seine-Saint-Denis*, puis à *Ré-crétions, les 1% artistiques dans les collèges de la Seine-Saint-Denis* (Les presses du réel, 2016).

Orientant ses recherches vers le spectacle vivant, elle organise puis édite les actes du colloque *Femmes, attitudes performatives, aux lisières de la performance et de la danse* (Les Presses du réel, 2014), contribue à la première monographie de *Latifa Laâbissi* (Les Presses du réel, 2015) et mène un important travail d'archive sur *Relâche, dernier coup d'éclat des ballets suédois* (Les Presses du réel, 2017), *Picabia et le cinéma* (Nouvelles Éditions Place) et *De la carte à DADA*

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

(Éditions du Sandre). Depuis 2019, la ligne de recherche *Something is happening*, constituée d'interviews de chorégraphes et de performers est disponible en ligne sur le site:

> <http://somethingishappening.eu>

FLORENT CARON DARRAS

Musicien, compositeur et artiste sonore. Agrégé, formé au CNSM de Paris (Prix de composition, Prix d'analyse, Prix d'esthétique, Prix d'improvisation), à l'IRCAM et à l'ENS-PSL (doctorat de recherche-création SACRe). Son travail actuel porte notamment sur les conséquences formelles des analogies entre le vivant et l'artifice, pour une conception du temps et de l'espace sonore qui puisse être inspirée de modèles environnementaux. Sa musique établit des liens entre les univers de l'audionaturalisme (field recording, bioacoustique), de la musique spectrale, de la musique répétitive, ou encore des musiques électroniques.

Florent Caron Darras travaille avec des formations telles que l'Ensemble intercontemporain, 2e2m, Court-Circuit, TM+, Ars Nova, Cairn, Multilatérale, et à l'international avec l'ensemble Muromachi et United instruments of Lucilin. Sa musique a été diffusée sur France Musique et sur l'acousmonium du GRM, et interprétée à la Philharmonie de Paris, à la Philharmonie Luxembourg, au Tokyo Bunka Kaikan, à la St Mary Church de Tokyo, au Suginami Hall Tokyo, au National Hall Taipei, au Centre Pompidou West Bund Museum de Shanghai, au Centquatre-Paris, à l'Espace de Projection de l'Ircam, à

l'Arsenal de Metz, ou encore lors des festivals ManiFeste (Ircam-Centre Pompidou), Présences (Radio France), Mixtur (Barcelone), et à l'exposition universelle de 2015 (Milan). En 2022, son installation sonore *Mersion* est réalisée en partenariat avec le Centre des Monuments Nationaux. En 2022-2024 il est compositeur en résidence à la Cité musicale Metz et à l'Orchestre National de Metz Grand-Est.

À l'ENSAPC, son studio «Mondes Sonores» propose une approche du son par l'articulation de savoirs techniques, d'expérimentations pratiques et de réflexions théoriques.

CHARLOTTE CHARBONNEL

Vit et travaille à Paris. Après un séjour de trois mois en Inde à la Sanskriti Kendra Foundation en 2003, elle sort diplômée de l'École supérieure des Beaux-Arts de Tours (2004) et de l'École nationale supérieure des Arts décoratifs (2008).

Nommée "Woman to Watch" 2018 par le National Museum of Women in the Arts de Washington, elle a exposé dans différentes institutions dont Le Centre d'art contemporain la Maréchalerie de Versailles, la Verrière Hermès de Bruxelles, le musée Réattu en Arles, le Domaine de Chamarande en Essonne, le Palais de Tokyo à Paris, le MAC VAL à Vitry-sur-Seine ou encore à l'Abbaye de Maubuisson à Saint-Ouen l'Aumône, au Creux de l'enfer à Thiers et au musée de l'Air et de l'Espace. Plusieurs catalogues d'exposition ont été publiés ainsi qu'une monographie de son travail (A07-A17), diffusée aux presses du réel.

Charlotte Charbonnel est une artiste

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

intéressée par l'énergie contenue dans la matière. Elle sonde notre environnement pour en faire surgir les forces naturelles et nous en faire ressentir les flux. À l'écoute du monde, elle a exploré et transmis la vibration acoustique des lieux où elle a été invitée à exposer. Son travail découle d'une recherche empirique à entrées multiples. Sa pratique pluridisciplinaire est liée à l'espace et se nourrit des «sciences», de collaborations et d'enquêtes dans différents domaines et disciplines.

JAGNA CIUCHTA

Jagna Ciuchta, artiste, née en Pologne, vit et travaille à Paris. Diplômée de l'Académie des Beaux-Arts de Poznań en Pologne en 2001, elle a soutenu la thèse pratique au sein du laboratoire doctoral SACRe / Université Paris Sciences et Lettres / Beaux-arts de Paris, sous l'intitulé «Expositions: je dilaté, images liquides et plantes carnivores» en 2019.

«L'invitation à d'autres artistes est, chez Jagna Ciuchta, une pratique à part entière qu'elle développe depuis 2010. Sous la forme d'expositions collectives, son œuvre est un vecteur de relations affectives et esthétiques, en même temps qu'elle interroge son rapport à l'institution et au milieu dans lequel elle s'inscrit. Ses propositions mettent en scène la confusion des registres réels ou fantasmés, des espaces intérieurs et extérieurs, de soi et des autres dans une forme d'hospitalité radicale. À travers l'incorporation d'œuvres dans ses scénographies, Jagna Ciuchta disparaît derrière la figure du commissaire

(elle parle de "commissariat naïf") en jouant avec les marges de l'institution qui l'accueille. Son hospitalité chargée d'un certain érotisme conduit à une forme d'effacement de soi, de glissement continu, d'instabilité des formes. En effet, elle fait évoluer ses dispositifs, réorganisant continuellement l'accrochage des œuvres, transformant radicalement sa scénographie qui bat de son propre rythme de son ouverture à sa fermeture. D'un autre point de vue, comme en témoigne la forte présence plastique de ses scénographies, les artistes invité-e-s sont tout autant contenue-s en elle, assimilé-e-s voire digéré-e-s par sa composition. S'exprime alors la toute puissance de l'artiste, plus libre que ne peut l'être un commissaire, de faire des choix arbitraires, de recréer d'autres systèmes de valeurs, d'agir autrement, en pleine conscience des risques de cannibalisation réciproque inhérents à l'accueil ou au désir de l'autre. L'œuvre de Jagna Ciuchta se tient dans la tension entre ces deux polarités» (Maud Jacquin).

Elle enseigne actuellement la peinture et l'installation à l'ENSAPC, son cours s'intitule «Drinking Paint». Auparavant, elle a enseigné à l'EMBA Édouard-Manet à Gennevilliers, à la Villa Arson à Nice et à l'université américaine Paris College of Art.

ÉRIC DALBIS

Artiste, particulièrement attaché au médium de la peinture, à son histoire, à ses techniques. Lauréat du prix Félix Fénéon (Sorbonne) pour la peinture en 1985, de la Villa Médicis hors les murs

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT - E - S

pour Venise en 1987, de la Villa Médicis à Rome en 1991-1992, son travail est régulièrement exposé en France et à l'étranger. Œuvres présentes dans des collections publiques et privées.

GALLIEN DÉJEAN

Gallien Déjean est critique d'art et commissaire indépendant. Il enseigne l'histoire de l'art et la théorie à l'École cantonale d'art de Lausanne (ECAL) en Suisse et à l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (ENSAPC) en France. Il est membre de Treize, structure de production, d'exposition et d'édition. Il est l'auteur de la première rétrospective consacrée au collectif artistique anglais BANK (*Self Portrait – BANK's Archives & Relics – 1991-2003* à Treize en 2012 et chez Elaine MGK, à Bâle, en 2013). De 2013 à 2015, il a été commissaire d'expositions au Palais de Tokyo. En 2018, il a organisé au Plateau Frac Île-de-France (Paris) l'exposition collective *A Study in Scarlet* autour de l'œuvre de Cosey Fanni Tutti. Il a publié plusieurs livres en tant qu'auteur et éditeur. En 2020, il a publié un livre d'entretien avec Jacqueline de Jong (Manuella Éditions). En 2021, il a codirigé la publication de l'ouvrage *The BANK Fax-Bak Service* coédité par Lenz Press, Treize, la Kunsthalle de Zurich et la galerie Neu.

Gallien Déjean est en Congé pour Études et Recherches (CER) pour l'année 2025/26.

DAVID DOUARD

Né en 1983 à Perpignan (France), David Douard vit et travaille à Aubervilliers.

Le langage est la source de son travail. Les textes et les poèmes qu'il collecte sur Internet sont manipulés, transformés et deviennent ainsi un flux/fluide vital qui alimente ses sculptures. Le langage agit dans le travail de David Douard comme un matériau en tant que tel. Par ce biais, il redéfinit un nouvel espace social, hybride, en pleine mutation. En y injectant les poèmes d'anonymes toujours empreints d'une forme de chaos, déviance, maladie ou frustration, il recrée un environnement contaminé parallèle au monde réel, augmenté par le fantasme des nouvelles technologies numériques. Diplômé de l'École nationale des beaux-arts de Paris en 2011, son travail a été présenté dans le cadre d'expositions personnelles et collectives par des institutions internationales telles que la Fondation Serralves, Porto (2022); FRAC Île-de-France, Paris (2020); Irish Museum of Modern Art, Dublin (2019); KURA. c/o Fonderia Artistica Battaglia, Milan (2018); Palais de Tokyo, Paris (2014 et 2018); Musée d'Art Moderne, Paris (2015 et 2017); Kunstverein Braunschweig (2016); Fridericianum, Kassel (2015); Sculpture Center, New York (2014); Astrup Fearnley Museet, Oslo (2014); Fondation Pernod Ricard, Paris (2012).

David Douard a participé à plusieurs biennales parmi lesquelles, la Biennale de Lyon (2013), la Biennale de Taipei (2014), la Biennale de Gwangju (2018). David Douard a été résident de l'Académie de France à Rome, Villa Médicis en 2017-2018.

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

Il reçoit en 2017 le prix Fondazione Ettore Fico dans le cadre de la foire Artissima, à Turin. Ses œuvres ont rejoint les collections du Musée d'Art Moderne, Paris; Fonds national d'art contemporain; FRAC Île-de-France, Paris; FRAC Limousin, Limoges.

VINCENT GÉRARD

Depuis une vingtaine d'année, Vincent Gérard a réalisé et produit plusieurs films, vidéos, fictions, documentaires, essais, de format courts, moyens ou longs-métrages, ainsi que des installations vidéos. Il collabore régulièrement avec le cinéaste, chef opérateur et musicien Cédric Laty, avec qui il est producteur et distributeur de la compagnie Lamplighter Films depuis 2002. Il est par ailleurs commissaire d'exposition, conférencier, programmateur indépendant. Il a notamment écrit, réalisé et coréalisé les films *Le Dernier Cri Movie* (2021), *Barthes** (2020), *L'Homme-fumée, une aventure démocratique* (2016), *L'Affaire du faux poisson* (2009), *By the ways, a journey with William Eggleston* (2007). Il a produit les films *Hélène Cixous – Maria Chevska – Rencontres de Catherine Lobstein et Maria Chevska* (2020), *Soundless Dance de Pradeepan Raveendran* (2018). Il est commissaire des expositions *Le Collectionneur* du photographe Mark Lyon (Fondation Zervos, 2009) et *William Eggleston, Spirit of Dunkerque* (LAAC, 2006).

JEFF GUESS

Jeff Guess est un artiste américain qui vit et travaille à Paris depuis 1988. Ses études en photographie et en histoire du cinéma ont permis, dans un premier temps, de situer son travail dans l'intervalle entre l'image fixe et l'image en mouvement. Depuis une dizaine d'années cet espace «entre» est problématisé par l'introduction d'un troisième terme, l'algorithme, qui ouvre plus explicitement ses recherches à la question du langage.

Ses photographies, programmes, installations et performances ont été présentés notamment au Centre Pompidou, à la Maison Rouge, à l'American Center, au ZKM – Zentrum für Kunst und Medientechnologie (Karlsruhe), au Filmmuseum (Amsterdam), au Centro Cultural Banco do Brasil (Rio de Janeiro), au Moderna Museet (Stockholm) et au Museet For Fotokunst (Odense).

VÉRONIQUE JOUMARD

Artiste. Tout à la fois photographe, sculptrice et réalisant des installations lumineuses qui dialoguent avec l'espace d'exposition, elle participe à des expositions dans des centres d'arts, musées, galerie en France ou à l'étranger. Ses œuvres ont été exposées au Consortium à Dijon, structure avec laquelle elle a travaillé à plusieurs reprises notamment pour l'une de ses premières interventions dans l'espace public dans un village de Côte d'Or à Grancey le Chateau. Elles ont été présentées dans des expositions personnelles à l'Ashiya City Museum

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

au Japon, au Crédac à Ivry-sur-Seine, au Kunsthhaus Baselland en Suisse, au Musée de Nantes ou à la galerie Luis Adelantado au Mexique.

Elle réalise plusieurs commandes publiques en France, en Italie, au Japon, notamment, en 2019, pour Setouchi Art Triennale sur un archipel d'îles, ou encore pour la Cathédrale de Bayeux en Normandie où elle élabore un projet de vitraux contemporains.

GEOFFROY DE LAGASNERIE

Geoffroy de Lagasnerie est philosophe et sociologue. Ses travaux portent sur l'art, la culture et les intellectuels, sur la philosophie sociale et politique, ou encore sur la théorie critique. Il est notamment l'auteur de : *3. Une aspiration au dehors – Eloge de l'amitié* (Flammarion, 2023), *Mon corps, ce désir, cette loi: réflexions sur la politique de la sexualité* (Fayard, 2021), *L'art impossible* (PUF, 2020), *La conscience politique* (Fayard, 2019), *Penser dans un monde mauvais* (PUF, 2017); *Juger. L'État pénal face à la sociologie* (Fayard, 2016); *L'Art de la révolte. Snowden, Assange, Manning* (Fayard, 2015); *La Dernière leçon de Michel Foucault* (Fayard, 2012); *Logique de la création* (Fayard, 2011), *Sur la science des œuvres* (Cartouche, 2011); et *L'Empire de l'Université* (Amsterdam, 2007). Il dirige la collection «à venir» aux Éditions Fayard.

LUC LANG

Luc Lang est romancier et théoricien de l'art. Auteur de romans (*Voyage sur la ligne d'horizon*, Gallimard, 1988, Prix Jean Freustié, Prix des grandes écoles et des universités; *Liverpool marée haute*, Gallimard, 1991, Prix de Picardie; *Furies*, Gallimard, 1995; *Mille six cent ventres*, Fayard, 1998, Prix Goncourt des lycéens; *Les Indiens*, Stock, 2001; *La Fin des paysages*, Stock, 2006; *Cruels*, 13, Stock, 2008; *Esprit chien*, Stock, 2010; *Mother*, Stock, 2012; *L'Autoroute*, Stock, 2014; *Au commencement du septième jour*, Stock, 2016; *La Tentation*, Stock, 2019. Prix Médicis; *Le Récit du combat*, Stock 2023), d'un «road story» dans le grand ouest américain (*11 septembre mon amour*, Stock, 2003) et d'essais sur l'art contemporain et la littérature (*Notes pour une poétique du roman*, Inventaire-Invention, 2002; *Les Invisibles*, 12 récits sur l'art contemporain, éditions du Regard, 2002; *Contemporain générique*, Editions Cécile Defaut, 2010; *Délit de fiction*, Gallimard, coll. Essais, 2011; *L'écrivain dans le monde*, Journées Claude Simon, MNAM, Beaubourg, 2013 *Notes pour une poétique du roman*, Inventaire/Invention, 2002) et de multiples contributions à *Arstudio*, à des catalogues d'exposition, monographies d'artistes et aux *Cahiers de recherche* (tous disponibles à la bibliothèque de l'ENSAPC).

Il enseigne la philosophie et l'esthétique à partir d'un corpus d'œuvres visuelles, tous médias confondus, y compris la vidéo, le cinéma, l'architecture, principalement de la deuxième moitié du XX^e siècle jusqu'à aujourd'hui.

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

LAURE LIMONGI

Laure Limongi, écrivaine, est née en 1976 à Bastia. Sa prédilection pour les mots s'exprime à travers différents gestes, différents supports. En tant qu'autrice, elle a publié, depuis 2002, une douzaine de livres entre roman, poésie et essai, tels: *J'ai conjugué ce verbe pour marcher sur ton cœur* (L'Attente, 2020), *On ne peut pas tenir la mer entre ses mains* (Grasset, 2019), *Anomalie des zones profondes du cerveau* (Grasset, 2015), *Indociles* (Léo Scheer, 2012). Elle réalise des conférences performées en écho à l'univers de ses ouvrages. En tant qu'éditrice, elle a dirigé les collections «&» chez Al Dante (2001-2003) et «Laureli» chez Léo Scheer (2006-2012) et a ainsi publié une soixantaine de livres. En tant que professeure: avant d'enseigner à l'ENSAPC, elle a codirigé pendant six ans le Master de Création littéraire du Havre (ESADHaR-université du Havre). Elle a cofondé le Prix du roman d'écologie en 2018.

Laure Limongi a été pensionnaire de l'Académie de France à Rome – Villa Médicis pour l'année 2023/2024.

ÉRIC MAILLET

Artiste travaillant plus particulièrement avec les médias numériques (informatique, vidéo, son), en diffusion classique ou en dispositif. Il s'intéresse particulièrement au statut des images, leur valeur documentaire et leur économie de production et mène des expériences croisant l'art et d'autres disciplines: sociologie, urbanisme, reportage, etc. Il présente son travail lors d'expositions, de festivals et d'événements publics en France et à l'étranger.

CORINNE LE NEÜN

Historienne de l'art, doctorante à l'École des hautes études en sciences sociales sous la direction de Giovanni Careri (CEHTA), ses travaux portent principalement sur la figure infamante et la généalogie des images au travers des œuvres de Michel Journiac, Carsten Höller, Rosemarie Trockel, Michael Haneke et Pier Paolo Pasolini.

Elle fut commissaire d'exposition, conservatrice du Château d'Oiron, conseillère pour les arts plastiques et les musées, directrice de l'École nationale supérieure d'art de Bourges, inspectrice générale pour les enseignements artistiques au ministère de la Culture et de la Communication. Elle a exercé les missions de déléguée scientifique culture au sein de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES). Elle a récemment conçu le Furoshiki Art Studio, lieu de création et de production expérimental d'art et de textile.

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

JUDITH PERRON

Diplômée du Conservatoire national supérieur de Musique et de Danse de Paris en 1993, elle travaille régulièrement avec Daniel Larrieu. Dans le cadre du Centre chorégraphique national de Tours elle participe aux travaux de William Forsythe et du quatuor Knust. Depuis 1994, elle collabore aux projets de Nadège Macleay, José Valls, Joan Baixas, Paulo Duarte, Michel Ozeray, Anne Buguet, Dominique Brun. Elle a enseigné parallèlement à l'IUFM de Tours et à Sciences Po Paris.

ALEJANDRA RIERA

Enseignante chercheuse résidant en France depuis 1989, Alejandra Riera a enseigné 11 ans le cinéma et les pratiques documentaires à l'ENSA Bourges avant de rejoindre l'ENSAPC.

Ses tentatives et recherches convoquent images et écrits, *films-documents* et dessins, impulsant la réalisation d'une poétique de gestes situés. «Entre les champs», ces gestes convoquent des savoirs divers questionnant nos façons de lire l'histoire et la géographie. Attentive à la capacité des arts plastiques de convoquer les sens et passionnée par le monde *muet-parlant* de l'écriture végétale et des mondes qu'ils ouvrent, elle accompagne ses tentatives depuis 2014 par une pensée et un *faire avec* les lieux, le milieu, qui cheminent dans une perspective moins autocentrée que dans les seules créations et activités humaines. Son travail a fait l'objet de nombreuses présentations (Documenta11 en 2002,

exposition rétrospective à la Fondation Antoni Tàpies à Barcelone en 2004-2005, Documenta12 en 2007), ainsi qu'en dehors des espaces spécifiquement consacrés à la diffusion de la production artistique. Elle prépare depuis 2017 «Jardin de las Mixturas» au Musée Reina Sofia. Ses tentatives ont le plus souvent encouragé la pensée, les gestes et les écritures collectives. Entre autres, elle a initié et porté collectivement et pédagogiquement avec étudiant-e-s et enseignant-e-s depuis 2016 la transformation de la cour d'honneur de l'école d'art de Bourges – parking pendant plus de 40 ans –, en cour-jardin et celle de la cour arrière, en lieu de considération, d'étude et d'égard pour la diversité végétale spontanée.

CLAUDIA TRIOZZI

Claudia Triozzi commence ses études de danse classique et contemporaine en Italie et s'installe à Paris en 1985. Parallèlement à son travail d'interprète (avec Odile Duboc, Georges Appaix, François Verret, Alain Buffard, Xavier Leroy et Xavier Boussiron), elle crée ses propres pièces dans lesquelles elle développe aussi bien la direction de la mise en scène que l'interprétation. Son travail de recherche et de réflexion se fonde sur une transmission où l'expérience du faire, du partage et l'engagement à l'autre font preuve de pensée ouvrant des espaces de subjectivité et de remise en œuvre du temps. Elle produit des spectacles iconoclastes, des tableaux vivants dont la danse ne sort jamais indemne (entre

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

autres *Park*, 1998; *Dolled Up*, 2000; *The Family Tree*, 2002; *Stand*, 2004; *Opera's Shadows*, 2005; *Up To Date*, 2007; *La prime* 2008, 2008; *Ni vu ni connu*, 2010; *Accent*, 2017) De pièces en pièces, d'espaces d'exposition en scènes de théâtre, Claudia Triozzi repousse les limites du corps et les espaces de visibilité du danseur. Depuis la pièce *The Family Tree* (2002), Claudia Triozzi explore le travail de la voix en passant par des expériences qui l'engageront à l'écriture de textes et de chansons. En mars 2011, elle entame un nouveau projet intitulé «Pour une thèse vivante», dans lequel elle livre sa réflexion sur l'écriture d'artiste.

Son travail se développe aussi bien sur scène qu'au travers de vidéos ou installations, exposés dans les musées ou des galeries. Elle présente ses spectacles sur la scène européenne ainsi qu'aux États-Unis, en Corée, au Japon où elle a bénéficié de la bourse AFAA, Villa Kujoyama, hors les murs, 2004. Elle développe une pédagogie liée à son propre travail en intervenant dans différentes écoles d'art en France et à l'étranger. En 2011, elle reçoit la bourse d'aide à la recherche et au patrimoine en danse mise en place par le CND (Pantin) et une bourse de recherche à l'Akademie Schloss Solitude à Stuttgart. Claudia Triozzi est artiste associée au Centre national de danse contemporaine d'Angers (2011-2013) puis au CDN Théâtre de Gennevilliers, elle a été accueillie au CND 2016-17 en Laboratoire, et aux Laboratoires d'Aubervilliers (2019).

JEAN-LUC VERNA

Artiste polymorphe né en 1966 trace depuis 30 ans un lien entre culture savante et cultures populaires, entre les poses de l'histoire de l'art et l'histoire de l'art. Principalement reconnu dans le champ du dessin, son travail couvre également la photo, la performance, la danse, la chorégraphie, la musique, le théâtre, l'écrit. Il défend les positions de résistance, de résilience et d'anarchie. Nombreuses expositions et représentations de danse en France et à l'international, présent dans diverses collections en France et à l'international.

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

CHƯƠNG-ĐÀI VÕ

Chương-Đài Võ est commissaire et écrivaine basée à Paris. Elle s'intéresse à la migration et à la transformation des idées et des pratiques, aux affinités à travers les pays du Sud, et aux relations entre l'histoire de l'art et l'art contemporain.

Elle est la commissaire du Festival Afrique-Asie à Dakar (11-14 juin 2025), une collaboration entre l'Institut international d'études asiatiques et l'Université Cheikh Anta Diop.

Ses essais ont été publiés par Afterall, Musée Albertinum, Muzeum Sztuki Nowoczesnej w Warszawie, Institut national d'histoire de l'art (INHA), Moderna galerija et Taipei Fine Arts Museum. Elle a été boursière postdoctorale Mellon au MIT, boursière Fulbright, chercheuse invitée à l'INHA, chercheuse invitée à l'Institut Giacometti, lauréate de la Cité internationale des arts et lauréate du Programme de résidences Ville de Paris aux Récollets. Avant de s'installer à Paris, elle a été Chercheuse à Asia Art Archive à Hong Kong (2016-2022), supervisant des collections modernes et contemporaines en Asie du Sud-Est.

MARIELLE CHABAL

Marielle Chabal consacre son activité d'artiste-chercheuse à la construction de fictions d'anticipation pour questionner la spectateurice sur le monde qui l'entoure. Ses œuvres se déclinent sous la forme littéraire, performative de symposiums, de films, de vidéos, d'installations. Le caractère obsessionnel de la forme collaborative au sein de sa pratique se retrouve dans chacun de ses projets comme le désir de tordre la réalité par le prisme d'une pensée des biens communs. Ses projets, mus par cette énergie collective sont autant de dispositifs pour réappréhender les réalités politiques qui nous submergent, en accord avec sa vision d'une nécessaire réévaluation du rôle social de l'art.

Après un parcours littéraire : Hypokhâgne-Khâgne, Sciences-Po, elle fait la Villa Arson, à Nice et obtient un master au Royal College of Arts, à Londres. Elle participe à de nombreux programmes de résidences en Norvège (NKD, Sandness, Fordypningsrommet, AiR-Bergen), en Palestine (El Atlal), en Angleterre, en Inde et en France (la BOX, la Synagogue de Delme, la Cité Int., Fiminco) et de nombreux programmes de recherche : le Post-diplôme de Lyon, le programme de recherche de la Jan Van Eyck Académie, SPEAP à Science-Po Paris et Artec à Paris 8. Pour son projet Al Qamar, elle a reçu le Prix Audi Talent Award. En France, ce projet a été montré dans le cadre d'expositions personnelles et de projections à 40Mcube à Rennes, au Palais de Tokyo, au Centre Pompidou et dans le cadre de la programmation de la biennale Nova XX au Centre Wallonie Bruxelles.

C. ÉQUIPE

2. GUEST PROFESSORS 2025-2026

DOHA AL-KAHLOUT

Doha Kahlout est une poétesse palestinienne et professeure d'arabe. Elle est diplômée de l'université Al-Azhar, où elle a obtenu une licence en langue arabe et en études des médias. En 2018, Kahlout a publié son premier recueil de poésie, *Ashbah* (نشرت, «Similitudes»), aux éditions Dar Tarik. Elle a également contribué à des publications de la Fondation Qattan et des éditions Dar Tibaq. «Je suis passionnée par l'écriture et l'expérimentation littéraire, par la lecture de toutes les formes de littérature, ainsi que par la participation à des ateliers spéciaux sur l'écriture et l'enseignement aux jeunes, afin qu'ensemble, nous puissions atteindre le pouvoir secret des mots et ce qu'ils nous apportent.»

L'école bénéficie du soutien du programme PAUSE, programme national d'accueil en urgence des scientifiques et des artistes en exil, porté par le Collège de France. L'accueil de Doha a été rendu possible grâce à ce programme ainsi que le soutien de nos partenaires: Artists at Risk Connection (ARC), Columbia Institute for Ideas and Imagination, Reid Hall (Université Colombia) et Pen America.

CHRISTOPHE MANON

Né en 1971 à Bordeaux, Christophe Manon est poète, auteur d'une vingtaine d'ouvrages. Il collabore depuis 1999 à de nombreuses revues (*Fusées*, *Java*, *Le Bout des Bordes*, *Action poétique*, *Exit*, *Le Jardin ouvrier*, *Ffwl*, ainsi que *Ouste*, *Passages*, *Boxon*, *L'Armée noire*, *Grumeaux*, etc.) et se produit régulièrement en lecture publique. Il a également codirigé les éditions IKKO et la revue MIR. Il reçoit en 2015 le prix Révélation de la SGDL, à l'occasion de la parution de *Extrêmes* et *lumineux* aux éditions Verdier. Il est en 2023 le 25^e lauréat du Prix des Découvreurs, pour *Provisoires*, publié aux éditions NOUS.

C. ÉQUIPE

2. GUEST PROFESSORS 2025-2026

MAXIME RICHE

Artiste-chercheur et photographe français. Par une approche qu'il qualifie de «documentaire spéculatif», il explore les possibles déjà là, les choix qui se présentent à nous et que nous devons opérer pour préserver l'habitabilité du monde. Ses travaux, récompensés par de nombreux prix en France et à l'étranger, en mettant l'accent sur l'expérience sensible de la matière de ses sujets, proposent une réflexion sur le paysage, les corps et à travers eux, notre relation à nos lieux de vie. Diplômé en ingénierie de l'École Centrale (France), Columbia University (USA) et The University of Cambridge (UK), il est membre du collectif Tendance Floue et actuellement doctorant par le projet à CY Cergy Paris Université/ENSAPC (FR).

NATALIYA ILCHUK

Artiste et cinéaste ukrainienne. Diplômée du Fresnoy - Studio National des Arts Contemporains en 2020. Depuis 2022, doctorante à CY Cergy Paris Université et à l'ENSAPC. Nataliya Ilchuk travaille principalement avec des archives personnelles, explorant l'impact des nouvelles technologies et de l'idéologie politique sur la construction des relations humaines et des processus artistiques. Elle s'intéresse aux variations de la perception de la réalité dues aux effets des médias de masse, à la représentation à l'écran de l'identité façonnée entre différentes époques, et examine les défis que représente le fait de refléter l'expérience vécue au-delà des conventions artistiques contestables.

C. ÉQUIPE

3. RESPONSABLES D'ATELIER

Édition

LIONEL CATELAN

Designer graphique indépendant. Diplômé d'un Dnsep en design graphique à l'Esad Valence, et d'un Post-diplôme à l'Esadse Saint-Étienne. Son travail éditorial se pose comme construction du regard et du savoir où les livres sont élaborés comme des objets sensibles de transmission. Il travaille avec des centres d'art ou des institutions comme le Cnap, les Ateliers Médicis, la Bibliothèque Kandinsky; des maisons d'éditions: Dilecta, B2, L'arachnéen, Les presses du réel; avec des artistes: Pierre Paulin, Hélène Bertin; des labels de musique: La Novia, Standard In-Fi, Désastre records.

Photographie

CHRISTIAN GENTY

Artiste travaillant spécifiquement avec la photographie. Il présente son travail depuis 1990 en France et à l'étranger. Il mène un travail de recherche axé autour du corps et pose la question de la photographie comme représentation de la surface. Son travail se développe avec des photos montage et des installations mélangeant les membres et les échelles.

Sérigraphie, tirages de plan

BÉRÉNICE LEFEBVRE

Bérénice Lefebvre est diplômée en 2014 d'un DNSEP à l'ENSBA Paris. Entre 2013 et 2016, elle assiste la production de plusieurs artistes contemporains chez les éditeurs et imprimeurs Michael Woolworth publishing et Jérôme Arcay à Paris. Elle développe par la suite une pratique artistique allant de la sculpture, la photographie et l'image imprimée ou de l'édition en résidence avec les éditions CarpePlumBum à la Spinnerei, Allemagne. En parallèle, elle participe à la création et au lancement de l'Artist-run-space ChezKit à Pantin, avant d'intégrer une ancienne manufacture, vaste friche industrielle Les Grandes Serres de Pantin.

Elle travaille actuellement à la «Tour Orion» dans un bâtiment en transition architecturale. Son travail est représenté par la Galerie Eric Mouchet Paris/Bruxelles qui expose son travail en France et à l'étranger lors de différentes manifestations (Approche 1 en parallèle de Paris-Photo, Offprint, M.A.D, Woolwich Print Fair de Londres, Biennale de l'image BIT20). Une sélection d'œuvres ont été récemment acquises dans des collections publiques et Fond d'entreprise privée.

C. ÉQUIPE

3. RESPONSABLES D'ATELIER

Son

NICOLAS CHARBONNIER

Musicien, plasticien sonore, explore différentes formes (installations, ambient music, fieldrecording) seul ou au sein de collectifs. L'écologie, la botanique, l'histoire des techniques, l'audionaturalisme sont autant de disciplines qui nourrissent son travail. Il s'intéresse spécifiquement au rôle structurant du silence dans le champ informationnel, les milieux naturels ou encore la musique.

Vidéo

JEAN-LUC JUSSEAU

Vidéaste, photographe et graphiste, diplômé de l'ENSA Dijon, il explore et remet en question les différentes formes d'images, qu'elles soient statiques ou animées. Doté d'une solide expertise dans l'utilisation des outils numériques, il partage ses connaissances en enseignant la réalisation, le montage vidéo et le graphisme dans diverses institutions et lieux de formation. Sa polyvalence lui permet d'intervenir en tant que graphiste ou vidéaste lors de divers événements. Il est aussi souvent amené à travailler aux côtés de différents artistes.

Volume — bois

SAMUEL GARLAND

Après avoir étudié l'architecture et la menuiserie, la pratique de Samuel Garland s'appuie sur des techniques multiples. Ses réalisations de formes et d'échelles diverses, allant du plus petit ouvrage à la réalisation de charpentes, ne se stabilisent pas dans un style particulier, mais au contraire, se renouvellent par une pratique dynamique du projet, questionnant sans cesse la mise-en-œuvre par le dessin.

Volume — métal

DAVID COUSINARD

David Cousinard (1976) est diplômé de l'École des Beaux-Arts de Paris en 2001. Son travail a fait l'objet de plusieurs expositions personnelles (Life is [not] Beautiful, École des Beaux-Arts de Châteauroux, 2011; Just Beside, I prefer, galerie Joseph Tang, Paris, 2013) et de nombreuses expositions collectives (Et pour quelques Dollars de plus, Fondation Ricard, 2008; Run Deep/Run Silent, Palais de Tokyo, 2012...). Il vit et travaille à Paris.

C. ÉQUIPE

4. ADMINISTRATION

DIRECTION

CHARLOTTE FOUCHET ISHII

charlotte.fouchet-ishii@ensapc.fr

Assistant de direction

SIMON MERER

simon.merer@ensapc.fr

SECRETARIAT GENERAL

CLARISSE AWEY

clarisse.awey@ensapc.fr

Adjoint-e à la secrétaire
générale

CHLOÉ NICOLAS

chloe.nicolas@ensapc.fr

Référente handicap
et discrimination

Comptabilité et budget

FRANÇOISE BRIE

francoise.brie@ensapc.fr

DAVID TAIEB

david.taieb@ensapc.fr

PEDAGOGIE ET RECHERCHE

Responsable des études
et de la recherche

MARTINA OLIVERO

martina.olivero@ensapc.fr

Chargé-e-s de la pédagogie

polepedagogique@ensapc.fr

NADEGE CORET

nadege.coret@ensapc.fr
Référente vie étudiante

MARIE-LISE DUMESNIL

marielise.dusmenil@ensapc.fr

VINCENT GAILLARD

vincent.gaillard@ensapc.fr

Secrétariat de la recherche,
des achats et des ressources
humaines

SYLVIE SEBBAH

sylvie.sebbah@ensapc.fr

RELATIONS INTERNATIONALES ET PROFESSIONNALISATION

Responsable du pôle

CAMILLE KINGUÉ

camille.kingue@ensapc.fr

Responsable
de la professionnalisation

MARIE DOYON

Responsable des relations
internationales
marie.doyon@ensapc.fr

C. ÉQUIPE

4. ADMINISTRATION

CENTRE D'ART YGREC

Directeur artistique

GUILLAUME BRETON

guillaume.breton@ensapc.fr

ESPACES RESSOURCES

Centre de documentation

Responsable

NADINE LE RIGOLEUR

nadine.le-rigoleur@ensapc.fr

Magasin de prêt

LYDIE PACILLY

lydie.pacilly@ensapc.fr

Maintenance et logistique
du bâtiment

ALBERIC CHABANON

alberic.chabanon@ensapc.fr

Régie audiovisuelle

BICHARA DJOUADA HISSEIN

bichara.djouada-hissein@ensapc.fr

COMMUNICATION

Chargé-e de mission

SABRINA SOYER

sabrina.soyer@ensapc.fr

ACCUEIL, STANDARD

STEEVE GANDOSSI

accueil@ensapc.fr

D. INSTANCES DE GOUVERNANCE

1. CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Le CA règle par ses délibérations les affaires de l'école. Il prend des décisions sur les questions budgétaires et d'emploi, l'organisation de la scolarité et des études et la vie administrative de l'école. Il se réunit environ trois fois par an. Les compte-rendus des séances, une fois approuvés, sont consultables sur l'Intranet de l'ENSAPC.

La directrice de l'école, la secrétaire générale, le contrôleur budgétaire ou son représentant, et l'agent comptable participent également au CA sans voix délibérative.

Au 1^{er} septembre 2023, sa composition est la suivante :

- Présidente, Clarisse Mazoyer;
- Directeur général de la création artistique (Ministère de la culture) ou son représentant;
- Directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France (Ministère de la culture) ou son représentant;
- Présidente du Conseil Régional d'Île-de-France ou son représentant;
- Maire de Cergy ou son représentant;
- Etienne Bernard, directeur du FRAC Bretagne, personnalité qualifiée;
- Sandra Patron, directrice de CAPC à Bordeaux, personnalité qualifiée;
- Gallien Déjean, Jean-Luc Verna et Véronique Joumard, représentant-e-s des enseignant-e-s;
- Nadine Le Rigoleur et Lionel Catelan représentant-e-s des autres catégories de personnel;
- Deux représentant-e-s des étudiant-e-s élu-e-s pour un an.

D. INSTANCES DE GOUVERNANCE

2. COMMISSION DE LA RECHERCHE, DE LA PÉDAGOGIE ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (CRPVE)

La CRPVE a un avis consultatif sur les questions suivantes :

- les orientations pédagogiques et de la recherche de l'école;
- les projets internationaux;
- les projets extérieurs;
- l'attribution d'aides aux voyages ou aux projets des étudiant-e-s;
- la politique d'exposition et de publication.

Elle se réunit de quatre à six fois par an. Elle se compose de la directrice de l'école, de représentant-e-s des enseignant-e-s, des responsables d'ateliers et des étudiant-e-s et peut inviter des membres des équipes administratives et pédagogiques.

SOUTIEN AUX INITIATIVES ÉTUDIANTES

L'ENSAPC encourage ses étudiant-e-s à proposer des projets qui s'insèrent dans leur logique de travail et de recherche, en lien avec des partenaires extérieurs : participation à une exposition, à un festival ou à une résidence, production de film, organisation d'un événement, etc. Ces projets permettent de se placer dans une dynamique professionnelle, de se plonger dans une situation concrète de réalisation, production, diffusion et valorisation de leur travail. La CRPVE peut accompagner financièrement ces projets, sur présentation d'un dossier de demande d'aide défendu oralement devant la commission.

En 2024-2025, les étudiant-e-s lauréat-e-s de la CRPVE pour l'aide financière au projet :

CRPVE du 4 décembre 2024

- Selma Hyka, *Review collective*
- Roi Adiv, Galerie LA, Group Show
- Malone Belinga Cleon
- Dayef Chieu
- Nicholas Clary Bournat, *Very Important History 2*
- Luciano Ortiz Cortez

CRPVE du 17 juin 2025

- Paul Caillard
- Collectif L'Huipier (Emma Fleury-Cancouet, Alois Chalopin, Louise Guegan, Maxime Andres)
- Kenza Belkadi et Selma Hyka, *No Adab*
- Jule Leroy, *Les Jules*
- Elise Bonnelle, *This City isn't made for us anymore*
- Audrey Gambier et Gloria Mendes-Bernardet, *Copy 'N' Riot*

D. INSTANCES DE GOUVERNANCE

3. COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ (CSA)

Instance de dialogue social en charge des questions collectives de travail ainsi que des conditions de travail composée de 4 représentants du personnel et de la direction. Le comité social d'administration peut également examiner toutes questions générales relatives aux politiques de lutte contre les discriminations. Le CSA se réunit au moins 2 fois par an.

D. INSTANCES DE GOUVERNANCE

4. LABORATOIRE DE RECHERCHE EN ARTS

Créé en 2018, le «Laboratoire de recherche en arts» (LaRA) de l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy est une structure interne réunissant les enseignant-e-s-chercheur-euse-s titulaires de l'école, des enseignant-e-s-chercheur-euse-s ou artistes-chercheur-euse-s invité-e-s et les doctorant-e-s.

Reconnu comme unité de recherche du Ministère de la culture, ce laboratoire est soutenu à ce titre par la Direction générale de la création artistique du Ministère de la culture, autorité de tutelle de l'ENSAPC. Le LaRA est membre de l'École doctorale Arts et Humanités de CY Cergy Paris Université (ED628).

Rassemblant les nombreux et riches projets de recherche menés à l'ENSAPC, le LaRA constitue un espace de réflexion épistémologique articulant théorie et pratique de la recherche en arts par le projet. La recherche en art place les artistes, les auteur-e-s, les créateur-ric-e-s et leurs pratiques au cœur du processus méthodologique. Étroitement associée à une expérience professionnelle de haut niveau, elle se déploie à l'intérieur même de la pratique artistique et convoque les différentes étapes du processus de création (de la conception à la production et à la diffusion), qu'elle irrigue en retour. Elle est traversée par un regard réflexif constant qui crée un aller-retour entre expérimentation et distance critique. Inventant ses propres formes, les protocoles et les dispositifs activés par la recherche engagent une pratique de la pensée et une pensée de la pratique.

L'unité et son conseil sont associés à la définition des orientations de la politique de la recherche de l'école et à son organisation. Les membres du LaRA élaborent et discutent la politique scientifique, ses objectifs, ses objets d'étude et ses priorités. Ils organisent la recherche en plusieurs axes dont sont responsables un-e ou plusieurs membres.

E. ESPACES RESSOURCES

1. ATELIERS TECHNIQUES

Les ateliers techniques sont accessibles seulement avec l'accord des responsables d'ateliers, sous leur autorité et en leur présence.

Les contenu et calendrier des initiations techniques sont à retrouver dans la partie III «Programme pédagogique pour l'année 2025-26» du livret.

ATELIER VOLUME

Responsables: Samuel Garland et David Cousinard
Accès sur accord des responsables
01 30 30 88 08

Atelier bois: lundi, mardi, mercredi, de 9h-12h30 et de 13h30-18h
samuel.garland@ensapc.fr

L'atelier bois est un espace partagé qui permet aux étudiant-e-s de la 1^{re} à la 5^e année de travailler à des projets personnels, accompagné-e-s par le responsable d'atelier. Pour un bon déroulé du travail, il est demandé aux étudiant-e-s de d'abord venir présenter leurs intentions via des croquis et/ou des maquettes. Le responsable d'atelier les accompagne ensuite pour trouver la meilleure façon de mettre en œuvre le projet, au plus près de la pratique de l'étudiant-e, selon les moyens techniques de l'école et les compétences de l'étudiant-e. Cet atelier permet l'expérimentation mais aussi des réalisations abouties; il permet à chaque étudiant-e qui le souhaite d'approfondir une recherche dans le champ de la sculpture, élargi aux pratiques performatives des objets, ainsi qu'à l'installation scénographique.

Atelier métal: lundi, mardi, mercredi, de 10h à 19h
david.cousinard@ensapc.fr

L'atelier métal est accessible en fonction des projets des étudiant-e-s, sur planning avec l'accord du responsable. L'ensemble des réalisations est réfléchi en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique. Chaque semestre, des sessions d'initiations sont organisées afin d'asseoir les acquis techniques. Une maîtrise des bases de la 3D est la bienvenue.

Partant de leurs projets et avec l'accompagnement des enseignant-e-s concerné-e-s et du responsable d'atelier, les étudiant-e-s réalisent leurs travaux dans le matériau adéquat.

ÉQUIPEMENT

- Outillage atelier bois: dégauchisseuse, raboteuse, scie circulaire sur table, scie circulaire à onglet, toupis, tour à bois, outils de sculpture;
- Matériel atelier métal: plieuse à tablier, cintreuse pour feuille de métal, cintreuse à galet pour les divers profilés, perceuse à colonne, poste chalumeau à oxygène acétylène, poste à soudure électrique;
- Machines portatives également disponibles: meuleuses, ponceuses à bande, ponceuses vibrantes, perceuses, scies sauteuses, cisailles électriques, défonceuses.

E. ESPACES RESSOURCES

1. ATELIERS TECHNIQUES

ATELIER VIDÉO

Responsable: Jean-Luc Jusseau
Mardi, jeudi et vendredi, de 10h à 18h30
jean-luc.jusseau@ensapc.fr

L'atelier vidéo est un espace de post-production pour le montage, l'animation et le compositing. À proximité du plateau de prise de vue nous travaillons en relation avec les équipes du cinéma, de la photographie et du son pour stimuler la création et la réflexion autour des projets.

Les stations de post-productions évoluent en fonction des approches et de la technologie.

ÉQUIPEMENT

Nous disposons d'une station Mac Pro avec écran 4K dédiée en principe au compositing et au montage 4K et de 2 Stations iMac HD.

Les sauvegardes se font sur des disques externes dédiés en thunderbolt.

Il est également possible de travailler avec du matériel plus ancien (DVCAM/HDV), écrans CRT...

Nous disposons d'une baie de duplication et de transcodage analogique (PAL/SECAM/NTSC).

L'équipe du studio cinéma met aussi à la disposition des étudiant-e-s inscrit-e-s au studio cinéma une station de montage/étalonnage et du matériel accessible en fonction des projets.

Les logiciels utilisés sont ceux de la suite Adobe Creative Cloud, c'est-à-dire principalement Première, After Effect, Photoshop, Illustrator, Media Encoder.

Nous utilisons DaVinci pour les questions relatives à l'étalonnage.

Il est possible de travailler également sur Final Cut Pro et Avid Media Composer et éventuellement sur d'autres logiciels.

Pour un premier accès à l'atelier et pour les projets de tournage, il est recommandé de prendre rendez-vous par mail.

E. ESPACES RESSOURCES

1. ATELIERS TECHNIQUES

ATELIER SÉRIGRAPHIE ET TIRAGES DE PLAN

Responsable: Bérénice Lefebvre
Accès libre et sur rendez-vous via lien
planning d'atelier
Lundi, mardi, mercredi de 10h à 17h
01 30 30 79 02
berenice.lefebvre@ensapc.fr

L'atelier de sérigraphie et tirages de plan regroupe deux pratiques distinctes d'images imprimées.

Tout d'abord, l'impression numérique de grand format, réalisable d'après des fichiers (TIFF, JPG...) pour des tirages de qualité accessibles à des prix préférentiels. Deux machines professionnelles EPSON 11880 et CANON IPF 9400 dont la largeur maximale d'impression est de 64 pouces permettent aux étudiant-e-s de chaque année d'envisager des réalisations en petite ou grande quantité. La partie «tirages de plan» compte une vingtaine de références papier (brillant photo, semi-mat, mat, toile canvas, dos bleu...) et différents grammages.

La sérigraphie, quant à elle, permet d'imprimer sur une multitude de supports à plat: papier, tissu, métal, bois, PVC, verre.

Cette technique donne accès à l'utilisation d'un large choix de couleurs intenses et opaques pour la réalisation de projets en édition limitée. Ces deux approches de l'image imprimée proposent aux étudiant-e-s de se familiariser à un ensemble d'outils et de supports qui leur permettra d'adopter une attitude de production spécifique liée aux enjeux actuels des différents dispositifs liés à l'image.

L'objectif de cet atelier est d'amener les étudiant-e-s à acquérir une autonomie et une assurance suffisante afin d'envisager une production visuelle qui leur sera propre, avec une forte cohérence entre le projet développé et les techniques choisies. Le suivi technique proposé par l'atelier permet aux étudiant-e-s d'élargir leurs possibilités de travail tout en ayant connaissance des manipulations inhérentes à l'impression manuelle et numérique. Ce processus de dialogue et de réflexion leur donne donc l'occasion d'investir un espace de création fait d'expérimentations qui peut entrer en résonance avec l'ensemble des ateliers et des enseignements de l'école.

ÉQUIPEMENT

Atelier tirages de plan

- 2 ordinateurs Apple Mac Pro
- 2 traceurs de plan Epson styluspro 11880 et Canon ipF 9100 à encres aqueuses

Atelier de sérigraphie

- 1 espace consacré à la préparation et au nettoyage des écrans
- 1 espace de tirage avec 2 machines d'impression manuelle à plat

E. ESPACES RESSOURCES

1. ATELIERS TECHNIQUES

ATELIER ÉDITION

Responsable: Lionel Catelan
Lundi, mardi et mercredi, de 10h à 17h
lionel.catelan@ensapc.fr
Salle 306

Livres d'artiste, revues, mémoires, catalogues, l'atelier édition est le lieu de conception et de réalisation de divers projets éditoriaux. On y produit des publications en exemplaire(s) unique ou multiples pour faire exister toute sorte de matériaux comme une collection d'images, un texte, des dessins, des travaux collectifs, etc. Chaque étudiant-e souhaitant engager une démarche de documentation ou d'autopublication est libre de prendre un rendez-vous avec le responsable.

La discussion engagée mène à la sélection et à l'organisation des contenus, textuels, visuels qui constituent le chemin de fer. L'étudiant-e est sensibilisé-e au traitement de l'image, à l'usage de la typographie, au choix du support en vue de sa manipulation et de sa diffusion. Les archives de l'atelier sont consultables sur place en présence du responsable. D'autres rendez-vous peuvent être prévus pour aborder des notions plus spécifiques à la demande de l'étudiant-e.

La maîtrise des logiciels sera acquise tout au long de l'année par une transmission régulière, en fonction du niveau de chacun-e et la nécessité des projets. Des sessions d'enseignement technique pourront être programmées.

L'atelier est ouvert trois jours par semaine. Les étudiant-e-s autonomes peuvent l'utiliser pendant les horaires d'ouverture, en présence du responsable. Chacun-e est en charge du stockage et du transfert de ses propres

données, et doit être équipé-e d'une clé USB ou un disque dur externe.

ÉQUIPEMENT

Numériser

- 1 Scanner A4
- 1 Scanner A3

Mettre en page

- 2 ordinateurs équipés avec la suite Adobe
- 1 écran calibré

Papier

Un magasin papier avec de nombreuses références est à disposition, allant de 60 à 350g, papiers couchés, non-couchés, bouffants, couleurs, permettant un grand nombre de possibilités et d'adapter ses choix en fonction des types de projets.

Les feuilles sont à l'achat (prix coûtant) du format A4, A3 à 45×64 cm.

Imprimer

- Imprimante laser couleur: recto/verso, format A4 ou A3
 - Imprimante laser noir: recto/verso, format A4 ou A3
 - Imprimante Riso
- Coût à la copie (prix coûtant)

Finition

- Cousoir
- Encolleuse/colle blanche
- Plioir
- Perforeuse semi-automatique
- Raineuse
- Emporte-pièce
- Table à découper
- Agrafeuse semi-automatique, agrafes plates et à boucles
- Massicot semi-automatique

E. ESPACES RESSOURCES

1. ATELIERS TECHNIQUES

ATELIER SON

Responsable: Nicolas Charbonnier
Du mardi au jeudi, de 10h à 19h
Sur rendez-vous pris par mail:
nicolas.charbonnier@ensapc.fr

L'atelier son propose deux axes principaux: l'accompagnement de projets personnels et divers studios.

Dans le cadre de leurs projets les étudiant-e-s peuvent faire appel à l'atelier son pour bénéficier d'un accompagnement. Tous les domaines liés au son sont concernés: sonorisation de films ou vidéos, mixage, enregistrements de voix off, installations sonores, musique, projets radiophoniques, etc.

ÉQUIPEMENT

Matériel salle 301: régie principale d'enregistrement, montage, mixage, post-production stéréo et multicanal (5.1)

- Station Protools Ultimate + interface Pro Tools HD I/O + Mac Pro
- Système d'écoute 5.1 PSI audio
- Interface Midi digidesign
- Divers logiciels audio: Ableton Live, Reaper, plugins audio (waves, UA, Izotope, Fab Filter)
- Microphones Telefunken Cu-29, Neumann U87, Akg C414 (paire), Sennheiser k6 + têtes cardio, omni, supercardio, Audio-Technica at4041 & 4022, Electrovoice re20, Shure beta58 & sM57, SM7B, Rode NT1A, NT5, couple M-S, etc.
- Préamplis et compresseurs hardware (Universal Audio, Neve, SPL, Warm Audio, etc)

Matériel salle 302: cabine d'enregistrement, montage son et mixage stéréo et multicanal (8.0)

- Station ProTools + iMac + Focal shape 65, Clarett 8pre
- Divers logiciels audio: Ableton Live, MAX, Reaper, native instruments, etc.
- Clavier Midi Fatar 88 touches

Matériel salle 310: studio post-prod, montage et mixage stéréo et multicanal 5.1

- Mac Mini M1 + interface audio Focus Clarett 8pre + système d'écoute 5.1 Dynaudio
- divers synthétiseurs analogiques et effets (Behringer 2500 et Model D, Doepfer Dark Time, EH Delux memory man, etc

Matériel mobile: concerts, performances, installations sonores

- 3 systèmes home cinéma avec ampli Denon + enceintes 5.1
- Interfaces audios: RME Fireface 400 et 800, Scarlett 2i4 et 6i8, SSL2+, M-Audio M-Track 8, Audient ID44, Antelope Discrete 4
- Enceintes de sonorisation Electrovoice ZLX15P
- Enceintes ultra-directionnelles Hypersound HSS3000
- Exciters

Matériel de prise de son mobile pour reportage et extérieur (sur demande)

- Enregistreurs Marantz PMD661, Zoom F4 et F6
- Micros Sennheiser k6 hypercardio, cardio et omni, couple MS Sennheiser Mkh, micros HF
- Bonnettes Rycote, casques hd25, perches, poignées...

E. ESPACES RESSOURCES

1. ATELIERS TECHNIQUES

ATELIER PHOTO

Responsable: Christian Genty
Accès libre et sur rendez-vous le lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 9h à 18h
christian.genty@ensapc.fr

L'atelier photographique est équipé d'un ensemble de matériels qui constituent une chaîne de production et de post-production professionnelle complète.

Il est constitué de matériels de prises de vue du 24×36 au 4×5 argentique, d'appareils numériques plein format et moyen format, d'un ensemble d'éclairages portables (flash et continue), ainsi que d'un plateau de prises de vue de 200 m2 équipé de lumière continue et 9400 joules de flash.

Ce matériel est complété d'un atelier pour la numérisation et la post-production numérique sur écran étalonné, d'un laboratoire argentique ainsi qu'un atelier de finition équipé de presses pour le collage et le pelliculage à froid et à chaud.

Cette chaîne de matériels est à la disposition des étudiant-e-s. Elle est en relation étroite avec les autres ateliers et s'inscrit dans l'ensemble de la pédagogie et le projet de l'école.

ÉQUIPEMENT

Numérique

- Hasselblad H5D – 40
- Nikon D850/Nikon D7200

Argentique

- Nikon 24×36
- Mamiya 6×7
- Chambre Plaubel 4×5
- Game complète d'objectifs du 17 au 300
- Plateau de prise de vue équipé d'un grill technique, d'un cyclo, d'un dérouleur de fond, d'une table de
- prise de vue et d'un pupitre MX pour lignes gradées.

Flashes

- Générateurs et torche Broncolor 1600 j
- Torches Profoto sur batterie 1000Ws
- Flashes Nikon

Matériel de post-production

- Scanner Imacon Hasselblad Flextight X1
- Scanners Epson A4
- Scanner Epson A3
- Macpro
- Écran Eizo 27 pouces
- Tablette graphique Wacom A3
- Suite Adobe cc
- Lamineuse Fimolux à froid 130 cm
- Presse à chaud 60×80 cm
- Labo Noir et Blanc argentique tout format

E. ESPACES RESSOURCES

2. MAGASIN DE PRÊT

MAGASIN DE PRET (SALLE 111)

Responsable: Lydie Pacilly

Fermé un lundi sur deux (semaine B).

Horaires d'ouverture:

8h45-17h00, les lundi

(Semaine A), mardi et jeudi;

8h45-14h00, le mercredi;

8h45-13h45, le vendredi.

Matériel photo, vidéo, cinéma et outillage sont disponibles en magasin de prêt. Les conditions de prêt sont détaillées dans le règlement intérieur.

En cas de perte, casse ou vol de matériel, une facture correspondante vous sera éditée. Les étudiant-e-s sont invité-e-s à se rapprocher de leur assurance afin de vérifier leur bonne couverture.

Matériel disponible

- Projecteurs vidéo
- Lecteurs multi-media
- Enceintes pré-amplifiées
- Moniteurs
- Écrans plats
- Mixettes
- Table de mixage
- Micros
- Projecteurs diapos
- Casques
- Enregistreurs numériques
- Caméras
- Boîtiers numériques
- Pieds photo/vidéo
- Outillage divers
- Ordinateurs portables
- ...

Les prêts de matériel durant les vacances d'été sont exceptionnels. Ils sont conditionnés par la présentation du projet de production, visé par un-e enseignant-e et par la directrice de l'établissement.

E. ESPACES RESSOURCES

C. CENTRE DE DOCUMENTATION

CENTRE DE DOCUMENTATION

Responsable: Nadine Le Rigoleur

Accès libre

9h00-17h30, du lundi au jeudi;

9h00-13h30, le vendredi.

Le centre de documentation propose environ 17000 ouvrages dont une soixantaine de titres de périodiques (certains sont empruntables), plus de 1000 documents sonores et audiovisuels (DVD et VHS, cédéroms et CD audio), ainsi que les mémoires de DNSEP des étudiant-e-s de l'ENSAPC depuis 2011.

Le fonds documentaire est spécialisé: monographies et écrits d'artistes, catalogues d'exposition, ouvrages techniques en arts plastiques, cinéma, art numérique, photographie, arts de la scène, livres d'histoire de l'art, d'esthétique... en relation avec la pédagogie de l'école. L'ENSAPC a le souci constant d'enrichir le fonds d'art contemporain et de faire connaître des publications sur les artistes émergent-e-s.

Le catalogue est en ligne. Il est accessible via le site de l'ENSAPC > École > Ressources > Centre de documentation, ou à l'adresse:

> <https://ensapc.centredoc.fr/index.php>

Deux postes informatiques ainsi qu'une photocopieuse utilisable dans le respect des règles de copies, sont à la disposition des usager-e-s du centre de documentation. Toutes les informations pratiques, modalités de prêts, compte-lecteur, ressources extérieures sont précisées dans les onglets du catalogue en ligne, ainsi que dans le «guide du lecteur» en présentoir à l'accueil.

DÉPÔT DES MÉMOIRES

L'accessibilité et l'archivage des mémoires de DNSEP sont assurés par le centre de documentation. Lors du dépôt obligatoire de son mémoire, chaque étudiant-e doit remplir deux documents:

- une fiche d'analyse à des fins de signalement au catalogue du centre de documentation;
- un formulaire de dépôt et d'autorisation ou non de diffusion électronique par l'école.

RÉSEAUX

Le centre de documentation fait partie du réseau BEAR (Bibliothèques d'écoles d'art en réseau) qui gère une base de signalement et de dépouillement de périodiques en art et design (BSAD), accessible sur internet:

> <https://www.bsad.eu/index.php>

L'accès à la bibliothèque universitaire de CY Cergy Paris Université, dont le site pluridisciplinaire Les Cerclades est situé à 5 min de l'école, est libre. Le prêt de documents est gratuit après inscription et présentation de la carte d'étudiant de l'ENSAPC (hors documents en consultation sur place et ressources numériques)

> <https://cerfeuil-web.bibu2.cyu.fr/>

Accès et gratuité également dans les bibliothèques de l'agglomération de Cergy-Pontoise pour les étudiant-e-s de la ville nouvelle.

> <https://www.bibliotheques.cergy-pontoise.fr/>

F. CENTRE D'ART YGREC-ENSAPC

CENTRE D'ART YGREC-ENSAPC

29 rue Henri Barbusse
93300 Aubervilliers

Accès: M^o7, arrêt Aubervilliers – Pantin
Quatre Chemins, Bus 170 arrêt Hôpital
la Roseaie

Horaires d'ouverture:

14h00-19h00, du mercredi au samedi

1. HISTORIQUE

Le Centre d'art Ygrec-ENSAPC est le lieu d'exposition dont s'est dotée l'ENSAPC en 2012. Initialement nommé La Vitrine, il est inauguré en octobre 2000, rue Moret dans le 11^e arrondissement de Paris. Il se déplace ensuite à proximité des nombreuses galeries d'art contemporain situées rue Louise Weiss (13^e arrondissement) puis, en 2016, occupe de nouveaux espaces au cœur du laboratoire urbain et social des Grands Voisins (projet d'occupation temporaire du site de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul dans le 14^e arrondissement de Paris).

Enfin, en 2019, Ygrec s'implante à Aubervilliers, ville en pleine transformation, riche d'une grande diversité culturelle et sociale et qui connaît un fort développement en termes de propositions artistiques et culturelles. De nouveaux espaces sont inaugurés en mars 2020.

2. UN ESPACE D'EXPOSITION

Ouvert et polyvalent, l'espace d'exposition d'Ygrec dispose d'une surface de 100 m². Son architecture intérieure (développée par l'agence À l'endroit) a été conçue pour pouvoir être modifiée en fonction des projets artistiques et s'adapter à de multiples formes d'expressions contemporaines: expositions, performances, séminaires, concerts, projections, rencontres, etc. Deux vitrines ont également été conçues pour être utilisées comme des extensions de l'espace d'exposition ou comme plateformes indépendantes pour des propositions artistiques ponctuelles.

3. UNE PLATEFORME DE PROFESSIONNALI- SATION

Ygrec est également destiné à accompagner la professionnalisation des étudiant-e-s et des diplômé-e-s de l'ENSAPC en leur apportant un soutien dans l'élaboration de projets artistiques et curatoriaux indépendants; qu'il s'agisse de projets conçus pour des institutions, des galeries ou tout autre type d'organisation françaises et internationales. À cet effet, étudiant-e-s et diplômé-e-s sont invité-e-s à présenter leurs projets, afin d'obtenir aide et conseil quant à l'organisation, la présentation et le développement de ces projets.

4. PROGRAMMATION

Structure de production et de diffusion, Ygrec accompagne la création émergente internationale en favorisant la transversalité des pratiques artistiques et la pluralité des formes. Sa programmation s'articule d'une part autour de propositions artistiques développées en collaboration avec les enseignant-e-s, les étudiant-e-s et les diplômé-e-s de l'ENSAPC et d'autre part d'expositions et d'événements élaborés à partir d'invitations adressées à des artistes et commissaires d'exposition venu-e-s de tous les continents.

Attentif aux problématiques sociales économiques et environnementales, Ygrec construit son activité en lien étroit avec son territoire à travers un calendrier d'actions d'éducation artistique innovantes, développées en collaboration avec des organisations sociales, culturelles et éducatives locales et départementales.

Le programme annuel d'Ygrec est organisé autour de quatre axes :

- l'engagement en faveur de la création émergente lors d'expositions collectives ou monographiques (production, transmission, réception);
- la production et la valorisation des projets de recherche menés par l'ENSAPC et ses partenaires;
- la collaboration internationale sous la forme de coproductions et partenariats ouverts à différents types d'organisations;
- la mise en œuvre et l'accompagnement professionnel de projets d'étudiant-e-s de l'ENSAPC.

Le cycle annuel d'expositions est enrichi par l'organisation d'une programmation satellite d'événements, de rencontres, de conférences et de projections, qui sont autant d'occasions d'accueillir des publics renouvelés et de mettre en place de nouveaux outils de médiation.

Ygrec est membre du réseau public d'accès à l'art contemporain TRAM.

G. PAYSAGE UNIVERSITAIRE

1. CY ALLIANCE ET CY CERGY PARIS UNIVERSITÉ

L'ENSAPC est un des membres associés depuis le 1^{er} janvier 2020 de «CY Alliance».

Le 1^{er} mars 2015, la Communauté d'Universités et d'Établissements «Université Paris Seine» (ComUE Paris Seine) a été créée et s'est substituée au Pôle de recherche et d'enseignement supérieur «Université Paris Grand Ouest». Le regroupement d'établissements porté par la ComUE Paris Seine a permis à ses membres de nouer de nombreuses coopérations et de construire, en lien étroit avec les collectivités et les entreprises du territoire, une stratégie cohérente de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire du Grand Ouest francilien. La ComUE Paris Seine a ainsi été labellisée «Initiative d'excellence». Initialement nommé «Paris Seine Initiative», ce projet d'excellence est rebaptisé «CY Initiative». L'une de ces candidatures à l'appel à projets «École universitaire de recherche», présentée par deux composantes de l'Université de Cergy-Paris (Langues et études internationales et Lettres et sciences humaines), par les trois écoles d'art, d'architecture et du paysage de la ComUE (ENSAPC, ENSAV et ENSP) et par l'Institut National du Patrimoine (INP), a également été sélectionnée (EUR PSGS-HCH). La candidature de la ComUE Paris Seine à l'appel à projets Nouveaux Coursus Universitaire (NCU CUPS) a de même été retenue. Les membres de la ComUE entendent aujourd'hui poursuivre ces

coopérations, développer de nouveaux projets communs et approfondir la dynamique ainsi enclenchée. Dans cette optique, un nouvel établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (ci-après «EPSCP»), CY Cergy Paris Université, a été créé afin de mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre de CY Initiative. Il est issu de la fusion entre l'Université de Cergy-Pontoise (UCP), la ComUE Paris Seine et l'École Internationale des Sciences du Traitement de l'Information (EISTI). Il comporte deux établissements-composantes conservant leur personnalité morale et juridique, l'EPSS et l'ILEPS, et s'associe à l'ESSEC par convention spécifique afin de mettre en œuvre l'initiative d'excellence CY Initiative. Sa vocation est de construire, sur le territoire cergypontain, une université internationale de recherche capable de rayonner pour son excellence académique à l'échelle nationale comme à l'étranger. Les autres établissements d'enseignement supérieur membres de l'ancienne ComUE Paris Seine s'associent également à CY Cergy Paris Université, qui se voit en conséquence transférer les compétences auparavant exercées par la ComUE Paris Seine, à laquelle il est mis fin. Le regroupement ainsi constitué, baptisé «CY Alliance», assure la coopération de l'ensemble de ses membres, qu'ils aient ou non vocation à intégrer CY Cergy Paris Université à terme. L'identité, l'autonomie et les spécificités des établissements associés, notamment en ce qui concerne leur personnel et leurs ressources, sont maintenues et réaffirmées. Les établissements associés conservent leur personnalité morale.

Comme ses statuts le soulignent, CY Cergy Paris Université repense «l'innovation». Qu'elle soit intellectuelle ou technologique, l'innovation commence par une distance critique qui permet de stimuler l'imagination et de s'autoriser les ruptures et renversements de perspective. L'université se veut ainsi le champ d'expérimentation propice à l'incubation d'une société réimaginée. Parmi les traits communs que partagent les établissements réunis au sein de CY Alliance se trouve en particulier l'attachement à une «pédagogie nouvelle», qui est au cœur de l'histoire, passée et à venir, de l'ENSAPC. Pour mettre en œuvre ces projets, les établissements membres coordonnent leurs stratégies, mutualisent leurs ressources et travaillent à l'émergence de projets communs.

2. CY CAMPUS

Depuis les années 1990, le Campus international de Cergy Pontoise fédère les établissements d'enseignement supérieur et les collectivités territoriales autour d'une trajectoire et d'une ambition partagées : développer à Cergy-Pontoise un campus à l'attention des étudiant-e-s nationaux-ales et internationaux-ales, des chercheur-euse-s et des entreprises, le tout dans un lien étroit avec les habitant-e-s du territoire.

Un campus d'envergure qui propose une offre de formation pluridisciplinaire d'excellence, avec 13 établissements d'enseignement supérieur et de recherche : ESSEC, CY Cergy Paris Université (dont ILEPS et EPSS), ENSAPC, EBI, ECAM-EPMI, ITESCIA, ENSEA (tous membres de CY

Alliance), et les autres établissements du territoire : ESIEE, HOLISTEA, IFSI, ECOTEC. Mais aussi une recherche de rang international : 1500 chercheur-euse-s, 23 laboratoires, 100 chercheur-euse-s étranger-e-s accueilli-e-s chaque année à l'Institut d'Études Avancées, des programmes de mobilité : Fulbright, Alliance Européenne EUTOPIA...

Un campus qui s'inscrit dans un tissu économique, une agglomération et un département dynamiques, pour mieux y puiser l'énergie et y développer les échanges indispensables entre enseignement supérieur et économie locale. Le campus bénéficie aussi de lieux d'innovation et d'entrepreneuriat comme la Turbine, pépinière et hôtel d'entreprises, et LabBoite, l'un des 3 FabLabs de Cergy-Pontoise, accessible à tou-te-s au cœur du campus. Il est également le cadre d'une expérience de vie partagée par les étudiant-e-s et les habitant-e-s.

Le campus international de Cergy-Pontoise qui compte aujourd'hui 30000 étudiant-e-s devrait atteindre 40000 étudiant-e-s à l'horizon 2030. CY Campus deviendra ainsi le 3^e pôle universitaire francilien, en prenant pour objectif de figurer dans le classement TOP 200 des universités mondiales.

G. PAYSAGE UNIVERSITAIRE

3. ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE — HUMANITES, CREATION, PATRIMOINE (EUR HCP)

L'École Universitaire de Recherche «Humanités, Création, Patrimoine» (EUR HCP) associe l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V), l'École nationale supérieure de paysage (ENSP), l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (ENSAPC), l'Institut national du patrimoine (INP) et les UFR en Sciences Humaines et Sociales de CY Cergy Paris Université. En lien étroit avec la Fondation des Sciences du Patrimoine, ces établissements forment la structure de référence, au niveau master et doctorat, dans les domaines de la création et du patrimoine avec une méthodologie innovante de recherche par le projet (*practice-led research*).

Cette École Universitaire de Recherche «Humanités, Création, Patrimoine» répond à un double besoin au niveau national: il n'existe pas en France de cluster offrant une large gamme de formations basées sur la recherche par le projet; ni de *practice-led PhD* permettant de répondre aux attentes des artistes, architectes, paysagistes, restaurateur-ice-s, conservateur-ice-s, écrivain-e-s pour mener des recherches dans un environnement international.

L'École Universitaire de Recherche est donc structurante sur le plan institutionnel en rassemblant les laboratoires des établissements partenaires dont le Laboratoire de recherche en art de l'ENSAPC, LaRA, qui sont rattachés à un seul programme doctoral. Elle permet aussi de rassembler les formations de l'université et des écoles afin d'offrir un panel unique en France autour des humanités, de la création et du patrimoine.

L'École Universitaire de Recherche est innovante en formation par la recherche avec la mise en place, dès la rentrée 2022-2023, d'un nouveau Master 2 international en création et patrimoine par le projet, co-porté par les 5 établissements partenaires, transversal et bilingue français et anglais.

Inscrits au sein de l'École Doctorale «CY Arts et Humanités», L'École Universitaire de Recherche avec son doctorat «Humanités, Création, Patrimoine» et son nouveau Master 2 portent la création de formations de recherche sélectives et fortement internationalisées.

4. ÉCHANGES ET MUTUALISATIONS

L'ENSAPC organise également des échanges et des mutualisations avec différents établissements et formations universitaires.

Dans le domaine de la création littéraire, l'école est engagée dans un partenariat avec, d'une part, le Master de Lettres «Métiers de l'écriture et de la création littéraire» de CY Cergy Paris Université et, d'autre part, le Master de création littéraire de l'Université Paris 8. Les étudiant-e-s ont la possibilité de suivre les cours et workshops qui sont proposés dans ce master (et de valider les crédits correspondants). Les étudiant-e-s de ces deux universités peuvent également suivre et valider des enseignements à l'ENSAPC (en écriture ainsi que dans l'ensemble du cursus).

H. ÉDUCATION ARTISTIQUE ET ACCÈS À LA CULTURE : DÉMARCHE D'OUVERTURE ET DE DIVERSITÉ

Soucieuse de s'inscrire dans son territoire et dans son environnement socio-culturel, l'ENSAPC entend poursuivre une politique inclusive d'éducation artistique et d'accès à la culture à destination de deux cibles prioritaires: le public scolaire et les publics empêchés. Plusieurs actions de sensibilisation à la fois à l'art contemporain et aux études supérieures en art sont mises en place.

En premier lieu, l'ENSAPC continue de mener des projets d'éducation artistique et culturelle avec des établissements scolaires du département et de la région. Dans le cadre du programme «Égalité des chances en école d'art et de design» de la Fondation culture et diversité, l'école est partenaire des lycées Julie-Victoire Daubié d'Argenteuil et Saint-Exupéry de Mantes-la-Jolie. Ce programme permet à des lycéen-ne-s issu-e-s de l'éducation prioritaire de découvrir ce que sont les écoles d'art, leur pédagogie et les diplômes proposés.

En second lieu, l'ENSAPC met en œuvre des projets auprès de publics empêchés.

Dès 2014, un travail a été mené dans le domaine pénitentiaire avec la Maison centrale de Poissy (SPIP 95) puis avec la Maison d'arrêt d'Osny (SPIP 78). Au sein du milieu carcéral, les étudiant-e-s, encadré-e-s par un-e enseignant-e animent un atelier arts visuels et écriture et créent des situations de production avec les détenus.

Par ailleurs, attentif aux problématiques sociales économiques et environnementales, le centre d'art de l'ENSAPC, Ygrec, situé à Aubervilliers, construit son activité en lien étroit avec son territoire à travers un calendrier d'actions d'éducation artistique innovantes, développées en collaboration avec des organisations sociales, culturelles et éducatives locales et départementales.

Par cette politique inclusive, l'ENSAPC entend conforter son rôle citoyen par la réalisation de projets artistiques et culturels auprès de différents publics.



• ÊTRE ÉTUDIANT-E • À L'ENSAPC



PARTIE



A. VIE ÉTUDIANTE

1. STATUT ÉTUDIANT

L'inscription à l'école est attestée par la délivrance d'une carte d'étudiant-e valable pour une année universitaire.

Cette carte donne droit à :

- l'accès gratuit à la bibliothèque de CY Cergy Paris Université ;
- l'accès gratuit aux bibliothèques municipales de l'Agglomération ;
- une réduction sur les tarifs de transport en commun ;
- des réductions sur les tarifs des salles de cinéma, salles de concert, et dans les musées parisiens ;
- l'accès gratuit au Service Universitaire et interuniversitaire de santé étudiante (SSE) de CY Cergy Paris Université.

2. INTRANET, COURRIER ET MESSAGERIE INTERNE

En début de scolarité, l'école dote les étudiant-e-s d'une adresse mail sur le modèle «prenom.nom@ensapc.fr» ou «prenom-compose.nom-compose@ensapc.fr». Cette adresse est indispensable à la communication de l'étudiant-e avec l'équipe de coordination de son année, et avec les équipes pédagogiques et administratives, en plus de les tenir informé-e-s de la vie de l'école. Ils-elles peuvent la rediriger vers une adresse de messagerie personnelle à leur propre initiative.

Il appartient à chaque étudiant-e de consulter régulièrement leur messagerie @ensapc.fr. L'adresse mail permet en outre d'accéder à des plateformes

de documents partagés, ainsi qu'à d'autres services dont l'application de visioconférence Meet.

3. CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

Les étudiant-e-s doivent s'acquitter de la CVEC, Contribution vie étudiante et de campus, démarche obligatoire pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur. Au moment de l'inscription, les étudiant-e-s doivent fournir une attestation d'acquiescement de la CVEC.

La CVEC permet de développer des services utiles dans le quotidien des étudiant-e-s, au sein de l'ENSAPC et du Crous en termes de santé, d'accompagnement social, de soutien aux initiatives, de développement de la pratique sportive, de l'art et de la culture, et de l'amélioration de l'accueil des étudiant-e-s.

Le montant de la CVEC est de 105 euros.

Les étudiant-e-s exonéré-e-s ne paient rien. Sont exonéré-e-s du paiement :

- les boursier-e-s ou bénéficiaires d'une allocation annuelle accordée dans le cadre des aides spécifiques annuelles (bourses sur critères sociaux du Crous et bourses versées par les régions) ;
- les étudiant-e-s réfugié-e-s ;
- les étudiant-e-s bénéficiaires de la protection subsidiaire ;
- les étudiant-e-s enregistré-e-s en qualité de demandeurs-euses d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire.

A. VIE ÉTUDIANTE

Les étudiant-e-s exonérées doivent tout de même fournir une attestation d'acquittement de la CVEC lors de leur inscription. Sans celle-ci, l'inscription ne pourra être finalisée.

Les étudiant-e-s en mobilité internationale (convention passée entre l'établissement d'origine et l'établissement français) ne sont pas concerné-e-s par la contribution.

Les démarches s'effectuent sur le site: <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

4. BOURSES ET DISPOSITIFS D'AIDES

Coordonnées du Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires)

L'école dépend du Crous de Versailles.

CROUS de Versailles
145 bis boulevard de la Reine
78000 Versailles
Horaires d'ouverture:
Le Mardi: de 09h30 à 12h30
Le Vendredi: de 09h30 à 12h30
<https://www.crous-versailles.fr>

Pour les questions sur les bourses et les aides financières:

- Numéro unique pour tous les CROUS: 09 72 59 65 65 (appel non surtaxé)
- Ouverture du lundi au vendredi, de 10h à 17h.
- Pour les demandes individuelles concernant votre DSE (Dossier Social Etudiant), merci de contacter l'assistance via: messervices.etudiant.gouv.fr

- Prise de rendez-vous: <https://mesrdv.lescrous.fr/fr>. Les nouveaux créneaux de RDV sont mis en ligne tous les vendredi à 12h00

ASSISTANTE SOCIALE DU CROUS

Vous pouvez prendre rendez-vous avec un-e des 3 assistant-es sociales du Crous qui sont à votre écoute du lundi au vendredi, sur rendez-vous uniquement.

Bureau: Tour des Chênes, sur le campus des Chênes, 1^{er} étage

Prise de rendez-vous uniquement via la plateforme: <https://mesrdv.etudiant.gouv.fr/fr>

LES BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX

Vous rencontrez des difficultés matérielles en tant qu'étudiant-e pour poursuivre des études supérieures, vous pouvez demander une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux (BCS). Cette bourse complète l'aide de la famille et ne remplace pas l'obligation alimentaire à la charge des parents.

Il y a plusieurs conditions liées aux études, à l'âge, aux diplômes obtenus, à votre nationalité et à vos ressources. (voir la page <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12214>)

Pour une première demande de bourse, les étudiant-e-s doivent être âgé-e-s de moins de 28 ans au 1er septembre de l'année universitaire.

Les futur-e-s boursier-e-s devront impérativement formuler une demande de

A. VIE ÉTUDIANTE

bourse sur le site internet: <https://mes-services.etudiant.gouv.fr/> chaque année (car celle-ci n'est pas automatique) et remplir le dossier social étudiant (D.S.E). Pour l'année 2025-2026, la saisie des demandes de bourse devait s'effectuer entre le 13 mars et le 31 mai 2025.

En cas de changement important et durable de votre situation (mariage, divorce) ou de celle de votre famille (divorce, décès, chômage, retraite, maladie), votre dossier pourra être étudié même en dehors de ces délais. Contactez alors le service du DSE du Crous de Versailles.

À la fin de la saisie de votre DSE, vous recevrez un mail de confirmation de dépôt de votre demande.

Si votre dossier est incomplet, un mail vous est également envoyé. Vous devrez alors déposer les documents manquants en vous connectant à votre compte.

Vous recevrez une notification conditionnelle d'attribution ou de rejet de bourse, au plus tard au mois de juillet. La notification conditionnelle d'attribution de bourse doit être fournie à l'école à Nadège Coret (nadege.coret@ensapc.fr) du pôle pédagogique le plus rapidement possible afin que l'école puisse confirmer auprès du Crous votre inscription dans notre établissement, ce qui enclenche le versement de votre bourse.

Le transfert du dossier social étudiant se fait au moment de la validation de l'inscription à la demande de l'établissement scolaire d'accueil ou de l'intéressé-e au moment de son inscription scolaire.

La bourse est versée en 10 mensualités et peut sous conditions être versée pendant les vacances d'été. Vous pouvez percevoir la bourse sur critères sociaux pendant 7 années. Son maintien dépend de la progression dans les études, de l'assiduité aux cours et de la présence aux examens.

Les boursier-e-s sont exonéré-e-s du paiement de certains droits universitaires de l'établissement auxquels ils et elles sont rattaché-e-s, des droits de scolarité ainsi que de la contribution CVEC (contribution de vie étudiante et de campus) de 105 € pour l'année universitaire 2025-2026.

Les étudiant-e-s boursier-e-s doivent fournir lors de leur inscription administrative en septembre de l'année en cours, l'attestation d'exonération à la CVEC et la notification conditionnelle de bourses sur critères sociaux.

L'assiduité aux enseignements, la présentation aux évaluations et diplômes nationaux sont obligatoires pour conserver le bénéfice des bourses sur critères sociaux.

Les manquements aux obligations scolaires semestrielles des étudiant-e-s boursier-e-s doivent être signalés par la cheffe d'établissement. Les étudiant-e-s risquent la suspension du versement de leur bourse ainsi que le remboursement des sommes qu'ils-elles ont déjà perçues.

Les bourses sur critères sociaux ne peuvent pas être cumulées avec une autre bourse sur critères sociaux émanant d'un autre ministère.

A. VIE ÉTUDIANTE

L'AIDE SPÉCIFIQUE ALLOCATION ANNUELLE CULTURE (ASAA-C) GÉRÉE PAR LE CROUS

Cette aide spécifique allocation annuelle Culture est une aide financière personnalisée pour six mois ou pour la durée de l'année universitaire, qui peut être attribuée à l'étudiant-e rencontrant des difficultés pérennes. Le coût de cette mesure est financé par le ministère de la Culture. Par convention entre le ministère de la Culture et le CNOUS, la gestion des aides sociales revient aux services des CROUS. L'allocation spécifique annuelle doit permettre de répondre à certaines situations pérennes qui ne peuvent donner lieu à l'attribution et au versement d'une bourse dans les conditions imposées par la réglementation relative aux bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux du ministère de la Culture. Cette aide est versée à raison des crédits alloués annuellement par le ministère de la culture.

Conditions pour obtenir l'ASAA-C:

L'aide spécifique allocation annuelle culture est un dispositif réservé aux étudiant-e-s relevant d'un établissement du ministère de la Culture. Elle peut leur être attribuée, après un refus de bourse sur critères sociaux, dans les cas suivants:

- L'étudiant-e en situation d'autonomie avérée;
- L'étudiant-e en rupture familiale;
- L'étudiant-e en reprise d'études au-delà de 28 ans;

- L'étudiant-e demeurant seul-e sur le territoire français;
- L'étudiant-e élevé-e par un membre de sa famille sans décision judiciaire.

L'aide spécifique allocation annuelle culture est l'équivalent d'une bourse sur critères sociaux (même échelon). Elle permet ainsi l'exonération des droits d'inscription dans les écoles éligibles et de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC).

La demande de bourse sur critères sociaux et/ou de l'aide spécifique allocation annuelle culture (ASAA-C) est effectuée chaque année à l'aide du dossier social étudiant, par voie électronique, en se connectant au portail numérique: www.messervices.etudiant.gouv.fr/

Cette aide est allouée, après examen de la situation, par le service social du CROUS concerné. Toute difficulté particulière non prévue ci-dessus, peut donner lieu au versement d'une aide spécifique annuelle, si la commission sociale le juge légitime.

La demande d'aide d'urgence est examinée par une commission. La demande est présentée de façon anonyme. Si nécessaire, un entretien préalable peut avoir lieu avec un-e assistant-e social-e du Crous. Il permet d'évaluer votre situation globale, au regard notamment de votre parcours universitaire et des difficultés que vous rencontrez. Après examen du dossier, la commission émet un avis d'attribution ou de refus d'attribution d'aide et propose au directeur du Crous un montant.

A. VIE ÉTUDIANTE

Le directeur du Crous décide du montant final de l'aide. Si vous souhaitez contester une décision vous concernant, vous pouvez faire un recours gracieux auprès du directeur du Crous.

L'AIDE SPÉCIFIQUE PONCTUELLE DU CROUS (ASP)

Vous pouvez demander l'aide spécifique ponctuelle si vous avez des difficultés financières ponctuelles. Les étudiant-e-s concerné-e-s doivent être inscrit-e-s en formation initiale auprès d'un établissement ou d'une section d'établissement; être âgé-e-s de moins de 35 ans au 1er septembre de l'année universitaire en cours. Cette limite d'âge ne s'applique pas si vous êtes reconnu handicapé par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Pour en bénéficier, vous devez être inscrit-e dans l'enseignement supérieur et avoir le statut étudiant-e.

CONDITIONS

POUR OBTENIR ASP:

Contactez le CROUS dont vous dépendez pour effectuer votre demande. (voir contact en haut)

La demande d'aide d'urgence est examinée par une commission. La demande est présentée de façon anonyme. Si nécessaire, un entretien préalable peut avoir lieu avec un-e assistant-e social-e du Crous. Il permet d'évaluer votre situation globale, au regard notamment de votre parcours universitaire et des difficultés que vous rencontrez.

Après examen du dossier, la commission émet un avis d'attribution ou de refus d'attribution d'aide et propose au directeur du Crous un montant. Le directeur du Crous décide du montant final de l'aide.

Si vous souhaitez contester une décision vous concernant, vous pouvez faire un recours gracieux auprès du directeur du Crous.

Le montant maximum de l'aide spécifique est de 3 071 € (soit le montant annuel de l'échelon 2 de la bourse sur critères sociaux). Si plusieurs aides ponctuelles sont accordées au cours de la même année universitaire, leur montant cumulé ne peut pas dépasser 6 142 €. L'aide ponctuelle est versée en une seule fois par le Crous.

Si votre situation le justifie, le directeur du Crous peut autoriser un versement anticipé de l'aide ponctuelle sans examen du dossier par la commission. Le montant maximal de ce versement est de 500 €.

L'aide d'urgence ponctuelle est cumuleable avec les aides suivantes: bourse sur critères sociaux, aide à la mobilité internationale, aide au mérite.

AIDES AU LOGEMENT

La demande de logement est instruite par le Crous. Elle se formule à partir du dossier social étudiant, pour l'année 2025-2026, la saisie des demandes de bourse devait s'effectuer entre le 13 mars et le 31 mai 2025. Vous trouverez toutes les informations concernant le logement Crous à l'adresse suivante:

A. VIE ÉTUDIANTE

<https://www.crous-versailles.fr/se-logger/faire-une-demande-de-logement-dans-une-residence-crous/>

Avant même d’avoir obtenu les résultats d’examen ou choisi une future orientation, il est nécessaire de renouveler la demande de logement chaque année. Pour cela, rendez-vous sur la plateforme www.messervices.etudiant.gouv.fr/, saisissez votre DSE puis à la rubrique «Gérer son logement», cliquez sur la brique «Cité U» pour procéder à votre demande de renouvellement. Les demandes de renouvellement pour l’année universitaire 2025-2026 se sont effectuées du 13 mars jusqu’au 29 avril inclus. Attention, si vous n’effectuez aucune démarche le logement sera réattribué à un-e autre étudiant-e à compter du 1^{er} septembre.

Les attributions sont prononcées par le directeur du Crous en fonction de la situation sociale de l’étudiant-e. Les étudiant-e-s boursier-e-s sont prioritaires. Le Crous de Versailles gère 6 résidences universitaires à Cergy-Pontoise.

Le Cnous et les Crous d’Île-de-France ont également créé LokaviZ.fr, une «centrale du logement étudiant en Île-de-France». De nombreuses annonces de location de logement y sont déposés: <http://www.lokaviz.fr/>

Des aides au logement sont attribuées par la Caisse d’allocations familiales sur des critères sociaux relatifs aux ressources, à la situation familiale et à la nature du logement. (<http://www.caf.fr> – Antenne de la CAF au 2 place de la Pergola, à quelques mètres de l’école).

ÉTUDIANT-E-S EN SITUATION DE HANDICAP

DEMANDE D’AMÉNAGEMENTS

Pour toute demande d’aménagements d’études et/ou d’examens, vous devez contacter le service santé étudiante de CY (sante@cyu.fr - Tel 01 34 25 60 77). Un entretien avec un de leurs médecins permettra l’évaluation des aménagements qui vous seront nécessaires afin de suivre vos études dans les meilleures conditions possibles. Les aménagements doivent être renouvelés tous les ans par le service de santé étudiante.

Il faudra ensuite transmettre vos aménagements à la référente handicap Chloé Nicolas (chloé.nicolas@ensapc.fr) et au pôle pédagogique (polepedagogique@ensapc.fr).

LOGEMENT CROUS

Les étudiant-e-s en situation de handicap ou de maladie grave désirant être logé-e-s en résidence universitaire dans un logement adapté pour personnes à mobilité réduite, doivent, parallèlement à la constitution du dossier social étudiant, entre avril et mai, télécharger le formulaire sur le site internet du Crous de Versailles, le remplir et le renvoyer par mail en y ajoutant une attestation statut handicapé (RQTH/carte d’invalidité/Attestation allocation adulte enfant handicapé) le plus tôt possible à logement-handicap@crous-versailles.fr.

Les demandes sont ensuite étudiées lors d’une commission début juin qui tient compte de la situation médicale et des données sociales. Les

A. VIE ÉTUDIANTE

réponses sont ensuite envoyées aux alentours de la mi-juin.

La commission étudiera en priorité les dossiers des étudiant-e-s boursier-ère-s et bénéficiant d'une reconnaissance MDPH.

Les étudiant-e-s en situation de handicap souhaitant au moment de la campagne du DSE obtenir un logement Crous peuvent désormais s'adresser s'ils le souhaitent à Madame Montyne, responsable du service social au Crous de Versailles, celine.montyne@crous-versailles.fr.

Trouver et financer un logement étudiant adapté: <https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/etudes-superieures/comment-trouver-et-financer-un-logement-etudiant-adapte>

SERVICE D'INFORMATION SUR L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS EN ÎLE-DE-FRANCE

L'étudiant-e handicapé-e peut demander la prise en charge de ses frais de transport entre son domicile et son lieu d'études. Pour bénéficier du transport adapté, vous devez:

- Habiter en Île-de-France
- Disposer au préalable d'un dossier médical à jour auprès de votre MDPH
- Vous inscrire chaque année scolaire sur ce site
- Obtenir l'accord d'Île-de-France Mobilités sous réserve d'un avis médical favorable (MDPH)

Le remboursement se fait sur la base d'un aller/retour par jour de scolarité.

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/services-de-mobilite/transports-scolaires/transports-scolaires-adaptes>

Interlocuteur.trice:

ta95@iledefrance-mobilites.fr

MDPH VAL D'OISE

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) informe et accompagne les personnes handicapées et leur famille, instruit les demandes de droits et de prestations.

Bâtiment H

2 avenue du Parc

95000 CERGY

maisonduhandicap@valdoise.fr

<https://www.mdph.valdoise.fr/>

AIDES ET PRESTATIONS SOCIALES POUR ÉTUDIER AVEC UN HANDICAP

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/etudes-superieures/quelles-sont-les-aides-et-prestations-sociales-pour-etudier-avec-un-handicap#les-bourses-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap>

AIDES À LA MOBILITÉ ET AUX TRANSPORTS

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/etudes-superieures/quelles-sont-les-aides-la-mobilite-et-aux-transport>

A. VIE ÉTUDIANTE

5. SERVICES MÉDICAUX ET DE SANTÉ

Urgences

- 15 SAMU
- 17 Police
- 18 Pompiers
- 112 Numéro d'urgence européen

Permanences téléphoniques

- Centre antipoison: 01 40 05 48 48
- SOS Médecins 95: 01 30 40 12 12
- SOS Psychiatrie: 01 47 07 24 24
- SOS Bucco-dentaire (dimanches et jours fériés): 01 42 61 12 00
- Drogue, alcool, tabac info service: 113
- Sida Info service: 0 800 840 800

Urgences psychiatriques région Île-de-France

Situé dans le centre hospitalier
Sainte-Anne

1, rue Cabanis 75014 Paris
01 45 65 81 09
01 45 65 81 10

Urgences Hôpital Novo site de Pontoise

01 30 75 43 66

Hôpital Novo site de Pontoise

6 avenue de l'Île-de-France
95303 Pontoise
01 30 75 40 40
www.ch-pontoise.fr

CENTRES DE SOIN, D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN À PROXIMITÉ DE L'ÉCOLE

Passage Santé-Jeunes

Lieu d'accueil et d'écoute pour les adolescents et les jeunes adultes de 13 à 23 ans. <https://passage95.fr/jeunes/accueil/index.html>

Allée de l'Arcade
Parvis de la Préfecture
95000 Cergy
01 30 17 42 05
passage@ght-novo.fr

Dune

Centre de soins en addictologie localisé à Cergy Grand Centre, proposant des consultations sur rendez-vous. <https://centre-dune.fr/>

Immeuble Le Bourgogne - 3^e étage
2 chemin des Bourgognes
95000 Cergy
01 30 73 11 11
contact@centre-dune.fr

CSAPA Cergy - Pontoise Centre de soin en addictologie

<https://addictions-france.org/etablissements/csapa-cergy-pontoise/>
18 boulevard de la Paix
Immeuble Buroplus n°10
95800 Cergy- Pontoise
01 30 30 50 96

A. VIE ÉTUDIANTE

Planning Familial

Espace d'écoute, d'information et d'orientation sur: l'avortement, les infections sexuellement transmissibles, la contraception, la santé sexuelle, les violences, les questions LGBTQIA+, la PMA, les relations familiales, amicales et amoureuses...
<https://www.planning-familial.org/fr/le-planning-familial-du-val-doise-95>

Permanences sur Cergy
Un mercredi sur deux, 14h-16h
Place des Cerclades
Parvis des Trois Fontaines
Rez-de-chaussée de la Tour Bleue
95000 Cergy
Sonner à l'interphone "Planning Familial"

Avec ou sans RDV (prise de rendez-vous par mail): rdvplanning95@gmail.com

OFFRE DE SANTÉ CY

Grâce à votre carte d'étudiant-e, vous avez l'accès gratuit au Service Universitaire et interuniversitaire de santé étudiante (SSE) de CY Cergy Paris Université. Voici le site internet pour plus d'informations: <https://www.cyu.fr/campus/au-quotidien/se-soigner>

Le service de Santé Etudiante (SSE) est doté d'une équipe pluridisciplinaire de médecins, infirmiers, psychologues, addictologue, diététicienne, gynécologue, ostéopathe et sophrologue qui vous accueille sur les différents campus de CY Université.

La prise de rendez-vous se fait soit:

- Par téléphone: 01.34.25.60.77
- Par mail: sante@cyu.fr

Ou directement dans les points santé:

- Les Chênes: Les Chênes 2: Bâtiment Chênes 2, rez-de-chaussée.
- Saint-Martin: Bâtiment D, niveau 2
- Neuville: Bâtiment A, rez-de-chaussée

Il est possible par l'offre de santé CY de prendre rendez-vous avec un ostéopathe au 01.34.25.60.77

Pour leur permettre de proposer des séances gratuites aux étudiant-e-s, les ostéopathes demandent une adhésion à leur association avec une participation de 5 € annuelle. Cette adhésion leur permet d'être financés par des mécénats d'entreprise. Les étudiant-e-s reçoivent un lien d'adhésion envoyé lors de la première consultation avec l'ostéopathe.

DISPOSITIFS NATIONAUX DE PRÉVENTION

Alcooliques Anonymes

09 69 39 40 20

<https://alcooliques-anonymes.fr/>

Fil Santé Jeunes

Une équipe de professionnel-le-s répond aux questions de santé des jeunes entre 12-25 ans, tous les jours, de 9h à 23h. Un numéro d'appel anonyme et gratuit.

0 800 235 236

Chat possible à l'adresse suivante pour les jeunes de 12 à 25 ans

A. VIE ÉTUDIANTE

<https://www.filsantejeunes.com/tchat-individuel#>

Numéro porté par le mouvement français pour le planning familial (MFPF), est disponible pour répondre à toutes les questions sur la sexualité, la contraception et l'Interruption Volontaire de Grossesse.

0 800 08 11 11 de 9h à 20h, du lundi au samedi
Appel gratuit et anonyme

Numéro national de prévention du suicide 24h/24 3114

6. ÉGALITÉ , DIVERSITÉ ET PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS

L'ENSAPC a depuis 2018 les labels «égalité» et «diversité» pour la mise en œuvre de la promotion de la diversité et de la prévention des discriminations par des mesures précises auprès de ses étudiant-e-s, de ses enseignant-e-s, de ses agent-e-s administratif-ve-s, de ses publics et de ses prestataires. La double démarche comprend trois axes principaux: la recension et valorisation d'un certain nombre d'actions et d'engagements déjà mis en œuvre par l'ENSAPC, la définition d'objectifs et la déclinaison de ces objectifs en un plan d'actions structuré et formalisé.

À l'intérieur de l'établissement, toute personne qui estime être victime d'une discrimination ou qui est témoin d'une telle situation, peut également saisir une des personnes référentes, à savoir:

- Clarisse Awey, secrétaire générale, clarisse.away@ensapc.fr
- Charlotte Charbonnel,

enseignante, charlotte.charbonnel@ensapc.fr

- Jagna Ciuchta, enseignante, jagna.ciuchta@ensapc.fr
- Camille Kingué, responsable des relations internationales, camille.kingue@ensapc.fr
- Corinne Le Neun, enseignante, corinne.le-neun@ensapc.fr
- Chloé Nicolas, adjointe à la secrétaire générale, référente handicap, chloe.nicolas@ensapc.fr

Les engagements de l'ENSAPC se sont également traduits par l'adoption en juillet 2018 d'une charte éthique pour la diversité et l'égalité entre les femmes et les hommes, figurant en annexe du livret de l'étudiant-e.

CELLULE D'ÉCOUTE

Il existe au sein de l'école un dispositif de prévention et de traitement des violences et harcèlement moral, sexistes et sexuelles

QU'EST-CE QUE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES ?

a. HARCÈLEMENT SEXUEL

Le Code Pénal définit à l'article 222-33 le harcèlement sexuel comme «le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.

«Est assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété,

A. VIE ÉTUDIANTE

d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers».

b. HARCÈLEMENT MORAL

Le harcèlement moral se définit comme tout «agissement répété» envers un membre de la communauté (entre étudiant-e-s; entre étudiant-e-s et enseignant-e-s; entre étudiant-e-s et personnel administratif) ayant «pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel»

c. AGISSEMENT DISCRIMINATOIRE

Ce définit par tout agissement ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à la dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant envers une personne.

d. VIOL

Il s'agit de toute atteinte sexuelle commise sans consentement donné volontairement (relations sexuelles, par violence, contrainte, menace ou surprise).

QU'EST-CE QUE LA CELLULE ?

Étant chargée de la prévention du harcèlement, la direction a mis en place une cellule d'écoute interne.

La cellule recueille les signalements de toute personne de la communauté de l'école victime et/ou témoin de discrimination, de harcèlement ou de violences sexistes et sexuelles.

Elle est composée de membres de la direction et d'enseignant-e-s formé-e-s pour recueillir la parole des victimes et des témoins dans l'anonymat et le secret professionnel afin de les orienter vers les structures compétentes en matière d'accompagnement, de soutien et de protection des victimes.

Vous pouvez saisir une ou plusieurs personnes référentes, à savoir:

- Clarisse AWEY
(clarisse.awey@ensapc.fr)
- Charlotte CHARBONNEL
(charlotte.charbonnel@ensapc.fr)
- Jagna CIUCHTA
(jagna.ciuchta@ensapc.fr)
- Camille KINGUE
(camille.kingue@ensapc.fr)
- Corinne LE NEUN
(corinne.le-neun@ensapc.fr)
- Chloé NICOLAS
(chloe.nicolas@ensapc.fr)
- Marie Doyon
(marie.doyon@ensapc.fr)

Par ce dispositif la direction et les membres de la cellule ont à cœur de:

- Libérer la parole des victimes.
- Sensibiliser à la non-discrimination et à la prévention des violences sexuelles et sexistes.

A. VIE ÉTUDIANTE

- Mettre un terme aux situations de discriminations, de harcèlement, de violences sexuelles et sexistes au sein de l'école.

Par ailleurs des séances de sensibilisation obligatoire pour les étudiant-e-s sont mises en place durant l'année scolaire.

PSYCHOLOGUE

Une permanence d'une psychologue est mise en place à l'école deux fois par mois au sein de l'école, assurée par l'association La 3^e Rive. Elle est à destination de tout-e usager-e de l'établissement, qu'il ou elle soit étudiant-e, enseignant-e, responsable d'atelier ou agent-e administratif-ve. Les permanences sont communiquées à la rentrée de septembre.

Les rendez-vous se prennent à l'adresse suivante:

> permensapc@gmail.com

Les consultations sont totalement indépendantes de l'école et obéissent aux mêmes principes que toute consultation médicale, notamment la confidentialité.

Prise de rendez-vous avec un-e psychologue du CROUS en présentiel ou à distance

<https://www.crous-versailles.fr/social-et-accompagnement/soutien-et-ecoute/besoin-dune-aide-psychologique-prenez-rdv-avec-un%C2%B7e-psychologue>.

Pour prendre rendez-vous en présentiel:

- appelez le 06 27 86 91 83
- envoyez un mail à rdv.apsytude@gmail.com

Pour prendre rendez-vous à distance: 0800 73 08 15 un numéro d'appel anonyme et gratuit (24h/24 - 7j/7)

Un-e psychologue d'Apsytude assure 1 semaine sur 2, des permanences dans différentes résidences universitaires de l'académie notamment à:

Cergy - Résidence La Croix
les mercredis de 16h à 20h

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DE CERGY

12 place des institutions,
95000 Cergy
01 30 38 45 15
mjd-cergy@justice.fr
<https://www.cergypontoise.fr/la-maison-de-la-justice-et-du-droit>

Horaires d'ouverture:

Lundi au vendredi: 9h00-12h30,
13h30-18h,
Samedi: 9h00-12h00

La maison de la justice et du droit (MJD) est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et de justice ouvert à tous.

Elle propose des permanences gratuites d'information et des consultations juridiques ouvertes à tous afin que chacun puisse mieux connaître – et faire valoir – ses droits. Elle intervient également dans le domaine de la prévention et du traitement de la petite délinquance en favorisant le règlement amiable des conflits.

En dehors de Cergy, 500 délégué-e-s du Défenseur des droits accueillent dans plus de 800 points d'accueil répartis sur l'ensemble du territoire national, en métropole et Outre-mer.

A. VIE ÉTUDIANTE

Le Défenseur des droits est une autorité administrative indépendante chargée de veiller au respect des libertés et des droits des citoyens.

<https://www.defenseurdesdroits.fr/demander-de-laide-au-defenseur-des-droits-146>

BUREAU DES ÉTUDIANT-E-S (BDE)

Le Bureau des étudiant-e-s de l'EN-SAPC est élu une fois par an. Son rôle principal est de soutenir la vie étudiante de l'école. Avec son statut d'association Loi 1901, le BDE peut représenter un soutien important pour des projets étudiants présentés à des prix, des appels à projets publics, etc. Il dispose d'un budget et gère les accès à la cafétéria. Il est à l'écoute : de nombreux projets et événements sont envisageables, notamment grâce au soutien et aux initiatives des étudiant-e-s.

La cafétéria est un espace de cuisine réservé aux étudiant-e-s qui se proposent de l'investir. Ils et elles peuvent alors réaliser un repas pour un nombre de personnes de leur choix, à charge et à profit du BDE. C'est l'occasion de regrouper les étudiant-e-s et de faire découvrir de nouvelles saveurs.

DÉLÉGUÉ-E-S ÉTUDIANT-E-S

En début d'année, les étudiant-e-s désignent deux délégué-e-s étudiant-e-s pour leur année, qui assurent de manière privilégiée le lien entre les étudiant-e-s, le corps enseignant et l'administration de l'école.

Les délégué-e-s peuvent participer aux réunions générales.

RESTAURATION

Les restaurants universitaires gérés par le Crous sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération de Cergy permettent de déjeuner au tarif social national, fixé à 3,30 euros pour les non-boursier-ère-s et 1 € pour les boursier-ère-s et les étudiant-e-s en situation de précarité.

Pour bénéficier du tarif étudiant, il suffit de présenter votre carte étudiante de l'année en cours lors de votre passage en caisse.

Les menus sont élaborés par des équipes de professionnel-le-s. Les points de restauration sont consultables sur l'application Crous Mobile et sur le site internet : www.crous-versailles.fr

Restaurants universitaires (CROUS) à Cergy-Pontoise :

- Restaurant Universitaire Le Parc, 5 avenue du parc (à proximité de l'école) (en travaux);
- Cafétéria Les Chênes 1 et 2, 33 boulevard du Port (à proximité de l'école);
- Restaurant et cafétéria de Neuville, Université de Neuville, 5 mail Gay-Lussac, Neuville-sur-Oise;
- Cafétéria Saint Martin, 13 avenue du Général Schmitz, Pontoise

Les horaires d'ouverture ainsi que les menus sont consultables sur l'application Crous Mobile.

Le paiement des repas au restaurant universitaire se fait avec l'application pour téléphone IZLY, au rechargement simple et sécurisé.

A. VIE ÉTUDIANTE

Dans l'enceinte de l'école, le BDE (bureau des étudiant-e-s) de l'ENSAPC organise régulièrement la venue de la cuisinière Françoise Koffi, qui propose des repas entre 4 et 5 € pour les plats, et entre 2,5 et 3 € pour les entrées et desserts. Sa venue est annoncée sur le emailing de l'école.

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

Le Pass Campus, destiné aux étudiant-e-s des établissements d'enseignement supérieur de Cergy-Pontoise, est un dispositif à 5 € proposé par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, en partenariat avec le Centre Information Jeunesse du Val d'Oise permettant d'avoir des réductions auprès de plus de 30 partenaires locaux.

[https://www.cyu.fr/campus/
au-quotidien/pass-campus](https://www.cyu.fr/campus/au-quotidien/pass-campus)

Il est délivré par le CIJ95 – Centre
Information Jeunesse:

1 place des Arts
95000 Cergy
01 34 41 67 67
cij@cij95.asso.fr



Page suivante: Vue du stand du Club de BD de Cergy (Mariama Conteh, Louise Guegan et Selma Hyka) lors du Festival Spirale 2025, Fondation Pernod Ricard, image © Esmire et Erwan.



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE 2025-2026

PARTIE





A. FONCTIONNEMENT

RÈGLES GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT

1. TEXTES DE RÉFÉRENCE

L'organisation des études à l'ENSAPC est régie par le décret n°88-1033 du 10 novembre 1988 portant sur l'organisation de l'enseignement des arts plastiques dans les écoles nationales, régionales et municipales d'art habilitées par le ministre de la Culture, par les arrêtés du 16 juillet 2013 et du 9 juillet 2021 portant sur l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes et par le règlement des études de l'École (en annexe). Nous renvoyons à ces derniers pour une présentation exhaustive du fonctionnement du cursus; les paragraphes suivants ne reprennent que les points essentiels.

2. DÉROULEMENT DU CURSUS

a. PREMIER CYCLE ET DEUXIÈME CYCLE

Comme le récapitule le schéma ci-dessous, le cursus en cinq ans est divisé en deux temps: d'une part le premier cycle, qui s'étend sur les trois premières années, est composée de six semestres et prépare au DNA, et d'autre part le deuxième cycle, qui s'étend sur les deux dernières années, est composée de quatre semestres et prépare au DNSEP.

Premier cycle						Deuxième cycle			
Année 1		Année 2		Année 3		Année 4		Année 5	
Semestre									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Crédits									
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
DNA 180 crédits ECTS						DNSEP grade Master 120 crédits ECTS			

A. FONCTIONNEMENT

La première année est une année d'immersion dans les langages de l'art et les logiques de l'œuvre. Elle éveille aux questionnements et propose des initiations techniques plus qu'elle ne dispense un seul savoir-faire. Elle suscite une résolution critique et un intérêt méthodique pour les enjeux de l'art. L'exigence de l'œuvre y est primordiale. L'émergence des projets, la diversification des pratiques et l'approfondissement du travail personnel caractérisent la deuxième année. En troisième année, au terme de la phase du premier cycle, le travail engagé depuis la première année trouve son accomplissement. Cette troisième année donne accès aux épreuves du DNA, à la condition d'avoir satisfait à toutes les exigences du cursus. La décision de présentation au diplôme est prise dès le mois de mars ou d'avril.

Au cours de la quatrième année, l'étudiant-e affirme ses processus de recherche et un projet artistique qu'il-elle met en œuvre. Mobilité à l'étranger obligatoire pour un semestre d'études ou pour un stage (cf. le chapitre 4 «Relations internationales et professionnalisation»), expositions etc., sont les conditions propices à une création qui se mesure à la réalité du monde. Au terme de la cinquième année, et donc du deuxième cycle qui s'achève par la présentation au DNSEP, le travail de l'étudiant-e montre une cohérence artistique, une pertinence conceptuelle et un intérêt esthétique; son projet témoigne de pratiques engagées dans le projet d'une œuvre significative au regard de l'histoire de l'art et de la création contemporaine.

b. UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Chaque semestre est subdivisé en trois unités d'enseignements (UE) qui regroupent des cours, arcs, studios, séminaires, lignes de recherche et workshops. Dans le cadre du système d'enseignement supérieur européen initié par le processus de Bologne (qui assure une transparence et une lisibilité claire de tous les diplômes européens d'enseignement supérieur, et facilite les échanges entre établissements), les cours / arc / studios / séminaires / lignes de recherche sont validés par des «crédits européens», désignés sous le terme d'ECTS (European Credits Transfer System).

L'UE1 est dédiée aux enseignements théoriques, l'UE2 à la pratique artistique et l'UE3 à la discussion et à la confrontation collective des travaux plastiques lors des séminaires de suivi. Au fur et à mesure de l'avancement dans le cursus, la place dédiée à l'UE1 diminue tandis que la place consacrée à l'UE2 croît. Au sein de chaque unité d'enseignement, l'étudiant-e choisit, avec plus ou moins de latitude, les unités de cours qui lui permettent d'obtenir le nombre de crédits nécessaires à la validation de son semestre. Fidèle au projet pédagogique qui anime l'ENSAPC depuis ses origines, ce fonctionnement privilégie le choix, l'initiative et l'engagement des étudiant-e-s qui sont responsables de leur cursus et en construisent le cheminement. Sous la conduite de l'équipe enseignante et tout particulièrement des coordinateur-ice-s, l'autonomie de l'étudiant-e est au cœur du cursus et constitue un principe majeur de la pédagogie. Elle est la condition de toute démarche artistique.

A. FONCTIONNEMENT

c. OBTENTION DES CRÉDITS ET VALIDATION DES SEMESTRES

En début d'année, l'étudiant-e complète le contrat pédagogique sur lequel il ou elle indique les enseignements qu'il-elle suivra lors de l'année universitaire, en respectant les éventuelles obligations. Il-elle signe ce contrat et le fait viser par les coordinateur-ric-e-s de son année.

Un semestre est acquis lorsque l'étudiant-e a validé les trente crédits nécessaires. L'étudiant-e n'ayant pas obtenu l'intégralité de ces trente crédits se voit donner la possibilité de rattraper les crédits ECTS qui lui manquent lors du semestre suivant en respectant la répartition des crédits entre les différentes UE. Le passage de l'étudiant-e au semestre suivant est cependant subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits européens.

Cette règle n'est pas valable à la fin de la première année: pour passer en deuxième année, il est nécessaire d'avoir validé les soixante crédits. Aucun redoublement de la première année n'est par ailleurs possible. De même, il est nécessaire d'avoir validé tous ses crédits pour se présenter au DNA et au DNSEP.

En quatrième année, le projet de mobilité fait l'objet d'un contrat d'études ou de stage qui est formalisé avant le départ de l'étudiant-e. Il précise les enseignements suivis et le nombre de crédits correspondant.

d. SÉMINAIRES DE SUIVI

Chaque année du cursus est placée sous la responsabilité d'un-e enseignant-e coordinateur-ric-e et d'une équipe de coordination. Cet accompagnement est organisé par semaine ou par quinzaine. Chaque équipe de coordination propose en début d'année sa propre organisation adaptée aux enjeux de chaque année. À l'occasion, des personnalités extérieures peuvent être invitées à donner leur point de vue sur les réalisations des étudiant-e-s. À chaque séance, les étudiant-e-s présentent leur travail en cours avec argumentation et références afin de rendre compte de la progression et de l'évolution de leurs travaux tout au long de l'année. Chaque présentation est une mise à l'épreuve critique de la qualité du travail artistique et de la vitalité du projet. La présence aux présentations est impérative. Elle est prise en compte dans l'évaluation et l'attribution de crédits.

B. PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

ARC (ATELIERS DE RECHERCHE ET CRÉATION)

Animés par un-e ou plusieurs professeur-e-s, les ARC sont articulés autour d'une problématique. S'y croisent différentes pratiques qui permettent d'ouvrir l'horizon des recherches, de multiplier les points de vue, de relancer le travail de l'étudiant-e. Les ARC privilégient l'esprit de transversalité, de pluridisciplinarité et d'expérimentation.

COURS

Au-delà de la transmission des connaissances, les cours sont indispensables à l'appropriation des langages et des concepts que l'art requiert et met à l'œuvre. L'approche critique, la mise en perspective historique, le dialogue productif avec les œuvres sont nourris par ces cours. Ils favorisent l'échange, le débat, l'ouverture au monde.

Certains cours sont dispensés en anglais. Ils apportent une multiplicité de points de vue, d'éclairages et d'approches de l'art et de l'histoire, ainsi que de contextes culturels et sociaux variés. Ils sont essentiels à la compréhension et au partage du monde contemporain.

LIGNES DE RECHERCHE

Les lignes de recherche, proposées aux étudiant-e-s de quatrième et cinquième années sont les enseignements consacrés à la recherche en arts, théorique, pratique et expérimentale. Elles prennent la forme de programmes de travail qui mobilisent de façon institutionnelle des partenaires de recherche, sur une durée de plusieurs années. La réflexion engagée dans les lignes

de recherche nourrit également les mémoires des étudiant-e-s pour le DNSEP. Les travaux et les recherches réalisés par les étudiant-e-s font l'objet d'une restitution sous des formes plurielles (colloques, éditions d'actes, expositions, productions, etc.).

RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS

Les étudiant-e-s s'inscrivent pour des entretiens individuels avec les enseignant-e-s de leur choix. Ces entretiens sont pris en compte dans l'évaluation et l'attribution de crédits.

SÉMINAIRES

Comme les cours, les séminaires s'articulent autour d'un thème, d'une problématique, d'un champ d'expérimentation situé pour permettre à la fois d'acquérir des connaissances et de développer des outils critiques. Leur forme dialogique est propice à l'échange entre étudiant-e-s. Ils peuvent avoir lieu à l'école ou en partenariat avec d'autres institutions culturelles et de recherche, et leur organisation être confiée à des enseignant-e-s de l'ENSAPC, des doctorant-e-s, en concertation avec des invité-e-s extérieur-e-s. Les étudiant-e-s sont producteur-riche-s du savoir et des méthodologies au même titre que les enseignant-e-s. La production artistique, intellectuelle et l'esprit critique se conjuguent à la pratique collective de la recherche.

B. PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

STUDIO

Au cœur du studio se trouve la spécificité d'une pratique artistique dans ses composantes techniques et conceptuelles. Tout au long du cursus, les studios accompagnent le choix d'une pratique et permettent d'en orienter l'engagement.

WORKSHOPS

Les workshops sont des temps de production, d'exploration et d'échange intensifs qui portent sur une problématique spécifique et se déroulent sur une courte durée, avec un groupe limité d'étudiant-e-s. Ils sont animés par un-e ou plusieurs enseignant-e-s de l'ENSAPC ou par des invité-e-s extérieur-e-s qu'ils-elles soient artistes, chercheur-euse-s, écrivain-e-s etc. Ils ont lieu tout au long de l'année en fonction des propositions pédagogiques. En parallèle des enseignements réguliers de l'ENSAPC, ils nourrissent le travail des étudiant-e-s en leur permettant de faire un pas de côté vis-à-vis de leur propre pratique, de s'immerger dans un lieu spécifique, de dialoguer avec d'autres enjeux artistiques et théoriques.

e. LE MÉMOIRE EN 4^e ANNÉE

Le mémoire de fin d'études, qui concerne l'ensemble des étudiant-e-s de second cycle de l'ENSAPC, est une des pierres angulaires de la méthodologie de la recherche et de l'autonomie de la réflexion de l'étudiant-e, de ses compétences théoriques et conceptuelles. Informations, documents et analyses rassemblés par l'étudiant-e sont articulés autour de l'objet choisi. Quelle que soit la forme d'écriture adoptée et la clarté de l'exposition, la rigueur de la réflexion compte tout autant que l'articulation entre théorie et formes plastiques.

Dans cette approche d'écriture, impulsée dès les années antérieures dans le cadre des ARC ou séminaires, l'étudiant-e se positionne en auteur-e par son appréhension sensible autant qu'analytique et par l'autonomie de son écriture. En outre, un séminaire destiné aux étudiant-e-s de troisième année, mené collectivement par plusieurs enseignant-e-s selon des perspectives variées, introduit aux enjeux méthodologiques du mémoire. Le mémoire fait l'objet d'une soutenance devant deux des membres du jury du DNSEP.

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

1. CALENDRIER

SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER		
1	L		1	M		1	S		1	L		1	J	
2	M		2	J		2	D		2	M		2	V	
3	M		3	V		3	L		3	M		3	S	
4	J		4	S		4	M		4	J		4	D	
5	V		5	D		5	M		5	V		5	L	
6	S		6	L		6	J		6	S		6	M	
7	D		7	M		7	V		7	D		7	M	
8	L		8	M		8	S		8	L		8	J	
9	M	Rentrée APA	9	J		9	D		9	M		9	V	
10	M		10	V	Rendu contrat d'études	10	L		10	M		10	S	
11	J		11	S		11	M		11	J		11	D	
12	V		12	D		12	M		12	V		12	L	
13	S		13	L		13	J		13	S		13	M	
14	D		14	M		14	V		14	D		14	M	Réunion délégués
15	L		15	M		15	S		15	L		15	J	
16	M		16	J		16	D		16	M		16	V	
17	M		17	V	Rendu choix directeur-trice mémoire 4A	17	L		17	M		17	S	
18	J		18	S		18	M		18	J		18	D	
19	V		19	D		19	M		19	V		19	L	Début 2 ^e semestre
20	S		20	L		20	J		20	S		20	M	Commission passage 2 ^e cycle
21	D		21	M		21	V		21	D		21	M	Bilan pédagogique Semestre 1
22	L		22	M		22	S		22	L		22	J	
23	M	DNSEP VAE	23	J		23	D		23	M		23	V	
24	M	Primo entrants	24	V		24	L	CRPVE Aide à projet	24	M		24	S	
25	J	Rentrée	25	S		25	M	Réunion délégués	25	J		25	D	
26	V		26	D		26	M		26	V		26	L	Soutenance Mémoires 5A
27	S		27	L		27	J		27	S		27	M	
28	D		28	M		28	V		28	D		28	M	
29	L	Début S1	29	M		29	S		29	L		29	J	
30	M	Réunion Générale	30	J		30	D		30	M		30	V	
			31	V					31	M		31	S	

- Semaine A
- Semaine B

FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
1	D		1	D		1	M		1	V		1	L	DNSEP
2	L		2	L		2	J		2	S		2	M	
3	M		3	M		3	V		3	D		3	M	
4	M		4	M		4	S		4	L	Concours d'entrée	4	J	
5	J		5	J		5	D		5	M		5	V	
6	V		6	V		6	L		6	M		6	S	
7	S		7	S		7	M		7	J		7	D	
8	D		8	D		8	M	Réunion délégués	8	V		8	L	
9	L		9	L	Diplomabilité 3 et 4	9	J		9	S		9	M	
10	M	Réunion générale	10	M		10	V		10	D		10	M	CRPVE
11	M		11	M		11	S		11	L		11	J	
12	J		12	J		12	D		12	M	Concours 1 ^{re} année	12	V	
13	V		13	V		13	L	Présélection concours	13	M		13	S	
14	S		14	S		14	M		14	J		14	D	
15	D		15	D		15	M		15	V		15	L	
16	L	Présélection équivalence	16	L		16	J		16	S		16	M	
17	M		17	M		17	V		17	D		17	M	DNA
18	M		18	M		18	S		18	L		18	J	
19	J	Rendu mémoire	19	J		19	D		19	M		19	V	
20	V		20	V		20	L		20	M		20	S	
21	S		21	S		21	M		21	J		21	D	
22	D		22	D		22	M		22	V		22	L	DNA
23	L		23	L		23	J		23	S		23	M	
24	M		24	M		24	V		24	D		24	M	
25	M		25	M	Équivalence	25	S		25	L		25	J	
26	J		26	J		26	D		26	M		26	V	
27	V		27	V		27	L		27	M	DNSEP	27	S	
28	S		28	S		28	M		28	J		28	D	
			29	D		29	M		29	V		29	L	Commission avis passage 2 ^e cycle pour les 2 ^e années – bilan pédagogique Semestre 2
			30	L		30	J		30	S		30	M	Réunion générale
			31	M	Commission équivalence				31	D				

COORDINATION

Les coordinations ou séminaires de suivi permettent de valider l'UE3. La présence aux séminaires de suivi est obligatoire.

Les modalités de fonctionnement et d'évaluation sont spécifiques à chaque coordination.

Les coordinations ont lieu le mardi.

Cette année, deux formats expérimentaux vont être proposés :

1. Une coordination volante amenée à intervenir de façon transversale en appui aux coordinations classiques. En font partie :

- Laure Limongi
- Boris Achour
- Jeff Guess
- David Douard

2. Une coordination mémoire (en semaine B) accompagne les étudiant-e-s de quatrième année à la préparation de le mémoire. En font partie :

- Lionel Catelan
- Geoffroy de Lagasnerie
- Renaud Auguste-Dormeuil.

ANNÉE

1



C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

1. PREMIÈRE ANNÉE

a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION

ÉQUIPE

Corinne Le Neün, Carole Boulbès,
Florent Caron Darras

vous intéresser.

Il faut aborder ce rendez-vous avec sérieux et préparation, mais sans appréhension.

Nous comptons donc sur votre engagement et votre ponctualité.

SEMAINE A

MÉTHODE

Tous-te-s les étudiant-e-s de l'année se rassemblent autour de projets de 6 ou 7 d'entre eux-elles afin de questionner ensemble les différentes problématiques ou questions soulevées par les travaux en cours.

L'objectif de ces rencontres sera de montrer régulièrement vos travaux dans une atmosphère d'échange et de bienveillance exigeante. Enseignant-e-s et étudiant-e-s commenteront les pièces, textes ou performances présentés, en se gardant bien évidemment de jugements hâtifs, l'idée n'étant pas d'adhérer ou non mais d'aider l'étudiant-e à prendre du recul et à affiner son geste. Ni examen, ni tribunal, les coordinations sont au contraire un lieu de discussion collective qui permet aux travaux d'évoluer avec l'apport de regards extérieurs complémentaires, de références mises en partage, voire de digressions aptes à ouvrir de nouveaux chemins possibles.

La dynamique collective y est en effet essentielle. Elle se construira au fil des séances, de sorte que nous ne saurions trop insister sur l'importance d'être présent-e systématiquement, même les mardis où vous n'êtes pas inscrit-e : on s'enrichit souvent autant d'un commentaire apporté sur le travail d'un-e autre, sans même évoquer les références citées qui pourraient aussi

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

1. PREMIÈRE ANNÉE

b. GRILLE DES CRÉDITS

UE 1 – Philosophie, histoire, culture, théorie, langue

Nom	Enseignant-es	Type	S1	S2
2 cours obligatoires pour le groupe A au premier semestre, et 2 cours obligatoires pour le groupe B au deuxième semestre				
Champ de forces	Lang	Cours	4	4
Face à face	Lang	Cours S1: Groupe A S2: Groupe B	4	4
Cours au choix Groupe A: 2 au premier semestre et 3 au deuxième semestre et groupe B: 3 au premier semestre et 2 au deuxième semestre				
Cours de langues (français et langues étrangères)		Cours	4	4
Exhibition-Making: Context, Research and Practice	Chương-Đài VÕ	Cours	4	4
One + One	Achour	Cours	4	4
Performance encore!	Triozzi	Cours	4	4
Radical Gaze	Chabal	Cours	4	4
Théorie esthétique et conséquences pratiques 2. Atelier de lecture	De Lagasnerie	Cours	4	4
Séminaire de professionnalisation	Kingué	Cours	4	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			16	16

UE 2 - Production, réalisation, expérimentation

Nom	Enseignant-es	Type	S1	S2
Studio ateliers obligatoires 1 au premier semestre et 1 au deuxième semestre				
Image et ressemblance	Genty, Jusseau	Studio	4	4
Studio atelier bois	Garland	Studio	4	X
Librérier	Catelan	Studio	X	4
Studio atelier métal	Cousinard	Studio	4	X
Studio atelier sérigraphie	Lefebvre	Studio	4	X
Studio atelier son	Charbonnier	Studio	4	X
Enseignements au choix 1 au premier semestre, 1 au deuxième semestre				
Artificial Intelligence	Guess	ARC	4	X
Double Espresso	Adra-Ciuchta	ARC	X	4
Conversation	Verna	ARC	4	4
Kolektiva	Boulbès, Charbonnel, Perron	ARC	X	4
Trouver le chemin dans chacune des allées qui oblique	Aubart, Ciuchta	ARC	4	X
Altérités	Limongi	Studio	4	4
Confrontation aux œuvres	Dalbis	Studio	4	4
Laboratoire des écritures poétiques	Manon	Studio	4	4
Mises en oeuvre Dessins-Peintures	Dalbis, Benzaken	Studio	4	4
Poissy TV (octobre à janvier)	Déjean, Houot-Braun	Studio	4	X
Studio danse	Perron	Studio	4	X
Studio Kiosk – atelier sérigraphie (si initiation validée au semestre 1)	Lefebvre	Studio	X	4

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

1. PREMIÈRE ANNÉE

Studio papillon	Adra	Studio	4	X
Thinking in images	Joumard, Charbonnel	Studio	4	X
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			8	8

Workshops (pas crédités en première année)				
Ambre (16 et 30 octobre, 13 et 27 novembre, 11 décembre)	Charbonnier	Workshop	X	X
Clémentine Adou (16, 17, 19, 20 février)	Douard	Workshop	X	X
L'Orchestre Inharmonique de Nice (Loin) (mars/avril)	Guess	Workshop	X	X
Lieux-passerelles, entours (6 au 10 avril)	Riera, Garland, Triozzi	Workshop	X	X
Silent Music (mars-avril)	Guess	Workshop	X	X
Synthesizer- Synthesizers- Synth... (26 au 29 janvier)	Charbonnier	Workshop	X	X
Workshop avec Laurene Marx (dates à définir)	Chabal	Workshop	X	X

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

1. PREMIÈRE ANNÉE

UE 3 – Confrontation, exposition

Nom	Enseignant-es	Type	S3	S4
Séminaire de suivi	Équipe de coordination		6	6
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			6	6



ANNÉE

2



C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

2. DEUXIÈME ANNÉE

a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION

ÉQUIPE

Carla Adra, François Aubart,
Jagna Ciuchta

Chaque mardi l'une des activités suivantes est proposée :

ACCROCHAGES

Une ou deux salles de l'ENSAPC sont réservées après inscription préalable pour l'accrochage des travaux à tour de rôle pendant 45 minutes.

RENDEZ-VOUS

Présentation des travaux en cours et des sujets qui vous mobilisent sur inscription.

ACCROCHAGES COLLECTIFS

Une ou deux salles de l'ENSAPC sont réservées pour l'accrochage collectif des travaux. Cela implique un groupe qui prenne en charge la curation.

VISITES

Une ou deux journées seront consacrées à visiter ensemble des expositions, découvrir des lieux et discuter avec les personnes qui s'en occupent.

RENCONTRES

Une journée sera dédiée à la rencontre avec un-e artiste invité-e. L'idée est de dépasser le format conférence pour rentrer, au fil de la journée, en dialogue avec un-e artiste sur les sujets les plus nombreux possibles.

JEUX DE RÔLE

Comment engager la parole devant une œuvre? L'équipe enseignante propose différents scénarios à endosser par les étudiant-e-s qui le souhaitent : jouer un-e curateur-ice, un-e gardien-ne de musée, un-e critique d'art, enseignant-e, un membre de la famille, un-e artiste, autre...

LE JOURNAL DE LA COORDI

Un groupe de personnes "LES SCRIBES" se responsabilise pour plusieurs séances et passe la main à un autre après pour tenir un Journal durant l'année avec les notes des séances, liste des références et questions à partager à l'ensemble.

PARTICIPATION AU DNSEP

Au deuxième semestre les 2^e année assisteront les 5^e année dans leur accrochage pour le diplôme DNSEP.

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

2. DEUXIÈME ANNÉE

b. GRILLE DES CRÉDITS

UE 1 – Philosophie, histoire, culture, théorie, langue

Nom	Enseignant-es	Type	S3	S4
Cours au choix 3 au premier semestre, 3 au deuxième semestre				
Champs de force	Lang	Cours	4	4
Cours de langues (français et langues étrangères)		Cours	4	4
Exhibition-Making: Context, Research and Practice	Chương-Đài VÕ	Cours	4	4
Les femmes dans l'art	Boulbès, Le Neün	Cours	4	4
Face à face	Lang, Benzaken	Cours	4	4
One + One	Achour	Cours	4	4
Performance encore!	Triozzi	Cours	4	4
Radical Gaze	Chabal	Cours	4	4
Théorie esthétique et conséquences pratiques 2. Atelier de lecture	De Lagasnerie	Cours	4	4
Séminaire de professionnalisation	Kingué	Séminaire	4	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	12

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

2. DEUXIÈME ANNÉE

UE 2 – Production, réalisation, expérimentation

Nom	Enseignant-es	Type	S3	S4
Enseignements au choix – 3 au premier semestre, 3 au deuxième semestre (au moins un ARC et un studio)				
Artificial Intelligence	Guess	ARC	4	X
Conversation	Verna	ARC	4	4
Création & écologie	Limongi	ARC	4	4
Double Espresso	Adra, Ciuchta	ARC	X	4
Kolektiva	Boulbès, Charbonnel, Perron	ARC	X	4
Les écrits des femmes artistes	Boulbès	ARC	4	4
Les yeux fermés	Caron Darras, Charbonnel, Riera	ARC	X	4
L'image photographique	Auguste-Dormeuil, Genty	ARC	4	4
Ondæs – création intermédia France/Argentine	Limongi, Charbonnier, Gérard	ARC	4	4
Through a glass, darkly	Joumard, Perron	ARC	4	4
Trouver le chemin dans chacune des allées qui obliquent	Aubart, Ciuchta	ARC	4	X
Altérités	Limongi	Studio	4	4
Confrontation aux œuvres	Dalbis	Studio	4	4
Espaces d'espaces	Caron Darras, Charbonnier	Studio	4	4
Image et ressemblance	Genty, Jusseau	Studio	4	4
Laboratoire des écritures poétiques	Manon	Studio	4	4
La photographie infamante	Auguste-Dormeuil	Studio	4	4

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

2. DEUXIÈME ANNÉE

Mises en oeuvre Dessins-Peintures	Dalbis, Benzaken	Studio	4	4
Mondes sonores	Caron Darras	Studio	4	4
Poissy TV (octobre à janvier)	Déjean, Houot-Braun	Studio	4	X
Pro Bono	Auguste-Dormeuil	Studio	4	4
Pump Up The Volume	Douard	Studio	4	4
Studio atelier bois	Garland	Studio	4	X
Librérier	Catelan	Studio	X	4
Studio atelier son	Charbonnier	Studio	4	X
Studio cinéma	Gérard	Studio	4	4
Studio danse	Perron	Studio	4	X
Studio Kiosk - atelier sérigraphie	Lefebvre	Studio	X	4
Studio papillon	Adra	Studio	4	X
Studio photo	Genty	Studio	4	4
Thinking in images	Joumard, Charbonnel	Studio	4	X
Ambre (16 et 30 octobre, 13 et 27 novembre, 11 décembre)	Charbonnier	Workshop	4	X
Clémentine Adou (16, 17, 19, 20 février)	Douard	Workshop	X	4
Danse et Vidéo (12 au 16 janvier)	Triozzi	Workshop	4	X
Fanette Mellier: Mise en page et en espace de la création littéraire (8 janvier)	Limongi	Workshop	4	X
L'Orchestre Inharmonique de Nice (Loin) (mars/avril)	Guess	Workshop	X	4
Lieux-passerelles, entours (6 au 10 avril)	Riera, Garland, Triozzi	Workshop	X	4
Martha Salimbeni Kiosk_Focus 1 (entre janvier et mars)	Lefebvre	Workshop	X	4

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

2. DEUXIÈME ANNÉE

Metahaven	Guess	Workshop	X	4
Moulage avec Félix Pinquier (3 au 7 novembre)	Douard	Workshop	4	X
Sati Veyrunes (27 au 31 octobre)	Triozzi	Workshop	4	X
Silent Music (mars-avril)	Guess	Workshop	X	4
Some of us: Pratiques inclusives des archives artistiques & de la documentation	Charbonnel	Workshop	X	4
Synthesizer- Synthesizers- Synth...	Charbonnier	Workshop	X	4
Workshop avec Laurene Marx (dates à définir)	Chabal	Workshop	X	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	12

UE 3 - Confrontation, exposition

Nom	Enseignant-es	Type	S3	S4
Séminaire de suivi	Équipe de coordination		6	4
Stage obligatoire			X	2
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			6	6



ANNÉE

3

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

3. TROISIÈME ANNÉE

a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION

ÉQUIPE

Véronique Joumard, Judith Perron, Christian Genty, Vincent Gérard

MÉTHODE

Introduction aux étudiant-e-s du déroulement du travail du cours: séance du premier mardi après la rentrée, avec transmission d'un calendrier de travail.

1^{er} SEMESTRE

Lors de la séance inaugurale de la semaine de rentrée > nous ferons la présentation d'une proposition de définition d'assise et d'élaboration du projet artistique (en cours) de l'étudiant-e pour l'année et le diplôme / à cette occasion, nous réfléchirons avec les étudiant-e-s aux différents moyens et différentes modalités de sa mise en œuvre, comme suit:

1. ÉTAT DES LIEUX DES PROJETS DES ÉTUDIANT-E-S

État des lieux des pratiques; des projets (en cours ou en devenir) et de leur élaboration (tant plastique, que matérielle, que critique): dans le temps théorique et réel (> calendrier). En ce sens > définir avec les étudiant-e-s, les moyens de mise en œuvre possible (mise à plat, élaboration, formulation, présentation, pensée)

2. MISE EN ŒUVRE PRATIQUE

Lors des séances du 1^{er} semestre pendant 20 minutes par étudiant-e a lieu une présentation de leurs travaux (quelqu'en soit l'état); du dessein d'un/ du projet: lors d'une présentation dans le cours de coordination, qui implique: une prise de position sur la/les direction/s entreprise/s; une formulation de la pensée de la démarche artistique, comme critique / il s'agira alors d'éprouver le travail dans l'espace; de favoriser l'échange depuis le travail: échange envisagé également comme un exercice pratique, afin de conscientiser de manière effective la démarche du projet artistique à l'œuvre: dialogue, échange et questions seront l'architecture proposée, pour avancer, accompagner, comprendre et asseoir les éléments constitutifs du projet de l'étudiant-e, et in fine du diplôme pédagogique que représente le DNA.

3. CALENDRIER & SCRIPT

Le cours de coordination 3A a lieu tous les mardi en semaine A [5 étudiant-e-s présentent leurs travaux le matin et 4 l'après-midi. Au premier semestre les 45 étudiant-e-s auront pu présenter 1 fois et demie leurs travaux et l'avancée de leur projet]. À l'issue de ces séances, l'équipe de coordination rédige un compte-rendu: qu'elle communique aux étudiant-e-s. [En semaine B: possibilité de RDV individuels sur le travail et le projet, particulièrement son élaboration plastique, comme sa présentation, orale et critique].

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

3. TROISIÈME ANNÉE

2^e SEMESTRE

1. 1^{re} SÉANCE DE JANVIER 2026

Séance pendant laquelle nous présenterons le calendrier de l'année et les différentes échéances envisagées (présentations et positionnement des travaux; séances préparatoires du diplôme; rencontres avec des invité-e-s)

2. À PARTIR DE LA 2^e SÉANCE, CE JUSQU'EN MARS 2026

Les 45 étudiant-e-s présenteront individuellement: leurs travaux, l'entérinement de leur projet et le dessein général, tant artistique que critique, pour le diplôme. > ces séances auront une durée de 30' [chaque mardi X9 étudiant-e-s]

3. LORS DES 4/5 SÉANCES QUI COURENT D'AVRIL À JUIN

Les étudiant-e-s élaboreront leur projet et en présenteront les différentes avancées (cela pourra passer par la mise en espace stricte, ou encore un projet de type maquette (élaborée), d'un plan de bataille à plat ou projeté (élaboré)...

4. EN DEHORS DES RDV INDIVIDUELS

Les RDV individuels permettront d'asseoir définitivement décisions et choix, 2 journées seront consacrées à une présentation du projet de diplôme pendant le cours par chacun-e des étudiant-e-s. Cette présentation pourra également être celle d'un choix de travaux pour le diplôme. Cette présentation orale - et potentiellement dans un espace, devra se dérouler dans un temps limité et permettre in fine, pendant un temps dédié: de discuter et de préciser les enjeux du projet de l'étudiant-e.

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

3. TROISIÈME ANNÉE

b. GRILLE DES CRÉDITS

UE 1 – Philosophie, histoire, culture, théorie, langue

Nom	Enseignant-es	Type	S5	S6
Un cours obligatoire				
Séminaire de méthodologie		Séminaire	4	4
Cours au choix 2 au premier semestre, 1 au deuxième semestre				
Champs de force	Lang	Cours	4	4
Cours de langues (français et langues étrangères)		Cours	4	4
Exhibition-Making: Context, Research and Practice	Chương-Đài Võ	Cours	4	4
Les femmes dans l'art	Boulbès, Le Neün	Cours	4	4
Face à face	Lang, Benzaken	Cours	4	4
One + One	Achour	Cours	4	4
Performance encore!	Trionzi	Cours	4	4
Radical Gaze	Chabal	Cours	4	4
Théorie esthétique et conséquences pratiques 2. Atelier de lecture	De Lagasnerie	Cours	4	4
Séminaire de professionnalisation	Kingué	Séminaire	4	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	8

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

3. TROISIÈME ANNÉE

UE 2 – Production, réalisation, expérimentation

Nom	Enseignant-es	Type	S5	S6
Enseignements au choix – 3 au premier semestre, 1 au deuxième semestre (au moins un ARC et un studio)				
Artificial Intelligence	Guess	ARC	4	X
Conversation	Verna	ARC	4	4
Création & écologie	Limongi	ARC	4	4
Double Espresso	Adra-Ciuchta	ARC	X	4
Kolektiva	Boulbès, Charbonnel, Perron	ARC	X	4
Les écrits des femmes artistes	Boulbès	ARC	4	4
Les yeux fermés	Caron Darras, Charbonnel, Riera	ARC	X	4
L'image photographique	Auguste-Dormeuil, Genty	ARC	4	4
Manières de faire, formes d'énonciations	Riera	ARC	4	X
Ondæ – création intermédia France/Argentine	Limongi, Charbonnier, Gérard	ARC	4	4
Tirages photographiques	Gérard, Genty	ARC	4	4
Through a glass, darkly	Joumard, Perron	ARC	4	4
Trouver le chemin dans chacune des allées qui obliquent	Aubart, Ciuchta	ARC	4	X
Altérités	Limongi	Studio	4	4
Confrontation aux œuvres	Dalbis	Studio	4	4
Espaces d'espaces	Caron Darras, Charbonnier	Studio	4	4
Image et ressemblance	Genty, Jusseau	Studio	4	4
Laboratoire des écritures poétiques	Manon	Studio	4	4

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

3. TROISIÈME ANNÉE

La photographie infamante	Auguste-Dormeuil	Studio	4	4
Mises en oeuvre Dessins-Peintures	Dalbis, Benzaken	Studio	4	4
Mondes sonores	Caron Darras	Studio	4	4
Poissy TV (octobre à janvier)	Déjean, Houot-Braun	Studio	4	X
Pro Bono	Auguste-Dormeuil	Studio	4	4
Pump Up The Volume	Douard	Studio	4	4
Studio atelier bois	Garland	Studio	4	X
Librérier	Catelan	Studio	X	4
Studio atelier son	Charbonnier	Studio	4	X
Studio cinéma	Gérard	Studio	4	4
Studio danse	Perron	Studio	4	X
Studio Kiosk – atelier sérigraphie	Lefebvre	Studio	X	4
Studio papillon	Adra	Studio	4	X
Studio photo	Genty	Studio	4	4
Thinking in images	Joumard, Charbonnel	Studio	4	X
Ambre (16 et 30 octobre, 13 et 27 novembre, 11 décembre)	Charbonnier	Workshop	4	X
Au Pan Café (10 octobre, 14 novembre, 12 décembre, 16 et 17 janvier)	Aubart	Workshop	4	X
Clémentine Adou (16, 17, 19, 20 février)	Douard	Workshop	X	4
Danse et Vidéo (12 au 16 janvier)	Triozzi	Workshop	4	X
Fanette Mellier: Mise en page et en espace de la création littéraire (8 janvier)	Limongi	Workshop	4	X

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

3. TROISIÈME ANNÉE

L'Orchestre Inharmonique de Nice (Loin) (mars/avril)	Guess	Workshop	X	4
Lieux-passerelles, entours (6 au 10 avril)	Riera, Garland, Triozzi	Workshop	X	4
Martha Salimbeni Kiosk_Focus 1 (entre janvier et mars)	Lefebvre	Workshop	X	4
Metahaven	Guess	Workshop	X	4
Moulage avec Félix Pinquier (3 au 7 novembre)	Douard	Workshop	4	X
Sati Veyrunes (27 au 31 octobre)	Triozzi	Workshop	4	X
Silent Music (mars-avril)	Guess	Workshop	X	4
Some of us: Pratiques inclusives des archives artistiques & de la documentation	Charbonnel	Workshop	X	4
Synthesizer- Synthesizers- Synth... (26 au 29 janvier)	Charbonnier	Workshop	X	4
Workshop avec Laurene Marx (dates à définir)	Chabal	Workshop	X	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	4

UE 3 – Confrontation, exposition

Nom	Enseignant-es	Type	S3	S4
Séminaire de suivi	Équipe de coordination		6	3
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			6	3

Diplôme National d'Art	15
------------------------	----



ANNÉE

4



C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

4. QUATRIÈME ANNÉE

a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION

ÉQUIPE

Coordination plastique:

Jean-Luc Verna / Marielle Chabal

Coordination mémoire:

Renaud Auguste-Dormeuil / Geoffroy
de Lagasnerie / Lionel Catelan

La présentation sera faite à la rentrée.

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

4. QUATRIÈME ANNÉE

b. GRILLE DES CRÉDITS

UE 1 – Philosophie, histoire, culture, théorie, langue

Nom	Enseignant-es	Type	S7	S8
Cours au choix 1 au premier semestre, 1 au deuxième semestre				
Champs de force	Lang	Cours	4	4
Cours de langues (français et langues étrangères)		Cours	4	4
Exhibition-Making: Context, Research and Practice	Chương-Đài VÕ	Cours	4	4
Face à face	Lang, Benzaken	Cours	4	4
One + One	Achour	Cours	4	4
Performance encore!	Triozzi	Cours	4	4
Radical Gaze	Chabal	Cours	4	4
Théorie esthétique et conséquences pratiques 2. Atelier de lecture	De Lagasnerie	Cours	4	4
Séminaire de professionnalisation	Kingué	Séminaire	4	4
Valeur d'échange et l'art inconditionnel- Repartir de zéro à chaque fois	Ilchuk	Séminaire	X	4
Ligne de recherche au choix 1 au premier semestre, 1 au deuxième semestre				
Les femmes dans l'art	Boulbès, Le Neün	Ligne de recherche	4	4
Manières de faire, formes d'énonciations	Riera	Ligne de recherche	4	X
Obliques, poésie visuelle, une approche plastique du texte	Riera, Adra	Ligne de recherche	4	X

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

4. QUATRIÈME ANNÉE

Trouver le chemin dans chacune des allées qui obliquent	Aubart, Ciuchta	Ligne de recherche	4	X
Mémoire				
Méthodologie du mémoire	Equipe de coordination		3	3
Suivi du mémoire	Directeur-trice du mémoire		5	5
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			16	16

UE 2 - Production, réalisation, expérimentation

Nom	Enseignants	Type	S7	S8
Deux enseignements au choix 2 au premier semestre, 2 au deuxième semestre				
Artificial Intelligence	Guess	ARC	4	X
Conversation	Verna	ARC	4	4
Création & écologie	Limongi	ARC	4	4
Double Espresso	Adra, Ciuchta	ARC	X	4
Kolektiva	Boulbès, Charbonnel, Perron	ARC	X	4
Les écrits des femmes artistes	Boulbès	ARC	4	4
Les yeux fermés	Caron Darras, Charbonnel, Riera	ARC	X	4
L'image photographique	Auguste-Dormeuil, Genty	ARC	4	4
Ondæ - création intermédia France/Argentine	Limongi, Charbonnier, Gérard	ARC	4	4
Through a glass, darkly	Joumard, Perron	ARC	4	4
Tirages photographiques	Gérard, Genty	ARC	4	4
Confrontation aux œuvres	Dalbis	Studio	4	4

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

4. QUATRIÈME ANNÉE

Espaces d'espaces	Caron Darras, Charbonnier	Studio	4	4
Image et ressemblance	Genty, Jusseau	Studio	4	4
Laboratoire des écritures poétiques	Manon	Studio	4	4
La fabrique	Limongi	Studio	4	4
La photographie infamante	Auguste-Dormeuil	Studio	4	4
Mises en oeuvre Dessins-Peintures	Dalbis, Benzaken	Studio	4	4
Mondes sonores	Caron Darras	Studio	4	4
Poissy TV (octobre à janvier)	Déjean, Houot-Braun	Studio	4	X
Pro Bono	Auguste-Dormeuil	Studio	4	4
Pump Up The Volume	Douard	Studio	4	4
Studio atelier bois	Garland	Studio	4	X
Librérer	Catelan	Studio	X	4
Studio atelier son	Charbonnier	Studio	4	X
Studio cinéma	Gérard	Studio	4	4
Studio danse	Perron	Studio	4	X
Studio papillon	Adra	Studio	4	X
Studio photo	Genty	Studio	4	4
Thinking in images	Joumard, Charbonnel	Studio	4	X
Ambre (16 et 30 octobre, 13 et 27 novembre, 11 décembre)	Charbonnier	Workshop	4	X
Au Pan Café (10 octobre/ 14 novembre/ 12 décembre/ 16 et 17 janvier)	Aubart	Workshop	4	X
Clémentine Adou (16, 17, 19, 20 février)	Douard	Workshop	X	4

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

4. QUATRIÈME ANNÉE

Danse et Vidéo (12 au 16 janvier)	Triozzi	Workshop	4	X
Dépolluer sa pratique photographique argentique noir et blanc	Riché	Workshop	X	4
Fanette Mellier: Mise en page et en espace de la création littéraire (8 janvier)	Limongi	Workshop	4	X
Geste vocal	Riera	Workshop	X	4
L'Orchestre Inharmonique de Nice (Loin) (mars/avril)	Guess	Workshop	X	4
Lieux-passerelles, entours (6 au 10 avril)	Riera, Garland, Triozzi	Workshop	X	4
Metahaven	Guess	Workshop	X	4
Moulage avec Félix Pinquier (3 au 7 novembre)	Douard	Workshop	4	X
Sati Veyrunes (27 au 31 octobre)	Triozzi	Workshop	4	X
Silent Music (mars-avril)	Guess	Workshop	X	4
Some of us: Pratiques inclusives des archives artistiques & de la documentation	Charbonnel	Workshop	X	4
Synthesizer- Synthesizers- Synth... (26 au 29 janvier)	Charbonnier	Workshop	X	4
Workshop avec Laurene Marx (dates à définir)	Chabal	Workshop	X	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			8	8

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

4. QUATRIÈME ANNÉE

UE 3 – Confrontation, exposition

Nom	Enseignant-es	S7	S8
Séminaire de suivi	Équipe de coordination	6	6
Sous-total des crédits nécessaires dans l’UE		6	6

Mobilité internationale	Enseignant-es	S7 ou	S8
Stage à l’étranger (4 mois)	Équipe de coordination	22	22
Séjour international dans une école ou une université	Établissement d’accueil	22	22
Sous-total des crédits nécessaires dans l’UE		22	22
Mémoire			
Méthodologie du mémoire	Equipe de coordination	3	3
Suivi du mémoire	Directeur-trice du mémoire	5	5

ANNÉE

5



C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

5. CINQUIÈME ANNÉE

a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION

ÉQUIPE

Claudia Triozzi (coordinatrice principale), Jean-Luc Jusseau, Alejandra Riera.

La présentation sera faite à la rentrée.

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

5. CINQUIÈME ANNÉE

b. GRILLE DES CRÉDITS

UE 1 – Philosophie, histoire, culture, théorie, langue

Nom	Enseignant-es	Type	S9	S10
Deux cours au choix				
Champs de force	Lang	Cours	4	X
Cours de langues (français et langues étrangères)		Cours	4	X
Exhibition-Making : Context, Research and Practice	Chương-Đài VÕ	Cours	4	X
Face à face	Lang, Benzaken	Cours	4	X
One + One	Achour	Cours	4	X
Performance encore !	Triozi	Cours	4	X
Radical Gaze	Chabal	Cours	4	X
Théorie esthétique et conséquences pratiques 2. Atelier de lecture	De Lagasnerie	Cours	4	X
Séminaire de professionnalisation	Kingué	Séminaire	4	X
1 ligne de recherche au choix				
Les femmes dans l'art	Boulbès, Le Neün	Ligne de recherche	4	X
Manières de faire, formes d'énonciations	Riera	Ligne de recherche	4	X
Obliques, poésie visuelle, une approche plastique du texte	Riera, Adra	Ligne de recherche	4	X
Trouver le chemin dans chacune des allées qui obliquent	Aubart, Ciuchta	Ligne de recherche	4	X
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	X

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

5. CINQUIÈME ANNÉE

UE 2 – Production, réalisation, expérimentation

Nom	Enseignant-es	Type	S9	S10
Deux enseignements au choix				
Artificial Intelligence	Guess	ARC	4	X
Conversation	Verna	ARC	4	X
Création & écologie	Limongi	ARC	4	X
Les écrits des femmes artistes	Boulbès	ARC	4	X
L'image photographique	Auguste-Dormeuil, Genty	ARC	4	X
Ondæs - création intermédia France/ Argentine	Limongi, Charbonnier, Gérard	ARC	4	X
Tirages photographiques	Gérard, Genty	ARC	4	X
Through a glass, darkly	Joumard, Perron	ARC	4	X
Confrontation aux œuvres				
	Dalbis	Studio	4	X
Espaces d'espaces	Caron Darras, Charbonnier	Studio	4	X
Image et ressemblance	Genty, Jusseau	Studio	4	X
Laboratoire des écritures poétiques	Manon	Studio	4	X
La photographie infamante	Auguste-Dormeuil	Studio	4	X
La fabrique	Limongi	Studio	4	X
Mises en oeuvre Dessins-Peintures	Dalbis, Benzaken	Studio	4	X
Mondes sonores	Caron Darras	Studio	4	X
Poissy TV (octobre à janvier)	Déjean, Houot-Braun	Studio	4	X
Pro Bono	Auguste-Dormeuil	Studio	4	X
Pump Up The Volume	Douard	Studio	4	X

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

5. CINQUIÈME ANNÉE

Studio atelier bois	Garland	Studio	4	X
Studio atelier son	Charbonnier	Studio	4	X
Studio cinéma	Gérard	Studio	4	X
Studio danse	Perron	Studio	4	X
Studio papillon	Adra	Studio	4	X
Studio photo	Genty	Studio	4	X
Thinking in images	Joumard, Charbonnel	Studio	4	X
Ambre (16 et 30 octobre, 13 et 27 novembre, 11 décembre)	Charbonnier	Workshop	4	X
Au Pan Café (10 octobre/14 novembre/12 décembre/16 et 17 janvier)	Aubart	Workshop	4	X
Danse et Vidéo (12 au 16 janvier)	Triozzi	Workshop	4	X
Fanette Mellier: Mise en page et en espace de la création littéraire (8 janvier)	Limongi	Workshop	4	X
Moulage avec Félix Pinquier (3 au 7 novembre)	Douard	Workshop	4	X
Sati Veyrunes (27 au 31 octobre)	Triozzi	Workshop	4	X
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			8	X

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

5. CINQUIÈME ANNÉE

UE 3 - Confrontation, exposition

Nom	Enseignant-es	Type	S9	S10
Séminaire de suivi	Équipe de coordination		10	X
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			10	X
Soutenance mémoire			X	5
Soutenance DNSEP			X	25

• D.

• PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS



● D. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS
● ARC

ATELIERS DE RECHERCHE ET CRÉATION



ARTIFICIAL INTELLIGENCE

Teachers: Jeff Guess and Guillaume Chevillon (ESSEC Metalab) with guest artist Galdric Fleury

Partners: ESSEC Metalab for Data, Technology & Society

ANNÉES 1 À 5

Open to a maximum of 8 students (based on a motivational text)

The class will be in English and welcomes Erasmus students

Calendar

1ST SEMESTER, WEEKS A AND B

- Every Monday afternoon from 2pm to 6pm
- The class starts on October 6th and ends on December 15th

Location(s)

The class will take place alternatively at the ENSAPC and ESSEC

Workshop

Students interested in this class are also highly invited to a two-day workshop with the artist collective Metahaven in the Spring (dates to be determined) where we will be discussing the video game projects of the last three years.

Content

For this third version of the ARC, Artificial Intelligence, we again propose to bring together students from the ENSAPC and from the ESSEC Business School to reflect together upon recent advances in Artificial Intelligence and to collectively create a video game.

The press is full of promises and fears that new tools such as GPT-4, Bard, Dall.e and Midjourney have finally brought about some form of a general machine intelligence. Despite the wonder we sometimes feel before the

ease with which these programs create texts, images, music and code, we can legitimately question this contemporary desire to consider massive statistical models as thinking machines. We plan to explore this situation critically by examining its various political, social, economic and environmental ramifications by creating a video game together.

This year we have the pleasure of inviting the artist Galdric Fleury, who with Antoine Fontaine, is part of the duo fleuryfontaine (<https://fleuryfontaine.fr/en/>) and whose work is fully centered on these questions.

No technical expertise is required but it is definitely useful. We will use Generative AI tools as much as possible to help us with the construction of the video game. We will collectively combine our various individual competencies, whether it be 3D modeling, programming, sound, video, writing, performance, etc. in order to make this ambitious group project.

We hope to be able to present the game we develop, as we did the previous years, as an exhibition, a performance or an augmented talk.

Sands of Self, (2024), guest artist - Mounir Ayache

- <https://sites.google.com/essec.edu/ai-ensapc-essec/archive-202324/the-project-sands-of-self>
- mira•anemo•ia•polis (2025), guest

artists - Nicolas Gourault and
Elouan Le Bars

- <https://sites.google.com/essec.edu/ai-ensapc-essec/miraanemoiapolis-2025>
-

Evaluation

- Full engagement, attendance and participation in the class and in a complex but fun group project
- Bibliography:
- <https://fleuryfontaine.fr/en/>
- James Bridle, *Ways of Being: Animals, Plants, Machines: The Search for a Planetary Intelligence*, Farrar, Straus and Giroux, 2022
- Kate Crawford, *Atlas of AI: Power, Politics, and the Planetary Costs of Artificial Intelligence*, Yale University Press, 2021
- Matteo Pasquinelli, *The Eye of the Master: A Social History of Artificial Intelligence*, Verso Books, 2023

CONVERSATION

Enseignant responsable: Jean-Luc Verna

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 20 étudiant-e-s

Étudiant-e-s Erasmus accepté-e-s

Calendrier

SEMESTRE 1 ET 2

— Semaine A et B

— Jour(s): Mercredi

— Engagement semestriel obligatoire

Lieux

ENSAPC et ailleurs

Contenu

Conversation est un rendez-vous particulier où je serais là pour échanger avec vous, vous écouter, vous conseiller voire vous rassurer sur votre pratique, du dessin en priorité mais aussi étant donné la pluralité de mes propres pratiques artistiques: la représentation en générale, la performance, l'incarnation, le placement de la voix, l'éloquence, la corporalité.

Méthode

Un rendez-vous définit une relation de suivi

Évaluation

Présence, implication, intensité

CRÉATION & ÉCOLOGIE

Enseignante responsable: Laure Limongi

Enseignant-e(s) associé-e(s): Nadine Le Rigoleur (bibliothèque), Jagna Ciuchta, Charlotte Charbonnel

En partenariat avec le Prix du roman d'écologie, le Centre Wallonie Bruxelles, l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, l'Université de Cergy Pontoise.

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 15 étudiant-e-s dont 3 étudiant-e-s du Master de création littéraire de l'université de Cergy (après audition). Engagement annuel obligatoire.

Calendrier

SEMESTRE 1 ET 2

- Les dates des séances seront fournies en début d'année.

Lieu(x)

ENSAPC, Centre Wallonie Bruxelles (Paris)

Contenu

Comment la préoccupation écologique informe-t-elle la création? Quels en sont les impacts sur les formes, les enjeux, au-delà des thèmes? Comment défendre à l'oral ses choix esthétiques?

En partenariat avec le Prix du roman d'écologie, cet ARC propose une réflexion approfondie autour des questions de création et d'écologie, à travers la rencontre de praticien-ne-s (auteur-ice-s et plasticien-ne-s). Il s'agira aussi d'échafauder une argumentation et d'apprendre à la défendre en public. En effet, la moitié du jury du Prix du roman d'écologie est constitué d'étudiant-e-s: de l'ENSAPC et de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles. L'autre moitié du jury est composée de professionnel-le-s du monde de l'écrit et de spécialistes des questions d'écologie.

Méthode

CET ARC PROPOSE

UNE APPROCHE

EN DEUX SAISONS:

- La première saison sera axée sur le travail de la problématique et l'étude de ses dimensions plastiques et littéraires.

Ainsi, après quelques séances d'introduction auront lieu une série de rencontres à l'école et au Centre Wallonie Bruxelles (Paris), notamment avec des auteur-ice-s qui ont fait partie de la sélection du Prix du roman d'écologie (littérature francophone). Ces séances vous permettront de rencontrer ces auteur-ice-s investi-e-s dans le champ du roman d'écologie ou de l'éco-poétique, mais aussi les étudiant-e-s de l'École du paysage de Versailles.

Dans le domaine de la création plastique, Jagna Ciuchta invitera l'artiste Anka Wandzel à évoquer la mémoire inter-espèces, la nature en tant que source cachée des connaissances sociales et historiques, la créativité et la coopération inter-espèces, le travail de soin inter-espèces. Elle s'appuiera sur les exemples concrets du travail d'artistes polonaises contemporaines.

Une séance sera également organisée avec Charlotte Charbonnel au second semestre.

Les étudiant-e-s seront invité-e-s à produire des textes de création et/ou de commentaire (selon les sensibilités)

en relation avec les rencontres, les thématiques abordées.

- La seconde saison aura lieu au second semestre. Mi-janvier, nous connaissons les 6 titres sélectionnés pour le prix 2026. Il s'agira donc de les lire rapidement et de les commenter ensemble pendant les séances. Engagement et participation sont requis.

Après deux réunions de délibération avec l'ensemble du jury, le Prix du roman d'écologie sera remis au Centre Wallonie Bruxelles (Paris) mi-avril 2026. 4 étudiant-e-s de l'ARC y représenteront l'école.

Évaluation

Assiduité et participation active, rédaction de notes de lecture, production littéraire.

Bibliographie

- <https://prixduromandecologie.fr/>
- <https://cwb.fr/>
- L'ARC existant depuis plusieurs années à l'école, une bibliographie fournie est déjà présente au Centre de documentation (littérature et essais) – voir catalogue en ligne.
- Le détail sera partagé lors de la première séance, voici quelques références:
- Livres de référence: Pierre Schoentjes, *Littérature et écologie: le mur des abeilles*, Corti, coll. «Les essais», 2020. (Un panorama de la littérature francophone contemporaine explorant les rapports entre la littérature, l'environnement et l'écologie dans une perspective écopoétique.)
- Jean-Christophe Bailly, *Le Parti pris des animaux*, Christian

Bourgeois, 2013.

- Rachel Carson, *La Mer autour de nous*, Wildproject Éditions, 2019.
- Gilles Clément, *Manifeste du Tiers Paysage*, Sujet-Objet, 2004.
- Vinciane Despret, *Habiter en oiseau*, Actes Sud, coll. «Mondes sauvages», 2019.
- Vinciane Despret, *Autobiographie d'un poulpe*, Actes Sud, coll. «Mondes sauvages», 2021.
- Donna Haraway, *Manifeste des espèces compagnes*, Climats, 2019.
- Émilie Hache, *Reclaim, recueil de textes éco-féministes*, Cambourakis, 2016.
- Anna Lowenhaupt Tsing, *Le Champignon de la fin du monde*, Empêcheurs de penser rond/La Découverte, 2017.
- Baptiste Morizot, *Manières d'être vivant: enquêtes sur la vie à travers nous*, Actes Sud, coll. «Mondes sauvages», 2020.

DOUBLE ESPRESSO

Enseignantes responsables: Carla Adra, Jagna Ciuchta

Invité-e-s: Anna Meschiari & Philippe Spigolon, d'autres invité-e-s à confirmer

Partenaire: Résidence RIGA

ANNÉES 1 À 4

Ouvert à 10 étudiantxs / soit 5 duos

Calendrier

SEMESTRE 2

- Séances préparatoires à l'ENSAPC: lundis 2, 9, 16 février et 9, 16, 23 mars 2026
- Horaires 14h-17h; la présence à ces séances est indispensable pour participer à la résidence.
- Résidence collective à RIGA du 13 au 19 avril 2026.

Lieu(x)

ENSAPC, Résidence à RIGA à Saint-Pierre-de-Trivisy (Tarn)

Contenu

DOUBLE ESPRESSO est un ARC en duo: il est dirigé par le duo d'enseignantes Jagna Ciuchta et Carla Adra, les étudiantxs sont invitéxs à travailler en duo, la résidence est accueillie par RIGA, un lieu fondé et dirigé par le duo Anna Meschiari et Philippe Spigolon.

Il s'adresse aux étudiantxs qui souhaitent s'engager dans une collaboration artistique sur un temps concentré, intense et corsé. Chaque duo inscrit travaille ensemble du début à la fin du projet. Il est possible de venir avec un binôme déjà formé, ou de profiter de ce cours pour expérimenter une première collaboration.

LE PROJET SE DÉROULE EN DEUX TEMPS:

- Six séances préparatoires à l'ENSAPC
- Une semaine de résidence à RIGA, lieu de recherche et de création au cœur du Tarn, se terminant par une restitution publique.

LES SIX SÉANCES À L'ÉCOLE SONT CONÇUES POUR:

Apprendre à se rencontrer et à collaborer à travers des exercices de parole, d'écoute et d'écriture.

Découvrir des duos d'artistes historiques et contemporains pour réfléchir aux enjeux du travail à deux (duos d'artistes invitéxs à l'ENSAPC et cours croisés préparés par Carla et Jagna).

Sortir ensemble, marcher, discuter, organiser collectivement la logistique et les intentions du séjour à venir.

La résidence est co-dirigée par Anna Meschiari et Philippe Spigolon, fondateur-ices de RIGA, lieu ancré dans un territoire avec une démarche éditoriale, sensible et ouverte. Là-bas, chaque duo sera invité à développer une proposition en écho à la bibliothèque vivante de RIGA et à son environnement, avec un soutien à la fois artistique et méthodologique.

RIGA

Située à Saint-Pierre-de-Trivisy (Tarn) — à la pointe sud du Massif Central et au cœur de la région Occitanie — RIGA œuvre à la promotion de l'art

contemporain à travers des résidences de création et des prolongements éditoriaux. Lieu de recherche et d'expérimentation pour artistes, auteur·ices, critiques ou commissaires, RIGA s'organise autour de sa bibliothèque: un métissage de références et de hiérarchies — ouvrages vernaculaires, manuels techniques, imprimés publicitaires, annuaires professionnels, catalogues commerciaux, livres éducatifs, etc. — aux côtés d'un grand nombre d'ouvrages d'art et de littérature.

<https://www.rigaproject.fr/riga>

Méthode

Travail en binôme, exercices collectifs, discussions critiques, apports théoriques, lectures dirigées, marche et écriture. Le séjour en résidence est pensé comme un moment d'expérimentation collective.

Évaluation

Présence et engagement dans le projet

Bibliographie

A découvrir lors des séances à l'EN-SAPC et en résidence à RIGA.

KOLEKTIVA

Enseignantes responsables: Carole Boulbès, Charlotte Charbonnel, Judith Perron

ANNÉES 1 À 4

Ouvert à 14 étudiant-e-s

Calendrier

SEMESTRE 2

- Jour(s): voyage d'étude au mois d'avril
- Horaires: une semaine, précédée par deux cours obligatoires et une séance de restitution fin mai.

Lieu(x)

S2 à l'école, Ouest/est - nord/sud.

Contenu

Pour cette nouvelle version de Kolektiva, on s'efforcera de créer des ponts entre deux villes éloignées géographiquement et sociologiquement.

Un collectif de 5 à 7 étudiant-es séjournera dans une ville, tandis qu'un autre collectif en découvrira une autre, simultanément.

Un «journal sonore» sera échangé chaque soir (fin de journée) afin d'instaurer un contact régulier entre les deux groupes qui partageront leurs enregistrements. Ces échanges à travers le son pourront donner lieu à un texte, à un dessin, une vidéo, une performance, etc... L'approche pourra être sensible, historique, politique. On cherchera à créer des interactions avec les habitant-es, leurs imaginaires, leurs mémoires. Il pourra s'agir de *field recording* comme de *micro trottoir* ou de captations de performances, de descriptions de paysages ou de matériaux récoltés par chacun des groupes dans la ville.

Méthode

CONFRONTER :

faire le lien entre deux pôles géographiques opposés, investis pendant 5 jours par un collectif de 5 à 7 étudiant-es.

CORRESPONDRE :

chaque jour, établir une correspondance entre les deux pôles géographiques et réinterpréter ces échanges sonores.

Enregistrer: recourir à des enregistrements sonores pour échanger créations, impressions, analyses, documents.

EXPÉRIMENTER :

valoriser l'exploration, l'écoute et la collaboration conviviale.

Avant le voyage d'études, deux séances permettront aux étudiant-es de présenter leurs projets et d'opérer des choix. Après le voyage, une séance d'installation commune des travaux permettra de mettre en valeur les correspondances (proches et lointaines) entre les deux villes.

Évaluation

Présence, implication, force de proposition.

Participation active au projet de son ébauche jusqu'à sa finalisation.

Références & bibliographie

- Bandes sonores des films lettristes et situationnistes de Maurice Lemaître, Isidore Isou, Guy Debord.
- Les dispositifs du groupe Stalker
- John Giorno, poèmes téléphoniques, *Dial-A-poem* <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/>

la-piece-jointe/le-standard-
poetique-de-john-giorno-1257801

- *Les archives sonores de la poésie*,
Dijon, Les Presses du réel, 2020
- *Sonic Process, une nouvelle
géographie des sons*, Centre
Pompidou, 2002
- *Ecoute une histoire de nos
oreilles*, Peter Szendy, Paradoxe,
les Editions de minuit, 2022
- *Les imaginaires de la ville,
entre littérature et arts*, Presses
universitaires de Rennes, 2007

LES ÉCRITS DES FEMMES ARTISTES

Enseignante responsable: Carole Boulbès

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 12 étudiant-e-s

Calendrier

SEMESTRE 1 ET 2

- Semaine: A
- Jour(s): Jeudi

Horaires

9h30-12h30

Lieu(x)

soit en visioconférence, soit en présence à Cergy

Contenu

Les écrits d'artistes se situent à la croisée de plusieurs disciplines: littérature, arts plastiques, histoire de l'art, sociologie de l'art, psychanalyse, esthétique. C'est ce mélange particulier qui en fait une production hors-norme, difficile à saisir, mais riche d'enseignement. De Raoul Hausmann à Andrea Fraser, en passant par Asger Jorn, et Krzysztof Wodiczko, le corpus de textes à découvrir se déploie presque à l'infini...

Les écrits des artistes en disent long sur leur pratique ou bien ils n'en disent rien. Certain-e-s donnent des conférences, des interviews, d'autres rédigent des notes dans le plus grand secret. À l'auto-analyse, certain-e-s préfèrent des formules brèves comme les poèmes, les slogans politiques ou les aphorismes. De plus en plus, les écrits d'artistes deviennent objets d'exposition ou synopsis de films. Cette année,

on mettra l'accent sur les écrits de femmes artistes dans l'histoire de l'art.

Méthode

Ce séminaire vise à lire ensemble et étudier un corpus d'écrits d'artistes. Certains textes, en rapport ou non avec leurs pratiques artistiques, pourront être proposés par les participant-e-s. On cherchera surtout à débattre de notions liées à la création, la production et à la recherche (liens entre la théorie et la pratique, modes opératoires, valorisation du travail) dans un esprit critique et constructif.

Évaluation

Présence et participation active aux recherches du séminaire.

Production, écriture, création et communication d'un texte, article, entretien, etc....

Bibliographie

- La collection «Écrits d'artistes» publiée par l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris.
- Sally Bonn, *Les mots et les œuvres*, Paris, Seuil, 2018.
- Anna Guilló, *Écrits d'artistes au XX^e siècle, 50 questions*, Paris, Klincksieck, 2010.
- Christophe Viart, *Les mots de la pratique volume 1 et 2*, Paris, Ed. Le mot et le reste, 2018 et 2021.

LES YEUX FERMÉS

Enseignant-e-s responsables: Florent Caron Darras, Charlotte Charbonnel, Alejandra Riera

ANNÉES 2 À 4

Ouvert à 12 étudiant-e-s
Étudiant-e-s Erasmus: 2^e semestre

Calendrier

SEMESTRE 2

- Jour(s) & Horaires: Trois lundis: 16/02, 09/03, 16/03. De 10h à 17h.
- Engagement semestriel obligatoire

Lieu(x)

ENSAPC et espace à l'extérieur (à préciser).

Contenu

Trop habitué-e-s à voir en même temps que l'on entend, et si nous fermions les yeux pour porter une attention nouvelle au monde? Et si nous fermions les yeux pour porter attention aux autres sens? Dans les concepts d'écologie de l'écoute, c'est peut-être l'immatérialité et l'invisibilité de l'onde sonore qui prévaut sur ses propriétés. Le son renseigne autrement que la vue sur l'environnement, en nous faisant accéder au hors-champ, à ce qui est au plus loin de nous, autant qu'en nous renseignant profondément sur ce qui nous est proche.

Que serait l'équivalent de l'écoute profonde pour les sens du toucher, du goût et de l'odorat?

Méthode

Cet ARC sera une invitation à engager ou poursuivre des expérimentations pour goûter, toucher, sentir et écouter l'art. Une immersion proposée sur trois lundis au second semestre et avec

l'intervention d'un spécialiste pour nous guider. Restitution collective à la troisième séance.

Évaluation

Motivation et assiduité (présence indispensable aux 3 séances), participation à la restitution.

Bibliographie

- BARRÉ Sandra, *L'Odeur de l'art, un panorama de l'art olfactif*, Éditions de la Lettre Volée, 2021.
- BECKETT Samuel, *Cap au pire*, Les Éditions de minuit, 1991 (1983).
- CHAMPION Caroline, *Hors d'œuvre. Essai sur les relations entre arts et cuisine*, Menu Fretin, 2010.
- DEWEY John, *L'Art comme expérience*, Folio, 2010 (1934).
- JAQUET Chantal & al., *L'Art olfactif contemporain*, Classiques Garnier, 2015
- J. BONNET François, *Les mots et les sons, un archipel sonore*, L'éclat poche, 2022.
- OLIVEROS Pauline, *Deep Listening, a composer's sound practice*, iUniverse, 2005.
- PENONE Giuseppe, *L'Image du toucher*, FRAC Picardie, 1994.
- SZENDY Peter, *Écoute, une histoire de nos oreilles*, Les Éditions de minuit, 2001.

L'IMAGE PHOTOGRAPHIQUE

Enseignants responsables: Renaud Auguste-Dormeuil et Christian Genty

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 30 étudiant-e-s

Étudiant-e-s Erasmus accepté-e-s

Calendrier

SEMESTRE 1 & 2

- 1x / mois. Les dates exactes seront communiquées à la rentrée.
- Jeudi, 9h-18h
- Engagement annuel obligatoire

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

Approfondissement de la recherche personnelle des étudiant-es sur le volet de la production photographique, développement de leur originalité et de leur autonomie en regard d'un corpus visuel existant.

Méthode

Confrontation avec des personnalités du milieu de la photographie.

Évaluation

Participation et engagement dans l'arc, présentation des étapes de la réalisation, justification des choix plastiques, qualité de la démarche et de la réalisation.

MANIÈRES DE FAIRE, FORMES D'ÉNONCIATIONS

Enseignant-e-s responsables: Alejandra Riera, Nicolas Feodoroff, critique et programmateur de cinéma + 1 invité-e

Partenaires: CNAP, collection filmique, LE BAL

ANNÉE 3

Étudiant-e-s Erasmus: si 4A et 5A
Ouvert À: max. 12 étudiant-e-s pour bien suivre les projets

Calendrier

SEMESTRE 1

- Semaine A (sauf le 19 janvier)
- Jour(s): Lundi
- Dates: 27 octobre, 24 novembre, 19 janvier, 23 mars, 27 avril, début juin restitution au BAL.

Horaires

10h-13h et 14h30-17h30

Pour s'inscrire les étudiant-es doivent envoyer un projet sur lequel pouvoir faire des recherches, projet à approfondir et préciser, tant dans ses intentions que dans sa réalisation, et qui sera présenté lors de la restitution.

Lieu(x)

ENSAPC et restitution au BAL

Contenu

L'énonciation convoque au moins deux personnes, celle qui adresse son énoncé et celle qui le reçoit, la destinatrice. Comment penser de manière plus approfondie cette relation qui rend «actrice» la personne qui reçoit l'énoncé? Quelles formes d'énoncés sont pertinents ou nous aident dans des situations d'urgence, de guerre, ou dans ces circonstances où communiquer avec l'autre est une nécessité? Quelle

éthique concerne cette adresse? Puisque l'énonciation se déploie comme un *dispositif* de légitimation ou d'interrogation de son propre espace, quelles sont les formes d'énonciation dans vos tentatives filmiques?

Manières de faire reprend cette année sa ligne de recherche par l'étude des «formes d'énonciation» dans le langage filmique. L'idée est de vous pousser à penser cette question, car cette dernière contient le souci de l'adresse, d'une considération de celui ou celle *pour qui*, proche ou lointain-e, on fait ce que l'on fait.

Ainsi, penser à l'énonciation, au sein d'une pratique filmique ou engageant *l'image-mouvement*, va nous mener à nous plonger de manière très précise dans

«la circonstance» qui déclenche, héberge l'énonciation. Quelles sont les circonstances qui permettent de communiquer, lesquelles moins, et comment les réinventer, ou résister, quand il est difficile voire impossible de communiquer?

La question du point de vue et point d'écoute sera posée: qui parle, au sens large, (la parole étant de fait un mode d'expression parmi d'autres), de qui on parle ou à la place de qui, à qui laisse-t-on la parole et sous quelles conditions? Comment arrive-t-on à faire de la place pour que d'autres prennent la parole sans que celle-ci leur soit

donnée? Les instances peuvent être humaines ou non-humaines, ce qui ouvre à d'autres «perspectives» et nécessite de mener une forme de décentement.

Méthode

Une collaboration se met en place avec le BAL, plateforme indépendante d'exposition et le Cnap, Centre national d'arts plastiques, par le biais de sa collection film-vidéo. Nous pourrions consulter la richesse de ses collections «Image en mouvement», imaginer une manière de restituer publiquement notre écoute de ce qui se passe au BAL, et penser à qui et comment on s'adresse.

Mais aussi visionner d'autres films rares. Évoquer des autrices comme Gloria Anzaldúa, qui mêle les genres (essai et poésie) et les langues (anglais, différentes formes d'espagnol et passages en langue indigène aztèque), pour mieux évoquer l'existence méconnue et précaire de ceux qui vivent entre deux mondes, à la frontière entre les cultures et les langues.

- J1: présentation du projet et des modes d'accès des collections du Cnap, visionnage de films choisis, les possibilités seront proposées à l'avance en dialogue avec les étudiant-e-s concerné-e-s par les tentatives de ciné-club menées à l'école.
- J2: premiers rdvs individuels ou à plusieurs si choix de travail collectifs, pour l'affinage des projets filmiques.
- J3: suite des rdv individuels et/ou collectifs avec complément de visionnages en fonction des différents projets qui prennent forme.
- J4: suite des rdv individuels et/ou collectifs pour affiner la programmation au BAL

- J5: projection au BAL des travaux en dialogue avec une/plusieurs œuvres du Cnap

Évaluation

Présence et participation. Projet engageant l'*image-mouvement* qui, au fil des séances, sera affiné et précisé dans ses intentions et sa réalisation, puis présenté lors de la restitution au BAL.

Bibliographie

Films de la collection Audiovisuel du Cnap

FILMS (HORS CNAP):

- *Les hommes*, Ariane Michel, (95', 2006).
- *Silent*, Pauline Boudry et Renate Lorenz (7', 2016)

OUVRAGES:

- ANZALDUA, Gloria, *Terres frontalières. La nouvelle mestiza*, trad., Paris, Éd. Cambourakis, 2022.
- BACQUÉ, Bertrand, NEYRAT, Cyril, SCHULMANN, TERRIER, HERMANN, Véronique, *JEUX SÉRIEUX – Cinéma et art contemporains transforment l'essai*, Genève, MAMCO/HEAD, 2015.
- BELLOUR, Raymond, *La querelle des dispositifs*, Paris, POL, 2012.
- BLÜMLINGER, Christa, *Cinéma de seconde main: esthétique du emploi dans l'art du film et des nouveaux médias*, Paris, Klincksieck, 2013.
- BULLOT, Erik, (dir.), *Du film performatif*, Paris, it: éditions, 2018
- CAEYMAEX, Florence, DESPRET, Vinciane, PIERON, Julien, éd., *Habiter le trouble avec Donna Haraway*, trad., Bellevaux, Éditions Dehors, 2019.

- CASSAGNAU, Pascale, *Un pays supplémentaire: la création contemporaine dans l'Architecture des médias*.
- COPELAND, Mathieu (dir.), *L'exposition d'un film*, Genève, HEAD / Dijon, Presses du réel, 2015.
- DELIGNY, Fernand, *L'arachnéen et autres textes*, L'arachnéen, Paris, 2008.
- DOLAR, Mladen, *Une voix et rien d'autre*, trad., Marseille, éditions NOUS, 2012
- DRYANSKY, Larisa; SOMAINI, Antonio, VENTURI, Ricardo dir., *Repenser le médium. Art contemporain et cinéma*, Dijon/Paris, Les presses du réel/INHA, 2022.
- LAVIN, Mathias, *Puissances de la parole. À l'écoute des films*, Paris, Mimésis, 2021.
- LORDE, Audre, *Sœur Étrangère. Essais et propos d'Audre Lorde. Sur la poésie, l'érotisme, le racisme, le sexisme...*, trad., Genève, Éditions Mamamélis, 2003.
- MINH-HA, Trinh T., *Femme, indigène, autre*, Montreuil, Éditions B42, 2022.
- STEYERL, Hito, *Formations en mouvement. Textes choisis*, Paris, éditions du centre Pompidou, 2021.

ONDÆS - CRÉATION INTERMÉDIA FRANCE/ARGENTINE

Enseignante responsable: Laure Limongi

Enseignants associés: Nicolas Charbonnier, Vincent Gérard

En partenariat avec la UNA (Buenos Aires), la UNPAZ (Buenos Aires). Programme INNOVART.

ANNÉES 2 À 5

Ouvert aux étudiant-e-s déjà inscrit-e-s
Engagement annuel obligatoire

Calendrier

SEMESTRE 1 ET 2

- Les dates des séances seront fournies en début d'année.
- Une restitution publique sera organisée au S2.

Contenu

Projet collaboratif entre la France et l'Argentine soutenu par INNOVART¹, *Ondæs* (mélange de «ondes» en français et «ondas» en espagnol) est un projet intermédia de création littéraire, sonore et audiovisuelle qui s'intéresse aux éléments aquatiques des territoires concernés (océans, fleuves, rivières, bouleversements météorologiques, etc.) dans une démarche écopoétique, écomusicale, écoci-nématographique avec pour but la création d'une expérience d'écoute et de visionnage singulières et innovantes, respectueuses de l'environnement, ainsi que l'acquisition de savoir-faire professionnalisants.

Le projet dure trois ans. Après une première année qui a initié la thématique et les pratiques, une deuxième pendant laquelle les travaux ont été approfondis, cette troisième année marque l'aboutissement du projet et sa mise en valeur.

Plusieurs échanges sont prévus avec les enseignant-e-s et les étudiant-e-s de la UNA et de la UNPAZ.

Toutes les productions finales seront bilingues.

1 Programme qui encourage la structuration de coopérations entre établissements d'enseignement supérieur argentins et français par la mise en œuvre de projets qui favorisent la créativité, la recherche et l'expérimentation autour de l'art, de l'innovation et des technologies et permettent de générer et renforcer des liens institutionnels, académiques et pédagogiques dans tous les champs d'application de l'innovation artistique et culturelle.

Méthode

Les étudiant-e-s produisent une œuvre intermédia – entre création littéraire, sonore et arts vidéo – qui les amène à approfondir chacune des pratiques afin de pouvoir formuler une proposition originale et contextualisée, accompagnée par l'équipe pédagogique de l'ARC.

Évaluation

Assiduité et participation, attention à la dynamique de groupe, évolution des projets et propositions rendues.

Bibliographie

Voir livret de l'étudiante des deux années précédentes. Elle sera à nouveau partagée en début d'année et complétée au fil des séances.

TIRAGES PHOTOGRAPHIQUES

Enseignants responsables: Christian Genty, Vincent Gérard

Enseignant-e-s / ateliers techniques associé-e-s: Studio Photo et Studio Cinéma

Intervenant-e-s et invité-e-s: Julie Laporte - technicienne / tireuse du Laboratoire Anthracite (Neuilly-sur-Marne); 1 technicien / tireur du laboratoire Cadre en Seine (Paris); Laura Brunellière (artiste / photographe, autrice et éditrice); Sonia Voss (autrice, commissaire d'exposition indépendante)

Partenaires engagé-e-s et partenaires envisagé-e-s (institutions, associations, industries): laboratoire Anthracite (Neuilly-sur-Marne) - laboratoire Cadre en Seine (Paris) - YGrec - Le Bal - Rencontres d'Arles 2026 (dont institutions locales, Luma, Ensp)

ANNÉES 3 À 5

Continuité de l'Arc: avec les 8 étudiant-e-s inscrit-e-s en 2024 / 2025

Calendrier et semaine

SEMESTRE 1 & 2

- en semaine A / Engagement annuel obligatoire

Remarque: en 2026 la finalisation de l'Arc aboutira à une exposition / événement public de l'édition du portfolio (lieux envisagés: YGrec; Le Bal; Rencontres d'Arles 2026...)

PLANNING DE L'ARC TIRAGES PHOTOGRAPHIQUES:

— **Octobre / lundi: 10h30-13h / S1 semaine A (studio photo):**

- séances préparatoires: présélection des 8 propositions éditoriales pour l'édition des 8 portfolios et des tirages préalables
- la séance du dernier lundi d'octobre ou du 1^{er} lundi de novembre: se déroulera avec les 4 intervenant-e-s, pour la sélection des photographies pour les tirages et pour l'édition

— **Novembre 2026 (dates communiquées en octobre):**

- 3 jours de conception et de préparation dédiés à la création des portfolios - avec l'intervenante responsable de l'édition (Laura Brunellière)

— **1^{re} quinzaine de Décembre 2026 (dates communiquées en octobre):**

- simultanément ou en décalé X5 jours: tirage au laboratoire Cadre en Seine (numérique) & au laboratoire Anthracite (argentique): janvier / février: dates à déterminer fin 2025
- réalisation matérielle du portfolios: X4 jours

— **1^{er} semestre et été 2026:**

- séance préparatoire de l'événement/exposition X2 jours: avec l'intervenante responsable du commissariat de l'exposition, Sonia Voss, dont 1 jour avec Laura Brunellière

ÉVÉNEMENTS / EXPOSITIONS / PÉRIODES PRÉVISIONNELLES ENVISAGÉES :

- **1^{er} événement / exposition :**
 - hiver 2026 (Paris)
 - **2^e événement / exposition :**
 - printemps 2026 (Paris)
 - **3^e événement / exposition :**
 - juillet 2026 (Arles)
-

Contenu

«Tirages photographiques» propose de réfléchir, puis de mettre en œuvre trois étapes du travail photographique: 1/ Le choix dans les travaux des différent-e-s étudiant-e-s participant-e-s en vue de l'élaboration d'un seul portfolio – avec une étape de conférence et sélection des travaux avec les intervenant-e-s et le laboratoire partenaire 2/ Le tirage des photographies choisies dans le laboratoire professionnel sous la supervision des tireur-euses, d'un photographe / tireur et de l'équipe enseignante. 3/ L'édition du portfolio sous la supervision d'une artiste / photographe et éditrice et d'une commissaire d'exposition invité-e-s.

Méthode

Le workshop / arc «Tirages photographiques» se déroule avec un groupe d'étudiant-e-s qui pratiquent la photographie. Les séances préparatoires consisteront à partager les démarches individuelles engagées ou naissantes. Dans un second temps, il s'agira de déterminer un choix dans les sets de photographies élaborées: à ce moment-là une rencontre et présentation des travaux se déroule: avec les tireur-euse-s des laboratoires Anthracite et Cadre en Seine, un photographe et tireur, une artiste/photographe éditrice et une commissaire d'exposition, afin de déterminer les photographies

qui seront tirées en laboratoire. L'étape suivante se déroulera en 2 temps, avec le tirage des photographies au laboratoire (analogique et numérique) Une avant-dernière étape avec 2 invité-e-s (artiste éditrice et une commissaire d'exposition) consistera à la préparation des portfolios qui seront édités à 10 exemplaires. L'étape dernière sera la présentation publique de ces portfolios. Evaluation

Présence aux séances et lors de chacune des étapes d'élaboration, de production et de présentation de vos travaux à chaque rendez-vous. Écoute, partage et participation aux étapes de l'Arc – cela jusqu'aux étapes liées à l'édition des portfolios, des étapes de laboratoires, celles de la préparation et des événements.

Bibliographie

La bibliographie sera transmise lors du premier RDV le 1^{er} lundi de la séance d'octobre 2025.

THROUGH A GLASS, DARKLY

Enseignantes responsables: Véronique Joumard, Judith Perron

Invitée: Yuliia Kyrychenko

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 10 étudiant-e-s

Calendrier

SEMESTRE 1 ET 2

- Jour(s): Semaine du 3 au 7 Novembre 2025 (voyage à Munich)
- Du 1 au 6 juin 2026 (accueil des étudiant-e-s de Munich)

Lieu(x)

Akademie der Bildenden Künste München, École Nationale Supérieure d'arts de Paris-Cergy

Contenu

Échange académique entre l'Akademie der Bildenden Künste München et l'École Nationale d'arts de Paris-Cergy (ENSAPC).

Le projet s'adresse à un médium artistique en particulier, le verre. Il s'agira d'entamer une recherche artistique autour des différentes formes contemporaines du visuel et de l'invisuel. Le projet n'est néanmoins pas réduit à des pratiques spécifiques, tous types de médiums sont possibles s'ils sont en lien avec les questions adressées.

Il s'agira de développer des connaissances et compétences liées à des pratiques expérimentales en lien avec le verre et la mosaïque. Le déplacement a pour objectif de nous permettre d'élargir notre propos sur les pratiques en lien avec le médium du verre. De manière plus globale. Il permettra un enrichissement de nos pratiques et de notre point de vue en allant à la rencontre d'autres pratiques artistiques fondées autour de

différentes formes contemporaines du visuel et de la transparence.

Méthode

L'échange se déroulera en deux temps, une première semaine en novembre 2025, et une deuxième en juin 2026:

Dans un premier temps, une dizaine d'étudiant-e-s français-e-s de l'Ensapc se rendront à l'Akademie der Bildenden Künste München du 9 et le 15 novembre 2025. Durant cette semaine à Munich il est prévu: la visite de la verrerie de la Mayer'sche Hofanstalt et un temps de travail artistique dans l'atelier de verre de l'Akademie der Bildenden Künste München.

Dans un deuxième temps, les étudiant-e-s de l'Akademie der Bildenden Künste München viendront à Paris et à l'Ensapc en juin 2026. Cette semaine sera faite de visites (La Maison de Verre de Pierre Chareau nous accueillera pour une visite commentée), de lectures partagées notamment "La transparence et le reflet" de Serge Bramly, et la mise en place d'une exposition des pièces produites lors de ces deux rencontres à Ygrec, galerie de l'Ensapc, à Aubervilliers.

Évaluation

Présence, motivation

Bibliographie

- "La transparence et le reflet" de Serge Bramly, Ed Lattès

TROUVER LE CHEMIN DANS CHACUNE DES ALLÉES QUI OBLIQUENT

Enseignantxs responsables: François Aubart & Jagna Ciuchta

Invitéxs: Clara Pacotte, Hélène Giannecchini et 2 autres personnes à définir au cours de l'année

ANNÉES 1 À 3
(DES NOTIONS D'ANGLAIS SONT BIENVENUES)

Étudiantxs Erasmus: 1^{er} semestre
(Séances en Français)
Ouvert à: 20 étudiantxs

Calendrier

SEMESTRE 1

- Semaines A et B
- Jour(s): Lundi
- Horaires 14h-17h
- Engagement semestriel obligatoire

Contenu

On associe souvent les la pensée queer à une méfiance vis-à-vis des essentialisations et des normes qui définissent les sexualités ainsi que les genres selon des critères immuables, définitifs. Elles ont aussi une grande influence dans nos façons d'agir, dans nos interactions et dans nos activités quelles qu'elles soient. C'est cela que nous voulons approcher durant ces séances, le désordre actif comme motivation, ce que les pratiques queer nous font lire, ce que les théories queers font à la pratique.

Peut-on inventer des méthodes méfiantes des catégories? Comment formuler des alternatives qui ne se solidifient pas? Comment mettre en lumière des voix tues sans les éteindre? Voilà quelques-unes des questions que nous aimerions explorer. Sans programme préalable, portéxs surtout par un désir

de partage et de découverte, nous voudrions d'abord discuter ensemble de théories et de recherches qui nous passionnent, de celles qui nous seront présentées par les étudiantxs impliquéxs et par quelques invitéxs. Ces échanges permettront, nous l'espérons, de réunir un matériau et des pistes pour réaliser, l'année prochaine, un projet de publication.

Le nom de cet ARC et de cette Ligne de recherche est une citation du livre de Monique Wittig "Le Corps lesbien".

Méthode

L'année 2025/2026 sera consacrée à regarder des œuvres, à observer les pratiques et méthodologies utilisées par des artistes contemporainxs, à partager des lectures (œuvres littéraires et théorie), des réflexions, à accueillir des invitéxs pour en tirer des centres d'intérêts partagés. À partir de ces derniers pourront se dessiner des projets de recherches, de publication ou d'autre type d'évènement qui seront réalisés durant l'année 2026/2027.

Évaluation

Outre leur présence en cours, les étudiantxs seront invitéxs à présenter des pratiques et des textes qui alimenteront les séances.

● D. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

●
COURS



CHAMPS DE FORCE

Enseignant responsable: Luc Lang

ANNÉES 1 À 5

Obligatoire en première année

Ouvert à: pas de limitation

Calendrier

SEMESTRE 1 & 2

- Semaine B
- Jour(s): lundi
- Horaires: 9h30-13h30
- Engagement annuel obligatoire

Contenu

Champ de forces, terme utilisé par Deleuze et que je reprends à mon compte pour évoquer la rencontre par aimantation ou opposition de tous les médiums (Littérature, philosophie, cinéma, arts plastiques, vidéo, performances) concernant une problématique définie, chacun des médiums y répondant à sa façon, avec sa poétique, avec sa technique, ses outils, ses points de vue liés justement à ses techniques et ses process. De quoi créer un champ de forces, un champ d'aimantation, où tous les médiums dialoguent et poléminent entre eux sur une même zone sensible et théorique. Nous avons déjà eu une réflexion sur qu'est ce que l'image et sa nature selon le médium qui la produit? En 2020 c'était une réflexion sur le genre humain, en 2021 c'était une réflexion sur la nature de l'objet d'art et la nature du travail de l'artiste en regard des objets usuels et de l'organisation du travail telle qu'elle est proposée dans l'entreprise contemporaine. En 2023, au regard de la réflexion essentielle de Gunther Anders sur l'obsolescence de l'homme (sur la destruction de la vie à l'époque de la

troisième révolution industrielle), et de celle de Byung-Chul Han sur la fin des choses, nous travaillerons sur l'objet, sa désubstantialisation, sa disparition dans notre monde contemporain et quelles sont justement les propositions artistiques et quelles sont les pragmatiques induites par les œuvres que proposent certains artistes de la seconde moitié du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle pour résister à cette destruction?

En 2025 et 2026, nous reprenons la problématique autour de l'objet, de sa dématérialisation et de sa disparition progressive, au profit de l'accès à des fonctions et des applications dans un monde qui se réduit à de l'information permanente dépourvue de temporalité.

Dans cette situation contemporaine, quelle place le corps pérenne peut-il conserver?

Pas seulement dans l'animé des matériaux, que ce soit des objets ordinaires ou même des œuvres d'art, mais aussi dans le vivant, puisque l'humain ou l'animal, c'est aussi du corps et de la matière. De la même façon qu'un sujet puisse être un objet, le corps peut aussi en être un, devenant tour à tour corps-objet ou objet-corps. Pas seulement l'objet du désir, mais aussi l'objet-corps comme cible, que l'on nourrit, que l'on exploite, que l'on façonne, que l'on aliène, que l'on instrumentalise, selon des modalités, des techniques et des idéologies toujours plus subtiles et fines, l'horizon modélisant étant de devenir un corps-machine dans lequel l'espèce humaine pourrait disparaître.

Méthode

Nous travaillons toujours à partir d'œuvres et de textes et de films que nous analysons ensemble, en profondeur, attentivement, phénoménologiquement. Ces œuvres, ces textes et ces films nous permettent de réfléchir autrement à des notions qui paraissaient évidentes et qu'ils sont capables de questionner et de redéfinir totalement. Nous arrachant à l'idéologie ambiante et aux multiples mots d'ordre que véhiculent communication et informations dans nos sociétés de contrôle. Comme le souligne Deleuze: toute information est un mot d'ordre.

Évaluation

Participation en cours, dissertation annuelle, présence dans tous les sens du terme.

Bibliographie

- Aristote, Métaphysique.
- Nietzsche, Considérations inactuelles sur l'histoire.
- Nietzsche, Vérité et mensonge au sens extra-moral.
- Bergson, Matière et mémoire.
- Merleau-Ponty, L'œil et l'esprit.
- Merleau-Ponty, Phénoménologie de la perception.
- Günther Anders, L'obsolescence de l'homme tome 1 et 2.
- Günther Anders, L'homme sans monde.
- Byung-Chul Han, La fin des choses
- Byung-Chul Han, La fin des rituels
- Hannah Arendt, Origines du totalitarisme.
- Hannah Arendt, Condition de l'homme moderne.
- Deleuze-Guattari, Mille plateaux.
- Luc Lang, Les Invisibles.
- Luc Lang, Délit de fiction

Filmographie

- Her de Spike Jonze
- Hyperland de Mario Sixtus

EXHIBITION-MAKING: CONTEXT, RESEARCH AND PRACTICE

Enseignante responsable: Chương-Đài Võ

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 12 étudiant-e-s

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} et 2^e semestre

Calendrier

SEMESTRE 1 & 2

- Semaine A
- Vendredi, 10h-14h
- Ouvert aux étudiant-e-s ERASMUS
- Engagement annuel obligatoire

Contenu

This course combines research and practice in exhibition-making, leading to a group exhibition at Ygrec in May 2026.

We will begin by considering the goals and processes of researching and organizing exhibitions by learning about three significant exhibitions and festivals in different parts of the world: FESTAC '77 in Nigeria, Chiang Mai Social Installation in Thailand (1992-98), and the Third Havana Biennial in Cuba (1989).

Second, we will consider the context and relevance of ENSAPC and Ygrec: students will present their research about 1968, the context of the school's founding; and the neighborhood where the gallery is located.

Third, students will develop projects that are in conversation with the school and gallery's histories, their relevance for today, or the ideas that arise in our conversations about these places.

Guest artist Sabina Gillani will join us for three two-hour sessions: first, to share her research on student-led movements at the National College of

Arts, Lahore; second, to present how she weaves together her research about social issues and art material and techniques; and third, how the research informs her artistic projects.

Students will produce work for the exhibition as solo or collective projects. Additionally, we will work together to organize an exhibition from conception to execution, administration to installation and deinstallation. The exhibition is confirmed for 7-31 May 2026 at Ygrec.

Évaluation

This is a discussion-based and practice-based course.

Students are expected to complete the assignments, attend all meetings, arrive on time, and constructively participate in realizing the exhibition as well as their projects. All students will be required to work together with the instructor to install and de-install the exhibition.

Students will be expected to seriously commit to this year-long course as it requires the participation of everyone. Failure to attend all meetings and participate fully may result in a failed grade for the course.

Bibliographie

- Chimurenga. *FESTAC '77*. London: Chimurenga and Afterall Books, 2019.
- Teh, David et al. *Artist-to-Artist: Independent Art Festivals in Chiang Mai 1992-98*. London: Afterall Books, 2018.
- Weiss, Rachel, Gerardo Mosquera et al. *Making Art Global (Part 1): The Third Havana Biennial 1989*. London: Afterall Books, 2011.

FACE A FACE

Enseignant-e-s responsables: Luc Lang et Carole Benzaken

ANNÉES 1 À 5

Obligatoire en Année 1 par demi groupe (1^{er} groupe 1^{er} semestre, 2e groupe au 2e semestre)

Ouvert à 22 étudiant-e-s par semestre

Calendrier

SEMESTRE 1 & 2

- Semaine A
- Jour(s): vendredi
- Horaires: 14h30-17h30
- Engagement semestriel obligatoire

Lieu(x)

Musée d'Art moderne de la ville de Paris

Objectifs

Trop souvent, les étudiants ont un rapport abstrait aux arts par le biais des images électriques de leurs écrans. Il s'agit donc de se confronter à la réalité physique unique des œuvres présentées au Musée d'Art moderne de la ville de Paris. C'est bien d'un face à face, à l'échelle réelle qu'il s'agit, et de développer une attention frontale et particulière à l'œuvre, et non de venir vérifier au musée que l'œuvre correspond à sa photo comme si c'était l'image électrique l'original...

Contenu

Chaque étudiant-e doit, devant une ou plusieurs œuvres qu'il choisit, la présenter à l'ensemble du groupe, construire sa critique de l'œuvre. Il-elle peut choisir des œuvres parce qu'il-elle les trouve importantes, intéressantes, puissantes, ou encore parce qu'il-elle les trouve faibles et sans intérêt. L'objectif étant de construire un point

de vue personnel argumenté et sensible sur l'œuvre.

Avec un temps de parole autour de 15 mn.

Après cela, une discussion/débat s'engage avec l'ensemble du groupe.

Méthode

Chaque étudiant-e doit faire au moins une présentation d'œuvre minimum dans le semestre où il-elle est inscrit-e.

Bibliographie

Nous recommandons particulièrement les textes d'artistes toujours éclairants sur leur travail.

LES FEMMES DANS L'ART

Enseignantes responsables: Carole Boulbès et Corinne Le Neün

Invitées: Camille Morineau, Marianne Derrien

ANNÉES 2 ET 3

Ouvert à 20 étudiant-e-s

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} et 2^e semestre

Calendrier

SEMESTRES 1 ET 2, SEMAINE A

— Jour(s): jeudi

— Horaires: 14 h - 17 h

Lieu(x)

Soit à Cergy, soit à l'extérieur en fonction de la programmation

Contenu

Dix-sept ans après l'exposition Femmes@centrepompidou qui changea la perception de l'art en France, on s'interrogera sur la place actuelle des femmes dans l'art et la société, leurs rapports à l'autorité et aux institutions en donnant la parole à des historiennes de l'art et des artistes invitées à venir partager leurs expériences.

Lors du séminaire, on lira et analysera un corpus de textes et d'images qui soulèvent des problèmes théoriques, critiques et politiques. On prévoit également des visites d'ateliers.

Méthode

Nous partirons de diverses publications d'histoire de l'art et d'esthétique (catalogues, essais critiques, œuvres) et du site Internet AWARE (Archives of Women Artists, Research and Exhibitions). Ce centre de ressources virtuel a été co-fondé en 2014 par Camille Morineau, historienne de l'art spécialiste des artistes femmes. Le site est couplé à un espace de documentation à Paris et à

un lieu de résidence. Nous y suivrons notamment le travail de deux alumni qui ont quitté l'ENSAPC récemment: Park Chae Biole et Park Chae Dale du collectif Nest.

Évaluation

Six rendez-vous obligatoires par semestre (un calendrier sera fourni), pendant lesquels on alternera exposés d'étudiant-e-s et interventions d'historien-ne-s de l'art ou d'artistes. L'évaluation prendra en compte la présence et la participation active à chacune des séances.

Bibliographie

- Bertrand Dorléac Laurence, *L'ordre sauvage. Violence, dépense et sacré dans l'art des années 1950-1960*, Gallimard, 2004
- Bonnet, Marie-Jo, *Les femmes dans l'art*, éd de la Martinière, 2004
- Lebovici, Elisabeth, Gonnard, Catherine, *Femmes artistes-Artistes femmes*, Hazan, 2007
- Morineau, Camille, *Les femmes artistes au XXe siècle*, Centre Pompidou, 2010.
- Tracey Warr et Amelia Jones, *Le corps de l'artiste*, Phaidon, 2005
- *Women artists*, Taschen, 2001
- *Wack, art and the feminist revolution*, Mit press, 2007
- Elles@centrepompidou, MNAM, 2009

- *Femmes, attitudes performatives, aux lisières de la performance et de la danse*, Les Presses du réel, 2014
- *Women House*, Monnaie de Paris, 2017
- *La performance: un espace de visibilité pour les femmes artistes?*, Aware, 2018
- Marianne Derrien et Jérôme Cotinet-Alphaize, *Some of Us*, Manuella éditions, 2025

ONE + ONE (ÉLOGE DU PARTAGE, DE L'ÉCHANGE ET DE LA TRANSMISSION)

Enseignant responsable: Boris Achour

ANNÉES 1 À 5

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} et 2^e semestre
Ouvert à: pas de limitation

Calendrier

SEMESTRE 1 & 2

- Semaine B
- Jour(s): Lundi. Ce cours dure une demi-journée et se tient chaque semaine B.
- Horaires: de 10h à 13h

Lieu(x)

ENSAPC

Règles du jeu

ONE + ONE revient en deuxième saison, avec quelques aménagements de ses règles. Ce cours se joue toujours en public et à deux participant-e-s, dont moi.

Contrairement à la première saison, l'autre participant-e peut être un-e autre enseignant-e mais aussi un-e étudiant-e ou une personne invité-e pour l'occasion.

Sa durée est toujours comprise entre deux et trois heures. Le reste ne change pas:

- la personne A (c'est moi) présente aux étudiant-es une œuvre qu'il ou elle aime tout particulièrement (film, texte, son, œuvre plastique...) par une courte introduction destinée à la contextualiser.

- puis, la personne B fait de même avec une autre œuvre de son choix.
- Les deux joueur-euse-s ne s'étant pas informé-e-s au préalable des œuvres choisies, chacun-e découvre celle de l'autre en même temps que le public.

Prenant pour point de départ les œuvres présentées, leurs contextes de créations, leurs auteur-ices ou tout autre paramètre jugé pertinent, les deux joueur-euse-s engagent une discussion mêlant analyses, commentaires, critiques, références, digressions, divagations et coq-à-l'âne.

La participation des étudiant-e-s est possible mais pas obligatoire.

ONE + ONE souhaite favoriser:

- le plaisir de partager avec un auditoire une œuvre particulièrement appréciée (et d'expliquer pourquoi)
- l'agrément de la discussion (écoute, échange, improvisation, mais aussi éventuels malentendus voire impasse)
- les vertus de la transmission
- la participation active des étudiant-es en tant que second ONE.

PERFORMANCE ENCORE! (POUR PRATIQUER LE MOUVEMENT ET SORTIR)

Enseignante responsable: Claudia Triozzi

ANNÉES 1 À 5

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} et 2^e semestre

Calendrier

SEMESTRE 1 ET 2

- Semaine A
- Jour(s): vendredi
- Horaires: 14h-17h30
- Engagement semestriel obligatoire

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

Nous continuerons nos sorties selon des programmations et des présentations dans différents lieux de spectacle. Par des exercices à thème, nous allons pratiquer le mouvement, dire le mouvement du corps. Danser? Performer? Actionner? Agir? Il ne s'agira pas de définir, mais de s'adapter à des situations créées.

Dans le cours, il s'agira de mettre en commun, de partager un travail en train de se faire, en privilégiant l'acte et le geste portés par nous, et qui se présentent à nous, stimulé-e-s par la parole, l'objet, la voix. En écho aux matériaux élaborés pendant les workshops et le spectacle, nous aurons l'occasion de penser et tisser une thématique, afin d'élaborer et construire des espaces performatifs.

L'appréhension de l'espace et notre perception de l'autre découlent de

comportements initiés dans des actes et déplacements proches de notre quotidien. Comment les envisager autrement? Comment leur donner une nouvelle inscription, une autre lecture dans l'espace proche et partagé pour rentrer dans le mouvement directement.

Nous allons stimuler une expérience en écoute, en valorisant les détails à l'apparence ordinaire, en adoptant des systèmes de groupes aléatoires, par l'improvisation orientée vers la construction de l'espace et son interprétation.

Cette démarche s'appuiera sur le retour à nos propres expériences vécues et mises en acte. Cela, pour nous retrouver, adapter une écriture évolutive, ressentir pour pouvoir construire.

Image, danse et écriture seront les matières de nos recherches performées. C'est une expérience à vivre, qui nous place face à un agir parfois difficile à surmonter. Les différentes pistes d'exploration et de découverte seront autant de façons de mettre en perspective des chemins personnels pour y parvenir.

Deux workshops ponctueront également l'année 2025/2026 (voir fiche invitation et workshops) et une invitation proposée à l'artiste Farah Khelil dans le cadre du cours du vendredi.

Sortie

Nous allons poursuivre nos sorties de spectacles dans le cadre du Festival Les Inaccoutumés à l'automne 2025 et au printemps 2026, ainsi que dans le cadre du Festival d'Automne à Paris, à l'automne 2025.

Une invitation proposée à l'artiste Farah Khelil dans le cadre du cours du vendredi 6 février 2026 de 10h à 17h30.

Farah Khelil est artiste, diplômée des Beaux-arts de Tunis et est titulaire d'un doctorat en arts de l'École des arts de la Sorbonne. Ses œuvres sont nées d'une réflexion critique sur l'héritage culturel et des effets de la culture visuelle dominante et de la circulation des images par les médias sur son rapport au réel. Ainsi, sa démarche est une tentative plastique, théorique et conceptuelle de désidentification et de déconstruction. Il s'agit de défaire l'image dominante et de faire raisonner ses multiplicités singulières et incarnées par nivellement et sans hiérarchisation. C'est par ce geste conceptuel, appropriationniste et iconographe, de désidentification et de recomposition, qu'elle met en dialogue à travers ses séries d'œuvres une pratique et une recherche émancipées et multiversalistes.

Depuis 2006, Farah Khelil expose dans des lieux institutionnels, galeries et foires internationales. Son travail a été présenté notamment à l'Institut des Cultures d'Islam (Paris, France), à la Fondation Fiminco (Romainville, France), au LAAC (Dunkerque, France), Cité des Arts (Paris, France), Fondation Pernod Ricard (Paris, France), Musée national d'archéologie d'Ombrie (Pérouse, Italie), L'ahah (Paris, France), Le Cube (Rabat, Maroc), Transmitter (New York, USA), Handel Street Projects (Londres, UK), Biennale de Venise (Italie), Manart Al Saadiyat Cultural Center (Abu

Dhabi), Le Centre Culturel de Cerisy (Normandie, France). Nommée pour le Prix AWARE en 2019 et Drawing Now en 2025, elle a obtenu la bourse de l'Arab Fund for Arts and Culture, Goethe-Institut Tunis et enfin la bourse de recherche du CAORC-CEMAT.

Programme Sortie (extrait)

- *Organon* – Noé Soulier et Tarek Atoui
- *It's got legs!!!* – S. Kennedy et S. Murray
- *in a corner ...* – Robyn Orlin
- *The Present is not enough* – S. Calderoni et I. Caleo
- *Le même corps, jamais pareil* – Latifa Laâbissi
- *J'aime bien les plis* – Alina Arshi
- *Parterre* – Volmir Cordeiro
- *On Stage* – Maria Hassabi
- Etc.

THÉORIE ESTHÉTIQUE ET CONSÉQUENCES PRATIQUES 2 - ATELIER DE LECTURE

Enseignant responsable: Geoffroy de Lagasnerie

ANNÉES 1 À 5

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} et 2^e semestre
Ouvert à 40 étudiant-e-s

Calendrier

SEMESTRE 1 & 2

- Semaine B
- Jour(s): Lundi
- Horaires: 14h30-17h

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

Ce cours prendra la forme d'un atelier collectif de lectures et de discussions de textes de théorie de l'art et des images. Chaque séance consistera en une présentation d'un texte par un-e ou plusieurs étudiant-e-s, puis nous en discuterons les enjeux théoriques, politiques et historiques ainsi que les conséquences que vous pouvez en tirer pour votre pratique. Ce cours demande donc de l'assiduité et une volonté de participer à une discussion collective.

Méthode

Lecture et discussion collective

Évaluation

Assiduité et qualité de l'exposé

RADICAL GAZE

Enseignante responsable: Marielle Chabal

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à: 15 étudiant-e-s

Calendrier

SEMESTRE 1 & 2

- Jours: précisés à la rentrée
- Horaires: 10h - 17h

Contenu

"Cherche cette histoire, ton histoire, cette histoire à trous, cette histoire qui manque, dont on t'a amputée. Et à défaut de la trouver; cette histoire qui parle aussi de toi, qui t'est dissimulée; compose avec ce manque, fais-la, écris-la, fabrique-la. Crée."
Monique Wittig

Notre rapport au monde est influencé par les récits projetés dans nos réalités, des récits sur l'histoire de l'humanité qui performent nos existences. Les récits – tous les récits – tant dans leurs fabulations, leurs vérités que leurs structures sont de puissantes machines de décentrement. Ils peuvent interroger, révéler ou inventer d'autres possibilités d'existence et ce faisant, ces récits participent à construire les manières dont nous habitons le monde.

Puisque la réalité est une construction, la fiction n'est en rien fictive, elle trace des chemins à emprunter et dessine les possibles de nos futurs communs. Les récits d'anticipation — sous des formes utopiques, complotistes ou catastrophistes — sont désormais le champ de négociation de notre lecture du monde et dans un contexte social et politique où ni la tabula rasa, ni la fuite en avant ne sont

envisageables. Activer des possibles est probablement le meilleur moyen de modeler et de réagencer la réalité.

Nous avons vu des scènes érotiques de lesbiennes vampires et nécrophiles, de sorcières démoniaque et d'histoires pleines d'effusions sanglantes bien avant d'avoir eu accès à des scènes de cyprine tangible. Le réalisme magique, les cinémas fantastiques et d'horreur ont su profiter de la distance inhérente au genre et s'emparer de la représentation queer. La fiction entraîne les réalités.

Ce séminaire recouvre des dimensions à la fois formelles et politiques. Nous nous demanderons de quels récits nous avons aujourd'hui besoin pour infuser notre époque et comment les raconter. Nous inventerons tout ce que nous pouvons et revendiquerons la nécessité de mettre en œuvre des récits transformateurs qui évoquent et possiblement des changements souhaitables, des futurs enviables que nous formaliserons pour les rendre envisageables. Cinémas fantastiques et d'horreur ont su profiter de la distance inhérente au genre et s'emparer de la représentation queer. La fiction entraîne les réalités.

Méthode

Chaque étudiantx rejoint ce séminaire avec une envie de raconter, d'articuler, de formaliser ou de scénariser des fictions spéculatives pour repenser le futur. Dans le cours il y a une partie de partage de référence et d'exploration collective.

Nous mettrons en place une production de récit dans une dynamique d'échange et de mise en commun, au sein :

- De réunions régulières à l'ENSAPC et au DOC pour formuler et articuler l'univers singulier de chaque étudiantx.
- D'une présentation de questionnements spécifiques liés aux recherches de chacunx afin de les mettre en résonance.
- D'une analyse collective de formes contemporaines de narration (spectacles, films, œuvres) qui feront écho aux questionnements soulevés par les pratiques développées au sein du groupe.
- D'arpentages d'ouvrages plus théoriques.
- Un moment de workshop avec Laurène Marx qui sera l'occasion de produire des œuvres qui mettront en contact les étudiantx, leurs univers plastiques autour de propositions.

Définitions

Spéculation : «Specula» est en latin le lieu d'observation qui situe celui qui observe, espionne ou guette. La spéculation est en prise avec des problèmes réels, elle se veut située par la réalité de nos expériences du monde. Il s'agit de fabrication de possibles là où ils manquent.

Spéculer en narration, c'est avant tout tenter de faire advenir dans les récits des situations que nous voudrions voir devenir réelles. C'est expérimenter avec la consistance de nos désirs, à travers les récits conçus comme des laboratoires, comme des expériences à la fois sensibles et intellectuelles. La spéculation n'est pas tout-terrain, ni gratuite.

Évaluation

Il est important de participer et d'être présentx. Le séminaire nécessite un engagement dans les moments de partage, de création et d'exposition du travail.

Réaliser une production pour une exposition au DOC à Paris.

Bibliographie

- ARAKI, Gregg, Nohere, 1997 (Film)
- BORDEN, Lizzie, Born in Flames, 1983 (Film)
- FEINBERG, Leslie, Stone Butch Blues, 1993
- IMHOFF, Aliocha, QUIROS, Kantuta, Le procès de la fiction, 2018 (Performance sur YouTube, 7h)
- J. CHERRYH, Carolyn, Cyteen, 1988
- JEMISIN, NK, La Cinquième saison, 2017
- LE GUIN, Ursula, La Main gauche de la nuit, cycle de l'Ékumen, 1969
- LEE, Tanith, Ne mords pas le soleil, 1991
- L. MOORE, Catherine, Jirel de Joiry, 1933
- LO, Malinda, Ash, 2009
- McQUEEN, Steeve, Occupied city, 2024 (Film)
- RER Q, Lettre aux jeunes poétesses, L'arche, 2021
- REVOYR, Nina, Southland, 2003
- VONARBURG, Elisabeth, Chroniques du Pays des Mères, 1992
- WATKINS, Peter, Punishment Park, 1971 (Film)

● D. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

LIGNES DE RECHERCHE

OUVERTES AUX ÉTUDIANT-E-S DE 4^e ET 5^e ANNÉE

● Exposition des diplômée-es ENSAPC 2024 à la TOUR ORION,
● vue de la performance de Diana Faksh, image ©Ulysse Tapia Garcia

LES FEMMES DANS L'ART

Enseignantes responsables: Carole Boulbès et Corinne Le Neün

Invité-e-s: Camille Morineau, Marianne Derrien

ANNÉES 4 ET 5

Ouvert à 20 étudiant-e-s

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} et 2e semestre

Calendrier

SEMESTRES 1 ET 2, SEMAINE A

— Jour(s): jeudi

— Horaires: 14 h - 17 h

Lieu(x)

Soit à Cergy, soit à l'extérieur en fonction de la programmation

Contenu

Dix-sept ans après l'exposition Femmes@centrepompidou qui changea la perception de l'art en France, on s'interrogera sur la place actuelle des femmes dans l'art et la société, leurs rapports à l'autorité et aux institutions en donnant la parole à des historiennes de l'art et des artistes invitées à venir partager leurs expériences.

Lors du séminaire, on lira et analysera un corpus de textes et d'images qui soulèvent des problèmes théoriques, critiques et politiques. On prévoit également des visites d'ateliers.

Méthode

Nous partirons de diverses publications d'histoire de l'art et d'esthétique (catalogues, essais critiques, œuvres) et du site Internet AWARE (Archives of Women Artists, Research and Exhibitions). Ce centre de ressources virtuel a été co-fondé en 2014 par Camille Morineau, historienne de l'art spécialiste des artistes femmes. Le site

est couplé à un espace de documentation à Paris et à un lieu de résidence. Nous y suivrons notamment le travail de deux alumni qui ont quitté l'EN-SAPC récemment: Park Chae Biole et Park Chae Dale du collectif Nest.

Évaluation

Six rendez-vous obligatoires par semestre (un calendrier sera fourni), pendant lesquels on alternera exposés d'étudiant-e-s et interventions d'historien-ne-s de l'art ou d'artistes. L'évaluation prendra en compte la présence et la participation active à chacune des séances.

Bibliographie

- Bertrand Dorléac Laurence, *L'ordre sauvage. Violence, dépense et sacré dans l'art des années 1950-1960*, Gallimard, 2004
- Bonnet, Marie-Jo, *Les femmes dans l'art*, éd de la Martinière, 2004
- Lebovici, Elisabeth, Gonnard, Catherine, *Femmes artistes-Artistes femmes*, Hazan, 2007
- Morineau, Camille, *Les femmes artistes au XXe siècle*, Centre Pompidou, 2010.
- Tracey Warr et Amelia Jones, *Le corps de l'artiste*, Phaidon, 2005
- Women artists, Taschen, 2001
- Wack, art and the feminist revolution, Mit press, 2007
- Elles@centrepompidou, MNAM, 2009

- *Femmes, attitudes performatives, aux lisières de la performance et de la danse*, Les Presses du réel, 2014
- *Women House*, Monnaie de Paris, 2017
- *La performance: un espace de visibilité pour les femmes artistes?*, Aware, 2018
- Marianne Derrien et Jérôme Cotinet-Alphaize, *Some of Us*, Manuella éditions, 2025

MANIÈRES DE FAIRE, FORMES D'ÉNONCIATIONS

Enseignant-e-s responsables: Alejandra Riera, Nicolas Feodoroff, critique et programmateur de cinéma + 1 invité-e

Partenaires: CNAP, collection filmique, LE BAL

ANNÉES 4 ET 5

Étudiant-e-s Erasmus: si 4A et 5A
Ouvert À: max. 12 étudiant-e-s pour bien suivre les projets

Calendrier

SEMESTRE 1

- Semaine A (sauf le 19 janvier)
- Jour(s): Lundi
- Dates: 27 octobre, 24 novembre, 19 janvier, 23 mars, 27 avril, début juin restitution au BAL.

Horaires

10h-13h et 14h30-17h30

Pour s'inscrire les étudiant-es doivent envoyer un projet sur lequel pouvoir faire des recherches, projet à approfondir et préciser, tant dans ses intentions que dans sa réalisation, et qui sera présenté lors de la restitution.

Lieu(x)

ENSAPC et restitution au BAL

Contenu

L'énonciation convoque au moins deux personnes, celle qui adresse son énoncé et celle qui le reçoit, la destinatrice. Comment penser de manière plus approfondie cette relation qui rend «actrice» la personne qui reçoit l'énoncé? Quelles formes d'énoncés sont pertinents ou nous aident dans des situations d'urgence, de guerre, ou dans ces circonstances où communiquer avec l'autre est une nécessité? Quelle

éthique concerne cette adresse? Puisque l'énonciation se déploie comme un *dispositif* de légitimation ou d'interrogation de son propre espace, quelles sont les formes d'énonciation dans vos tentatives filmiques?

Manières de faire reprend cette année sa ligne de recherche par l'étude des «formes d'énonciation» dans le langage filmique. L'idée est de vous pousser à penser cette question, car cette dernière contient le souci de l'adresse, d'une considération de celui ou celle *pour qui*, proche ou lointain-e, on fait ce que l'on fait.

Ainsi, penser à l'énonciation, au sein d'une pratique filmique ou engageant *l'image-mouvement*, va nous mener à nous plonger de manière très précise dans

«la circonstance» qui déclenche, héberge l'énonciation. Quelles sont les circonstances qui permettent de communiquer, lesquelles moins, et comment les réinventer, ou résister, quand il est difficile voire impossible de communiquer?

La question du point de vue et point d'écoute sera posée: qui parle, au sens large, (la parole étant de fait un mode d'expression parmi d'autres), de qui on parle ou à la place de qui, à qui laisse-t-on la parole et sous quelles conditions? Comment arrive-t-on à faire de la place pour que d'autres prennent la parole sans que celle-ci leur soit

donnée? Les instances peuvent être humaines ou non-humaines, ce qui ouvre à d'autres «perspectives» et nécessite de mener une forme de décentement.

Méthode

Une collaboration se met en place avec le BAL, plateforme indépendante d'exposition et le Cnap, Centre national d'arts plastiques, par le biais de sa collection film-vidéo. Nous pourrions consulter la richesse de ses collections «Image en mouvement», imaginer une manière de restituer publiquement notre écoute de ce qui se passe au BAL, et penser à qui et comment on s'adresse.

Mais aussi visionner d'autres films rares. Évoquer des autrices comme Gloria Anzaldúa, qui mêle les genres (essai et poésie) et les langues (anglais, différentes formes d'espagnol et passages en langue indigène aztèque), pour mieux évoquer l'existence méconnue et précaire de ceux qui vivent entre deux mondes, à la frontière entre les cultures et les langues.

- J1: présentation du projet et des modes d'accès des collections du Cnap, visionnage de films choisis, les possibilités seront proposées à l'avance en dialogue avec les étudiant-e-s concerné-e-s par les tentatives de ciné-club menées à l'école.
- J2: premiers rdvs individuels ou à plusieurs si choix de travail collectifs, pour l'affinage des projets filmiques.
- J3: suite des rdv individuels et/ou collectifs avec complément de visionnages en fonction des différents projets qui prennent forme.
- J4: suite des rdv individuels et/ou collectifs pour affiner la programmation au BAL

- J5: projection au BAL des travaux en dialogue avec une/plusieurs œuvres du Cnap

Évaluation

Présence et participation. Projet engageant l'*image-mouvement* qui, au fil des séances, sera affiné et précisé dans ses intentions et sa réalisation, puis présenté lors de la restitution au BAL.

Bibliographie

Films de la collection Audiovisuel du Cnap

FILMS (HORS CNAP):

- *Les hommes*, Ariane Michel, (95', 2006).
- *Silent*, Pauline Boudry et Renate Lorenz (7', 2016)

OUVRAGES:

- ANZALDUA, Gloria, *Terres frontalières. La nouvelle mestiza*, trad., Paris, Éd. Cambourakis, 2022.
- BACQUÉ, Bertrand, NEYRAT, Cyril, SCHULMANN, TERRIER, HERMANN, Véronique, *JEUX SÉRIEUX – Cinéma et art contemporains transforment l'essai*, Genève, MAMCO/HEAD, 2015.
- BELLOUR, Raymond, *La querelle des dispositifs*, Paris, POL, 2012.
- BLÜMLINGER, Christa, *Cinéma de seconde main: esthétique du emploi dans l'art du film et des nouveaux médias*, Paris, Klincksieck, 2013.
- BULLOT, Erik, (dir.), *Du film performatif*, Paris, it: éditions, 2018
- CAEYMAEX, Florence, DESPRET, Vinciane, PIERON, Julien, éd., *Habiter le trouble avec Donna Haraway*, trad., Bellevaux, Éditions Dehors, 2019.

- CASSAGNAU, Pascale, *Un pays supplémentaire: la création contemporaine dans l'Architecture des médias.*
- COPELAND, Mathieu (dir.), *L'exposition d'un film*, Genève, HEAD / Dijon, Presses du réel, 2015.
- DELIGNY, Fernand, *L'arachnéen et autres textes*, L'arachnéen, Paris, 2008.
- DOLAR, Mladen, *Une voix et rien d'autre*, trad., Marseille, éditions NOUS, 2012
- DRYANSKY, Larisa; SOMAINI, Antonio, VENTURI, Ricardo dir., *Repenser le medium. Art contemporain et cinéma*, Dijon/Paris, Les presses du réel/INHA, 2022.
- LAVIN, Mathias, *Puissances de la parole. À l'écoute des films*, Paris, Mimésis, 2021.
- LORDE, Audre, *Sœur Étrangère. Essais et propos d'Audre Lorde. Sur la poésie, l'érotisme, le racisme, le sexisme...*, trad., Genève, Éditions Mamamélis, 2003.
- MINH-HA, Trinh T., *Femme, indigène, autre*, Montreuil, Éditions B42, 2022.
- STEYERL, Hito, *Formations en mouvement. Textes choisis*, Paris, éditions du centre Pompidou, 2021.

OBLIQUES, POÉSIE VISUELLE, UNE APPROCHE PLASTIQUE DU TEXTE

Enseignantes responsables: Alejandra Riera – Carla Adra

Invité-e-s: AGNÈS THURNAUER, OULIMATA GUEYE, GABRIELA KRAVIETZ
LAURENCE VIDIL (voir workshop GESTE VOCAL)

ANNÉES 4 ET 5

Ouvert à 14 étudiant-e-s
Étudiant-e-s Erasmus accepté-e-s

Calendrier

SEMESTRE 1 SEMAINE A

— Lundi 6 octobre (visio /
inscription), 20 octobre,
3 novembre, 17 novembre,
1^{er} décembre, 12 janvier:
restitution / exposition (lieu à
confirmer)

Horaires

10h-13h cours / 14h30-17h suivi indivi-
duel des projets sur RDV
Présence indispensable lors des
sorties.

Workshop

GESTE VOCAL, rattaché au module, 3
jours S2, rencontre de l'écrit avec le
corps et la voix, du texte à la partition
sonore, avec Laurence Vidil (février)
Les demandes d'inscription doivent
être adressées en début d'année par
mail avec des projets dans ce cadre.

Lieu(x)

ENSAPC salle 307, dehors

Contenu

Qu'est-ce que la réalité et le devenir de
l'écrit dans une œuvre plastique?
Cet ARC et ligne de recherche, propose

une exploration de l'écriture comme
matière plastique. L'idée est de se
déplacer dans les formes: visuelles,
sonores, performatives, intuitives, asé-
miques, brutes. L'écriture devient ici
geste, rythme, formes-de-vie, présence,
pratique poétique, empreinte.

Si nommer n'est pas montrer, com-
ment opérer ce passage entre l'écrit et
sa forme de présentation? «Où reste
ce qui ne rentre pas dans les mots?»,
écrit l'artiste Eva Lotz. Comment penser
la matérialité de l'écriture et le lieu où
elle s'inscrit plastiquement, pierre, bois,
terre, argile, corps, parchemin, métaux,
peaux, papier, murs, vases, eau, sable...,
poussière?

On s'intéressera à l'acte d'écrire au
sens large: écrire, comment? Comment
écrire sans écrire? Écrire sa vie, ou
plutôt: comment faire trace? Comment
faire exister quelque chose de l'ordre
de l'écrit sans nécessairement passer
par "le texte"? Comment faire entendre
l'existence d'autres écritures-sans-
écrits? Celles végétales par exemple
et leur «discours sans voix», leur «art
d'écrire sans écriture», celle des dit-
e-s analphabètes, celles rêvées? Écrire
plastiquement implique non seulement
des corps et des mains pensantes mais
une interaction et observation attentive
du monde qui nous entoure. Comment
encore créer un temps à l'intérieur du

temps pour penser une écriture-lecture des événements avec nos moyens, langues et outils plastiques qui prennent soin de soi et du monde?

Méthode

On travaillera avec l'idée de la plasticité de l'écriture, de l'écriture comme matériau à manipuler, tordre, déplacer. Le semestre se conclura par une exposition collective, (lieu à confirmer). Pour nourrir cette recherche, on fera un certain nombre de sorties dans des lieux où l'écriture existe autrement, dans ses marges, ses excès ou ses silences: Le musée des Archives nationales, avec un-e spécialiste de la restauration qui nous montrera comment sont faits les parchemins et les cartes; la Halle Saint Pierre; la BNF, fond d'archives et manuscrits; le musée national de l'histoire de l'immigration.

On ira aussi rencontrer l'artiste Agnès Thurnauer, pour échanger directement sur son rapport à l'écriture et à ses formes. Tout au long du semestre, chacun-e développera une recherche personnelle à partir de ces déplacements et rencontres.

Évaluation

Présence. Restitution, qualité des recherches autour du sujet.

Bibliographie

- BASTARDIE, exposition
<https://kadist.org/program/bastardie/>
- CARRION, Ulises, *Arguments*, Éditions Héros-Limite, 2005.
- CODEX préhispaniques
<https://amoxcalli.hypotheses.org/7839>
- DAUCIKOVA, Ana
<https://www.kw-berlin.de/en/anna-daucikova/>
- DELLA OLGA, Raffaella
<https://vimeo.com/910723966>

- DITTBORN, EUGENIO,
<https://www.moma.org/artists/1557-eugenio-dittborn>
- DERMISACHE, Mirtha
<https://www.moma.org/artists/74848-mirtha-dermisache>
- GAMARRA HESHIKI, Sandra,
<https://cimam.org/sandra-gamarra/>
- KILOMBA, Grada,
<https://www.gradakilomba.com/>
- LOOTZ, Eva,
<https://cbamadrid.es/revistaminerva/articulo.php?id=541>
- LOZANO, Lee,
<https://awarewomenartists.com/artiste/lee-lozano/>
- OKARIZ, Itziar.
<https://www.lespressesdureel.com/auteur.php?id=3576&menu=0>
- PODOLSKI, Sophie
<https://www.babelio.com/auteur/Sophie-Podolski/132923>
- MAURAUD, Tania
<https://www.taniamouraud.com/site/work-single?id=48>
- MOLNAR, Vera, Exposition Aux sources du code
<https://www.centrepompidou.fr/fr/pompidou-plus/magazine/article/vera-molnar-aux-sources-du-code>
- SCHENDEL, Mira
<https://awarewomenartists.com/artiste/mira-schendel/>
[https://arthur.io/art/mira-schendel/untitled-6 / https://www.moma.org/artists/7961](https://arthur.io/art/mira-schendel/untitled-6/)
- STOFFERS, Harald
<https://christianberst.com/exhibitions/exhibition-29>
- THURNAUER, Agnès
<https://awarewomenartists.com/artiste/agnes-thurnauer/>
- WALLA, August,
<https://christianberst.com/publications/august-walla-ecce-walla, poésie visuelle>

TROUVER LE CHEMIN DANS CHACUNE DES ALLÉES QUI OBLIQUENT

Enseignantxs responsables: François Aubart & Jagna Ciuchta

Invitéxs: Clara Pacotte, Hélène Giannecchini et 2 autres personnes à définir au cours de l'année

ANNÉES 4 ET 5

(DES NOTIONS D'ANGLAIS SONT BIENVENUES)

Étudiantxs Erasmus: 1^{er} semestre
(Séances en Français)

Ouvert à: 20 étudiantxs

Calendrier

SEMESTRE 1

— Semaines A et B

— Jour(s): Lundi

— Horaires: 14h-17h

Engagement semestriel obligatoire

Contenu

On associe souvent les la pensée queer à une méfiance vis-à-vis des essentialisations et des normes qui définissent les sexualités ainsi que les genres selon des critères immuables, définitifs. Elles ont aussi une grande influence dans nos façons d'agir, dans nos interactions et dans nos activités quelles qu'elles soient. C'est cela que nous voulons approcher durant ces séances, le désordre actif comme motivation, ce que les pratiques queer nous font lire, ce que les théories queers font à la pratique.

Peut-on inventer des méthodes méfiantes des catégories? Comment formuler des alternatives qui ne se solidifient pas? Comment mettre en lumière des voix tuées sans les éteindre? Voilà quelques-unes des questions que nous aimerions explorer. Sans programme préalable, portéxs surtout par un désir

de partage et de découverte, nous voudrions d'abord discuter ensemble de théories et de recherches qui nous passionnent, de celles qui nous seront présentées par les étudiantxs impliqués et par quelques invitéxs. Ces échanges permettront, nous l'espérons, de réunir un matériau et des pistes pour réaliser, l'année prochaine, un projet de publication.

Le nom de cet ARC et de cette Ligne de recherche est une citation du livre de Monique Wittig "Le Corps lesbien".

Méthode

L'année 2025/2026 sera consacrée à regarder des œuvres, à observer les pratiques et méthodologies utilisées par des artistes contemporains, à partager des lectures (œuvres littéraires et théorie), des réflexions, à accueillir des invitéxs pour en tirer des centres d'intérêts partagés. À partir de ces derniers pourront se dessiner des projets de recherches, de publication ou d'autre type d'évènement qui seront réalisés durant l'année 2026/2027.

Évaluation

Outre leur présence en cours, les étudiantxs seront invitéxs à présenter des pratiques et des textes qui alimenteront les séances.

● D. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

● SÉMINAIRES



MÉTHODOLOGIE

François Aubart, Laure Limongi, Nadine Le Rigoleur, Marielle Chabal

OBLIGATOIRE EN 3E ANNÉE

Calendrier:

6/8 séances réparties sur les deux semestres

- 24 octobre et 7 novembre 2025 (en ½ groupe): Nadine, à la doc
- 28 novembre 2025: François et Marielle
- 19 décembre 2025: François
- 9 janvier 2026: Laure et Nadine
- 23 janvier 2026: Laure

D'autres précisions seront communiquées à la rentrée

Présence obligatoire à toutes les séances

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

Le séminaire de méthodologie s'adresse aux étudiant-e-s de 3^e année afin d'amorcer, de prolonger et d'enrichir une réflexion transversale aux médiums et outils privilégiés de chacun-e portant sur les enjeux de méthodes dans la perspective du mémoire à réaliser en 4^e année.

Plutôt que de comprendre la méthodologie comme un ensemble de règles à appliquer en tout temps et en tous lieux, il s'agira de la saisir comme un ensemble d'outils à inventer, critiquer et/ou détourner, au gré des circonstances de production et de pensée, de même qu'il s'agira de comprendre la méthode comme la visée d'un travail artistique et/ou de recherche elle-même.

Animé par des enseignant-e-s de l'école dont les pratiques vont de l'histoire de l'art à la littérature, de la

performance à l'exposition et par la responsable du centre de documentation, chaque séance sera l'occasion d'une réflexion située, à la fois à partir de leurs recherches et de vos pratiques, sur les outils que l'on s'invente pour mener à bien des projets et des réflexions artistiques.

Évaluation

Dans la perspective du mémoire à venir, seront évalués l'assiduité, l'engagement, ainsi que la qualité des propositions pour les rendus demandés lors des séances.

PROFESSIONNALISATION

Camille Kingué

ANNÉES 1 À 5 + DIPLÔMÉ-E-S

Étudiant-es Erasmus: 1^{er} et 2^e semestre
Ouvert à: pas de limitation

Calendrier

- Semestre 1 & 2
- Le séminaire aura lieu une fois par mois le vendredi, en semaine A ou en semaine B selon les intervenant*es. Dans l'attente de confirmation, les dates seront précisées ultérieurement. Une partie des rencontres aura lieu à Paris.
- Engagement annuel obligatoire

Lieu(x)

ENSAPC et ailleurs

Contenu

Le séminaire de professionnalisation a pour but de donner un aperçu des différent*es acteurs*rices présent*es dans le champ de l'art contemporain, qu'il s'agisse de galeristes, critiques d'art ou commissaires d'exposition et de mettre ces dernier-e-s en lien avec les étudiant*es de l'école. C'est l'opportunité de comprendre l'environnement dans lequel chacun*e de ces acteurs*rices travaillent.

SÉANCE 1

LE 24 OCTOBRE 2025

Visites en groupe des foires d'art contemporain Paris Internationale et Offscreen

- Paris Internationale
<https://parisinternationale.com/>
- Offscreen
<https://offscreenparis.com/fr>

SÉANCE 2

NOVEMBRE 2025
(DATE À CONFIRMER)
ATELIER: QUEL
STATUT CHOISIR EN
TANT QU'ARTISTE ?

Entretien avec un-e membre de la Maison des Artistes + 1 invité-e

Cet atelier se veut être un atelier pratique qui permettra aux personnes présentes de comprendre les différents statuts d'artistes existant et auxquels il est le plus avantageux de souscrire. L'atelier sera également l'occasion de débattre au sujet de l'actuel statut d'artiste-auteur qui fait encore l'objet de revendications syndicales et de débats concernant la protection qu'il propose. Cette rencontre entre un-e membre d'une société de gestion de droits et un-e penseur-euses critique sera l'occasion de soulever ces différentes questions.

SÉANCE 3

DÉCEMBRE 2025
(DATE À CONFIRMER)
RENCONTRE AVEC L'ÉQUIPE
DE LA FONDATION RICARD
ET DE LA FONDATION
HENRI CARTIER-BRESSON
SUR LA THÉMATIQUE
DES PRIX D'ART.

La Fondation Ricard ne renouvellera pas son prix en 2026 ni pour les années qui suivent. La Fondation Henri Cartier-Bresson a inauguré, quant à elle, un nouveau prix à destination des livres de photographes autoédités. Pourquoi une institution fait-elle le choix de faire cesser un prix et une autre, d'en lancer un nouveau ?

- <https://www.fondation-pernod-ricard.com/fr>
- <https://www.henricartierbresson.org/>

SÉANCE 4

JANVIER 2026
(DATE À CONFIRMER)
ATELIER : COMMENT ÉCRIRE
SUR SON TRAVAIL ?

Avec Ana Bordenave, critique d'art et chargée de projet.

Cet atelier pratique permettra aux participant-e-s d'acquérir des bases sur l'écriture autour de sa pratique. Ana Bordenave dressera un panorama des différentes formes de critiques (articles, textes d'exposition...) et donnera les outils aux personnes présentes pour pouvoir présenter elles-mêmes leur travail.

Ana Bordenave est diplômée en Histoire de l'art à la Sorbonne, en Théorie du Cinéma à l'université de Paris 8, et a suivi un cursus universitaire en études de genre. Elle analyse

la création contemporaine à travers ses sujets de spécialités: les études féministes et les études de genre, sensible aux conditions matérielles et sociales des artistes. Depuis 2016, elle a contribué à différents médias culturels tels que Manifesto XXI, Mouvement, LeChassis, Acumen, AWARE. Elle a été chercheuse associée à la BnF de 2018 à 2021 travaillant sur l'œuvre des artistes et cinéastes expérimentales Maria Klonaris et Katerina Thomadaki, et a mené des recherches autour de la revue Sorcières (1975-1982) dont une partie fut publiée sur la perséide FemEnRev.

Parallèlement à son activité, elle a été co-présidente de l'association Contemporaines, association française de lutte contre les discriminations de genre en art créée en 2019, au sein de laquelle elle fonde un programme de marrainage annuel pour artistes femmes et minorités de genre intitulé "Passerelles".

SÉANCE 5

FÉVRIER 2026
(DATE À CONFIRMER)
RENCONTRE AVEC LES BAINS
DOUCHES ET MÉCÈNES
DU SUD. L'IMPORTANCE
DES LIEUX D'EXPOSITION
QUI SOUTIENNENT
LA JEUNE CRÉATION.

Les expositions dans les institutions (centres d'art, musées...) ne sont pas simplement réservées à des artistes en milieu de carrière ou confirmé*es. En tant que jeunes artistes, on peut également être montré*e au sein d'expositions solos ou collectives dans des espaces d'exposition. Les Bains Douches et Mécènes du Sud, l'un public et l'autre, privé, sont deux espaces qui se proposent de soutenir

la jeune création. Nous rencontrerons un*e représentant*e de ces deux institutions pour discuter de leur stratégie et de leur direction artistique.

- <https://bainsdouches.net/>
- <http://www.mecenesdusud.fr/>

SÉANCE 6

MARS 2026
(DATE À DÉFINIR)
ATELIER PORTFOLIO
+ COMMUNICATION

Dans cet atelier, les personnes présentes bénéficieront de clés pour pouvoir constituer un portfolio et communiquer sur leur travail.

SÉANCE 7

AVRIL 2026
(DATE À DÉFINIR)
RENCONTRE AVEC
LE NOUVEAU PRINTEMPS
ET ARTAGON.

Cette rencontre a pour but de discuter de l'importance des événements qui mettent en avant la jeune création. Il existe des lieux mais également des manifestations qui visent à soutenir la création émergente.

- <https://lenouveauprintemps.com/>
- <https://www.artagon.org/>

SÉANCE 8

MAI
(DATES À DÉFINIR)
LA JEUNE CRÉATION
À L'INTERNATIONAL
AVEC LE MUDAM
ET KANAL POMPIDOU.

Jusqu'à présent, les rencontres et ateliers proposés étaient exclusivement tournés vers la scène française hexagonale. Cette rencontre avec deux personnes travaillant à l'étranger dans des espaces francophones est l'occasion d'ouvrir les horizons de la jeune création et de comprendre comment cela se passe ailleurs.

- <https://www.mudam.com/fr>
 - <https://kanal.brussels/fr/homepage-2>
-

Méthode

Les rencontres prendront place dans l'amphithéâtre de l'École Nationale Supérieure d'Arts de Paris-Cergy ou à l'extérieur. Les sorties de l'établissement ont pour but de faire découvrir aux étudiant*es inscrit*es des lieux de la scène parisienne intra et extra muros. Les intervenant*es sont choisi*es sur la base de leur lien avec l'école et de leur soutien à la création émergente.

Évaluation

L'assiduité et la présence sont les critères d'évaluation.

VALEUR D'ÉCHANGE ET L'ART INCONDITIONNEL — REPARTIR DE ZÉRO À CHAQUE FOIS

Séminaire sur le travail d'artiste à l'époque de l'automatisation technologique et de valorisation économique.

Enseignante responsable: Nataliya Ilchuk

ANNÉE 4

2^e semestre

Ouvert à 10 étudiant-e-s

Calendrier

SEMESTRE 2

- Séminaire de 2 jours consécutifs une fois par mois (entre 3 et 5 sessions)

Lieu(x)

ENSAPC et Cergy Paris Université

Contenu

Face aux défis posés par les nouvelles technologies et par les crises politico-économiques au travail de l'artiste, ce séminaire vise à identifier les voies de l'insertion professionnelle et d'activités autonomes à la sortie de l'école d'art.

Comment ne pas se conformer aux attentes pour préserver son authenticité, comment trouver les conditions pour produire des œuvres de manière singulière plutôt qu'à la chaîne de convoyeur, et plus particulièrement comment gérer les facteurs psycho-physiologiques, sont les principaux axes de ce séminaire ancré dans le partage d'expériences et dans l'étude des approches multimodales dans l'histoire de l'art et de l'économie en arts.

En mettant l'accent sur les idées de décroissance, d'économie contributive,

de travail avec les archives et de recyclage, le séminaire «Valeurs d'échange» met l'accent sur l'exploration de modèles de production artistique qui sont à la fois économiquement réalisables et écologiquement durables.

Méthode

Présentations des cas d'études, arpentages de textes, ateliers d'élaboration, projections et discussions des films.

Évaluation

Transmission des connaissances et d'expérience au sein du groupe de travail.

Bibliographie

- *Métamorphoses du travail, quête du sens: critique de la raison économique*, 1988 / André Gorz
- *La Science du travail et son organisation*, 1917 / Josefa loteyko
- *La Technique et Le Temps*, 1994 / Bernard Stiegler
- *Du Mode d'Existence des Objets Techniques*, 1958 / Gilbert Simondon
- *La Décroissance*, 1979 / Nicholas Georgescu-Roegen

● D. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

STUDIOS



● Coordination Louise Beaumier, image ©Nadia Ermakova

ALTÉRITÉS

Enseignante responsable: Laure Limongi

ANNÉES 1 À 3

Ouvert à 18 étudiant-e-s
Erasmus si francophones (niveau B1 minimum).

Calendrier

SEMESTRE 1 & 2

- Mercredis des semaines A.
- Horaires: 14h-17h (le détail de l'agenda du studio sera donné à la rentrée)
- Un engagement annuel n'est pas obligatoire mais encouragé.

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

Atelier de pratique de l'écriture quel que soit le degré de familiarité antérieur, *Altérités* propose d'aller voir ailleurs à quel point notre «je», notre «moi» n'y sont pas pour mieux libérer son geste et ouvrir le champ de sa pensée. *D'autres vies que la sienne*, comme l'écrivait Emmanuel Carrère, des modalités d'existence pas simplement humaines, d'ailleurs: on peut tâcher d'écrire en animal ou en arbre, en minéral ou en bactérie, s'intéresser à une période historique, à un objet, la vibration d'une couleur... tout ce qui permettra de prendre le temps de cerner son propre rythme d'écriture, d'échafauder une méthode, d'organiser des recherches. Décentrer le regard, ne plus placer l'humain au centre pour voir ce qu'il adviendrait d'un monde moins anthropocène, moins autoritaire, plus polyphonique et bariolé, et quelles langues, quelles formes on

inventerait pour le dire.

Que ce soit Francis Ponge qui décompose lentement des objets ou aliments quotidiens avec une gourmandise étymologique certaine, Yoko Tawada qui écrit la geste d'une famille d'ours, l'artiste Daniel Spoerri offrant une œuvre évolutive aux objets qui l'entourent, Vinciane Despret qui tente de voir en oiseau, en poule, en wombat..., Bérengère Cournut qui explore une version alternative du monde, Ryoko Sekiguchi qui fait des odeurs les personnages de son dernier livre... Autant d'exemples qui ouvrent des pistes pleines de liberté... Peut-on écrire en étant vent? révolution? écureuil? chanterelle?...

Intervenant-e-s

Doha Khalout (poète, régulièrement), Bérengère Cournut (autrice), Gaëtane Martinot (artiste diplômée ENSAPC), Lucie Rico (autrice).

Outre les intervenant-e-s spécifiques au studio, les étudiant-e-s inscrit-e-s seront invité-e-s à assister à certaines rencontres de la programmation de l'ARC Création & écologie en partenariat avec le Centre Wallonie Bruxelles.

Un workshop d'une journée avec Fanette Mellier organisé au second semestre sera ouvert aux étudiant-e-s du studio qui souhaitent mettre en espace leurs textes au sein d'installations.

Un workshop d'une journée dans l'atelier son de Nicolas Charbonnier sera organisé au second semestre afin d'aborder les questions de lecture

publique et d'enregistrement (également sur inscription).

Méthode

Le contenu de l'atelier se construira en fonction des personnalités présentes et de leurs aspirations. Écriture individuelle puis partage des textes (dynamique collective) mais aussi retours individuels.

L'une des premières séances consistera en une traversée de Cergy avec une diplômée de l'école, Gaëtane Martinot, dont le sujet de mémoire de 4^e année porte sur la ville.

Pendant les deux premières séances, chacun-e des participant-e-s choisira un champ d'élection pour sa recherche-crédation : animalité, histoire, géographie, langue... ou d'autres champs que nous pourrions identifier ensemble. Les séances suivantes seront consacrées à l'écriture du texte ou de la série de textes issus de cette amorce, à la mise en place d'une méthode de travail propre à chaque étudiant-e.

Un engagement annuel n'est pas obligatoire mais encouragé.

Évaluation

Assiduité et participation, attention à la dynamique de groupe, évolution des textes rendus.

Bibliographie

Elle s'enrichira de séance en séance.

- Richard Adams, *Watership Down*, Monsieur Toussaint Louverture, 2016 [1972].
- Lætitia Bianchi, *Bonampak*, Verticales.
- Christopher Boucher, *Comment élever votre Volkswagen [How to Keep Your Volkswagen Alive]*, 2011], Le Nouvel Attila, 2014.
- Mikhaïl Boulgakov, *Cœur de chien*, Livre de Poche [Соба́чье се́рдце, 1925].
- Emmanuel Carrère, *D'autres vies que la mienne*, P.O.L., 2009.
- Fabien Clouette, *Des vies océaniques*, Le Seuil.
- Bérengère Cournut, *Née contente à Oraibi*, Paris, Éditions Le Tripode
- Bérengère Cournut, *De pierre et d'os*, Paris, Éditions Le Tripode
- Bérengère Cournut, *Vövöl*, Editions Le Tripode, 2023
- Vinciane Despret, *Autobiographie d'un poulpe et autres récits d'anticipation*, Actes Sud, coll. «Mondes sauvages», 2021.
- Vinciane Despret, *Habiter en oiseau*, Actes Sud, coll. «Mondes sauvages», 2019.
- Raymond Federman, *Les Carcasses*, Laureli/Léo Scheer, 2009.
- Mireille Gagné, *Le Lièvre d'Amérique*, La Peuplade, 2021.
- Alexis Pauline Gumbs, *Non noyées – leçons féministes Noires apprises auprès des mammifères marines*, Burn-août/Les liens qui libèrent, 2024.
- Michel Jean, *Kukum*, Points Seuil, 2022.
- Doha Khalout:
<https://ideasimagination.columbia.edu/displaced-artists/doha-kahlout/>
- Wajdi Mouawad, *Anima*, Actes Sud, coll. «Babel», 2015.
- Michel Nieva, *L'Enfance du Monde*, Christian Bourgois, 2025.
- Russell Oban, *Enig Marcheur [Riddley Walker]*, 1980], Monsieur Toussaint Louverture, 2012.
- Ovide, *Les Métamorphoses [Metamorphoseon libri]*, 1^{er} siècle].
- Francis Ponge, *Le Parti pris des choses*, Gallimard, 1942.
- Nathalie Quintane, *Chemoule, un chat français*, P.O.L. 2025.
- Lucie Rico, *Le Chant du poulet sous vide*, P.O.L.

- Lucie Rico, *GPS*, P.O.L.
- Moacyr Scliar, *Le Centaure dans le jardin* [*O centauro no jardim*, 1980], éditions Folies d'encre, 2011.
- Ryoko Sekiguchi, *L'Appel des odeurs*, P.O.L. 2024.
- Daniel Spoerri, *La Topographie anecdotée du hasard*, Othello-Le Bureau des activités littéraires, 2016. [1961]
- Yoko Tawada, *Histoire de Knut* [*Etüden im Schnee*, 2014], Verdier, 2016.
- Antoine Volodine, *Nos animaux préférés*, Le Seuil, coll. «Fiction & cie», 2006.

ATELIER BOIS

Enseignant responsable: Samuel Garland

ANNÉES 1 À 5

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} et 2^e semestre
Ouvert à 12 étudiant-e-s

Calendrier

SEMESTRE 1

- Semaine A & B
- Jour(s): Mercredi
- Horaires: 10h-17h

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

Ce studio ouvert à toutes les années est un lieu d'apprentissage du travail du bois.

Aux travers de cours théoriques et pratiques, il a pour ambition de permettre aux étudiant-e-s d'aborder les outils de conceptions (dessin, matériaux, rapport outil/esthétique) et de réalisations (électroportatif, machines d'atelier, outil à mains) essentiels à la fabrication d'une pièce en bois.

Tout au long du studio, il sera demandé aux étudiant-e-s un travail d'analyse, d'expérimentation et de création autour d'un sujet proposé chaque année.

Le travail réalisé donnera lieu à une restitution collective en fin de semestre.

Méthode

Le Studio sera fragmenté en 3 moments pédagogiques:

1. COURS

Les cours seront destinés à forger une culture commune de la pratique et la

mise en œuvre du bois dans l'art à travers l'analyse d'œuvres, d'objets, d'installations et de dispositifs. Afin de questionner le rapport entre matériaux, outils, méthode de mise en œuvre et résultat plastique.

Il sera, en parallèle, demandé à chaque étudiant-e un travail d'analyse approfondie d'œuvres afin d'enrichir les cours par une présentation hebdomadaire de leurs recherches.

2. PRATIQUE

Dans un second temps, des sessions pratiques seront dédiées à la prise en mains des outils, machines et matériaux de l'atelier à travers une série d'exercices techniques imposés.

Ces séances seront également rythmées par un travail individuel de dessin, de conception et d'expérimentation.

3. RÉALISATION

Enfin les dernières semaines permettront aux étudiant-e-s de réaliser une œuvre individuelle ou collective en s'appuyant sur le support théorique et pratique développé lors des 2 premières phases du studio.

Une restitution des œuvres, recherches et expérimentations produites aura lieu sous forme d'exposition à la fin du Studio.

Évaluation

Présence et investissement tout au long du studio. Restitution de fin de semestre.

ATELIER SÉRIGRAPHIE

Niveau 1

Enseignante responsable: Bérénice Lefebvre

ANNÉE 1

Ouvert à 12 étudiant-e-s

Calendrier

SEMESTRE 1

- Jour(s): mercredis (12, 19, 26 novembre; 03 décembre 2025)
- Horaires: 14h-17h30

Lieu(x)

ENSAPC Atelier SÉRIGRAPHIE

Contenu

De tout temps, le graphisme a été utilisé comme un outil pour rallier les masses et influencer l'opinion publique. Les révolutions du XXème siècle ont fait naître des communautés de résistance qui marqueront un changement brutal dans l'histoire graphique et de l'affichisme. Cette tradition se poursuit et se diversifie avec les mouvements sociaux des années 1950-1960 à travers le monde au côté desquels de nombreux-ses artistes, graphistes auront expérimenté en toute liberté de nouvelles formes qui s'adapteront aux problématiques de toute la société. Les affiches deviennent plus colorées et audacieuses, reflétant l'esprit de liberté et de rébellion de l'époque. La sérigraphie renouvelle les techniques de production du moment et devient un outil de traitement des images qui transforme massivement les pratiques artistiques, à contre-courant du milieu industriel et publicitaire. Ce procédé remplace peu à peu la lithographie Offset, plus onéreuse et permet aux artistes de produire rapidement à moindre coût, tout en couvrant

des événements à échelle locale. Avec l'avènement de l'ère numérique dans les années 1990 et 2000, le graphisme militant embrasse les possibilités offertes par internet et les logiciels de conception graphique, permettant une diffusion et une collaboration sans précédent.

Méthode

Format A3

2 couleurs et/ ou NB

6 mm de fond perdu sans traits de coupe

Évaluation

Assuidité, présence, engagement de groupe

ATELIER SON

Enseignant responsable: Nicolas Charbonnier

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 10 étudiant-e-s (travail en binôme - 5 binômes)

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} semestre

Calendrier

SEMESTRE 1

- Semaine A et B
- Jour et horaires: jeudi matin, de 10h30 à 13h
- Engagement semestriel obligatoire

Lieu(x)

ENSAPC, atelier son et salle 303

Contenu

Studio permettant d'acquérir des techniques essentielles au travail du son dans les différentes étapes de la chaîne audio (enregistrement, édition, mixage, création). Ces techniques seront questionnées à l'aune des enjeux esthétiques qui y sont associés.

D'une semaine sur l'autre, un travail de création/composition de courtes études sonores liées à ces techniques sera demandé. Dans un second temps, une pièce sonore plus conséquente (radiophonique, musicale, poésie sonore) devra être composée.

Méthode

Chaque session commence par une écoute de différentes pièces sonores (radiophoniques, musicales, installation sonore, fieldrecording, études créées dans le cadre du studio, etc).

A chaque session, un point technique différent est abordé et questionné via une pratique directe (enregistrement de terrain, enregistrement en studio,

apprentissage des bases du mixage, etc).

Il sera demandé de réaliser de courtes études au fil du semestre. Enfin, une pièce sonore devra être réalisée pour la fin du semestre.

Évaluation

Implication, participation, suivi du travail et pièce à créer en binôme pour la fin du semestre.

Bibliographie

- Jean Yves Le Bosseur, *L'art Sonore*, Minerve, 2020
- Jean Yves le Bosseur, *Musique et Environnement*, Minerve, 2016
- R. Murray Schafer, *Le Paysage Sonore, le monde comme musique*, Wildproject, 2010
- Simone Douek, *L'acte radiophonique*, Creaphis Editions, 2021
- *Le livre des techniques du son*: les trois tomes, chez Dunod

CINEMA (PRATIQUES, TECHNIQUES, ÉCONOMIES ET THÉORIES DU CINÉMA)

Enseignant responsable: Vincent Gérard

Enseignant-e-s / ateliers techniques associé-e-s: Jean-Luc Jusseau (Studio Vidéo), Nicolas Charbonnier (Studio Son), Christian Genty (Studio Photo), Laure Limongi (Studio Écriture / notamment pour le projet ARTE MARE)

Intervenant-e-s et invité-e-s: Jean-Raymond Garcia (cinéaste, producteur - créateur des aides en région APCVL (Centre), aide au cinéma Normandie, ECLA (Aquitaine - préalable à l'ALCA), chargé de différentes missions nationales et territoriales d'aides au cinéma - membre de la SRF et de La tribune des auteurs), Noah Teichner (cinéaste, artiste, chercheur - co-fondateur de Navire Argo), Eugénie Deplus (directrice de postproduction cinéma), Loo Hui Phang (autrice, scénariste (film et bande-dessinée) - enseignante à la ERG à Bruxelles), Cédric Laty (cinéaste, producteur - chef-opérateur et directeur de postproduction son et image)

Partenaires: La Maison Des Productions (Bourgogne), Sondor Films (Paris-Bordeaux), Perspective Films (Paris), Navire Argo (Épinay), Re:Voir (éditeur, ressource, Paris), Festival Arte Mare (Bastia), SCAM (Paris), Laboratoire de développement film ANDEC (Berlin), Polygone Étoilé (Marseille), Kodak (France et Londres)

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 7 étudiant-e-s maximum par année

Remarque: un texte d'une page sur leurs motivations est préalablement demandé aux étudiant-e-s qui souhaitent rejoindre le studio cinéma avant le premier RDV (qui sera communiqué le jour de la réunion de rentrée).

Calendrier

SEMESTRE 1 ET 2

- Semaine A
- Engagement annuel obligatoire

Jour et horaire du studio cinéma:

- Cours Studio Cinéma
 - Mercredi: 9h-17h
 - Jeudi: 9h-17h
- Rendez-vous individuel sur le suivi des projets
 - Vendredi matin (semaine A)

Remarque: les inscriptions se font obligatoirement par mail la semaine précédant la semaine de cours et de rendez-vous.

Contenu

Le Studio Cinéma a pour vocation de définir ce que peut être aujourd'hui un projet artistique en cinéma qui, sans avoir le désir ou l'illusion de se substituer à une école professionnelle de cinéma – dont elle n'a ni les moyens ni les finalités – ne méconnaît pas pour autant les réalités économiques ou techniques de ce médium. Dans ce lieu de rencontres et d'hybridation des langages plastiques que représente une école d'art, il s'agit d'interroger la machine-cinéma et ses avatars numériques en la faisant tourner selon un autre régime de fiction et de représentation du réel. Remarque: les

films produits au sein du Studio Cinéma ne sont soumis à aucune restriction de formes, de genres ou de temps.

Méthode

Par-delà le pseudo-professionnalisme ou via la réappropriation sauvage, le Studio Cinéma s'efforcera sans faux-semblant et avec les moyens du bord, de dégager la voie d'une pratique continue et personnelle du cinéma qui débouche sur la production effective de films et de vidéos. Le suivi des projets (théorique, critique, pratique, technique, artistique, économique), de leur conception (écritures) à leur finalisation (diffusion), se fait au cœur du studio à travers des séances qui ont lieu tous les quinze jours.

Remarque 1: le travail du Studio sera agrémenté de séances spécifiques sur: les écritures; la réalisation et la production; via une approche des connaissances et des inventions techniques (workflow son et image, jusqu'à la postproduction); l'économie et la diffusion seront également interrogées depuis les projets. Ces séances donneront lieu à des rencontres professionnelles à l'Ensapc et en dehors.

Remarque 2: à l'issue des deux semestres, des séances seront organisées à Paris avec les étudiant-e-s, dans une salle de cinéma partenaire du Studio Cinéma. Ces séances donneront lieu à l'organisation et à la présentation d'une programmation de films des étudiant-e-s, à l'issue desquelles un échange se fera avec différent-e-s professionnel-le-s du cinéma.

Évaluation

Une présence régulière. Préalablement à la projection des films, la présentation des films devra être obligatoirement introduite. L'échange qui suit la projection des films ou travaux, privilégie et implique une

participation transversale des étudiant-e-s. Remarque: l'organisation des séances hors-les-murs biannuelle STUDIO CINEMA PROGRAMME, se fera collectivement.

Bibliographie

- *Cinéma vivant* de Érik Bullot (Ed° Macula - 2024);
- *Notes On Camp* de Susan Sontag (Ed° Penguin Modern);
- *Notes sur le cinématographe* de Robert Bresson (Edition Folio);
- *Qu'est-ce qu'un cinéaste?* de Jean-Claude Biette (Ed° P.O.L.);
- *Movie Journal* de Jonas Mékas (Ed° Marest);
- *Serge Daney - Itinéraire d'un ciné-fils*, de Pierre André Boutang (Ed° DVD Montparnasse);
- *Montrer l'invisible* de Jean-Paul Curnier (Ed° Jacqueline Chambon);
- À Werner Schroeter qui n'avait pas peur de la mort de Philippe Azoury (Ed° Capricci);
- *Écrits Corsaires* de Pier Paolo Pasolini (Ed° Champs);
- *Carnets 1933-1963* de Yasujiro Ozu (Ed° Carlotta);
- *Hitchcock-Truffaut* (Ed° Gallimard);
- *Hollywood Babylone* de Kenneth Anger (Ed° Tristram);
- *Le présent de Robert Frank* de Anne Bertrand (Ed° D'une certaine manière - Collection Captures);
- *Histoire(s) du cinéma* de Jean-Luc Godard (Ed° DVD Gaumont);
- *Le cinéma que je fais* de Marguerite Duras (Ed° P.O.L.);
- *Sayat Nova de Serguei Paradjanov - La face et le profil* de Erik Bullot (Ed° Yellow Now);
- *Descentes aux limbes* de Patrice Rollet (Ed° P.O.L.);
- *L'aventure du réel - Jean Rouch et la pratique du cinéma ethnographique* de

- Paul Henley (Ed° Pur Cinéma).
- Tous les numéros de la revue *Trafic* (particulièrement à lire pour les néophytes, le N°100: L'écran, l'écrit).

Remarque: la plupart de ces ouvrages et films, sont disponibles à la bibliothèque de l'Ensapc, à la bibliothèque du Centre Pompidou, à la BNF ou encore à la BIFI où vous pouvez consulter nombre de films quasiment introuvable sur internet (* à noter que vous y trouverez tous les numéros de la revue *Trafic*).*

CONFRONTATION AUX ŒUVRES

Enseignants responsable: Eric Dalbis

Avec Stéphanie Katz et intervenant-e-s invité-e-s

En partenariat avec le musée du Louvre et le Petit Palais

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 20 étudiant-e-s

Engagement annuel obligatoire

Calendrier

SEMESTRE 1 & 2

- 12 séances sous réserve de changements pour certaines dates
- Vendredi 14h-18h, aux dates suivantes: 24 oct, 21 nov, 5 déc, 19 déc, 16 janvier, 30 janvier, 13 février, 13 mars, 27 mars, 10 avril, 22 mai, 12 juin

Lieu(x)

Principalement musée du Louvre et autres lieux

Contenu

Il est proposé de se confronter à des œuvres choisies dans les collections du musée, principalement parmi les périodes du XIII^e au XVIII^e siècles, de les questionner, de les analyser, dans leurs intentions et leurs gestes, en miroir à sa propre pratique artistique, tout en se référant à une mémoire, à des filiations, à une culture...

Méthode

Étudier et comprendre les règles et la logique propres à une œuvre. En analyser les enjeux, les moyens, les contextes de sa création et de sa destination, en éprouver la présence et le rayonnement.

Il est demandé aux participant-e-s de choisir une œuvre et de la présenter au groupe, initiant échange et débat.

Ces choix et présentations permettent de créer un cheminement particulier, un parcours composé de liens et d'effractions, indépendamment d'une chronologie ou d'une histoire linéaire.

Évaluation

À partir de l'assiduité, de l'engagement, de la participation et du travail de recherche effectué.

Bibliographie

Communiquée au fil des séances.

DANSE

Enseignante responsable: Judith Perron

Invité-e-s: Mathieu Bouvier, Julie Pellegrin

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 15 étudiant-e-s au premier semestre

Étudiant-e-s Erasmus: oui

Calendrier

SEMESTRE 1

- Semaine A et B
- Jour(s): semestre: mercredi
14h-18h

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

Performer, prendre des risques, être ensemble, actionner nos corps, tordre nos visages...

Cette traversée sera placée sous le signe d'une expérimentation corporelle.

Chaque demi-journée sera consacrée à une proposition issue de pratiques préexistantes et qui mettent en jeu différents états de corps. Ces différentes expériences sensibles, parfois introspectives, parfois désordonnées, nous permettront d'affiner notre rapport au contexte, à ce qui fait signe, à la parole, à l'autre.

NOUS ACCUEILLERONS POUR NOS RECHERCHES:

- Mathieu Bouvier: Docteur en philosophie de l'art et chercheur dont les travaux théoriques ont pour principal lieu d'étude le studio de danse.
- Julie Pellegrin: Curatrice, autrice et chercheuse, Julie Pellegrin s'intéresse à la performance au sens

large, et aux pratiques qui abordent des questions sociales, politiques et éthiques en mettant l'accent sur les notions de relation et d'attention.

Méthode

Nous aborderons certaines notions, méthodes liées à un éventail de techniques et de problématiques. Elles serviront de matières à nos explorations et seront des points d'appuis à nos questionnements. Il s'agira de favoriser la pratique et l'expérience afin de traiter du corps vécu.

Mathieu Bouvier viendra partager ses Techniques Fabuleuses: pour des performances sans auteur-e-s:

Ces ateliers visent à partager les outils pratiques et théoriques que j'étudie dans le cadre d'un projet de recherche en art vivant que je dirige depuis deux ans: Techniques Fabuleuses. Conçus par des artistes (Lisa Nelson, Joao Fiadeiro, Loïc Touzé et d'autres) qui considèrent l'atelier de pratique comme une expérience de l'art à part entière, ces outils somatiques, ludiques et spéculatifs permettent de créer des performances dont l'auteur-e est *toujours plus qu'un-e*[1]. L'auteur-e, c'est la relation.

Julie Pellegrin nous proposera un Atelier du consensus:

Dans le cadre de ses recherches actuelles sur les liens entre pratiques performatives et pensée anarchiste, Julie Pellegrin propose d'explorer la

- notion de consensus, à la fois comme sujet et méthode. Central dans les processus anarchistes, le consensus recouvre une technique de prise de décision qui favorise la multiplicité des points de vue et une coadaptation constante (David Graeber) mais aussi, littéralement, des manières de «sentir avec» (Emma Bigé). Cette pratique collective tissera arpentages de textes et free writing, exercices gestuels et somatiques, pour laisser émerger des propositions spécifiques qui se renforcent mutuellement.
-

Évaluation

Présence, motivation, engagement

Bibliographie

<https://www.pourunatlasdesfigures.net/>
(Non) Performance. A daily practice,
Julie Pellegrin

ESPACES D'ESPACES

Enseignants responsables: Florent Caron Darras, Nicolas Charbonnier

ANNÉES 2 À 5

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} et 2^e semestre
Ouvr à 10 étudiant-e-s

Calendrier

SEMESTRE 1 & 2

- Semaine A
- Jour(s): mercredi
- Horaires: 14h-17h30
- S1: 01/10, 15/10, 29/10, 12/11, 26/11, 10/12
- S2: 07/01, 21/01, 04/02, 18/02, 18/03, 01/04, 15/04/ 13/05
- Engagement annuel obligatoire

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

Dans la tradition de l'installation sonore, c'est une certaine expérience de l'espace qui semble toujours se jouer avec le son. Dans un lieu donné, des corps sonores produisent des ondes ou interagissent avec elles. Que ces corps sonores soient des haut-parleurs ou des objets sans membranes ni électricité, ils sont le plus souvent disposés sous les yeux des visiteurs, qui sont alors autant auditeurs que regardeurs. Se pose alors nécessairement la question du choix dans cette disposition: quelles places, quelles orientations, quelles formes? Comment composer des espaces sonores pour des espaces tangibles? Comment faire de la technique apparente un vecteur de sens?

L'objet de ce studio est d'enquêter ensemble sur ces questions fondamentales dans l'approche plastique du son.

- Donner des connaissances théoriques et les grandes lignes historiques
- Donner des outils techniques essentiels et des outils méthodologiques de mise en oeuvre
- Soulever les grandes questions actuelles liées aux installations sonores: technologie, écologie, rapport à l'espace, etc.

Méthode

Les sessions se feront toutes les deux semaines, sous trois formats différents:

- Cours théorique sur l'histoire, les enjeux, les réalisations passées des arts sonores avec l'accent mis sur les installations sonores.
- Séances de présentation d'installations sonores réalisées en binômes par les étudiant-es suivant des contraintes données par Florent et Nicolas. Chaque binôme aura environ un mois pour préparer l'installation sonore. Ces sessions seront l'occasion d'échanges autour de problématiques esthétiques et techniques.

Évaluation

Motivation, assiduité, participation en binôme et réalisation des projets.

Bibliographie

Bibliographie synthétique (sources iconographiques et documentaires, liens):

- BOSSEUR Jean-Yves, *L'Art sonore, le son dans les arts plastiques contemporains*, Éditions Minerve, 2020

- CHÈVREMONT Alexandre, *Donner lieu au son*, Les presses du réel, 2024
- GALLET Bastien, *Composer des étendues (l'art de l'installation sonore)*, HEAD Genève, 2005
- NEUHAUS Max, *Les pianos ne poussent pas sur les arbres*, Les presses du réel, 2019
- VOEGELIN Salomé, *Listening to Noise and Silence, Towards a Philosophy of Sound Art*, Continuum, 2010

IMAGES ET RESSEMBLANCE

Enseignants responsables: Christian Genty et Jean-Luc Jusseau

Ateliers techniques associés: PHOTO, VIDÉO / CINÉMA et APA

ANNÉES 1 À 5

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} et 2^e semestre
Ouvert à 15 étudiant-e-s

Calendrier

SEMESTRES 1 & 2

- Semaine A & B
- Jour(s): Vendredi
- Horaires: 10h - 13h
(éventuellement 1 ou 2 journées entières dans l'année pour production / repérages / tournage)
- Engagement semestre obligatoire

Contenu

Ce studio s'adresse principalement aux étudiant-e-s de 1^{re} année, mais aussi aux étudiant-e-s des autres années qui veulent commencer à entreprendre un travail lié aux médias photos et vidéos.

Ce studio, lieu d'apprentissages, tant théoriques que pratiques, a pour objectif de donner des moyens de réflexion et de réalisation aux étudiant-e-s afin qu'ils et elles puissent engager une recherche personnelle. L'enjeu est d'expérimenter sans idée préconçue afin d'éprouver la technique dans ses possibilités et ses limites.

1^{er} SEMESTRE

- Prise de vue photographique et vidéo, production et postproduction.
- Réflexion sur l'usage de la couleur en photographie et vidéo (étalonnage).
- Approche de la lumière comme médium dans la production de

photographie et vidéo.

- Travail sur l'écriture, la production, la réalisation de vidéos, montage, étalonnage, motion design et finalisation.

2^e SEMESTRE

- Réalisation d'un projet collectif filmique de l'écriture à la post-production avec comme cadre le potager du Roi à Versailles.

Méthode

Cours magistraux.

Développer une réflexion sur les moyens et le sens de la mise en œuvre, poser la question de la pertinence des techniques, de la réalisation à la présentation.

Le premier semestre est consacré à des cours plus généraux concernant l'écriture, les techniques de prise de vue et de postproduction.

En fin de premier semestre, réalisation d'un projet collectif de tournage vidéo qui fera l'objet d'une projection une fois mené à son terme.

Le second semestre est rythmé par la concrétisation, la finalisation et la présentation du projet collectif et d'autres travaux personnels.

Évaluation

Présence, participation et qualité des productions.

KIOSK ATELIER SÉRIGRAPHIE

Enseignante responsable:

Bérénice Lefebvre

Invité-e-s: 2 artistes / 2 workshop avec l'atelier bois

ANNÉES 2 À 3 (OUVERT ANNÉE 1 APRÈS VALIDATION
INITIATION EN S1)

Ouvert à 8 étudiant-e-s + 4 places
(année 1A)

Calendrier

SEMESTRE 2

- Semaine A & B
- Jour(s): Lundi à vendredi
- Horaires: 10h-17h
- Engagement sur 3 semaines de recherches / production entre janvier et mars

Lieu(x)

ENSAPC Atelier SÉRIGRAPHIE / BOIS

Contenu

Kiosk est un mobilier à imaginer, pour montrer les imprimés comme un média à part entière, un véhicule d'expression créative, individuelle et collective.

Un espace modulaire, fragmenté, amovible pour présenter des livres, des zines, des bandes-dessinées et toutes sortes d'éditions, vêtements, multiples, affiches autour de cet engagement: diffuser des formats imprimés au carrefour de nombreux domaines.

Cet espace modulaire, modulable, potentiellement portatif devient un lieu de partage des goûts et des idées, un moyen de diffusion à saisir, à rendre accessible, avec le souci constant de privilégier ceux qui ont un accès limité au marché et dont les créations ne se trouvent pas dans les circuits de distribution habituels.

Il vise à stimuler les échanges et la création avec la volonté de rassembler et de mettre à disposition de la communauté un moyen de contributions, d'échanges d'informations à toute fins utiles, invitant surtout à être investi librement par touxstes, de sujets ludiques, poétiques et éminemment politiques.

Méthode

Les ateliers de sérigraphie et de bois s'associent pour trois semaines de workshop à l'ENSAPC. Un format en immersion nous permettant de générer un ensemble hybride entre impression en sérigraphie et construction en bois. Deux personnalités spécialisées dans le domaine du graphisme, de la typographie, de l'édition et de l'architecture seront invité-e-s à produire avec nous une forme praticable dans plusieurs typologies de lieux et événements.

Évaluation

Assiduité, présence et investissement tout au long du studio.

Restitution et activation à la fin du semestre.

Bibliographie

- *Editer l'Art*, Leszek Brogowski

LABORATOIRE DES ÉCRITURES POÉTIQUES

Enseignant responsable: Christophe Manon

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 13 étudiant-e-s

Un texte d'une page sur leurs motivations est préalablement demandé aux étudiant-e-s qui souhaitent rejoindre le Laboratoire des écritures poétiques.

Calendrier

SEMESTRES 1 & 2

- Jour(s): Jeudi. Deux séances par mois. Dates communiquées à la rentrée.
- Horaires: 10h - 13h
- Engagement annuel obligatoire

Lieu(x)

ENSAPC + deux séances à la Maison de la poésie

Contenu

Le Laboratoire des écritures poétiques (LEP) est un espace d'expérimentation, de création et de réflexion consacré aux pratiques contemporaines de la poésie. Il s'intéresse aux formes textuelles, mais aussi visuelles, sonores et performatives, dans une approche transdisciplinaire qui articule étroitement recherches artistiques et perspectives théoriques.

Ce laboratoire constitue un cadre de travail collectif où les étudiant-e-s sont invité-e-s à expérimenter, à partager leurs processus de création, à confronter leurs pratiques et à développer une pensée critique sur leurs démarches.

L'objectif est d'initier ou d'accompagner chacun-e dans l'écriture de la poésie à travers des exercices

ponctuels.

Nous explorerons différents courants, nous verrons des exemples, à partir d'amorces et de propositions d'écriture nous avancerons pas à pas dans la pratique de la poésie.

Nous aborderons également de façon concrète les questions liées à la production d'un livre de poésie afin de mieux comprendre l'économie de l'édition et ses enjeux.

Ce parcours aboutira à la création d'un livre collectif imprimé, ainsi qu'à l'organisation d'un ou plusieurs événements de lectures-performances en partenariat avec différents lieux institutionnels ou librairies, tels que la Maison de la poésie de Paris et la librairie Le Monte-en-l'air.

Méthode

Les séances auront lieu toutes les deux semaines et se dérouleront selon trois formats, qui alterneront en fonction des perspectives pédagogiques ainsi que des aspirations du groupe:

- Approche théorique, lecture de textes, présentation d'œuvres emblématiques. Les étudiant-e-s seront également invité-e-s à intervenir ponctuellement dans ce cadre afin de partager leurs enthousiasmes.
- Pratique de l'écriture à partir d'amorces proposées, soit en amont, soit directement pendant la séance. Les textes produits feront l'objet de retours et d'échanges

collectifs afin d'enrichir la réflexion sur les pratiques d'écriture.

- Travail éditorial et lectures publiques: ces séances seront consacrées à l'élaboration de l'objet éditorial final ainsi qu'à la préparation et à l'organisation des différents moments de lectures-performances. Concernant le projet éditorial, des groupes de travail seront constitués dès le premier semestre afin de répartir équitablement les tâches.

Certaines séances pourront également être consacrées au suivi des travaux écrits de chaque étudiant-e (mémoire, projet littéraire).

Un journal du LEP sera tenu collectivement: un-e rédacteur-ice est désigné-e à chaque séance pour consigner notamment les références notables.

Afin de garantir la qualité du travail en groupe, la ponctualité et la présence à chacune des séances sont impératives.

Évaluation

Assiduité, participation, pertinence des interventions pendant les séances, attention à la dynamique de groupe, qualité et évolution des textes rendus ou réalisés au sein du studio, engagement dans la pratique personnelle. La présence est obligatoire.

Bibliographie

- L'essentiel des références bibliographiques sera communiqué pendant les séances.
- ANTIN David, *Ce qu'être d'avant-garde veut dire*, trad. de l'anglais (américain) par Vincent Broqua, Olivier Brossard et Abigail Lang, Les Presses du réel, 2008
- BAILLY Jean-Christophe,

L'Élargissement du poème, coll. «détroits», Christian Bourgois éditeur, 2015

- BOUQUET Stéphane, *Neige écran*, coll. «Diaporama», Imec, 2023
- HOCQUARD Emmanuel, *Le Cours de Pise*, P.O.L, Paris, 2018
- HOCQUARD Emmanuel, *Une grammaire de Tanger*, P.O.L, Paris, 2022
- LACQUE-LABARTHE Philippe, *La Poésie comme expérience*, Christian Bourgois éditeur, 1986
- LERNER Ben, *La Haine de la poésie*, Allia, 2017
- LEVERTOV Denise, *La Forme organique*, trad. de l'anglais (américain) par Isabelle Py-Balibar, Les Cahiers des Brisants, 1988
- MANDELSTAM Ossip, *De la poésie*, trad. du russe par Christian Mouze, La Barque, 2013
- PINSON Jean-Claude, *Habiter en poète. Essai sur la poésie contemporaine*, Champ Vallon, 1995.
- PRIGENT Christian, *À quoi bon encore des poètes?*, P.O.L, 1996
- PONGE Francis, *Méthodes*, Gallimard, coll. «Folio essais», 1988
- REVERDY Pierre, *Cette émotion appelée poésie*, Flammarion, 1974
- ROUBAUD Jacques, *Poésie etcetera: ménage*, Stock, 1995
- SPICER Jack, *Trois leçons de poétique*, trad. de l'anglais (États-Unis) par Bernard Rival, Théâtre Typographique, 2013
- *L'Agencement des mobiles - Manifestes, Poésie*, n° 179-180, Belin, 1^{er}-2^e trimestre 2022

LA FABRIQUE

Enseignante responsable: Laure Limongi

Partenaires: CY Cergy Paris Université, Université de Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

ANNÉES 4 ET 5

Ouvert à 18 étudiant-e-s sur inscription.
Ouvert aux étudiant-e-s des Master de Création littéraire de CY Cergy Paris Université et de l'Université Paris 8 (après un entretien préalable).

Calendrier

SEMESTRE 1 & 2

- Mercredis des semaines A.
- Horaires: 10h - 13h. Détail de l'agenda donné à la première séance.
- Engagement annuel obligatoire

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

Progresser dans la maîtrise de l'écriture créative à travers des exercices ponctuels pouvant permettre d'explorer de nouvelles facettes de sa pratique. Partager son champ de recherche en écriture et ainsi bénéficier d'un retour collectif. Cerner ses champs d'intérêt littéraires. Persévérer dans la dynamique de l'écriture.

Nous recevrons plusieurs intervenant-e-s en master class durant l'année: auteurs et autrices confirmé-e-s ou en début de parcours, éditeurs, éditrices, programmeurs et programmatrices... afin d'ouvrir une fenêtre sur la vie professionnelle de l'écriture. Ainsi: Maylis de Kerangal (autrice), Laura Vasquez (autrice), Marie Desmeures (éditrice aux éditions Denoël), Lauren Malka (Journaliste autrice), Adélaïde Fabre (programmatrice).

Méthode

Le contenu de l'atelier se construit en fonction des personnalités présentes et de leurs aspirations. Écriture individuelle puis partage des textes (dynamique collective) mais aussi retours individuels. (Les séances alterneront ainsi des moments collectifs et de travail individuel.)

Au second semestre quelques séances pourront être consacrées au suivi des travaux écrits de chaque étudiant-e (mémoire, projet littéraire).

Un carnet d'atelier est tenu par le groupe (un-e rédacteur-ice est désigné-e à chaque session) afin de garder en mémoire les références partagées. Évaluation:

Assiduité et participation, attention à la dynamique de groupe, évolution des textes rendus.

Bibliographie synthétique

Les éléments de bibliographie seront fournis au fur et à mesure des séances. Voici des livres des intervenant-e-s:

- Maylis de Kerangal, *Réparer les vivants*, Verticales, 2014
- Maylis de Kerangal, *Naissance d'un pont*, Verticales, 2010
- Maylis de Kerangal, *Un monde à portée de main*, Verticales, 2018
- Maylis de Kerangal, *Corniche Kennedy*, Verticales, 2008
- Lauren Malka, *Mangeuses: histoire de celles qui dévorent, savourent ou se privent à l'excès*, Les Pérégrines + podcasts de Lauren Malka.

- Laura Vasquez, *La Semaine perpétuelle*, Éditions du sous-sol, 2021
- Laura Vasquez, *Le Livre du large et du long*, Éditions du sous-sol, 2023
- Laura Vasquez, *Zéro*, Éditions du sous-sol, 2024
- Se familiariser avec la ligne éditoriale des éditions Denoël via leur site internet.
- Agence d'Adélaïde Fabre: www.et-tuttiquanti.com/

LA PHOTOGRAPHIE INFAMANTE

Enseignant responsable: Renaud Auguste-Dormeuil

Ateliers techniques associés: PHOTO et VIDÉO / CINÉMA

ANNÉES 2 À 5

Calendrier

SEMESTRE 1 & 2

- Jour(s): Vendredi
- Horaires: 9h - 18h
- Engagement annuel obligatoire
- 1x/mois. Les dates exactes seront communiquées à la rentrée.

Contenu

La peinture infamante est une pratique picturale du xv^e siècle de l'Italie du nord qui consistait à peindre de manière bien visible sur les murs des bâtiments publics des «images infamantes» de condamnés par contumace. Ces condamnés étaient également facilement identifiables grâce à des inscriptions (tituli) peintes en lettres bien visibles.

Méthode

Visite d'expositions ou de lieux non muséaux en relation directe (ou non) avec le champ de l'art contemporain.

Invitation à réfléchir à la possibilité de construire aujourd'hui des images absentes ou mentales.

Évaluation

Évaluation continue, présence, participation et productions.

Bibliographie

- Gherardo Ortalli, *La peinture infamante*, éd. Gérard Monfort, 1994, coll. Imago mundi.
- Mathieu Riboulet, *Entre les deux il n'y a rien*, 2015, éd. Verdier
- Steve Tesich, *Karoo*, 1998, éd. Monsieur Toussaint Louverture
- Grégoire Chamayou, *Théorie du drone*, 2013, éd. La Fabrique

MISES EN ŒUVRE

DESSINS-PEINTURE

Enseignant-e-s responsables: Eric Dalbis, Carole Benzaken

ANNÉES 1 À 5

Calendrier

SEMESTRES 1 & 2

- Semaines A & B
- Jeudi toute la journée

Bibliographie

Adaptés et communiqués au fil des séances.

Lieu(x)

ENSAPC Atelier 019

Contenu

Aider l'étudiant-e à la réalisation, à la mise en œuvre de sa pratique artistique, l'assister dans l'élaboration et dans le développement de son projet pictural. Définir ensemble les spécificités de sa pratique en une approche plurielle des contenus, des moyens et des techniques, des contextes ...

Méthode

Sous la forme de suivi des travaux, de présentations, accrochages... d'entretiens collectifs et individuels, regards croisés de personnalités ... Le studio a pour but de fournir une aide à l'élaboration des moyens plastiques, à l'analyse, à la réflexion, à la pertinence et à la cohérence des choix techniques, des références, des conditions de présentation, ...

Évaluation

A partir de la régularité de la participation, de l'engagement, de la pertinence, de la qualité et du développement des travaux.

MONDES SONORES

Enseignant responsable: Florent Caron Darras

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 12 étudiant-e-s

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} et 2^e semestre

Calendrier

SEMESTRE 1 & 2

- Semaine B
- Jour(s): Mercredi
- Horaires: 10h - 13h (collectif) 14h-18h (rdvs individuels)
- Engagement annuel obligatoire

Lieu(x)

ENSAPC, salle 307

Contenu

Ce studio est une invitation à explorer le monde du son autant que les sons du monde. Il s'agit d'aborder la question du son de manière la plus vaste possible, à la fois dans les arts sonores que dans la musique, mais également en dehors des pratiques artistiques, jusqu'à l'interrogation des frontières musique/son ou art/vie.

Tous types de projets convoquant le sonore sont les bienvenus et peuvent être présentés au groupe: installation, sculpture sonore, musique, performance, poésie sonore, vidéo, art radiophonique, etc.

Des notions fondamentales d'acoustique seront abordées et des points techniques seront notamment traités sur les logiciels Ableton Live, Reaper et Max.

Méthode

Cours théoriques sur des thèmes sélectionnés par les étudiant-e-s en début d'année.

Moments collectifs autour de travaux personnels en cours. Suivi de projets. Interventions en relation avec les thèmes.

L'organisation type est un cours collectif (en général le matin) et des rendez-vous individuels (en général l'après-midi). Évaluation

Présentation d'un projet au groupe, évolution du travail personnel, assiduité au cours collectif.

Bibliographie

- VOEGELIN Salomé - *Listening to Noise and Silence: Towards a Philosophy of Sound Art*
- NADRIGNY Pauline - *Sonder le monde*
- BOSSEUR Jean-Yves - *L'art sonore*
- MURRAY SCHAFER Raymond - *Le Paysage sonore*
- LABELLE Brandon - *Sonic Agency, son et émergence de formes de résistance*
- ROAD Curtis - *L'Audionumérique, musique et informatique*



Enseignante responsable: Carla Adra

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 10 étudiant-e-s

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} semestre

Inscription jusqu'au 10 octobre par mail

Calendrier

SEMESTRE 1

- Semaine B
- Lundi 10h30-17h
- Engagement semestriel obligatoire
- 13 octobre, 27 octobre, 24 novembre
- 8-9-10 décembre: voyage papillon

Lieu(x)

ENSAPC ou extérieur

Contenu

🦋 Studio Papillon 🦋 est un espace d'expérimentations et de pratiques de la performance. Comment mettre en place des manières poétiques d'agir dans le monde? Comment explorer nos relations sociales et créer des formes à partir de ce que nous vivons? Nous déconstruirons les préjugés associés à la performance afin d'y découvrir une manière de penser, un processus de travail, une façon de se mettre en récit. À l'image des papillons, le studio incarne l'éphémère, le mouvement, et la transformation.

À partir d'exemples à la fois théoriques et pratiques, nous étudierons une histoire de la performance. Nous ferons également des exercices collectifs d'écriture, de mouvement, de dialogue, pour apprendre à se connaître par ce biais. Nous rencontrerons Les Fileuses, un groupe féministe des Beaux-Arts de Paris porté par Clara Schulmann, pour

ouvrir nos réflexions aux luttes sociales et aux pratiques collectives.

En fin de semestre, nous réaliserons le "voyage des papillons" pendant 3 jours. Nous serons accompagnés par l'artiste Claire Star Finch. Les premières séances seront également consacrées à préparer cette épopée urbaine.

Méthode

Ce studio est co-construit avec les étudiantx qui participent. Le temps de parole est distribué, la discussion est centrale. Des grands tapis verts moelleux sont installés à chaque début de cours.

Évaluation

Présence

POISSY TV x HIBOU TV

Enseignant-e(s) responsable(s): Gallien Déjean,
avec le relais de Valentine Houot-Braun
Intervenant: Jean-Alain Corre

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 6 étudiant-e-s
Engagement annuel obligatoire

Calendrier

- 1^{er} Semestre (dates précisées à la rentrée)
- Lieu: SPIP 78 (Poissy) et Bétonsalon – centre d’art et de recherche (Paris)

Contenu

Ancien couvent de religieuses ursulines, la maison centrale de Poissy, située dans le centre historique de la vieille ville, accueille des personnes condamnées à de longues peines.

En partenariat avec le service pénitentiaire d’insertion et de probation des Yvelines (SPIP 78), l’ENSAPC propose la constitution d’un atelier de production audiovisuelle autogéré, réunissant personnes détenues et étudiant-es. L’objectif de ce projet est de créer un atelier d’autoformation audiovisuelle, technique et théorique, au sein de la Centrale de Poissy permettant aux participant-es de se familiariser avec les différentes phases de production (écriture, tournage, montage, etc.) tout en resituant les enjeux de la vidéo dans un contexte historique. Ce projet s’appuie sur la définition et la production collective d’un dispositif de tournage évolutif permettant de produire aussi bien des courts-métrages de fictions que des documentaires, des clips, des reportages, des sketches, des émissions. En raison des règles de contrôle et de

sécurité énoncées par l’administration pénitentiaire, l’atelier devra utiliser un matériel exclusivement analogique afin de permettre à l’administration de contrôler la sortie des images et des sons qui sont réalisés à l’intérieur de la prison. Ce format *vintage* imposé est une spécificité technique qui, parmi de nombreuses autres règles, témoigne d’une problématique – celle de la contrainte –, inscrite formellement au cœur même de ce processus de création collaborative. Cette dialectique de la contrainte sera l’une des pistes de réflexion qui nourrira la pratique de cet atelier.

Pour l’année 2025–26, Poissy TV s’associe à Hibou TV, nouveau canal de diffusion pensé par l’artiste Jean-Alain Corre en collaboration avec l’autrice Gaëlle Obiégly, qui sera activé dans le cadre d’une exposition organisée à Bétonsalon – centre d’art et de recherche en janvier 2026. Faisant suite à un épisode pilote intitulé «Hibou d’es-pelette» présenté à la galerie Valéria Cetraro en 2024, Hibou TV propose d’interroger et de détourner les codes du médium télévisuel, en explorant le processus de fabrication de l’image à travers l’expérimentation de formats d’émissions variés, co-construits avec différent-es acteur-rices, intervenant-es et publics. Conçue sous la forme d’un plateau télévisé modulaire aux configurations multiples, cette exposition sera l’occasion de retracer des filiations historiques avec des émissions de télévision d’accès public initiées par des collectifs

d'artistes et activistes des années 1970-80 (Paper Tiger TV/Deep Dish TV, Party TV, Artist Television Network, TVTV). En s'affranchissant des canaux de diffusion traditionnels pour inventer des espaces d'expression alternatifs, ces collectifs ont encouragé la participation active des artistes et des spectateur·rices, en donnant la voix à des communautés sous-représentées et en déconstruisant les tropes socio-culturels ayant façonné les imaginaires véhiculés par les médias *mainstream*.

Les étudiant·es seront invité·es à investir ce terrain d'expérimentation en prenant part, aux côtés de Jean-Alain Corre et d'autres intervenant·es, à l'écriture, la mise en scène et la réalisation d'émissions co-construites avec les personnes détenues. Ces productions viendront enrichir la grille de programmation d'Hibou TV en offrant des contre-récits à rebours des représentations médiatiques stéréotypées de l'univers carcéral.

Inscriptions

Pour toute demande d'inscription, merci de d'envoyer une lettre de candidature par mail (gallien.dejean@ensapc.fr) expliquant vos motivations. Les étudiant·e-s inscrit·es les années précédentes seront prioritaires.

Bibliographie

- Nils Christie, Louk Hulsman et Ruth Morris, *Crimes & peines: penser l'abolitionnisme pénal*, Grevis, 2021.
- Gwenola Ricordeau, *Pour elles toutes: femmes contre la prison*, Lux Editeur, Montréal, 2019.
- Michael Shambert, *Guerrilla Television*, Henry Holt & Company, Inc., New York, 1971.
- Deirdre Boyle, *Subject to Change: Guerrilla Television Revisited*, Oxford University Press, 1997.
- Francesco Spampinato, *Art vs. TV, A Brief History of Contemporary Artists' Response to Television*, New York, Bloomsbury Academic, 2021.
- Judy Radul, *This Is Television*, Berlin, Sternberg Press, 2019.
- DeeDee Halleck, *Hand-Held Visions, The impossible possibilities of community media*, New York, Fordham University Press, 2002.
- Videofreex, *The Spaghetti City Video Manual*, 1973.

PRO BONO

Enseignant responsable: Renaud Auguste-Dormeuil

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 30 étudiant-e-s

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} et 2^e semestre

Calendrier

- 1x/mois. Les dates exactes seront communiquées à la rentrée.
Mercredi, 9h-18h
- Engagement annuel obligatoire

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

A partir de la découverte et du visionnage de films ou de documentaires, discussions et échanges sur la pratique en cours des étudiants participant au studio. Recherche, suivi et développement d'une pratique singulière de fabrication d'images (photographique et autres).

Méthode

Discussion collective autour de projet en cours.

Évaluation

Évaluation continue, présence, participation et productions.

PUMP UP THE VOLUME

Enseignant responsable: David Douard

En collaboration avec l'atelier bois et métal et l'atelier sérigraphie et impression numérique

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 10 étudiant-e-s par semestre
Étudiant-es Erasmus 1er et 2e semestre

Calendrier

SEMESTRE 1 & 2

- Semaine A & B
- Jour(s): Lundi
- Engagement annuel obligatoire

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

L'atelier volume regroupe tous les lundis des étudiant-e-s engagé-e-s dans une pratique de volume, de sculpture ou d'installation. Il s'organise autour des projets individuels des étudiant-e-s et en questionne les enjeux. Le suivi de la production des projets validés se fait en lien avec les ateliers techniques. Il est d'autre part accompagné d'un questionnement autour du statut de ces pratiques aujourd'hui. Le studio accompagne le développement des projets des étudiant-e-s de façon «sur-mesure», cherchant à les pousser dans leurs pratiques, au-delà des frontières entre les médiums.

Le studio propose des moments d'exposition au sein de l'école pour pouvoir mettre en avant le rapport à l'espace d'exposition.

Méthode

Le studio Pump Up a un espace de production au sein de l'école qui est dédié exclusivement aux étudiant-e-s admis-e-s dans le studio.

L'admission se fait par présentation d'un projet qui doit être réalisé pendant le semestre. Le studio accepte 12 étudiant-e-s par semestre.

PUMP UP the volume a pour but de faire avancer les étudiant-e-s dans leurs recherches plastiques ainsi que de fournir les références qui puissent les accompagner.

Le studio fonctionne sous la forme de rendez-vous individuels de 1 h par étudiant-e et de discussions collectives pendant les accrochages.

Évaluation

Présence et participation

Bibliographie

En fonction du travail en cours des étudiant-e-s.

THINKING IN IMAGES

Enseignantes responsables: Véronique Joumard et Charlotte Charbonnel
En collaboration avec Lionel Catelan pour la partie édition

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 30 étudiant-e-s
Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} semestre
2^e semestre ouvert à 4 étudiant-e-s
motivé-e-s pour la partie édition: 4 à 5
séances lundi après midi dont les dates
seront fixées au courant du 1^{er} semestre.

Calendrier

SEMESTRE 1

- Semaine A & B
- Jour(s): lundi
- Horaires: 14h à 17h

Lieux possibles

Musée de l'homme, Cité Architecture
et Patrimoine, Le jardin des plantes:
Galerie de Minéralogie, Grandes Serres,
Galerie de Paléontologie et Anatomie
comparée. Musée Archéologie et de
la Préhistoire Saint Germain en Laye,
Le Plateau, Le Crédac, BétonSalon,
Collège des Bernardins, Ygrec, La
Graineterie, L'Abbaye de Maubuisson,
bord de l'Oise, Le Silo

Contenu

Thinking in images est une réflexion
pratique et bilingue autour du dessin,
du langage et des images mentales.
Des phrases sont données comme sti-
muli au dessin. Ces phrases peuvent
provenir de l'actualité, de la littérature,
etc. Les dessins sont aussi variés que
les participant-e-s, ils peuvent se réa-
liser au crayon, au stylo, en couleur, de
petites ou grandes tailles, avec diffé-
rents papiers ou sur écran.

Ces dessins font appel à l'imagi-
naire de chacun-e, à sa perception, à

son histoire. Les dessins sont réalisés
rapidement de façon à lier l'image men-
tale produite par la phrase et son dessin,
de relier ainsi naturellement les deux
hémisphères du cerveau, le gauche
«verbal», et le droit «visio-spatial». Lors
d'une pause, ils sont tous
présentés de façon simple. Les étudiant-e-s
peuvent alors voir les
diverses interprétations d'une même
phrase, à l'image d'une partition pou-
vant être jouée différemment.

«Qu'est-ce qui fascine dans un
tableau, qui fait que telle œuvre plutôt
que telle autre nous arrête et qu'on
ne peut s'en détacher? En ce qui me
concerne, je dirais *que c'est le sen-
timent que dans cette œuvre-là il y a
quelque chose qui pense, et qui pense
sans mots.*» — Daniel Arasse, *Histoires
de Peintures*

Cette année «Thinking in Images»
sera voyageur, nous nous déplaçons
dans divers lieux singuliers, lieux d'expo-
sition ou en extérieur lorsque la météo le
permettra. Nous explorerons différents
outils du dessin, différentes positions
dans l'espace et par rapport au support.
Le cours peut être choisi à un rythme
quinzomadaire, l'étudiant-e doit nous
en informer dès le début du semestre
et être présent-e à tous les cours.

We don't speak so much in this
course, it could be a good opportunity
for foreign students to practice drawing
and language, to dream in French or in
English. Welcome to them!

Méthode

Les dessins sont réalisés rapidement entre 5 mn et 10 mn, selon un tempo défini par avance. La rapidité permet plus facilement de lier et un dessin : la pensée, le langage et l'image, et de relier naturellement les deux hémisphères du cerveau, le gauche «verbal», et le droit «visio-spatial». On y aborde différentes formes de dessins, le story board, le dessin partagé, le modèle vivant, le dessin de presse etc...

En fin d'année, une publication est réalisée en collaboration avec le studio Edition.

Nous accompagnerons un petit groupe de 4 étudiant-e-s pour produire cette publication. Nous ferons une sélection parmi les dessins réalisés au 1^{er} semestre. Il faudra ensuite les scanner, les retoucher et en faire la mise en page sur InDesign. Pour finir nous passerons à l'impression et à la reliure.

Cette étape vous permettra d'approcher concrètement ce que peut être une édition papier.

Évaluation

Régularité et qualité de présence.

STUDIO PHOTO

Enseignant responsable: Christian Genty

Ateliers techniques associés et partenaires: Atelier Photo de l'ENSAPC, Atelier Photo de TALM-Le Mans, Atelier Impression numérique de l'ENSAPC, YGREC

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 15 étudiant-e-s

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} et 2^e semestre

Calendrier

SEMESTRE 1 & 2

- Premier semestre 2025: studio photo hebdomadaire avec deux rencontres des étudiant.e.s, une au Mans et une à Cergy.
- Second semestre 2026: conceptualisation et production d'un projet d'exposition avec les étudiant-e-s des deux écoles pour un vernissage le 12 juin et une fin d'exposition le 11 juillet 2026 à Ygrec.
- Décembre 2026: exposition au Mans.
- Jours: tous les jeudis matin en alternance une fois par mois avec l'arc l'image photographique.
- Horaires: 10 h-13 h

Lieu

salle 226

Contenu

Le studio photo est un rendez-vous hebdomadaire qui s'adresse à tous-e-s les étudiant-e-s de la 2^e à la 5^e année ayant une pratique de la photographie et qui veulent développer une réflexion sur les moyens et le sens de ce médium. Le studio photo est un lieu d'accompagnement pratique et théorique de la conception à la production. Toutes les pratiques et problématiques de la photo peuvent y être abordées et

développées. La photographie peut y être considérée comme un objet signifiant dans la pluralité de ses formes actuelles. Au second semestre, une collaboration sera mise en place avec Laura Brunelier, photographe et enseignante à l'École supérieure d'art et de design du Mans, et ses étudiant-e-s. L'idée étant de construire avec eux un projet curatorial entre Ygrec et TALM - Le Mans.

Méthode

- Suivi et développement des projets photographiques personnels.
- Présentation collective du travail.
- Editing des productions en cours.
- Répondre aux questions sur les moyens de mise en œuvre.
- Apprentissage des outils photographiques de production et de post-production.
- Exigence dans la pertinence et la cohérence des choix techniques.
- Approche historique et réflexion critique de l'actualité des pratiques photographiques.

Évaluation

Assiduité, qualité des réalisations et de la participation, volonté de s'engager pleinement dans une pratique de recherche photographique. Participation au projet curatoriale collectif.

LIBRÉER

Enseignant responsable: Lionel Catelan

ANNÉES 1 À 4

Ouvert à 12 étudiant-e-s

Étudiant-e-s Erasmus accepté-e-s

Calendrier

SEMESTRE 2

Semaines A & B

Jours: Lundi

Horaires: 10h-17h

Engagement semestre obligatoire

Lieu

ENSAPC

Contenu

«Libréer»: à l'image du «Camérer» de Fernand Deligny qui transformait l'outil caméra en un verbe. Il s'agira ici de transformer en un verbe le fait de faire librairie. En activant les termes librairie-livre-libre-lier, notre tentative sera de créer un corpus de textes associés à des images dans des formats imposés, contraints par les machines d'impression pour les éditer et les diffuser. Chacun-e proposera un ou une infinité de textes qui lui tiennent particulièrement à cœur, peu importe leur nature. Chaque étudiant-e recevra une invitation à contribuer.

En association avec l'atelier Sérigraphie, nous participerons ensuite à des salons d'éditions tels que Paris Ass Book Fair, Fanzine Festival.

Méthode

Initiations techniques collectives, puis petits groupes de travail

— Lundi A matin :

Initiations techniques logiciel indesign.

Salle de formation

12 personnes max

— Lundi B après midi :

Comité éditorial Salle 304

12 personnes max

— Mardi et mercredi :

Groupes d'impression / finition

3-4 personnes

(déterminé après comités éditoriaux)

Évaluation

Crédit après avoir suivi les séances d'initiation technique et ateliers éditoriaux.

Bibliographie

<https://derives.tv/camerer/>



● D. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

WORKSHOPS



KIOSK_FOCUS 1

Enseignante responsable: Bérénice Lefebvre

Invitée: Martha Salimbeni

ANNÉES 2 À 3 (PRIORITÉ AU STUDIO KIOSK)

Ouvert à 12 étudiant-e-s (sous réserve de places disponibles dans le studio Kiosk)

Calendrier

SEMESTRE 2

- Jour(s): Lundi au jeudi
- Horaires: 10h-17h
- 2 sessions: 4 journées/ entre janvier et mars

Lieu(x)

ENSAPC ateliers sérigraphie x bois

Contenu

Martha Salimbeni est née en 1983, elle est graphiste, auteure, typographe (& sometimes more) basée à Pantin en Seine-Saint-Denis.

Après avoir travaillé à Berlin, elle a monté son studio en tant qu'indépendante à Paris en 2010. Son travail s'inscrit essentiellement dans le champ culturel et artistique. Elle réalise des ouvrages, des identités visuelles, des typographies, des affiches et divers objets hybrides pour des artistes, des galeries, des centres d'art, des institutions artistiques et des associations. Ses réalisations éditoriales et typographiques évoluent souvent dans un contexte collaboratif et pluridisciplinaire. En 2012, elle co-fonde la revue M.E.R.C.U.R.E. impliquant un programme de résidences et des expositions.

Depuis 2014, en parallèle à sa pratique de graphiste, elle enseigne dans le département communication visuelle de l'Institut Supérieur des Beaux Arts de

Besançon. Dans ce cadre, elle développe des projets pédagogiques et des ateliers de recherches abordant le design graphique comme un outil autonome d'expression, de représentation et de diffusion, comprenant des réflexions féministes, Queer et décoloniales ouvertes sur un ensemble pluriel de productions visuelles, littéraires et théoriques.

- Diplômée en 2009 de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris (ENSAD) — Paris
- École Nationale Supérieure d'Art de la Villa Arson (ENSA), de 2002 à 2006 — Nice

<https://marthasalimbeni.com/>

Méthode

Dans le cadre du studio KIOSK, les ateliers de sérigraphie et de bois s'associent pour trois semaines de workshop à l'ENSAPC. Un format en immersion nous permettant de générer un ensemble hybride entre impression en sérigraphie et construction en bois. Deux personnalités spécialisées dans le domaine du graphisme, de la typographie, de l'édition et de l'architecture seront invité-e-s à produire avec nous une forme praticable dans plusieurs typologies de lieux et d'événements.

Évaluation

Assiduité, présence et implication

SATI VEYRUNES

Enseignante responsable: Claudia Triozzi

Invitée: Sati Veyrunes

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 5 étudiant-e-s

Étudiant-e-s Erasmus: Non

Calendrier

SEMESTRE 1

— Jour(s): du 27 au 31 octobre 2025

— Horaires: 10h-12h30 studio et
workshop 14h30-17h30

Lieu(x)

La Ménagerie de Verre 12 Rue Lechevin,
75011 Paris

Contenu

Nous allons poursuivre nos rencontres avec les artistes présentes à la Ménagerie de Verre. Ce début d'année sera l'occasion de rencontrer l'artiste chorégraphe Sati Veyrunes.

Dans le cadre de ce workshop, nous aurons une salle à disposition, hors temps du workshop, pour analyser et mettre en critique les expériences menées pendant cette rencontre, afin de commencer à élaborer des thématiques qui accompagneront la réalisation des performances.

Prérequis

Avoir déjà pratiqué la danse et la performance. Et être très motivé-e.

Méthode

Suivre un workshop professionnel en danse et performance.

Évaluation

Présence obligatoire tout au long de la semaine.

Biographie

Sati Veyrunes (1995*) est une artiste chorégraphique originaire de Grenoble et basée aujourd'hui à Marseille. Elle est diplômée de SEAD (Salzburg Experimental Academy of Dance) en 2019. En 2021, Oona Doherty lui transmet le solo *Hope Hunt and the ascension into Lazarus* que Sati Veyrunes tourne depuis dans le monde entier. Elles continuent à travailler ensemble pour plusieurs projets cinématographiques et chorégraphiques. Sati Veyrunes collabore en tant que danseuse interprète pour Benjamin Kahn, qui lui écrit en 2023 le solo *Bless the sound that saved a witch like*, sélectionné à Aerowaves en 2024. Elle travaille aussi avec Nach et Nina Santes. Sati Veyrunes est lauréate du Nouveau Grand Tour 2023, programme de recherche conçu par l'Institut Français en Italie. Elle prépare pour 2026 un programme où elle interprétera des pièces de la chorégraphe islandaise Erna Ómarsdóttir et de la chorégraphe hongroise Adrienn Hód, produit et présenté par la Ménagerie de verre.

DANSE ET VIDEO

Enseignante responsable(s): Claudia Triozzi

Invitée: Cecilia Bengolea

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 12 étudiant-e-s

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} semestre

Calendrier

SEMESTRE 1

- Jour(s): du 12 au 16 janvier 2026
- Horaires: 10h-12h30 studio et 14h-17h30 workshop

Lieu(x)

Hors le mur lieu La Ménagerie de Verre
12 Rue Lechevin, 75011 Paris

Le lieu s'articule aujourd'hui autour de trois axes principaux: la production, la diffusion et la transmission. La Ménagerie est en effet reconnue par les milieux culturels et artistiques pour les artistes qu'elle a su promouvoir, les auteur-e-s qu'elle a su découvrir, les créateur-ice-s de mode et d'image qu'elle a su accueillir et les très nombreux-ses artistes qu'elle a formé-e-s. Avant tout lieu de travail, la Ménagerie s'impose comme un espace de rencontres, entre les artistes en création, entre les pédagogues et leurs élèves, et entre les œuvres et leur public.

Contenu

Workshop Danse et Vidéo
J'aimerais partager ma pratique de la danse et de la vidéo à travers des exercices de danse post-moderne, notamment l'Authentic Movement. Le fait d'être témoin de la pratique de danse de nos collègues nous amène à réfléchir sur notre propre danse, sur les idées qui traversent

nos corps de façon intuitive, et parfois de manière plus articulée. Dans la pratique vidéo, j'aimerais, à l'aide de nos téléphones, cadrer et éditer ce dont nous sommes témoins dans la danse des autres. Nous commencerons également une chorégraphie collective inspirée des mouvements conceptuels du dancehall jamaïcain.

Évaluation

Présence obligatoire tout au long de la semaine.

Biographie

Cecilia Bengolea (Buenos Aires, 1979) travaille avec divers médias, dont la performance, la vidéo et la sculpture. Utilisant la danse comme outil et médium pour une empathie radicale et un échange émotionnel. Imprégnées des énergies symboliques de la nature et des relations humaines, ses compositions s'articulent autour de l'idée du corps – individuel et collectif – comme médium. Bengolea développe une approche artistique diversifiée où elle perçoit le mouvement, la danse et la performance comme des sculptures animées, où elle est à la fois objet et sujet de son travail.

Bengolea a collaboré avec les artistes Dominique Gonzalez Forster et Jeremy Deller, ainsi qu'avec des artistes de dancehall tels que Craig Black Eagle, Bombom DHQ et Damion BG. Son travail collaboratif avec le chorégraphe François Chaignaud lui a valu plusieurs

● prix tels que le Prix de la Critique de Paris en 2010 et le Prix du Jeune Artiste à la Biennale de Gwangju en 2014. Ils ont également co-cr    des pi  ces de danse pour leur compagnie ainsi que pour le Ballet de Lyon, le Ballet de Lorraine et le Pina Bausch Tanztheater Wuppertal. Le travail de Bengolea a     expos   dans des lieux tels que La Bourse du Commerce Paris 2025, Noor Riyadh 2024, Museum Thyssen Bornemisza 2021 et 2024, The Vinyl 2024 et 2019, E.A.T – Engadin Art Talks, Suisse 2019 Contemporary Copenhagen 2023, MUDAM, Luxembourg 2022, 2023, le Guggenheim Bilbao 2021, 2022, Biennale Gwanjgu 2014 et 2020, Bourse de Commerce - Collection Pinault, Paris 2021, Art Basel Parcours, B  le 2021, La Casa Encendida, Madrid 2021, Tank Shanghai 2020, Centre Pompidou Spectacles Paris en 2010, 2016, 2019, SFER IK Tulum 2019, Fondation Giacometti, Paris 2019, Performa, NY 2019, Desert X 2019, TBA21 Ocean Space 2019, Dhaka Art Summit 2018, Palais de Tokyo, Paris 2015, 2018, ICA Londres 2015, Elevation 1049, Gstaad 2017, Dia Art Foundation Beacon 2017, Hayward Gallery, Londres 2016, Biennale de S  o Paulo 2016, Tate Modern, Londres 2015 et Biennale de Lyon 2014.

Ses   uvres sont pr  sentes dans des collections priv  es et publiques, notamment la Bourse de Commerce, TBA21 Academy, le MIRE (Fonds cantonal d  art contemporain), The Vinyl Factory, le CNAP, Le Consortium, le Fiorucci Art Trust, Tank Shanghai, la Fundaci  n Arco, le Museo Reina Sofia, Kadist France, le Mudam Luxembourg et le MONA (Mus  e d  art ancien et nouveau de Tasmanie), entre autres. En 2023, elle a     professeure invit  e au master Performance de l  Universit   d  architecture de Venise, en Italie. Elle vit et travaille    Paris et    Buenos Aires.

AU PAN CAFÉ

Enseignant responsable: François Aubart

Invitée: Cécile Paris

ANNÉES 3 À 5

Ouvert à 15 étudiant-e-s

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} semestre

Calendrier

SEMESTRE 1

- Jours: Vendredi 10 octobre, 14 novembre, 12 décembre, 16 janvier et samedi 17 janvier.
- Horaires: 11h-17h (plus tard les 16 et 17 janvier)

Lieu(x)

ENSAPC et Pan Café

Contenu

Le Pan café est situé sur l'Île Saint-Denis. C'est un café ouvert par une artiste, Cécile Paris, un lieu de convivialité où se déroulent régulièrement des projections, des discussions, des expositions et des rencontres de toutes sortes, toujours accompagnées de repas composés par des cuisinier-e-s invité-e-s. Depuis peu le Pan café s'est doté d'une librairie en partenariat avec Petite Égypte.

Ce workshop se déroulera sur plusieurs dates successives au premier semestre 2025 au cours desquelles nous découvrirons le fonctionnement du Pan café et y préparerons deux événements successifs, le vendredi 16 et le samedi 17 janvier avec deux maisons d'éditions différentes que nous aurons décidé d'inviter ensemble pour qu'elles présentent leurs publications. Il s'agira ainsi de penser, puis de préparer et enfin de mener à bien deux soirées au Pan Café.

Méthode

Au cours de la première séance (10 octobre) qui aura lieu à Cergy, Cécile Paris nous présentera le fonctionnement du Pan Café. Nous consacrerons les deux suivantes (14 novembre et 12 décembre), qui se dérouleront au Pan Café, à choisir les maisons d'éditions que nous voulons inviter et à préparer les deux événements (vendredi 16 et le samedi 17 janvier) au Pan Café.

Évaluation

Présence indispensable à toutes les séances et implication dans le projet.

Bibliographie

- Gwen Allen, *Artists' Magazines: An Alternative Space for Art*, Cambridge, MIT Press, 2011
- John Dewey, *L'art comme expérience*, Paris, Gallimard (Folio), 2010
- Éditions du commun, *Les mécaniques du livre*, <https://mecaniquedulivre.lepodcast.fr/>
- Paraguay Press, *The Social Life Of the Book* (2011-2015)
- Marie Preston, *Inventer l'école, penser la co-création*, Paris, Tombolo Press, 2023
- Geneviève Pruvost, *Quotidien politique: Féminisme, écologie, subsistance*, Paris, La Découverte, 2021
- Temporary Services, *Quels problèmes les artistes éditrices peuvent-ils*

● *résoudre?*, Romainville,
● Éditions Burn~Août, 2022:
[https://editionsburnaout.fr
/media/quels_problemes
_les_artistes_editeurices
_peuvent_iels_resoudre.pdf](https://editionsburnaout.fr/media/quels_problemes_les_artistes_editeurices_peuvent_iels_resoudre.pdf)

AVEC LAURENE MARX

Enseignante responsable: Marielle Chabal

Invité-e-s: Laurène Marx

ANNÉES 1 À 4

Ouverte à 10 étudiantx.

Calendrier

SEMESTRE 2

— Jour(s): 5 jours à définir

— Horaires: 10h-18h

Lieux

ENSAPC & DOC

Intervenante

À seize ans, Laurène Marx quitte l'école pour écrire tout en vivant de petits boulots pour ne pas s'éloigner de son unique but: améliorer son style et sa narration. Son rapport à l'écriture a été transfiguré par une performance d'Alok Vaid-Menon. Depuis, Laurène Marx pense qu'écrire sans cause, sans combat est impossible. Elle se promet de ne plus jamais raconter d'histoires inoffensives, mais de s'efforcer de mettre les zones d'ombre en lumière.

Contenu

Dans ce workshop chacunx produira un texte, soit pour une performance, soit pour un personnage scénique (monologue, stand up, spectacle), soit pour un personnage de film ou encore pour un travail sonore ou autre forme audiovisuelle. Chacune des intentions sera construite avec Laurène dont le travail tourne autour des thèmes du genre, de la normativité, du rapport à la réalité, de la neuro-atypie, du racisme et de l'anti-capitalisme. Nous réfléchirons à propos des adresses, des regards et des incarnations des textes. Le workshop sera

construit au fil de lectures, de discussions collectives, d'arpentages, de réflexion collective, mais aussi rythmé par la pratique de l'écriture et celle de la mise en scène.

Évaluation

Présence obligatoire sur les dates. Participation aux discussions collectives.

DÉPOLLUER SA PRATIQUE PHOTOGRAPHIQUE ARGENTIQUE NOIR ET BLANC

Enseignant responsable: Maxime Riché

ANNÉE 4

Ouvert à 12 étudiant-e-s

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} et 2^e semestre

Calendrier

SEMESTRE 2

— Jour(s): 4

— Horaires: 10h-17h

Lieux

Atelier photo et studio photo

Contenu

Maxime Riché est artiste-chercheur et photographe français, membre du collectif Tendance Floue. Son travail explore notre refus des limites et ses conséquences sur l'habitabilité du monde. Il est doctorant par le projet à l'ENSAPC et CY Cergy Paris Université. Ses travaux, en mettant l'accent sur l'expérience sensible de ses sujets, proposent une réflexion sur le paysage, les corps et à travers eux, notre relation à nos lieux de vie.

Au cours de cet atelier on présentera et mettra en œuvre une production photographique argentique noir et blanc qui permette de s'affranchir des principaux composés chimiques (révélateur, bain d'arrêt, fixateur) et leur préfère une pratique dépolluée à partir de composés végétaux et naturels.

Méthode

1^{er} jour: introduction, présentation des principes. Premier contact avec un révélateur à base de plantes: le chimigramme sur papier photo noir et blanc.
2^e jour: prises de vues en noir et blanc en autonomie. Développement d'une pellicule grâce aux plantes.

3^e jour: adopter une démarche écosophique globale. Pratique du développement en autonomie guidée. Applications au tirage noir et blanc.

4^e jour: Synthèse et expérimentations guidées en atelier.

Prérequis et matériel nécessaire

attention sans ce matériel individuel, l'atelier ne pourra avoir lieu. Les étudiant-e-s doivent pouvoir attester d'une pratique argentique existante et avoir accès à un appareil photo argentique et un objectif pendant toute la durée de l'atelier

- 3 pellicules noir et blanc Ilford HP5 ou TriX (135 ou 120 selon l'appareil choisi)
- 200g de feuilles fraîches ou 100g de feuilles séchées de, au choix: romarin, sauge, menthe verte, menthe poivrée, clous de girofle

Évaluation

L'évaluation se fera au fil de l'atelier, en fonction de l'implication de l'étudiant-e et des résultats obtenus.

GESTE VOCAL (EN LIEN AVEC L'ARC: OBLIQUES, POÉSIE VISUELLE, UNE APPROCHE PLASTIQUE DU TEXTE)

Enseignantes responsables: Alejandra Riera

Invitée: Laurence Vidil

Réservé en priorité aux inscrit-e-s à l'arc Obliques, poésie visuelle

ANNÉE 4

Étudiant-e-s Erasmus: Oui

Calendrier

SEMESTRE 2

— Jours: 9 et 19 février, 12 mars

— Horaires: 10h-13h - 14h-17h

Lieux

ENSAPC et restitution à AWARE

Contenu

Geste vocal, comment éprouver ce que l'on veut dire ?

Où se croisent les formes du son, du vocal, du corporel et de la notation ?

Méthode

Nous travaillerons à partir des textes issus de L'ARC: Obliques, poésie visuelle, une approche plastique du texte (et pour les étudiant-e-s qui ne font pas partie de L'ARC, à partir de leurs textes choisis).

L'idée est de mettre l'accent sur la voix du texte, ce que produit le texte visuel sur la voix.

Nous partirons d'éléments divers: textuels issus des recherches de L'ARC, sonores, visuels, de situations, de l'instantané, pour réfléchir à la notion de rencontre avec le corps et la voix.

C'est le geste vocal qui pourra

insuffler des transformations ou des précisions sur la l'inscription textuelle ou graphique, dans des allers et venues.

Nous aurons plusieurs phases de réalisation, comprenant l'expérimentation autour de la perception corporelle et sonore de la voix, l'écoute à plusieurs, la production sonore en lien avec le geste performatif de la voix: souffle, déglutition, articulation, résonance, pour inventer un répertoire ouvert de gestes vocaux.

Évaluation

Présence, implication dans la préparation de la restitution.

METAHAVEN

Teacher: Jeff Guess

Guest: Metahaven

Partner: École des Beaux Arts de Paris

INVITATION TO ALL THE STUDENTS WHO WORKED ON THE ARTIFICIAL INTELLIGENCE VIDEO GAME PROJECTS OVER THE LAST THREE YEARS.

Open also to any students interested in digital practices and geopolitics.

The workshop will be in English and welcomes Erasmus students

Calendar

- Spring (dates to be determined)
- Locations:
- Day 1: École des Beaux Arts de Paris
- Day 2: École Nationale Supérieure d'Arts de Paris-Cergy

Content

In collaboration with Isabelle Cornaro and Audrey Illouz (ENSBA) we propose two days with the collective Metahaven.

The first day there will be a lecture and discussion with Vinca Kruk and Daniel van der Velden at the ENSBA. As it is part of the two day workshop, attendance is mandatory.

The second day will be at the ENSAPC and will consist of an in-depth discussion about the projects realized in the framework of the ARC, Artificial Intelligence, with the students who made the video games, exhibitions and performances.

METAHAVEN

The work of Metahaven — founded by Vinca Kruk and Daniel van der Velden — comprises filmmaking, design, installations, and writing.

Metahaven have presented solo exhibitions at MoMA PS1, New York; Guggenheim Museum Bilbao; ICA London; Stedelijk Museum Amsterdam; Yerba Buena Center for the Arts, San Francisco; Asakusa, Tokyo; Izolyatsia, Kyiv; e-flux, New York, and State of Concept Athens, among others. Their films have been screened at IFFR, Docs Against Gravity, CPH:DOX, and the Museum of Modern Art, among others. Metahaven has participated in group exhibitions at Artists Space, New York; the Gwangju Biennale; the Sharjah Biennial; the Busan Biennale; Ghost:2561, Bangkok, and many others.

Metahaven currently are artistic advisors at Rijksakademie, affiliate researchers at Antikythera, and heads of department at the Geo-Design MA at DAE.

Evaluation

Présence and active participation

Bibliography

- Interview: <https://various-artists.com/metahaven/>
- Projects: <https://mthvn.tumblr.com/>
- News: <https://linktr.ee/metahaven>

SILENT MUSIC

Teacher(s): Jeff Guess with the participation of the sound studio (Nicolas Charbonnier)

Guests: Arne De Boever, Michael Pisaro-Liu (California Institute of the Arts)

Partners: California Institute of the Arts, École des arts de la Sorbonne, les Instants Chavirés (to be confirmed)

OPEN TO 1ST TO 4TH YEAR STUDENTS

Open to a maximum of 15 students (based on a motivational text)

The workshop will be in English and welcomes Erasmus students

Calendar

SEMESTER 2

LA SEMAINE DU 30 MARS

- 3 AVRIL (DATES TO BE

CONFIRMED)

The workshop will meet for 3 days in March or April 2026 (dates to be determined). The workshop will include a teaching seminar + performance (The First Day) a day of academic presentations + collective performance (The Second Day) and a culminating performance at a music venue in Paris (The Third Day)

Location(s)

ENSAPC, École des arts de la Sorbonne, les Instants Chavirés (to be confirmed)

Content

Silent Music is the title of a book manuscript by Arne De Boever and Michael Pisaro-Liu, who both teach at the California Institute of the Arts. In this book, the critical theorist and the experimental musician team up to develop a philosophy for thinking the most subtle sounds. They do so by close-reading a book by the sinologist François Jullien about Chinese landscape paintings. It's by paying close attention to

a non-Western aesthetic tradition, and the Daoist wisdom that informs it, that De Boever and Pisaro-Liu develop concepts for understanding compositions, performances, and recordings by musicians—ranging from Claude Debussy to J Dilla—who use silence as an acoustic material in their work.

The First Day and the Second Day, we will explore and expand the theoretical corpus and musical repertoire of *Silent Music*. The book manuscript includes two new compositions by Pisaro-Liu that will be premiered at Cergy and at a music venue in Paris on the Third Day. All students will participate in a collective performance of silent music on the Second Day.

Method

Students will be asked to prepare a few readings in advance. The workshop will start with a team-taught seminar that introduces students to a philosophical framework for thinking silent music. This introduction will be put into practice with a performance at the end of the First Day. The seminar will be expanded on the Second Day with academic presentations about silent music: its history, theory, aesthetics, politics, et cetera. All presentations will be published as a special journal issue or edited book collection. This day will end with a collective performance of a silent music

composition in which all will be invited to participate. We will end on the Third Day with a performance of new compositions of silent music at a venue in Paris. This final performance will be recorded and publicly released.

Evaluation

Completion of preliminary reading for the seminar. Attendance and enthusiastic participation in the seminar, and attendance of the performance on the First Day. Participation in the *journée d'études*, and in the collective performance on the Second Day. Attendance of the final performance and recording on the Third Day.

Bibliography

A special journal issue or edited book collection about silent music. The recording of the final performance.

L'ORCHESTRE INHARMONIQUE DE NICE (LOIN)

Enseignant responsable: Jeff Guess

Invité: Gauthier Tassart

Partenaires: La Villa Arson, l'Association Le Cartel / Les Disques en Rotin Réunis

ANNÉES 1 À 4

Ouvert à maximum 10 étudiant-e-s (basé sur un texte de motivation)
Étudiant-e-s Erasmus: oui

Calendrier

SEMESTRE 2

Il y aura 3 sessions préliminaires avec Gauthier Tassart en mars / avril 2026 à Cergy (dates à déterminer) et une semaine à la Villa Arson en avril 2026 (dates à déterminer) avec le chef d'orchestre (à déterminer).

Lieu(x)

ENSAPC / Villa Arson

Contenu

L'Orchestre Inharmonique de Nice est un orchestre à géométrie variable composé d'étudiant-e-s musicien-ne-s ou non-musicien-ne-s, et qui chaque année travaille avec un-e artiste invité-e, un-e chef d'orchestre, et poursuit ainsi son aventure dans le champ de la performance musicale basée sur l'écoute et l'improvisation.

Chaque année, un-e chef d'orchestre est invité-e pour travailler avec les étudiant-e-s. Les invité-e-s des années passées - Lee Ranaldo, Jean-Marc Montera, Xavier Boussiron, Etienne Jaumet, Jean-Marc Foussat, Claire Gapenne, Charlemagne Palestine, Lionel Fernandez et Élodie Lesourd, Talweg (Joëlle Vinciarelli et

Eric Lombaert), Méryll Ampe, et hacke-depiccioto (Alexander Hacke et Danielle De Picciotto).

Méthode

Chaque chef d'orchestre apporte une méthode de travail différente pour aborder la question de l'improvisation. Il y aura des sessions préparatoires avec Gauthier Tassart à Cergy pour choisir l'instrumentation et travailler ensemble. Et puis une semaine de travail à la Villa Arson avec le-a ou les chefs d'orchestre et un groupe d'étudiant-e-s de la Villa Arson.

La semaine se termine avec un concert public à la Villa Arson. Des vinyles sont produits après chaque concert.

Évaluation

Participation enthousiaste à toutes les sessions préliminaires à Cergy avec Gauthier Tassart pour choisir l'instrumentation et préparer le travail commun. Participation et production musicale à toutes les sessions de travail et le concert final à la Villa Arson.

Bibliographie

Vous trouverez les disques de l'Orchestre Inharmonique de Nice à la documentation de l'école.

AVEC FANETTE MELLIER: MISE EN PAGE ET EN ESPACE DE LA CRÉATION LITTÉRAIRE

Enseignante responsable: Laure Limongi

Invitée: Fanette Mellier

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 10 étudiant-e-s maximum sur dossier de candidature

Calendrier

SEMESTRE 1

- Jours: 2
- Jeudi 8 janvier 2026 de 10 h à 13 h puis 14 h à 17 h à l'ENSAPC.
- La seconde journée aura lieu à la fin de l'année (mai) sous forme d'entretiens individuels avec les participant-e-s au workshop; elle se déroulera à l'atelier de Fanette Mellier.

Lieu(x)

ENSAPC / atelier de Fanette Mellier à Paris

Contenu

Le workshop s'attachera à la question de la mise en page et en espace (installation, poésie visuelle, pratiques mixtes...) de l'écrit.

Fanette Mellier est graphiste et typographe. Elle explore les liens entre édition et graphisme. Son travail s'articule entre projets de commande et de recherche, et expérimente l'objet imprimé que ce soit sous forme d'affiche, de livre, d'installation... Diplômée de l'École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg (HEAR), elle a enseigné à l'ENSAD. Xavier de Jarcy écrit en 2019 dans *Télérama*: «[Fanette Mellier] est

une des graphistes d'aujourd'hui les plus captivantes. Elle aime pousser les techniques de fabrication jusqu'à leurs limites, transformant les contraintes en source d'invention.»

Méthode

Après une présentation commentée du travail de Fanette Mellier, les étudiant-e-s présenteront leurs travaux de mise en forme d'écrits personnels et recevront un retour et des conseils de Fanette Mellier.

N.B.: workshop réservé aux étudiant-e-s qui ont une pratique de l'exposition de l'écrit avec priorité aux inscrit-e-s aux studios *La Fabrique & Altérités* et aux années diplômantes. Envoyez votre candidature (portfolio et quelques lignes expliquant votre intérêt à suivre ce workshop) à Laure Limongi impérativement avant le 24 novembre.

Évaluation

Présence active au workshop, production. Il faudra s'être renseigné-e en amont sur le travail de Fanette Mellier.

Bibliographie

- <https://fanettemellier.com/>

AMBRE I "ΗΛΕΚΤΡΟΝ

Enseignant responsable: Nicolas Charbonnier

Invité: Louis Vabres

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 10 étudiant-e-s maximum
Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} et 2^e semestre

Calendrier

SEMESTRE 1

- Jour(s): 5 sessions (jeudi): 16/10, 30/10, 13/11, 27/11, 11/12
- Horaires: 14 h - 18 h

Lieu(x)

ENSAPC: salle 307

Contenu

Électricité est un mot provenant du grec "ἤλεκτρον", "ēlektron", signifiant ambre jaune. Les Grecs ancien-ne-s avaient découvert qu'en frottant l'ambre jaune, ce dernier produisait une attirance sur d'autres objets et, parfois des étincelles. Iels ont donc appelé cette force électricité...

Nous vous proposons un workshop d'initiation à la fabrication de modules de synthèse sonore analogique, destinés à intégrer un meuble / synthé mobile pour l'atelier son, utilisable par les étudiant-e-s.

Partons de composants électroniques élémentaires, assemblons-les pour en faire des synthétiseurs.

Ce workshop aura lieu tout au long des mois d'octobre, de novembre et décembre. Au terme des quatre séances, nous intégrerons les neuf modules au meuble et nous les utiliserons collectivement pour explorer la synthèse sonore analogique.

Méthode

Travail en binôme. 5 sessions de travail.

Introduction aux principes de synthèse sonore, au concept de synthétiseur modulaire et introduction aux principes de bases théoriques et pratiques de l'électronique nécessaires pour la mise en oeuvre des modules (technique de soudure, précautions, manipulation des outils, rappels théoriques autour de la polarité, des volts, ampères, etc...).

Fabrication de Super Simple Oscillator en binôme.

Présentations détaillées des différents modules par les étudiant-e-s et fabrication collective des modules, fabrication collective des modules et incorporation des modules au meuble.

Évaluation

Présence obligatoire à chaque session, implication, participation, suivi du travail et pièce.

Bibliographie

- *Patch & tweak with moog*, Kim Bjorn
- *Les Oscillateurs, générateurs et synthétiseurs de signaux*, Roger Damaye, éditions techniques et scientifiques françaises, 1979
- *Make: analog synthesizers*, Ray Wilson, O'Reilly Media, 2013
- *Modulations, une histoire de la musique électronique*, ouvrage collectif, Editions Allia, 2004

- *An Individual Note of Music, Sound and Electronics*, Daphne Oram, Anomie Academic, 2016
- *Creative Process*, Delia Derbyshire's, livre accès sur internet:
https://wikidelia.net/images/d/d1/Delia_Derbyshire%27s_Creative_Process.pdf

MOULAGE AVEC FÉLIX PINQUIER

Enseignant responsable: David Douard

Invité: Félix Pinquier

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 10 étudiant-e-s maximum

Calendrier

SEMESTRE 1

- Jour(s): du 3 au 7 Novembre 2025
- Horaires: 10h-17h

Lieu(x)

Salle Pumpup

Contenu

Le workshop a pour objectif d'initier les étudiant-e-s aux techniques de reproduction en volume à travers l'apprentissage des bases du moulage. Il s'adresse à des étudiant-e-s curieux d'explorer le potentiel plastique de l'empreinte.

L'objectif de ce workshop est de faire découvrir aux participant-e-s les bases du moulage à partir de matériaux tels que le plâtre et le silicone. L'apprentissage visera avant tout la compréhension technique du processus. Les étudiant-e-s apprendront à réaliser un moule, à comprendre les propriétés des matériaux, à anticiper les étapes du tirage, et à développer une attention particulière à la forme. Ce temps de travail collectif se veut également un espace d'échange. Chaque participant-e pourra adapter les techniques apprises à ses propres projets.

Méthode

- Introduction théorique et historique sur les pratiques du moulage.
- Démonstration des techniques de base et un inventaire des matériaux existant.
- Temps de réalisation individuel (et / ou en groupe) d'un moule à partir d'un objet ou d'une forme simple (monopartie ou bipartie).
- Moment de restitution et de discussion autour des productions.

Évaluation

Présence obligatoire.

Bibliographie

- Rachel Whiteread

AVEC CLÉMENTINE ADOU

Enseignant responsable: David Douard

Invité-e-s: Clémentine Adou, Hampus Lindwall

ANNÉES 1 À 4

Ouvert à 10 étudiant-e-s

Étudiant-e-s Erasmus: 1^{er} et 2^e semestre

Calendrier

SEMESTRE 2

- Jour(s): 4 jours: 16, 17, 19, 20
Février 2026
- Horaires: 12h-18h

Lieu(x)

Amphi, église St- Esprit
(12^e arrondissement)

Contenu

“L’intensité, l’extrême, l’abstraction et le moins, la réduction, le retrait.”

Des caractéristiques, des notions qui peuvent sembler opposées et qui ne le sont pas nécessairement ou du moins qui peuvent se compléter par des intuitions pour approcher une forme de précision, de sincérité dans les intentions conceptuelles et formelles. Autant d’exemples qui pourront être augmentés et discutés ensemble, à travers différentes pratiques de la sculpture, mais aussi du dessin, de la peinture et enfin de la musique à des périodes diverses de l’histoire contemporaine.

Méthode

Dans ce workshop de 2 fois 2 jours (coupure le mercredi) nous convoquerons différent-e-s artistes et disciplines dans la lignée de ces postulats et de ces hypothèses. Il s’agira de les discuter et les mettre en exergue par rapport à nos pratiques artistiques respectives. Les deux premiers jours se tiendront à

l’école (amphithéâtre pour les présentations) et pourront se déplacer ailleurs dans le bâtiment si les étudiant-e-s souhaitent montrer leur travail et en discuter lors de rendez-vous. Les deux derniers jours, nous irons voir des expositions, et / ou des ateliers. Une journée sera dédiée à la rencontre avec Hampus Lindwall organiste compositeur dans le champs de la musique électronique et expérimentale à l’église St-Esprit dans le 12^e arrondissement.

Évaluation

Présence obligatoire sur les dates.

Bibliographie

- La Monte Young
- Marian Zazeela: Dream House
- Keiji Haino
- Agnes Martin

SYNTHESIZER-SYNTHESIZERS-SYNTH...

<https://www.youtube.com/watch?v=fyMZ2vV0zqg>

Enseignant responsable: Nicolas Charbonnier

Invité: Luc Kheradmand

ANNÉES 1 À 4

Ouvert à 10 étudiant-e-s
Étudiant-e-s Erasmus: 2^e semestre

Calendrier

SEMESTRE 2

- Jour(s): 4, du lundi 26 au jeudi 29 janvier 2026
- Horaires: 10h-18h

Lieu(x)

ENSAPC — Atelier son

Contenu

Pendant quatre jours, Luc Kheradmand (Voiski) accompagnera l'exploration empirique de la synthèse analogique autour d'un thème à dévoiler. Création sonore, musique, installation, toute forme sonore sera bienvenue.

Où il s'agira de sensibilités Commandées en Tension, de courbes et de vallées électriques, de signaux ininterrompus et de battements à basse fréquence, de soubresauts de transistors, de convulsions de cartes embarquées, de brouillards FM, et d'échos hors des forêts, de pulsars qui n'ont rien d'objets célestes. De fleuves granulaires éparpillés en ondelettes, de formes de vagues. D'équations sonores imparfaites et poétiques, d'additions de fréquences façon kapla, de filtres sous-tractifs façon persienne, de canevas de fragments sonores, de dentelles spectrales à l'ombre des délais ping pong et des boucles rétroactives.

Bref il s'agira de synthèse sonore mais abordée sous l'angle de l'intuition et de l'empirique.

Méthode

Le lundi matin sera dédié à la présentation du travail de Luc Kheradmand et de sa façon d'appréhender la création via la synthèse analogique.

Du lundi après-midi au jeudi matin, exploration sonore sur les 4 ensembles d'instruments de synthèse analogique et création de pièces sonores en fonction d'un protocole dévoilé par Luc Kheradmand lors du début du workshop

Jeudi après-midi/soir: restitution des pièces sonores (diffusées ou performées) ouverte à tou-te-s les étudiant-e-s.

Évaluation

présence/participation.

Biographie

Luc Kheradmand est une figure singulière de la vie musicale électronique depuis bientôt 20 ans, notamment sous le nom Voiski. Son travail navigue entre techno très intense et ambient-music plus délicate.

Venant d'une formation artistique, il a gardé une approche conceptuelle appliquée à l'ensemble de son processus créatif et réalise les bandes sonores des travaux de l'artiste vidéaste Anne-Charlotte Finel.

En 2017 Il crée le label Super 95 à l'occasion de la sortie de son premier LP Music for Clouds, un album ambient techno composé intégralement en avion au cours de ses tournées récentes. Suivront de nombreuses sorties hybrides, entre objet d'art et œuvre musicale.

Il apparaît dans de nombreux projets collaboratifs: Unforeseen Alliance (avec Antigone, Birth of Frequency et Zadig) Vrilski (avec Vril) Tropical Agitation (avec Svengalisghost) WAV (avec Wata Igarashi) Kartei, ainsi que Le mystérieux collectif pluridisciplinaire Polar Inertia. On peut retrouver sa musique sur des labels prestigieux comme Dekmantel, Delsin, Bassiani, Lobster Theremin ou L.I.E.S.

LIEUX-PASSERELLES, ENTOURS

Enseignant-e-s responsables: Alejandra Riera, Samuel Garland, Claudia Triozzi, avec le soutien et participation de Nicolas Charbonnier, David Cousinard.

Invité-e-s: Fabien David, ÉSAJ, École du paysage fondée par Gilles Clément, Gaëtane Martinot (ex-diplômée de Cergy, artiste), Agnès Prévost (artiste enseignante à l'École du paysage), Espaces verts de Cergy (contact à définir)

ANNÉES 1 À 4 ET GROUPE APA

Étudiant-e-s Erasmus: possible
Ouvert aux étudiant-e-s de Cergy et APA

Calendrier

SEMESTRE 2

- Dates: du 6 au 10 avril 2026
- Horaires: 10h-13h / 14h-17h
- Important: Après le workshop, nous serons avec Claudia Triozzi pour préparer la performance-transhumance-végétale de nos îlots végétales vers son lieu de destination!

Lieu(x)

ENSAPC et hors les murs, Cergy

Contenu

Dans la suite d'expériences de transformation des lieux par l'entraide réunissant des personnes concernées par les enjeux écologiques et non-humains, et devant les proportions que prend la crise climatique, l'idée est de poursuivre des gestes concrets entamés à travers les workshops "Signature collective" pour favoriser ces formes de coexistence humains-non-humains, là où l'on se trouve.

Méthode

Dans cet ARC, nous agissons en dialogue avec en le paysagiste Fabien David, enseignant à l'ESAJ, École du paysage créée par Gilles Clément, Agnès Prévost, artiste-chercheuse travaillant

sur l'agentivité végétale, et Gaëtane Martinot, ex-diplômée de Cergy, artiste ayant pensé l'école et son environnement à Cergy.

Il s'agira — avant le déménagement de l'école s'approchant:

De penser à comment mieux préserver et favoriser l'écosystème et la diversité de l'archipel d'îles végétales dans la cour de l'école, fruit de gestes collectifs et individuels, partant de la présence d'un seul arbre mort dans la cour de notre école il y a 5 ans;

De considérer cet archipel et l'approcher de manière plus précise et attentive, de réaliser qu'il apporte aujourd'hui une diversité et de la fraîcheur qui accompagne la dynamique de co-création et transversalité de l'école.

De faire des relevés botaniques, dessiner et penser les formes et le mouvement d'écritures végétales en place, écouter chaque plante, arbre en puissance déjà là.

De dessiner les formes de cet archipel, ses îlots imprégnés par la mémoire du lieu et des usages. Les penser pour imaginer la forme que cela pourrait prendre ailleurs. La migration des îlots de l'école vers un espace autre, à déterminer, fera l'objet d'une réflexion et décisions collectives.

De dessiner-imaginer et construire des structures pour abriter de manière plus riche et soigneuse les plantes de

ces îlots, et des structures (bois-métal) qui pourront les porter pour les déplacer avec nos corps lors d'un moment performatif et joyeux, dans une sorte de transhumance-végétale jusqu'à une parcelle en pleine terre, encore à déterminer, proche ou au alentours de l'école.

D'aller vers une poétique de la relation, vers les habitant-e-s des alentours, notre environnement futur. Imaginer ensemble comment recréer des chemins d'ombre et de fraîcheur pour le futur. Penser ces chemins, lieux de passage et lignes de désir (Gaetane Martinot) que ces îlots pourraient construire. Cela sera une manière de voir pousser mieux, en plein terre, la mémoire de ce qui a été fait dans l'école peu à peu. Cela permettra aussi à certains troncs d'arbres récupérés sur la parcelle de notre future école, de retrouver un site où devenir matière organique et vivante, et revivent. Cela apporterait du sens et de la fraîcheur autant aux étudiant-e-s qu'aux habitant-e-s de Cergy.

De permettre à nos «îles» de passer de la cour actuelle de l'école, sans terre, construite sur un parking, à la pleine terre de l'espace public du parc, ouvert à tous-te-s.

Évaluation

Présence attentive, engagement envers l'expérience d'une sorte d'école en plein air, qualité des recherches et réalisations à partager.

Bibliographie

- BERQUE, Augustin, *Entendre la Terre, à l'écoute des milieux humains*. Entretien avec Damien Deville, Postface, Vinciane Despret, Paris, éd. Le Pommier, 2021 (imprimé en France sur papiers issus de forêts gérées durablement).
- BERQUE, Augustin, *La pensée paysagère*, Bastia, Éditions Éoliennes, 2016.
- BERQUE, Augustin, *Poétique de la Terre. Histoire naturelle et histoire humaine, essai de mésologie*, Paris, Belin, 2014.
- BERQUE, Augustin, *Écoumène, Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 2000.
- HALLÉ, Francis, *Du bon usage des arbres, Un plaidoyer à l'attention des élus et des énarques*, Domaine du possible, Actes Sud, Paris, 2011.
- RAMADIER, Mathilde, *L'écologie profonde*, Que sais-je?, France, 2023.
- QUIROS, Kantura, IMHOFF, Aliocha, *Qui parle? (pour les non-humains)*, Paris, PUF, 2022.
- HEBDING, Rémy, *Claude, paysan de Cergy*, Collection Graveurs de Mémoire, Ed. L'Harmattan, 2013.
- LUXEMBURG, Rosa, *Herbier de prison*, éd. Hors-limite, Suisse, 2023.
- MARDER, Michaël, *La pensée végétale. Une philosophie de la vie des plantes*, Presses du Réel, 2021.

SOME OF US: PRATIQUES INCLUSIVES DES ARCHIVES ARTISTIQUES & DE LA DOCUMENTATION

Enseignante responsable: Charlotte Charbonnel

Invité-e-s: Marianne Derrien et Jérôme Cotinet-Alphaize

ANNÉES 2 À 4

Ouvert à 25 étudiant-e-s

Étudiant-e-s Erasmus: 2^e semestre

Calendrier

SEMESTRE: 2

- Jour(s): du 9 février au 13 février
2026 - 4 jours
- Horaires: 10h-17h

Lieu(x)

ENSAPC

Contenu

Alors que les réseaux sociaux communiquent en instantané et en continu nos vies et productions artistiques, comment faire archive? Quels outils (portfolios, photographies, vidéos, bases de données, mise en partage d'informations, réseaux et écritures inclusives...) pour documenter son travail artistique? Comment témoigner collectivement et en responsabilité de nos vies artistiques? (notamment le travail collectif mené avec des commissaires, photographes, équipes de lieux, meilleures connaissances du droit des images,...)

Some of Us, plateforme curatoriale et éditoriale, tant inclusive que collaborative, pose la question de la sous-représentation des artistes

femmes et minorités de genre dans les arts visuels. Si la place des femmes dans l'art est aujourd'hui reconsidérée, la situation est loin d'être équitable: elles continuent d'être minoritaires, et leur visibilité dans la création reste très inférieure.

Some of Us est la première anthologie en art contemporain, publiée en 2024 chez Manuella éditions, qui fait émerger un récit collectif dédié aux artistes contemporainex en France depuis ces 20 dernières années.

Méthode

L'objectif de ce workshop est de réfléchir ensemble à comment documenter l'art autrement et en témoigner en responsabilité.

De nombreuses archives et outils seront partagés et analysés tout au long de ce workshop:

- présentation de l'anthologie *Some of Us*: partage de la méthodologie, outils, perspectives féministes et intersectionnelles en Histoire et théories de l'art
- ateliers collectifs pour présenter votre travail, processus et recherches, partage de références
- échanges collectifs et sessions de lectures, arpentages de textes (en

- lien avec la bibliothèque)
 - invitation à des professionnel.les (à confirmer) pour échanger sur la documentation artistique, ses outils, ses méthodologies...
 - atelier pratique et technique autour de la documentation, accrochage pour la restitution, échanges sur les bonnes pratiques curatoriales
-

Évaluation

Engagement pendant les jours de workshop

Participation aux échanges, capacité à parler de sa démarche

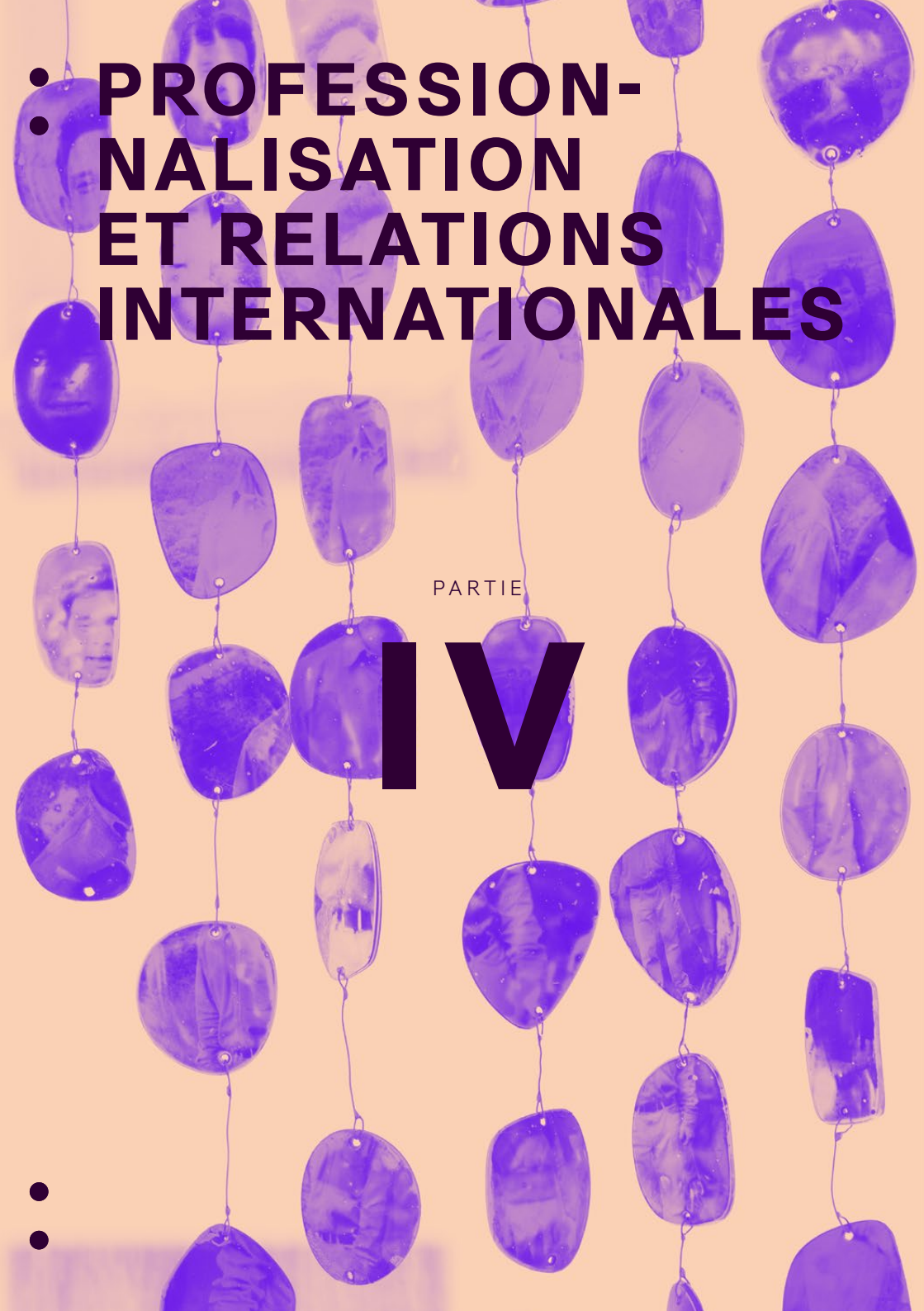
Présence lors du travail de restitution en fin de session

Réalisation plastique et capacité à l'inclure dans une approche féministe et/ou queer

Bibliographie

- <https://www.archivesdufeminisme.fr/clatin-m-les-enjeux-documentation-feministe-les-professionnel-s-conservation/>
- https://awarewomenartists.com/a_propos/
- <https://cyberfeminismindex.com/>
- <https://www.librairie-des-femmes.fr/livre/9782889640478-feminist-exposure-pratiques-feministes-de-l-exposition-et-de-l-archive-julia-tamarcaz-federica-martini>





• PROFESSION- • NALISATION ET RELATIONS INTERNATIONALES

PARTIE

IV

A. PROFESSIONNALISATION

L'ENSAPC accorde une place importante à la professionnalisation et veut permettre aux étudiant-e-s, à chaque étape de leur cursus, de se mettre en relation et d'expérimenter au sein d'un monde culturel pluriel.

L'école développe ainsi de nombreux partenariats tant en France qu'à l'étranger avec des institutions et des établissements divers (ateliers d'artistes, centres d'art, associations ou entreprises culturelles, etc.).

1. LE STAGE DE PREMIER CYCLE

Un stage obligatoire en deuxième année et de courte durée (de 2 à 4 semaines) fait partie du cursus de premier cycle et peut se dérouler en France ou à l'étranger. Il donnera lieu à l'obtention de 2 ECTS après transmission et validation du rapport de stage.

Il revient à l'étudiant-e de trouver un lieu de stage. Néanmoins, des conseils, contacts utiles ainsi qu'une liste de structures peuvent être communiqués sur demande et il est vivement recommandé de prendre un rendez-vous avec la Responsable des relations internationales et de la professionnalisation pendant l'année scolaire afin d'être épaulé-e dans cette recherche.

Les stages font l'objet d'une convention tripartite conclue entre l'école, l'organisme d'accueil et l'étudiant-e. Elle précise la position administrative de l'étudiant-e, ses droits et ses obligations. On y trouve également mentionnés les noms du-de la tuteur-trice de stage au sein de l'organisme d'accueil et de l'ENSAPC. La convention décrit les principales missions confiées à l'étudiant-e,

les horaires de présence et, s'il y a lieu, le montant de la gratification. La convention de stage doit impérativement être signée par les différentes parties avant le début du stage.

La nature et le moment du stage sont variables en fonction du projet pédagogique de l'étudiant-e et des opportunités qui s'offrent à lui-elle. Les propositions de stages peuvent émaner de structures diverses: centres d'arts, FRAC, musées, fondations, galeries, ateliers d'artistes, festivals, biennales, résidences artistiques, écoles, etc.

> Contact: Camille Kingué

2. LE SÉMINAIRE DE PROFESSIONNALISATION

Le séminaire de professionnalisation, vivement recommandé pour les étudiant-e-s de 5^e année et également ouvert aux diplômé-e-s, a lieu 4 fois par semestre pendant l'année concernant les modules thématiques suivants:

- contexte culturel et institutionnel,
- conditions de production et de présentation d'œuvres,
- communication et stratégies de parcours professionnel et artistique en début de carrière,
- marché de l'art,
- droits d'auteur, de reproduction
- statut de l'artiste.

Ce séminaire propose également des ateliers pratiques pour l'élaboration et la finalisation de candidatures à des résidences, réponses à des appels et des financements de projets, etc.

A. PROFESSIONNALISATION

Ce séminaire est une occasion de rencontrer et d'échanger avec différents acteur-trice-s reconnu-e-s de l'environnement professionnel de l'artiste, qui apportent des connaissances tant théoriques que pratiques aux futur-e-s diplômé-e-s afin de les préparer au mieux aux réalités du monde professionnel.

La description du séminaire de professionnalisation pour cette année se trouve dans la partie «Programme pédagogique» du livret (partie III).

> Contact: Camille Kingué

3. ACCOMPAGNEMENT PORTFOLIO

Chaque samedi, les étudiant-e-s de l'ENSAPC sont invité-e-s au Centre d'art YGREC à présenter leur portfolio afin d'avoir les conseils du responsable de cet espace, également curateur professionnel.

> Contact: Guillaume Breton

4. MODULE ÉTUDIANT-E — ENTREPRENEUR-E

L'ENSAPC est en partenariat avec le PEPITE CY Entreprendre afin de faciliter l'accès des étudiant-e-s au module «Étudiant-e Entrepreneur-e».

Ce module permet d'être accompagné dans les démarches de création d'entreprise via:

- un espace de co-working (situé à la Bibliothèque universitaire des Cerclades)
- un accompagnement tout au long du développement de projet des

ateliers thématiques animés par des expert-e-s

- un réseau de financeur-euse-s et de mentor-e-s

> Contact: Camille Kingué

5. APPEL À PROJETS ARTS & HUMANITÉS, EN COLLABORATION AVEC POINTS COMMUNS — NOUVELLE SCÈNE NATIONALE DE CERGY-PONTOISE ET DU VAL D'OISE

Les étudiant-e-s de l'ENSAPC sont invité-e-s à proposer des œuvres picturales, sculpturales, sonores, installations, performances ou projections en résonance avec la programmation du temps fort «Arts et Humanités», organisé par Points communs – Nouvelle scène nationale de Cergy-Pontoise et du Val d'Oise et avec la complicité artistique du chorégraphe brésilien Calixto Neto en résidence à Points communs..

Points communs se définit comme un pôle de création et de diffusion du grand ouest francilien rassemblant deux lieux et trois salles, avec une programmation pluridisciplinaire.

Penser le monde, questionner sa complexité et sa richesse et s'en imprégner pour mieux le vivre demain et le mener collectivement vers une utopie nécessaire, c'est ce à quoi nous invite Arts & Humanités. Événement phare de la saison de Points Communs, ce temps fort ouvre les plateaux à des artistes venus des quatre coins du globe qui présentent leurs œuvres, souvent pour

la première fois en France, conviant publics, citoyen-ne-s et habitant-e-s à croiser leurs regards sur les grands sujets qui agitent nos sociétés.

Cinq à six projets de création individuels ou collectifs seront sélectionnés par un jury composé de personnels de Points communs et de l'ENSAPC/Ygrec ainsi que de personnalités qualifiées externes, pour entrer en dialogue avec les espaces du Théâtre 95 à Cergy ou du Théâtre des Louvrais à Pontoise. Chaque projet disposera d'un budget de production et sera accompagné par l'ENSAPC et Ygrec ainsi que l'équipe technique de Points communs.

6. RÉSIDENCE POST-DIPLÔME RECHERCHE ET CRÉATION À L'ABBAYE DE MAUBUISSON

Dans le cadre d'une collaboration de longue date, l'Abbaye de Maubuisson, site d'art contemporain du Conseil départemental du Val d'Oise dédié à la création contemporaine et l'ENSAPC ont créé un programme de résidence post-diplôme Recherche et Création destiné aux diplômé-e-s de l'École nationale supérieure d'arts de Paris Cergy (ENSAPC). Soutenant la professionnalisation des jeunes artistes en leur offrant un lieu de recherche, des moyens techniques, humains et financiers, ce programme vise à accompagner l'émergence de projets et pratiques artistiques novateurs. Le recrutement se fait sur appel à candidatures.

7. 100% L'EXPO LA VILLETTE

Depuis 2023, l'ENSAPC est présente aux côtés d'autres écoles nationales et territoriales lors de l'exposition 100% L'EXPO. Sont éligibles pour déposer leur candidature, les diplômé-e-s ayant obtenu leur DNSEP il y a moins de 5 ans.

Pensée comme une vitrine de la scène émergente, 100% L'EXPO offre un tremplin professionnel aux artistes en début de parcours. Ni salon d'art contemporain, ni exposition thématique, elle capture un instantané de la jeune création à un moment clé de son évolution et en valorisant la diversité des pratiques et des récits. Sur plus de 3500 m², les œuvres se déploient dans une scénographie favorisant une déambulation libre, entièrement conçue à partir d'éléments récupérés des précédents événements de La Villette. En parallèle de l'exposition, une programmation événementielle est pensée chaque année afin de valoriser la jeune création sous toutes ses formes avec du spectacle vivant, des rencontres et des performances.

100% L'EXPO est le rendez-vous incontournable de l'art contemporain consacré à la jeune création.

A. PROFESSIONNALISATION

8. FESTIVAL CERGY, SOIT !

Créé en 1998, le festival Cergy, Soit ! a su se faire une place dans le paysage culturel de Cergy-Pontoise et de l'Île-de-France. Il est à présent le 1^{er} festival des arts de la rue et du cirque en Île-de-France. L'édition 2025 sera la 27^e édition et pour la deuxième fois, l'ENSAPC associera les étudiant-e-s de l'École à cette manifestation. Ces dernier-e-s proposeront des créations en lien avec la programmation. Une bourse de production leur sera accordée.

9. FESTIVAL DU REGARD

Fondé en 2015 par Eric Vialatel, le Festival du Regard basé à Cergy-Pontoise développe à chaque édition, une thématique en réunissant une vingtaine d'artistes dans un lieu – différent chaque année – non prévu pour accueillir des œuvres d'art. L'ENSAPC est associée au Festival depuis 2021 et permet à deux étudiant-e-s de présenter leur travail photo et, depuis peu, vidéo.

Centre commercial, ancienne poste, tour de bureaux ont ainsi été transformés en véritables musées éphémères, permettant au public, curieux de découvrir ces espaces usuels, de venir de plus en plus nombreux. Parmi les thèmes traités : *Adolescences, Habiter, Voyages extraordinaires, Intime & Autofictions, Bonjour la Nuit!*...

10. MENNOUR EMERGENCE

Mennour Emergence est un projet initié par Jessy Mansuy, directrice générale de Mennour, et curaté par Christian Alandete, directeur scientifique de Mennour en 2024. Il est engagé à soutenir les jeunes artistes dans les premières étapes de leur carrière, dans le cadre du Mennour Institute.

Deux artistes diplômé-e-s depuis un an sont sélectionné-e-s au sein des écoles suivantes : l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris ; l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris et l'ENSAPC.

11. LABO DEMO

Initiés en 2019, les «LABO_DEMO» du Centre Wallonie-Bruxelles| Paris, sont des dispositifs dédiés à valoriser la création contemporaine émergente – en arts visuels & en littératures contemporaines in & hors les livres. Implémentés avec la complicité d'écoles supérieures d'arts belges et françaises, l'ambition de ces cycles transdisciplinaires et hybrides est de valoriser des signatures artistiques encore non identifiées publiquement et d'attester autant de l'excellence de ces formations que de leur intrication, à l'heure où les parcours artistiques s'internationalisent et se déterritorialisent. Rassemblées à l'initiative du Centre, les formations supérieures en écritures de Belgique et de France – l'Université Paris 8, l'École Nationale Supérieure des Arts Visuels de La Cambre, l'ENSAPC et Cergy Paris Université – sont associées à LABO_DÉMO.

A. PROFESSIONNALISATION

12. FONDATION FIMINCO - RÉSIDENCE TREMLIN

En 2025, une résidence a été mise en place en partenariat avec la Fondation Fiminco. Il s'agit d'une résidence de production et de recherche d'une durée de deux mois à destination des diplômé-e-s depuis trois ans maximum. Cette résidence participe à l'insertion des diplômé-e-s en leur permettant, parfois, d'avoir accès à leur première résidence.

13. EXPOSITION DES DIPÔMÉ-E-S

Depuis 2024, l'ENSAPC organise une exposition des diplômé-es. Celle-ci a lieu en dehors de l'Ecole et permet de montrer le travail des diplômé-es DNSEP de l'année en cours en invitant des professionnel-les et le grand public. De jeunes commissaires sont invité-e-s à penser l'exposition en dialogue avec les jeunes diplômé-e-s.

14. STUDIO VISITS

L'ENSAPC met en place des studio visits à destination des étudiant-e-s, prioritairement en 5e année. Des professionnel-le-s indépendant-e-s ou travaillant au sein d'institutions sont invité-e-s à rencontrer les étudiant-e-s volontaires dans leurs ateliers. Les échanges sont d'une durée de trente minutes environ et permettent aux étudiant-e-s de se professionnaliser en s'exerçant à la prise de parole en public et en ayant un regard extérieur sur leur travail.

15. ATELIER DES DIPLOME-E-S

A l'automne 2025, l'ENSAPC dans le cadre de son programme Membrane, conventionne avec Plateau Urbain pour faire bénéficier à tarif préférentiel, les jeunes diplômé-e-s de l'école d'un plateau de 500m². Cet espace sera l'occasion de rendre visible les jeunes artistes avec notamment l'organisation de visites professionnelles.

B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

1. LES ÉCHANGES UNIVERSITAIRES

a. PARTIR EN MOBILITÉ :

Expériences favorables à l'ouverture artistique et au décentrement, les séjours à l'étranger permettent d'être au contact d'autres réalités, d'autres formes et méthodologies artistiques et d'acquérir de nouvelles connaissances et références.

La mobilité est obligatoire et toutes les étudiant-e-s qui présentent un DNSEP doivent pouvoir justifier d'une expérience hors de France d'un semestre au moins à un moment de leur parcours. Le séjour à l'étranger se fait dans le cadre d'un échange avec une école ou une université (1 semestre), ou d'un stage (4 mois minimum). Il concerne en priorité les étudiant-e-s de 4^e année et se fait de préférence au premier semestre, mais peut aussi se faire en 2^e année (semestre 1 et 2) ou en 3^e année (semestre 1 uniquement). Par ailleurs, une dérogation pour une mobilité d'une année entière est possible si le projet de l'étudiant-e le nécessite. Cette demande doit être clairement motivée auprès des coordinateur-ice-s et de le-la responsable des relations internationales. Sont exemptées de mobilité les étudiant-e-s étranger-e-s ainsi que les étudiant-e-s rencontrant des difficultés pour des raisons de santé ou financières. Toute demande de dérogation doit faire l'objet d'une lettre à destination de la Responsable des relations internationales et de la Direction.

Il est possible pour les étudiant-e-s parti-e-s en premier cycle de faire un second séjour à l'international au second cycle (4^e année).

Pour les étudiant-e-s ayant déjà étudié ou effectué un stage de 4 mois minimum hors de France au cours d'un cursus antérieur, la mobilité internationale en 4^e année est facultative. Une demande d'exonération doit être adressée à la responsable des relations internationales de l'école.

	Semestre 1	Semestre 2
Année 1		
Année 2	MOBILITÉ	MOBILITÉ
Année 3	MOBILITÉ	
Année 4	MOBILITÉ	MOBILITÉ
Année 5		

Afin d'accompagner les étudiant-e-s dans leur projet de mobilité, il est possible de bénéficier d'une bourse Erasmus dont le montant varie selon les destinations.

Les choix d'établissements d'enseignement supérieur et les projets de mobilité doivent être présentés et validés par les enseignant-e-s coordinateurs-trices et la responsable des relations internationales qui accompagne l'étudiant-e dans la constitution du dossier de candidature à faire parvenir à l'école concernée, envoyé par l'école ou directement par l'étudiant-e en fonction des accords.

Les critères de sélection étant différents d'un établissement à l'autre, il convient de se renseigner en amont sur le calendrier et la procédure à respecter auprès du service des relations internationales et sur le site web de chaque établissement souhaité. Il appartient aux étudiant-e-s de vérifier les dates limites de candidature susceptibles de changer d'une année sur l'autre.

B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Les étudiant-e-s de l'ENSAPC qui effectuent un séjour de mobilité internationale restent administrativement inscrit-e-s à l'ENSAPC, auprès de laquelle ils-elles s'acquittent normalement de leurs frais d'inscription et dont ils-elles reçoivent une carte d'étudiant-e. Ils-elles devront également prendre contact avec le département en charge des relations internationales dans leur établissement d'accueil avant ou à leur arrivée.

LA VALIDATION DES CRÉDITS

En fin de mobilité, l'établissement d'accueil remet aux étudiant-e-s accueilli-e-s dans le cadre des échanges internationaux (Erasmus et convention bilatérale) un relevé de notes. Les étudiant-e-s feront valider les études faites dans leur établissement d'accueil auprès de l'ENSAPC. Cette validation entraînera la validation partielle ou totale du semestre d'échange.

RÉUNION D'INFORMATION

Une réunion pendant l'année scolaire donne lieu à la présentation des écoles et universités partenaires avec lesquelles l'ENSAPC a mis en place des conventions bilatérales qui facilitent l'accueil et le départ des étudiant-e-s.

b. VENIR EN MOBILITÉ À L'ENSAPC:

CANDIDATURE POUR LES ÉTUDIANT-E-S EN ÉCHANGE

L'ENSAPC accueille un nombre grandissant d'étudiant-e-s internationaux-ales venu-e-s du monde entier en échange pour un ou deux semestres. Une commission de sélection se tient une fois

par semestre. Les étudiant-e-s internationaux-ales viennent d'écoles qui ont une convention de partenariat avec l'ENSAPC. Le dossier de candidature est à disposition sur le site de l'école ou à demander à le-la responsable des relations internationales.

Le dossier doit être remis avant le 15 novembre pour un échange au semestre de printemps et avant le 15 mai pour un échange au semestre d'automne.

COURS DE FRANÇAIS

Il est préférable d'arriver avec un bon niveau de français (B2 recommandé). L'école offre aussi des cours de perfectionnement du français qui ont lieu à CY Cergy Paris Université, à quelques minutes à pied de l'ENSAPC, pour les étudiant-e-s qui le souhaitent.

L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

L'inscription administrative est obligatoire pour tout-e-s les étudiant-e-s en échange. Ils-elles disposeront par ailleurs d'une carte d'étudiant-e délivrée par l'ENSAPC. Tou-te-s les étudiant-e-s accueilli-e-s dans le cadre d'une convention bilatérale ou d'un accord Erasmus sont exonéré-e-s des droits d'inscription.

Tou-te-s les étudiant-e-s doivent par ailleurs impérativement souscrire une assurance de responsabilité civile. Les étudiant-e-s en échange devront également fournir un document de souscription à une assurance maladie valide en France ou la carte européenne d'assurance maladie lors de l'inscription.

B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

LA VALIDATION DES CRÉDITS

En fin de mobilité, l'ENSAPC remet aux étudiant-e-s accueilli-e-s dans le cadre des échanges internationaux (Erasmus et convention bilatérale) un relevé de notes (exprimé en crédits ECTS). Les étudiant-e-s feront valider les études faites à l'ENSAPC auprès de leur établissement d'origine.

LES PARTENARIATS UNIVERSITAIRES

L'ENSAPC développe régulièrement de nouveaux partenariats avec des établissements étrangers, soit par des accords Erasmus (en Europe), soit par des conventions bilatérales (hors Europe). Il existe de nombreuses possibilités d'échange si un-e étudiant-e souhaite faire un semestre d'études dans un établissement non partenaire et que la demande est faite suffisamment tôt, les démarches nécessaires peuvent être entamées.

LE STAGE LONG

Pour leur mobilité internationale obligatoire, les étudiant-e-s de l'ENSAPC ont la possibilité de faire un stage professionnel à l'étranger auprès d'artistes ou de structures artistiques ou culturelles. Ces stages permettent aux étudiant-e-s de bénéficier d'une expérience à l'international, de se confronter à de nouveaux milieux professionnels et d'enrichir leurs démarches artistiques.

Tous les stages font l'objet d'une convention de stage avec l'école. Les modalités du stage doivent être détaillées dans la convention et obtenir l'accord d'un-e enseignant-e qui sera tuteur-trice de stage et de le-la responsable des relations internationales.

Le modèle de convention utilisé par l'ENSAPC a été développé par le gouvernement français. Il est juridiquement contraignant en France. Toutefois, pour les stages hors de France, le droit local s'applique sauf accord préalable des parties pour application du droit français.

En France, lorsqu'un stage dure plus de deux mois une gratification doit être versée. Pour les stages à l'étranger, l'ENSAPC recommande aux établissements d'accueil d'appliquer un taux similaire.

c. SUIVI, ÉVALUATION ET ATTRIBUTION DES CRÉDITS

À son retour, l'étudiant-e présente obligatoirement une synthèse de son séjour lors du séminaire de coordination. Il-elle soumet également un rapport de stage aux coordinateur-trice-s et à le-la responsable des relations internationales. Entrent en compte dans la validation du stage pour l'obtention des 30 crédits ECTS la soutenance du rapport et l'étude de la grille d'évaluation fournie par l'école et remplie par le-la tuteur-trice de stage au sein de la structure d'accueil.

Un grand nombre de structures internationales partenaires accueillent régulièrement des stagiaires de l'ENSAPC. La liste est disponible au pôle Relations internationales et Professionnalisation.

B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

2. BOURSES ET AIDES À LA MOBILITÉ

Les bourses et aides à la mobilité sont éligibles pour les échanges académiques et les stages longs à l'international.

BOURSES ERASMUS +

Si vous partez étudier ou faire un stage en Europe, vous pouvez bénéficier d'une bourse du programme européen Erasmus +. Son montant dépend de la durée et du pays de destination.

ATTENTION: seul 20% des mobilités hors Europe peuvent être financées, ce qui équivaut à 2 à 5 mobilités par an. Il est donc nécessaire pour les étudiant-e-s souhaitant effectuer un séjour hors Europe d'avoir un second choix en Europe en cas de refus.

Il n'est pas possible de redoubler pour pouvoir effectuer une mobilité l'année suivante.

AIDES À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE SUR CRITÈRES SOCIAUX DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Ces aides concernent tou-te-s les boursier-e-s CROUS. De plus amples informations sont disponibles auprès de la responsable des relations internationales.

OFAJ: BOURSES POUR LES ÉTUDIANT-E-S D'ÉCOLES D'ART

L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse soutient financièrement les échanges franco-allemands réalisés par les établissements scolaires et universitaires.

Un dossier de demande est à déposer, par l'intermédiaire de l'ENSAPC.

> <https://www.ofaj.org>

DAAD

Le DAAD est l'office Allemand d'Échanges Universitaires: sa mission est de promouvoir les possibilités d'études dans les universités, les Fachhochschulen et les écoles supérieures des Beaux Arts et de musique en Allemagne.

> <http://paris.daad.de>

Pour trouver plus d'informations sur les dispositifs d'aide aux études dans les pays européens, vous pouvez faire des recherches sur la plateforme EUROPEAN FUNDING GUIDE financée par l'Union Européenne.

> www.european-funding-guide.eu

> [www.facebook.de/
european-funding-guide](https://www.facebook.de/european-funding-guide)

De plus amples informations sont disponibles auprès de la responsable des relations internationales.

B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

3. PROJETS DE COLLABORATION INTERNATIONAUX

Chaque année, l'école organise et soutient de nombreux projets individuels et de collaboration en France, mais aussi à l'international. Certains de ces projets sont portés par les artistes-enseignant-e-s et s'inscrivent dans les enjeux pédagogiques du cursus ou le développement de la recherche (élaboration de projets collectifs, créations in situ...). Ils permettent aux étudiant-e-s d'échanger avec leurs pairs, des enseignant-e-s et des artistes internationales-aux, en France ou dans le cadre d'un déplacement. Voir description des cours.

INNOVART – ONDÆS : CRÉATION INTERMÉDIA FRANCE/ARGENTINE

Ondæs (mélange de «ondes» en français et «ondas» en espagnol) est un projet soumis à l'appel «Innovart 2023» qui a obtenu des financements du Ministère français de l'Europe et des affaires étrangères, du Ministère français de la culture et du Ministère argentin de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie.

Piloté-e-s par Laure Limongi, Christophe Manon, Vincent Gérard, Nicolas Charbonnier (côté ENSAPC, au sein de l'ARC Ondæs) et Vanesa Pafundo, Iosi Havilio, Cristian Drut (UNA, Buenos Aires) ainsi que Gabriel Reches et Sebastián Russo (UNPAZ, Buenos Aires), les étudiant-e-s participant-e-s créeront un projet intermédia de création littéraire, sonore et audiovisuelle qui s'intéressera aux éléments aquatiques des territoires concernés (océans, fleuves, rivières, bouleversements météorologiques, etc.) dans une démarche écopoétique, écomusicale, écocinématographique, avec pour but la création d'une expérience de lecture/d'écoute/ de visionnage singulière et innovante, respectueuse de l'environnement. L'accent est également mis sur l'acquisition de savoir-faire professionnalisants. Le projet se déroulera pendant trois années avec, à mi-parcours, un workshop qui aura lieu en Argentine.

B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Ondæs part de trois constats

- Nos établissements réunissent des étudiant-e-s de tous horizons sociaux et géographiques pour les-quel-le-s la question de l'identité est fondamentale: à réinventer, rendre plus généreuse. L'expérience de territorialités multiples, la pensée décoloniale, la littérature écologique... invitent à s'inventer des espaces artistiques hospitaliers, polyglottes, tissés d'expérimentation et de partage.
- La préoccupation environnementale est au cœur des créations, dans leurs thématiques ainsi que leurs modes de production et diffusion. Ondæs se fait ainsi l'écho de plusieurs objectifs de l'Agenda français 2030 pour le développement durable, persuadé que c'est aussi à travers l'émotion artistique que s'ancrent les prises de conscience.
- Nous avons à cœur le rayonnement de ces créations afin de permettre aux étudiant-e-s de bénéficier de retours publics formateurs mais aussi servir de tremplin au début de leur carrière artistique en France comme en Argentine.





: RECHERCHE

PARTIE

V



A. PRÉSENTATION

Depuis ses débuts, l'ENSAPC a été un lieu d'expérimentation artistique et de production de savoirs ainsi qu'un laboratoire de pédagogies alternatives. En relation constante avec des institutions nationales et internationales menant des projets de recherche. Elle a été à l'initiative de plusieurs colloques sur l'enseignement en art, sur l'apparition dans les écoles de ce qu'on appelait alors les «nouvelles technologies» (vidéo, art électronique, etc.) et sur la structuration des ARC – ateliers de recherche et de création en école d'art. La recherche en arts est menée en relation étroite avec les projets des enseignant-e-s, des étudiant-e-s, des doctorant-e-s, des artistes et chercheur-euse-s invité-e-s. Elle constitue un espace de réflexion théorique et de production artistique qui nourrit le travail individuel et collectif. Elle se donne aussi pour ambition d'inventer des formes de publicisation et de diffusion spécifiques aux créations originales de la recherche en arts, au-delà des frontières disciplinaires. Pour ce faire, l'école a développé deux espaces dédiés prioritairement au développement de la recherche: le laboratoire LaRA et la plateforme éditoriale numérique PLARA.

> <https://plara.fr/>

B. ORGANISATION DE LA RECHERCHE AU SEIN DE L'ENSAPC

Enracinée dans le partage des savoirs et des dialogues qu'elle engage, la recherche à l'ENSAPC se déploie dès le premier cycle, à travers une pédagogie qui allie réflexion et modes d'agir et invite les étudiant-e-s à développer leur projet dans un aller-retour entre pensée et pratique: créer divers dispositifs qui permettent la sédimentation d'idées et d'expérimentations où se déploient un ensemble de propositions hétérogènes que les pratiques artistiques mettent en jeu à travers des gestes, des objets et des récits. Les orientations de la recherche à l'ENSAPC se proposent et se discutent lors des CRPVE (Commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante), au sein du LaRA (Laboratoire de recherche en arts), ainsi que de la Graduate School Humanités, Création et Patrimoine et à travers les échanges avec les nombreux partenaires de l'école, en France et à l'international.

L'initiation à la recherche en arts et ses méthodologies est activée au sein des cours, des ARC (ateliers de recherche et de création), des studios, des workshops, des séminaires et tout particulièrement des lignes de recherche.

En deuxième cycle (4E et 5E année), les étudiant-e-s de l'ENSAPC participent à des lignes de recherche qui les engagent dans des champs d'investigation autour de problématiques ouvertes, transdisciplinaires et communes, en cohérence avec les dynamiques de partenariats pédagogiques et scientifiques. Ces enjeux théoriques et pluridisciplinaires nourrissent d'une part les mémoires de fin d'études des étudiant-e-s, et d'autre part leurs productions artistiques, ainsi que les divers projets qui font l'objet de restitutions sous des formes plurielles (colloques, séminaires, éditions, expositions, festivals, etc.) et qui permettent de partager les expériences et les réflexions issues de ces recherches, en dialogue avec l'actualité de la création contemporaine et les changements toujours en cours de paradigmes culturels.

C. DOCTORAT PAR LE PROJET

Le doctorat par le projet est un diplôme de troisième cycle qui se prépare au sein de la Graduate School Humanités, Création et Patrimoine rattachée à l'École Doctorale Arts et Humanité de CY Cergy Paris Université. Il est accessible à travers un concours annuel, qui s'adresse à des professionnels confirmés exerçant au sein de six domaines disciplinaires complémentaires: l'architecture, le paysage, les arts, les études patrimoniales, la restauration-conservation, la création littéraire.

Plus spécifiquement, le doctorat par le projet, également connu sous l'expression de «practice-based Ph.D.», naît de l'exigence de la création en tout genre à la réflexion autour de son propre médium, ainsi qu'à la production d'un savoir situé dans et par la pratique. Il consiste en l'élaboration et la présentation d'un travail original en architecture, paysage, arts, création littéraire, études patrimoniales ou conservation-restauration, nourri de la recherche théorique. Son obtention est soumise à la production d'un document analytique écrit et à sa soutenance.

Aux côtés des mentions «Pratique et théorie de la création littéraire», «Architecture», «Paysage», «Conservation-restauration du patrimoine» et «Études patrimoniales», la mention «Arts» de ce doctorat est portée par l'ENSAPC. Le parcours doctoral est doublement encadré par un-e professeur-e HDR (titulaire d'une habilitation à diriger des recherches), rattaché-e à la Graduate School, et par un-e professionnel-le qualifié-e et reconnu-e dans son champ d'appartenance, rattaché-e à l'ENSAPC.

Quatre contrats doctoraux sont alloués chaque année aux candidat-e-s sélectionné-e-s au sein des différentes mentions.

À partir de la deuxième année, tout-e doctorant-e doit présenter les avancés de ses travaux de recherche et création au sein du Comité de Suivi Individuel (CSI). L'avis positif du jury, composé par un.e membre extérieur-e aux établissements d'accueil et d'un.e représentant-e de l'école doctorale (ED n°628 Arts, Humanités, Sciences Sociales, AHSS) est nécessaire pour la réinscription en thèse.

Le-a doctorant-e en Arts participe en égale mesure aux activités de son laboratoire d'accueil au sein de la Graduate School Humanités, Création et Patrimoine, ainsi qu'aux activités de recherche, workshops et conférences menés au sein de l'école d'arts.

D. LES DOCTORANT-E-S DE LA MENTION « ARTS » DE L'ENSAPC

LOUISE HERVÉ

«Reconstitutions. Incarner les savoirs historiques dans l'espace de la performance»

Thèse soutenue en 2024.

Sous la direction de Chantal Lapeyre (CY Cergy Paris Université) et Chloé Déchery (Université Paris 8).

Comment penser une archéologie de la performance en art ? Les histoires de la performance telles qu'elles s'écrivent depuis les années 1970 affirment habituellement son apparition au XX^e siècle, au sein des avant-gardes. Un champ s'ouvre graduellement aujourd'hui, qui permet de penser une histoire longue, avant le mouvement Dada et le Futurisme, avant les années 1960 et 1970.

Le propos de Louise Hervé est d'explorer un petit nombre de cas spécifiques de pratiques d'artistes ou de groupes qui mirent en œuvre des formes vivantes, inscrites dans le champ artistique, avant le XX^e siècle, avec souvent une dimension utopique et radicale. Cette recherche part de sa position d'artiste, elle se déploie pour, avec et à travers des performances. Louise Hervé cherche à reconstituer des épisodes historiques discontinus, aux XVIII^e et XIX^e siècles, qu'elle inscrit dans cette archéologie : les attitudes d'Emma Hamilton vers 1790 à Naples, les activités des Méditateurs et des Dormeuses à Paris en 1800, les cérémonies saint-simoniennes de 1832. Elle croise recherches bibliographiques, dans des archives, et mise en jeu de ces sources dans des situations de transmission — des

performances, et plus spécifiquement : des performances-conférences. Ces reconstitutions nourrissent et orientent sa réflexion sur le rapport au passé dans le live ; elles appartiennent à un mouvement de recherche-crédation. Elles ne sont pas de pure imagination : elles mettent en tension une parole incarnée, des raisonnements spéculatifs et des sources historiques.

À partir de cette proposition, Louise Hervé observe en outre des gestes du refaire dans des performances artistiques contemporaines pour en dégager les enjeux croisés. Comment ces performances touchant au re-enactment travaillent-elles des temps complexes, non-linéaires ? Quelles sont les méthodes de travail, les dispositifs utilisés par des danseurs, performers, metteuses en scène, qui s'adosent à l'Histoire ? Qu'est-ce qui se joue dans le corps qui incarne et transmet, dans l'adresse aux spectateurs et spectatrices, dans le décroissement des savoirs et des genres ?

RAPHAËL FAON

«Figure, discours»

Thèse soutenue en 2024.

Sous la direction de Jean-François Puff (CY Cergy Paris Université) et Yann Beauvais (cinéaste).

Cette thèse d'artiste a pour sujet les processus de signification et d'interprétation des propositions artistiques fondées sur la transfiguration d'images ou d'objets préexistants dans un contexte artistique ; articulant la pratique de l'art à celle de la pensée, elle se compose d'expérimentations artistiques présentées sous la forme d'un

D. LES DOCTORANT-E-S DE LA MENTION « ARTS » DE L'ENSAPC

portfolio et d'un essai théorique sur la place du discours face aux œuvres visuelles en situation d'exposition, et plus spécifiquement en ce qui concerne l'usage institutionnel du cartel au musée. Ces deux parties sont complémentaires et là où la pratique porte sur des gestes artistiques de transfiguration des images, la partie théorique en interroge les processus de (re)signification par le discours. L'enjeu est de faire entrer en résonance ces deux dimensions de la recherche en art pour interroger les conditions (con)textuelles de la réception artistique. Inspiré par l'art conceptuel, le poststructuralisme et la philosophie de l'art américaine, ce travail accorde une attention particulière à la variabilité du sens, son caractère spectral et mouvant, plus affaire d'usage que d'essence, et à la construction de la signification des œuvres visuelles selon des déterminations externes au-delà ou en-deçà de leurs propriétés formelles ou internes, dans le sillage d'une conception postmoderne de l'art et de la critique institutionnelle. Cela est manifeste dans les gestes de transfiguration influencés par le ready-made et l'appropriation photographique, qui sont étudiés et mis en pratique dans la thèse.

NICOLA LO CALZO

«Une photographie queer et marronne. Représenter les mémoires de l'esclavage au temps de la Postcolonie»

Thèse soutenue en 2025.

Sous la direction de Sylvie Brodziak (CY Cergy Paris Université) et Corinne Diserens.

Cette thèse articule deux dimensions complémentaires de la recherche en art : une pratique photographique développée autour des mémoires de la résistance à l'esclavage et plus particulièrement autour de la mémoire du Nego Fugido dans la communauté d'Acupe au Brésil (Bahia); et une réflexion théorique sur les ressorts d'une «photographie queer et marronne», pensée comme une manière de «voir d'en bas» tout autant que «de travers». Ce travail interroge ainsi la capacité de la photographie à restituer les mémoires subalternes et à déconstruire les imaginaires hégémoniques, en croisant esthétique, éthique et pensée critique.

AKRAM ZAATARI

«Father and son»

Sous la direction de François Pernot (CY Cergy Paris Université), Bénédicte Savoy (en cotutelle avec la Technische Universität Berlin) et Alejandra Riera (ENSAPC).
Inscrit en 2020.

Le projet de recherche «*Father and son*» («Père et fils») s'intéresse aux pratiques archéologiques de fouille et de collecte d'objets – telles qu'elles ont pu s'organiser dans le passé – en tant que

D. LES DOCTORANT-E-S DE LA MENTION « ARTS » DE L'ENSAPC

prolongements de pratiques artistiques. Il est centré sur les missions archéologiques qui ont eu lieu à Sidon au milieu du XIX^e siècle et qui ont séparé deux sarcophages appartenant à un père et un fils; les rois Eshmunazar II et Tabnit. Si les deux sarcophages avaient été découverts après 1943, ils se trouveraient aujourd'hui au Musée national de Beyrouth, mais ayant été trouvés avant l'entrée en vigueur des lois impériales, le premier a été ramené à Paris et le second à Istanbul. Le projet imagine de réunir, même si c'est de manière symbolique ou virtuelle, ces deux sarcophages dans un même «projet». Au lieu d'appeler à leur restitution, le projet explore des alternatives à la restitution par le biais d'une démarche artistique: la numérisation en 3D d'abord, puis l'impression et, potentiellement, l'exposition conjointe des deux sarcophages afin d'évoquer leur provenance et de raconter l'histoire de leur séparation.

JOAN AYRTON

«'Le cycle des inquiétudes'. Géologie et psychédélisme, hypothèses sur un état de conscience du temps présent»

Sous la direction de Jean-François Puff (CY Cergy Paris Université) et Vincent Gérard (ENSAPC).
Inscrite en 2020.

Le projet doctoral émerge de deux observations relatives à ce qu'on pourrait nommer la «psyché» du temps présent. Le constat d'une part, depuis quelques années, d'une infiltration de la géologie dans les esprits, le langage et les pratiques contemporaines. D'autre part, aux côtés de ce géologique à

l'œuvre et des formes qu'il génère, l'observation depuis deux ou trois ans de l'émergence de ce qui pourrait être un nouveau psychédélisme dans les travaux de très jeunes artistes. Une exploration historique à la recherche des sources de ces deux phénomènes a fait émerger l'hypothèse d'un «cycle d'inquiétudes» dont, possiblement, nous vivons l'un des épisodes, le précédant se situant dans les années 1960, puis avant cela au tournant du siècle dernier. Cette recherche prend forme de trois façons distinctes: la réalisation d'un film au Japon, un projet curatorial, et un travail d'atelier combinant pratique formelle et écriture.

LOUIS HENDERSON

«La répétition infinie: le collectif comme cinéma anti-colonial»

Sous la direction de Julie Amiot – Guillouet (CY Cergy Paris Université) et Kodwo Eshun (Goldsmiths College).
Inscrit en 2021.

Cette recherche par la pratique a pour objectif le développement de nouvelles méthodes de collaboration artistique entre des artistes d'Europe et des Caraïbes. En se concentrant sur le cinéma et le théâtre, il s'agit de créer des moyens d'interroger, entre autres, l'histoire coloniale, les séquelles de l'esclavage, l'identité, la race, la représentation, l'éthique, la dette et les réparations, en tentant de dépasser les restrictions que certaines approches normatives de l'identité pourraient imposer au processus artistique. Plutôt que d'arrêter de travailler sur ces questions en raison de problèmes éthiques

liés à la relation parasitaire implicite entre l'Europe et les Caraïbes, je m'efforce de repenser constamment ma position en fonction du sujet et des personnes avec lesquelles je travaille. Ainsi, cette recherche vise à développer une esthétique basée sur une éthique de réalisation de films avec des communautés plutôt que sur des communautés, et ce faisant, elle cherche à produire un ensemble de savoirs à destination de futures pratiques cinématographiques qui remettent en cause l'approche ethnographique. Je souhaite créer un véritable cinéma anticolonial, anti-raciste et anti-capitaliste, qui exprime son positionnement politique non seulement à travers les histoires qu'il raconte mais aussi à travers les méthodes qu'il utilise pour créer et raconter ces histoires.

En m'appuyant sur les travaux théoriques, théâtraux et poétiques d'Édouard Glissant, Frankétienne et Wilson Harris, je cherche à montrer comment chacun de ces écrivains a abordé la relecture «en spirale» comme technique littéraire pouvant créer de nouvelles approches critiques des questions d'identité et d'histoire coloniale. Cette idée sera mise en relation avec les productions de collectifs de films qui font du cinéma politiquement engagé et anticolonial, tels que Karrabing Film Collective, The Otolith Group, Black Audio Film Collective et Victor Jara Collective.

FOLAKUNLE OSHUN

**«Une perspective sur l'évolution
et la transformation de vestiges
architecturaux post-indépendance
en espaces d'art contemporain
à travers l'Afrique de l'Ouest,
à partir d'une pratique artistique
et curatoriale»**

Sous la direction de Cécile Doustaly
(CY Cergy Paris Université) et
N'goné Fall, architecte et commis-
saire d'expositions.

Inscrit en 2021.

Une des particularités de la région ouest du continent africain réside non seulement dans les relations culturelles étroites qui lient les pays et les ethnies entre eux, mais aussi dans la chronologie postcoloniale qui unit les différents états dont l'indépendance a été proclamée au même moment. La géographie de ces pays est également une donnée importante pour comprendre leurs connexions au sein d'une région divisée en comtés selon des lignes définies de manière arbitraire. Dans l'analyse des similitudes entre les contextes des 15 pays de cette région, les pratiques artistiques depuis l'obtention de l'indépendance sont primordiales pour comprendre les théories qui suggèrent que les frontières tracées lors de la création de ces états-nations ont peu de valeur pour différencier une culture de l'autre. Le Sénégal, le Nigeria, le Ghana, le Liberia, la Sierra Leone, le Togo, le Bénin, le Mali, le Cap Vert, la Guinée, la Guinée Bissau, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et la Gambie ont tous obtenu leur indépendance au milieu du 20^e siècle et ont pour la plupart entamé d'ambitieuses campagnes de construction de monuments

D. LES DOCTORANT-E-S DE LA MENTION « ARTS » DE L'ENSAPC

pour affirmer leur indépendance et créer une forme d'identité nationale; monuments, qui, très souvent, s'inspiraient des styles architecturaux de leurs colonisateurs. L'objectif de ce projet de recherche est d'analyser de manière critique l'évolution de ces monuments architecturaux, de leur intention initiale en tant qu'édifices nationaux jusqu'à leur transformation en espaces d'art contemporain. On s'intéressera également de près aux artistes éminents qui sont intervenus de manière critique dans ces espaces afin de reconstruire la validité contextuelle de ces architectures.

Folakunle Oshun anime le Séminaire « Spatial Politics and Storytelling: Contemporary Art Narratives in Politics, History and Architecture ».

NATALIYA ILCHUK

«Une sismographie des tensions dans le contexte géopolitique actuel de l'Ukraine et de son histoire soviétique: régimes de censure et d'autocensure, identités individuelles et collectives dans les pratiques et productions artistiques et filmiques contemporaines»

Sous la direction de Luciana Radut-Gaghi (maîtresse de conférences HDR, CY Cergy Paris Université), Claire Roudenko-Bertin, artiste et Yann Beauvais, artiste.
Inscrite en 2022.

Mon projet de doctorat porte sur les liens entre politique totalitaire et perception de la réalité produits par les médias de masse. Il s'agira de comprendre la perpétuation des méthodes de manipulation de la société qui existaient au cours des époques de

dictature et de répression au 20^e siècle, et qui perdurent aujourd'hui, notamment en se penchant sur les manières dont s'exerce l'autoritarisme sur les artistes actuel-le-s, marqué-e-s par l'(auto) censure.

Il paraît en effet urgent de désigner et d'étudier – via le regard de l'art cinématographique –, d'une part les mécanismes contemporains de contrôle tels que les utilisaient les gouvernements qui ont supprimé la liberté au XX^e siècle dans les pays « fermés », comme l'URSS, et désormais dans la Russie poutiniste; et d'autre part, la domination des réseaux sociaux et des outils numériques sur nos vies, qui s'en distinguent mais en prolongent aussi des éléments.

Je m'intéresserai particulièrement aux mécanismes qui permettent de voir et d'étudier, au plus près, comment la psychologie des individus est affectée dans la construction de leurs relations, comment elle est influencée par les affres de la consommation et par les réseaux sociaux qui brouillent et déplacent les perceptions. Il s'agira d'identifier certains parallèles entre les méthodes de manipulation de l'opinion publique à l'époque du totalitarisme et leur équivalent dans « l'insta-réalité » d'aujourd'hui, à travers la formation actuelle de « l'identité » ukrainienne et celle, en miroir, de ma propre « identité » individuelle. À travers mes outils artistiques filmiques de narration, il s'agira de mettre en exergue le rapport famille dysfonctionnelle/vocation artistique, à l'aune du rapport état dysfonctionnel/expérience vécue, tout en s'interrogeant sur la façon dont les limitations affectent la créativité.

DANIEL JABLONSKI

«Vos papiers s'il vous plaît': vraies histoires, faux documents»

Sous la direction de Chantal Lapeyre (professeure HDR, CY Cergy Paris Université) et Carla Zaccagnini, artiste (The School of Conceptual and Contextual Practices, The Royal Danish Academy of Art, Copenhagen).
Inscrit en 2022

Ce projet prend pour point de départ une suspicion sur mes récits familiaux. Des découvertes fortuites m'ont récemment amené à soupçonner que, des deux côtés de ma famille, quelqu'un aurait commis, à des époques et dans des contextes différents, un même délit: falsifier ses papiers pour se procurer une nouvelle identité. Plutôt qu'une simple quête de mes origines, il s'agit d'entamer une interrogation sur les rapports complexes, mouvants – voire performatifs –, qui se jouent entre les identités et les identifiants. Car ce nom et cette nationalité que je vis pleinement comme les miens aujourd'hui, et qui ont été ratifiés par les autorités à ma naissance, ont précisément été engendrés par des fraudes documentaires. Ou, pour le dire autrement, le «vrai» a été produit par du «faux». En prenant mes propres papiers, à la fois, comme un matériel de source, comme outil de travail et comme objet d'analyse, j'entends produire un ensemble inédit de travaux artistiques capables de fonctionner comme une véritable «étude de cas» menée à la première personne. Ancrée dans une démarche de chercheur, ma production s'inscrit dans le champ d'un art contemporain «post-médium»

marqué par l'expérimentation et l'hybridation des supports, ainsi que par des approches et méthodologies interdisciplinaires; notamment, elle se place du côté d'un art plastique narratif qui emprunte des stratégies à la littérature contemporaine. Ce travail sera accompagné d'une réflexion théorique approfondie sur l'hypothèse d'un «art documentaire» existant par-delà des spécificités des médiums et des disciplines, en mesure de restituer aux «représentations factuelles» toute leur teneur créatrice. L'analyse de notions telles que la «non-fiction», la «trace» et le «récit de soi» s'avérera aussi essentielle pour cerner ce parti pris du réel, point de départ de nombreuses pratiques des vingt dernières années qui brouillent souvent les frontières entre littérature, arts plastiques et arts vivants.

MAXIME RICHE

«De la zone critique aux zones sensibles. Le rôle de l'artiste- chercheur dans le récit de l'habitabilité de la planète.»

Sous la direction de Rémi Astruc (Professeur des Universités, CY Cergy Paris Université), Véronique Dassié (chargée de recherche à Héritages CY Cergy Paris Université-CNRS – Ministère de la culture) et Raphaële Bertho (Maîtresse de conférences, Université de Tours).
Inscrit en 2024.

Ce projet de thèse s'appuie sur le concept de «zone critique» en géosciences: pour prendre soin de cette zone fragile, les scientifiques appellent de leurs vœux depuis des décennies la contribution des artistes. Cette

D. LES DOCTORANT-E-S DE LA MENTION « ARTS » DE L'ENSAPC

recherche observera i) comment faire émerger des «zones sensibles»: modes de représentation artistiques qui permettent à chacun de faire sien les enjeux liés à l'habitabilité de la zone critique, et ii) quel peut être le rôle de l'artiste-chercheur dans ce processus. On s'appuiera sur une production photographique centrée sur deux sites forestiers remarquables qui incarnent la zone critique, issus de ce qui fut la plus importante forêt européenne et dont les vestiges sont classés à l'UNESCO. La production photographique re-matérialisera le lien disparu avec cette forêt, par des marqueurs culturels qui serviront à composer de nouvelles fables visuelles, des portraits intimes et merveilleux de ces biotopes.

MARIELLE CHABAL

**«Des fictions agissantes:
l'expérience du Programme
OPP-OPS, une cabale insulaire
pour un bouleversement
idéologique»**

Sous la direction de Anne-Marie Petitjean (Professeure des Universités, CY Cergy Paris Université), Claudia Triozzi (artiste et enseignante Ensapc) et Nancy Murzilli (Professeure des Universités, Université Paris 8). Inscrite en 2024.

L'objectif de cette recherche est d'étudier l'agentivité des fictions spéculatives sur lesquelles repose mon travail depuis une quinzaine d'années à travers la notion de «fictions agissantes». Cette recherche explorera le champ de la théorie de la fiction, celui du pragmatisme spéculatif, de la

littérature d'anticipation et s'adossera à une fiction spéculative co-élaborée: le Programme OPP-OPS (OPPerste OPStand: Insubordination Idéale, en néerlandais). Pour se construire, le projet du programme OPP-OPS met en symbiose différentes disciplines à l'intérieur même de la fiction, par un jeu de rôle impliquant une dizaine de chercheur-euses en pédagogie, psychologie, économie, génétique, biochimie, pensée décoloniale et architecture du paysage. La fiction suppose que le programme OPP-OPS, lancé à partir de 1988, a isolé et engendré plusieurs générations d'enfants sur une île, dans le but d'éduquer, hors de l'influence du monde, leur sensibilité aux fondations écocidaires de nos dispositifs sociétaux, afin de les rendre capables de les déconstruire. Iels sont formé-es à devenir les maillons de la reconstruction d'une société fonctionnelle, égalitaire et respectueuse des écosystèmes planétaires. La thèse pensera aussi les formes plastiques à même de produire et véhiculer des recherches. Il s'agira d'étudier la capacité de la fiction à transmettre non seulement des recherches en acte et leurs résultats, mais surtout à infuser le «réel» par l'imaginaire collectif. Face à la méconnaissance des impacts possibles et réels des fictions spéculatives, ce travail de recherche se destine à l'analyse d'une expérience de pensée grandeur nature qui mettra les théories de la fiction à l'épreuve de la pratique. En examinant la puissance d'action d'une fiction spéculative, cette recherche par le projet propose la formulation d'une méthode pour engendrer des recherches franchement interdisciplinaires.

JULIANO NUNES CALDEIRA

«La métamorphose du monde: la figuration entre le grotesque et le monstrueux, plus précisément dans la peinture, à l'aube de l'intelligence artificielle – entre merveilles, métaphores visuelles et dystopies contemporaines.»

Sous la direction de Rémi Astruc (CY, Héritages) et Laurent Proux (artiste).

Inscrit en 2024.

Mon projet s'intéresse aux métamorphoses visuelles et à la résurgence du merveilleux dans la figuration, avec l'apparition des intelligences artificielles. Il se construit autour de la création d'une série de peintures, dessins et vidéos exploitant des failles des IA capables de générer des images statiques ou en mouvement. En mêlant l'apprentissage des IA avec mes propres sources d'images, cela donne naissance à des figures hybrides, voire monstrueuses, qui me servent de modèles pour la peinture. Mon objectif est de m'emparer des dérives découlant de l'utilisation des IA dans la création des images, afin de leur donner un corps par la peinture, qu'il soit symbolique, métaphorique ou allégorique. Je souhaite questionner le rapport que nous entretenons avec ce nouveau régime d'images, leur potentiel de transformation de notre éducation visuelle et de notre monde sensible, à travers la transmutation et la distance critique que la création artistique procure. En la poussant vers son devenir-monstrueux en la détournant de ses fonctions premières, je souhaite introduire les «failles» de l'IA dans mon processus de création plastique

et ainsi soulever des questions sociétales, morales et éthiques intrinsèques à son utilisation dans le monde physique, dans notre psyché et dans nos vies en voie d'algorithmisation. Métaphores de nous-mêmes et des dérives de notre envie de puissance, le monstre a toujours été le reflet inversé de l'humanité dans l'histoire des images. Ainsi comme le monstre, en s'échappant aux lois de la nature – ou de sa propre nature fonctionnaliste, son propre apprentissage ou code – l'IA remet en cause nos notions de réalité, de véracité et du vivant.

E. SÉMINAIRES DE RECHERCHE DOCTORALE

SÉMINAIRE DE LA GRADUATE SCHOOL HUMANITÉS, CRÉATION ET PATRIMOINE

Le séminaire doctoral de la Graduate School Humanités, Création et Patrimoine se tient durant 3 jours consécutifs à la fin de chaque semestre, deux fois par an. Ce séminaire interdisciplinaire est l'occasion de présenter l'avancement des travaux des doctorant-e-s, d'écouter et d'échanger avec des chercheur-euse-s de la Graduate School ainsi que des chercheur-euse-s et praticien-ne-s invité-e-s.

Les séminaires doctoraux sont obligatoires pour les doctorant-e-s et leur permettent de valider les ECTS nécessaires à leur cycle d'études.

SÉMINAIRE DOCTORAL DE L'ENSAPC

Le séminaire doctoral de l'école est l'occasion pour les doctorant-e-s d'échanger autour des recherches et productions en cours, ainsi que sur les enjeux épistémologiques de la recherche par le projet. Le séminaire et les journées doctorales sont ouvertes à l'ensemble de la communauté de l'école et se veulent une occasion de dialogue transversal autour des enjeux de la recherche création.

CONTRAT DOCTORAL

Tous les ans, la Graduate School propose cinq contrats doctoraux répartis sur les 6 mentions doctorales. Le montant est de 100k€ pour une durée de 36 mois, soit 1768€ brut mensuels, pendant trois ans. La décision positive du jury pour un contrat devra par la suite être formellement entérinée par le conseil de l'École Doctorale Arts et Humanités de CY Cergy Paris Université. Le financement attribué prend la forme d'un contrat doctoral entre l'université et l'étudiant-e. Les modalités de financement et de réalisation de la thèse sont alignées sur les autres contrats doctoraux gérés par l'école doctorale.

Le-la doctorant-e contractuel-le accomplit un service qui est prioritairement consacré aux activités de recherche liées à la préparation de son doctorat. Des missions d'enseignement ponctuelles peuvent être proposées par l'école d'arts de Paris-Cergy.

BOURSE DE MOBILITÉ

La Graduate School Humanités, Création et Patrimoine a mis en place un dispositif d'aide à la mobilité internationale des doctorant-e-s. Cette aide concerne l'attribution de bourses d'un montant maximum de 2000€ chacune.

L'aide à la mobilité internationale (AMI) concerne exclusivement des déplacements longs, séjours de recherche, enquêtes de terrain.

L'aide n'est attribuée qu'une seule fois par cycle doctoral. Le nombre de candidatures est limité à deux.

E. SÉMINAIRES DE RECHERCHE DOCTORALE

MOBILITÉ ERASMUS +

Les doctorant-e-s peuvent également bénéficier de la bourse de Mobilité Erasmus + dans des institutions et pays partenaires de l'ENSAPC. Voir la partie IV «Relations internationales» du livret. Pour toute information d'adresser à marie.doyon@ensapc.fr

ENSEIGNEMENT

Les doctorant-e-s peuvent être amené-e-s à participer aux activités pédagogiques de l'école, cours, studios, workshops, lignes de recherche, etc., ou à participer aux séminaires de suivi/coordinations, ainsi qu'aux jurys et concours d'entrée.

● ● RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ANNEXES



● Installation de Sihan Dias-Vitorino,
● image © Nadia Ermakova

I. DÉROULEMENT DE LA SCOLARITÉ

- 1 Durant toute leur scolarité, les étudiant-e-s de l'École sont placé-e-s sous l'autorité de la directrice de l'établissement. Les activités engageant un-e partenaire extérieur-e doivent être examinées au préalable par la directrice ou ses représentant-e-s. Ceci concerne les stages, échanges, participations à des festivals, expositions et colloques, ainsi que les relations avec la presse.
- 2 Tout-e étudiant-e qui change d'état civil, de domicile, d'adresse électronique ou de numéro de téléphone en cours d'études doit en tenir informée l'administration. Il ou elle est responsable des conséquences de ce changement.
- 3 Les nouveaux-elles étudiant-e-s et les étudiant-e-s en cours de scolarité reçoivent chaque année, au plus tard fin juillet, un dossier d'inscription ou de réinscription. Les étudiant-e-s doivent le rapporter complété en acquittant au même moment les droits de scolarité annuels pour valider leur inscription.

La directrice fixe les dates et les délais de cette procédure d'inscription ou de réinscription, qui a généralement lieu au cours du mois de septembre. Tout-e étudiant-e qui n'a pas acquitté ses droits de scolarité annuels dans les délais et les conditions fixés perd sa qualité d'étudiant-e ainsi que le bénéfice de son admission.
- 4 Le calendrier de l'année scolaire dans sa totalité (cours, évaluations, diverses procédures d'admissions, diplômes) est déterminé en début d'année scolaire par la directrice, communiqué dans le livret de l'étudiant-e et diffusé par voie électronique. Il est à tout moment modifiable.

Les dates des vacances de l'établissement ne coïncident pas nécessairement avec celles des vacances universitaires ou scolaires. Des aménagements spéciaux d'horaires peuvent à tout moment être décidés par la directrice en fonction des besoins pédagogiques, des nécessités de la surveillance et de la sécurité, des contingences financières.

L'assiduité aux unités de cours et séminaires de suivi est obligatoire. Des aménagements d'horaires et d'obligations pour les étudiant-e-s salarié-e-s sont possibles, après accord des professeur-e-s concerné-e-s et de la directrice.

SUSPENSION ET INTERRUPTION D'ÉTUDES

Pour des raisons de maladie, de grossesse, d'obligations militaires, ou des raisons personnelles graves, les étudiant-e-s peuvent demander une interruption d'études à tout moment. Ils-elles doivent faire parvenir leur demande à la directrice, dans un délai de quinze jours francs, à dater du fait générateur, en l'assortissant des documents qui justifient leur démarche.

I. DÉROULEMENT DE LA SCOLARITÉ

La directrice peut également accorder une suspension d'études d'une durée d'un an maximum, pour raisons de maladie, de grossesse ou de participation à des entraînements liés à des compétitions sportives de haut niveau. La durée du congé ne peut en aucun cas excéder une année. Les étudiant-e-s qui négligent de faire les démarches de demande de suspension d'études sont considérés comme démissionnaires. Aucune demande pour régularisation *a posteriori* n'est acceptée.

- 5 Les étudiant-e-s qui ne répondent pas à une convocation ou à une demande de renseignement de l'administration renouvelées sont réputé-e-s démissionnaires, sauf raisons recensées ci-dessus.
- 6 Les décisions de la directrice, expressément formulées comme telles, sont portées à la connaissance des étudiant-e-s par messagerie et/ou sur l'intranet, et sont réputées connues dès ce moment. Les décisions concernant les cas individuels font l'objet de notifications individuelles par correspondance.

REPRÉSENTATION DES ÉTUDIANT-E-S

- 7 Conseil d'administration: deux étudiant-e-s sont à élire pour un an parmi l'ensemble des étudiant-e-s.
- 8 Commission de la Recherche, de la Pédagogie et de la Vie Étudiante (CRPVE): trois étudiant-e-s sont à élire pour un an parmi l'ensemble des étudiant-e-s.
- 9 Représentant-e-s étudiant-e-s: deux étudiant-e-s de chaque année sont à élire pour un an pour représenter leur promotion. Sans prendre le caractère officiel des instances citées plus haut, cet engagement des représentant-e-s étudiant-e-s dans le fonctionnement quotidien de leur promotion est déterminant. Ces représentant-e-s nommé-e-s permettent la concertation et assurent l'interface entre étudiant-e-s et enseignant-e-s.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Le règlement des études détaillant le fonctionnement de la scolarité se trouve en annexe au présent document.

AIDES AUX DIPLÔMES

Des aides aux diplômes sont attribuées aux étudiant-e-s des années 3 et 5 admis-es à présenter leur diplôme. Elles ont pour objectif d'aider les étudiant-e-s à mettre en œuvre leur projet.

Le montant de ces aides et leurs modalités d'attribution sont communiqués en début d'année.

Ces aides ne seront versées que si le diplôme est effectivement présenté, sous réserve qu'un RIB ait été fourni au service comptabilité et que l'étudiant-e soit en situation régulière (article IV). Tout-e étudiant-e qui renonce à présenter le diplôme ne recevra pas d'aide au diplôme, ou devra rembourser la totalité du versement si ce dernier a déjà été effectué.

Les étudiant-e-s sont tenu-e-s de se présenter obligatoirement aux examens lorsque la commission pédagogique émet un avis favorable à leur égard. Dans l'hypothèse où un-e étudiant-e renoncerait à présenter le diplôme pour des motifs autres que des raisons graves (maladies ou cas de force majeure), sans en avertir directement le-la responsable pédagogique et son équipe ainsi que la personne de l'administration chargée de la gestion des diplômes, il-elle serait considéré-e comme démissionnaire. Un certificat médical justifiant d'une quelconque incapacité à passer le diplôme doit être fourni à l'administration.

II. COMMUNICATION INTERNE

INTRANET, COURRIER ET MESSAGERIE INTERNE

En début de scolarité, l'École dote les étudiant-e-s d'adresses emails sur le modèle «prenom.nom@ensapc.fr» ou «prenom-compose.nom-compose@ensapc.fr». Ces adresses permettent d'informer les étudiant-e-s des événements de la vie de l'école, mais aussi de communiquer des informations à caractère administratif nécessaires au bon déroulement de leur scolarité. Ils-elles peuvent la rediriger vers une adresse de messagerie personnelle, mais à leur propre initiative.

Il appartient à chaque étudiant-e de consulter régulièrement leur messagerie @ensapc.fr.

III. ACCÈS, USAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX

Les horaires d'ouverture de l'école sont susceptibles de changer en fonction des périodes et de l'actualité de l'école. L'école est fermée les jours fériés, pendant les vacances scolaires de Noël, les vacances scolaires d'hiver et les vacances de printemps (voir le calendrier).

Elle peut être exceptionnellement ouverte pour certaines journées, pendant les vacances ou les week-ends, sur décision de la directrice et selon des horaires à préciser.

ACCÈS À L'ÉTABLISSEMENT

L'accès aux locaux de l'école est réservé, sur présentation de leur carte, aux étudiant-e-s régulièrement inscrit-e-s et aux étudiant-e-s invité-e-s. Des autorisations exceptionnelles de visite, toujours révocables, peuvent être accordées par la directrice.

Tout-e visiteur-euse doit pouvoir justifier de son identité à la demande de tout-e agent-e de l'administration.

Pendant les jours d'ouverture exceptionnelle de l'établissement, toute-s les étudiant-e-s et visiteur-euse-s doivent se présenter à l'accueil et s'inscrire sur la liste de présence.

ATTRIBUTION DES ATELIERS

Les étudiant-e-s des années 1 et 2 bénéficient d'ateliers communs réservés.

Les étudiant-e-s des années 3, 4 et 5 se voient attribuer des ateliers en début d'année scolaire selon des priorités définies par l'année d'études, dans l'ordre suivant: année 5, année 3,

année 4. Seule la répartition proposée par le-a coordinateur-riche de l'année est valable.

L'atelier partagé par les étudiant-e-s est sous leur entière responsabilité. Ils-elles doivent donc le conserver dans un état d'hygiène et de propreté constant et doivent le restituer en fin d'année sans dégradation manifeste, propre et entièrement vide. Dans le cas contraire, les objets laissés dans l'atelier seront jetés. Si l'atelier n'est pas utilisé régulièrement, il sera immédiatement réattribué. Toute modification des espaces, de leur équipement électrique ou de la plomberie est interdite.

Dans le cadre du respect de l'environnement, il est demandé aux étudiant-e-s d'éteindre les lumières des ateliers et de débrancher leur matériel électrique et électronique pendant leur absence. Les ateliers peuvent être utilisés au moment des examens d'entrée et des commissions d'équivalence par les jurys. Les étudiant-e-s occupant les ateliers concernés seront prévenu-e-s à temps afin qu'ils-elles libèrent un espace pour l'installation des jurys.

Lors du passage des diplômes, des salles sont affectées au stockage des travaux, afin d'éviter l'encombrement des couloirs par des objets, matériaux ou dépôt d'œuvres. La localisation de ces espaces est communiquée sur l'intranet, et doit être strictement respectée.

III. ACCÈS, USAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX

PRÊT DES CLÉS

Les clés des salles et des ateliers sont à retirer à l'accueil, après émargement. Elles doivent être remises en fin de journée. Sous aucun prétexte les clés ne doivent être emportées hors de l'école. Le-a signataire est personnellement responsable de son emprunt.

Toute clé non rendue ou perdue donnera lieu à remboursement (article IV).

PARTIES COMMUNES : COUR, HALL, ESPACES DE CIRCULATION ET SANITAIRES

Il est strictement interdit d'utiliser ces espaces, de les modifier (peinture, perçages, installations) sans une autorisation de la directrice que cette dernière est seule habilitée à donner. Il est strictement interdit de vider dans les toilettes ou les lavabos les résidus de peintures, plâtres et tout autre produit susceptible d'endommager la plomberie; il convient de les vider dans les poubelles.

SALLES POLYVALENTES ET AUDITORIUM

Il s'agit des salles 005, 113, 203, 304, 307, et de l'auditorium. Ces salles, dont l'usage et l'occupation sont réglementés, ne doivent pas être utilisées comme ateliers pédagogiques. L'utilisation de ces lieux est organisée selon un planning tenu à l'accueil, sur lequel les professeur-e-s et les étudiant-e-s doivent s'inscrire au moins deux semaines à l'avance. Aucune «réservation» sur la porte de la salle n'est recevable.

ATELIERS

Il s'agit des ateliers photo, vidéo, cinéma, sérigraphie et tirages de plan, traceur, informatique et édition, bois, métal, volume, son. Les ateliers sont accessibles seulement avec l'accord des responsables d'ateliers, sous leur autorité et en leur présence.

L'accès aux ateliers son, traceur, édition, sérigraphie et tirages de plan, bois, métal, volume ne peut se faire qu'en présence du-de la responsable d'atelier. Pour avoir accès aux autres ateliers en l'absence des responsables, il faut obtenir une autorisation préalable et l'inscription se fait sur une liste remise à l'accueil.

Les horaires et absences des responsables d'ateliers sont diffusés via l'intranet de l'école, et par voie d'affichage sur la porte de l'atelier.

IV. USAGE DES RESSOURCES DE L'ÉCOLE

CAFÉTÉRIA

La gestion de la cafétéria est confiée à un collectif d'étudiant-e-s volontaires. Pour rappel, la vente et la consommation d'alcool sont interdites dans l'école. L'espace devant la cafétéria est réservé aux étudiant-e-s pour la prise de repas, les rencontres, les rendez-vous; il doit être maintenu propre. En cas de non-respect des règles d'hygiène et de sécurité spécifiques à l'usage de cet espace, la directrice pourra procéder à sa fermeture.

Pour rappel, la vente et la consommation d'alcool sont interdites dans l'école.

IV. USAGE DES RESSOURCES DE L'ÉCOLE

EMPRUNT DU MATÉRIEL

L'École met à la disposition des étudiant-e-s des outils et du matériel technique au magasin de prêt: caméras, appareils photo, vidéo-projecteurs, câbles, outillage, etc.

Pour des projets spécifiques, du matériel professionnel géré par les ateliers peut faire l'objet de prêt dans des conditions particulières.

Elle offre également la possibilité d'emprunter des documents à la bibliothèque sur tous les supports.

Assurance responsabilité civile adaptée

Chaque étudiant-e inscrit-e à l'École doit justifier d'une assurance en responsabilité civile garantissant tout dommage qu'il-elle pourrait causer aux tiers, ainsi qu'aux biens, locaux et matériels de l'École, lors de l'inscription.

Tout prêt, pour une utilisation à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école, engage l'emprunteur-euse à prendre en charge tous les frais nécessaires à une restitution dans les conditions équivalentes (remise en état, réparation, remplacement,...), en cas de dommage matériel, de perte ou de vol.

L'emprunteur-euse se doit de vérifier en préalable, auprès de son assureur, de la couverture intégrale des risques désignés dans cet article et pour un montant de garantie suffisant. Le cas échéant, il-elle s'engage à prendre en charge personnellement la totalité des frais nécessaires à la réparation des dommages causés. Le matériel reste, pendant toute la durée du prêt

y compris dans les locaux de l'école, sous la garde personnelle et la responsabilité de l'emprunteur-euse.

Une assurance spécifique peut être exigée lors de la sortie du matériel hors du territoire français ou pour couvrir l'emprunt d'un matériel particulier.

Fonctionnement du magasin de prêt

Le bureau du prêt et l'École ne sont pas responsables des éventuelles pannes du matériel pendant la durée du prêt.

Les étudiant-e-s peuvent à titre exceptionnel emprunter du matériel de l'École durant la période estivale à condition que leur emprunt réponde à un projet dûment validé par un-e enseignant-e.

Aucune priorité ne peut être accordée pour l'emprunt. L'étudiant-e s'engage à rapporter lui-même ou elle-même le matériel emprunté à la date et à l'heure prévues. La responsable du magasin de prêt contrôlera le matériel en sa présence. En cas de restitution du matériel en dehors des délais prévus ou par une autre personne que l'emprunteur-euse, l'étudiant-e s'expose à une interdiction temporaire ou définitive.

Matériel des ateliers pédagogiques et techniques

Des assurances spécifiques peuvent être demandées dans le cas d'un emprunt de matériel auprès d'un des ateliers techniques (en particulier: son, vidéo, photo, cinéma). La demande doit être adressée au responsable d'atelier au moins 15 jours francs avant

la date de sortie du matériel demandé.

CONDITIONS DE DÉDOMMAGEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Matériel (prêt, ateliers pédagogiques et techniques)

En cas de perte, de vol ou de dégradations, l'École demandera à l'étudiant-e d'acquitter la somme correspondant au prix initial du produit, amorti selon les règles comptables de l'établissement, avec un minimum de 25% du prix initial.

Dans le cas d'un vol, l'emprunteur-euse doit impérativement réaliser une déclaration au commissariat de police et en remettre une copie à la directrice de l'établissement; faire jouer son assurance personnelle et procéder au remboursement de la somme facturée.

Documentation

En cas de perte, de vol ou de dégradations d'un document (quel que soit le support: livre, DVD,...), l'École facturera à l'étudiant-e la somme correspondant au prix du produit au moment du rachat (prix neuf ou à défaut prix sur le marché de l'occasion pour une référence épuisée,...).

Remise en état des locaux

Toute remise en état des locaux (plomberie, électricité, mur, peinture, etc.), qu'elle résulte d'une dégradation attribuée à un-e étudiant-e ou qu'elle procède d'une modification des

locaux pour des nécessités pédagogiques donnera lieu à l'établissement de l'émission d'une facture basée sur le tarif horaire de 50 € HT (main d'œuvre, petites fournitures ou prestations comprises) et ajustée selon le nombre d'heures nécessaire à la remise en état.

En cas de fournitures spécifiques nécessaires à la remise en l'état, l'École refacturera à l'étudiant-e le montant réellement engagé (vitres, portes, élément de toilettes, duplication de clés, etc.)

Dispositions générales

L'École se réserve la possibilité de restreindre, voire d'interdire l'accès de l'étudiant-e à tout système de prêt, de réduire, voire de suspendre, toute aide ultérieure au prononcé du dédommagement (aide aux diplômes, bourses diverses,...) ou toute prise en charge de frais pédagogiques (frais de production, frais de voyage,...) pour des sommes qui n'auraient pas été versées en réparation des dommages causés.

Le cas échéant, l'École pourra émettre un titre de recettes correspondant à la somme à percevoir et engager les poursuites idoines.

VI. BÂTIMENT

Dans le cas des œuvres collectives d'étudiant-e-s :

- les titres de protection légale (droits d'auteur, brevets, marques, modèles, etc.) sont créés par l'École et sont sa seule et entière propriété, selon les lois en vigueur;
- les étudiant-e-s participant à une œuvre collective figurent au générique des dites œuvres sous la forme d'une mention globale et, éventuellement, d'une mention particulière correspondant au poste occupé;
- l'École est seule autorisée à négocier et signer les contrats d'exploitation des droits générés par ces œuvres;
- les sommes encaissées, s'il y a lieu, par l'École au titre de ces droits patrimoniaux lui appartiennent;
- aucune présentation publique ou privée, aucune reproduction par quelque moyen que ce soit, ne peuvent avoir lieu sans l'autorisation expresse de l'établissement;
- le nom de l'École et son logo doivent être mentionnés sur tous les supports de communication.

Les œuvres individuelles,

même si l'École a apporté l'essentiel des matériaux, installations et fournitures nécessaires à leur réalisation, restent la propriété de l'étudiant-e dans les conditions suivantes:

- il-elle doit prendre toute disposition pour qu'elles soient clairement identifiables et il-elle en est entièrement responsable; l'École décline toute responsabilité les concernant, y compris en cas de difficulté d'attribution ou de dépôt durable dans les locaux.
- l'étudiant-e doit notamment faire son affaire de la récupération de ses productions à la première demande de l'établissement. Celui-ci ne conserve aucune production à compter de la fin du délai imparti communiqué par mail. Passé ce délai, les productions sont censées avoir été abandonnées par leur propriétaire et l'École en dispose comme elle l'entend.

VII. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Si, pour les besoins d'une présentation, des travaux en hauteur ou présentant un caractère dangereux sont nécessaires, ceux-ci ne pourront pas se faire sans l'assistance du personnel qualifié et après autorisation donnée par la directrice. D'autre part, en raison des conséquences parfois très coûteuses, le perçage des planchers, des murs et des plafonds ne peut se faire sans l'avis du personnel qualifié. Nous rappelons qu'il est interdit de cuisiner dans les ateliers. Si pour les besoins d'une présentation un-e étudiant-e est amené-e à modifier l'état d'origine du bâtiment, il-elle se trouve dans l'obligation de remettre en état à l'identique à ses frais. Si des dégradations sont apportées au bâtiment, l'étudiant-e responsable devra rembourser à l'École la remise en état à l'identique. Dans le cas où l'étudiant-e n'acquitterait pas cette facture, l'École se réserve le droit d'engager les poursuites.

Il est interdit aux étudiant-e-s d'emprunter des issues ou passages qui ne sont pas normalement prévus pour la circulation, d'accéder aux locaux techniques et aux toitures, de manipuler les appareils liés à la sécurité des personnes et des biens (trappes à fumée, issues de secours, signaux d'alarme, extincteurs, etc.), sauf en cas de sinistre le nécessitant.

Toute action modifiant les locaux de l'école (peinture, et/ou trous dans les murs intérieurs et extérieurs, installation électrique...) doit faire l'objet d'une autorisation préalable auprès de la direction. Il est rigoureusement interdit à toutes les personnes qui fréquentent l'établissement:

- de fumer dans l'établissement

- d'utiliser des appareils à feu nu
- de troubler les activités pédagogiques ainsi que le déroulement des épreuves d'examen quelles qu'elles soient
- de dégrader, de quelque manière que ce soit, les bâtiments et les équipements de toute nature de l'établissement
- d'encombrer les dégagements intérieurs et extérieurs
- d'apporter quelque modification que ce soit aux appareils de chauffage, d'éclairage et aux installations électriques, et à la plomberie.

Toute déprédation, acte de violence, vol, atteinte aux personnes et aux biens, pourra entraîner, indépendamment des poursuites prévues par la loi, l'expulsion immédiate des locaux et des poursuites disciplinaires.

Une documentation sur les règles de sécurité (produits dangereux, conduites à risque,...) est consultable au centre de documentation.

Tenue de travail dans les ateliers pédagogiques et techniques

Le vêtement et ses accessoires peuvent être une protection contre le milieu ambiant (chaleur, pluie...) mais ils ne doivent pas être une cause d'accident. Pour ce faire, le vêtement de travail doit répondre à trois principes:

- Rien qui ne flotte: pas de foulard, pas de cravate pour éviter les strangulations; les cheveux longs doivent être protégés par des résilles ou toute autre coiffe; les manches doivent être serrées aux poignets; port obligatoire d'une combinaison d'une seule pièce pour tout-e

VII. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- opérateur·rice sur machine; pas de lacets (défaits); pas de collier trop ample.
- Rien qui n'accroche: pas de bagues, de bracelets, de talons hauts, de manches retroussées.
- Rien qui ne brûle: pas de poches dans les milieux où les poussières sont inflammables, pas de vêtements en tissu de fibres synthétiques aux postes de travail à risque de points chauds, pas de vêtements souillés de gras au voisinage de sources de chaleur importante.

Protocoles spécifiques liées à la santé, à l'hygiène et à la sécurité

Lorsque des circonstances particulières l'exigent, et notamment dans le cadre de la sécurité contre l'intrusion ou les attentats, ou aussi en situation de crise sanitaire et de pandémie, des protocoles spécifiques d'hygiène et de sécurité peuvent être adoptés par l'établissement.

Les personnels, étudiant·e·s et usager·e·s de l'établissement doivent respecter ces protocoles et obligations édictées.

Tout manquement au respect de ces règles spécifiques pourra faire l'objet de sanctions disciplinaires.

L'admission définitive dans l'École ne peut se faire qu'après acceptation de ce règlement intérieur par chaque étudiant·e qui doit signer la feuille prévue à cet effet, auprès du secrétariat pédagogique.



: RÈGLEMENT DES ÉTUDES

ANNEXES

GLOSSAIRE DES SIGLES

CA: Conseil d'administration¹

CRPVE: Commission de la recherche,
de la pédagogie et de la vie étudiante²

ECTS: European Credit Transfert System

DNA: Diplôme national d'art

DNSEP: Diplôme national supérieur
d'expression plastique

VAE: Validation des acquis de l'expérience

¹ Sa composition, son fonctionnement et ses missions sont régis par le décret N°2002-1515 du 23 décembre 2002 transformant l'École nationale supérieure d'art de Cergy en établissement public national et portant statut de cet établissement.

² Sa composition, son fonctionnement et ses missions sont également régis par le décret N°2002-1515 du 23 décembre 2002.

PRÉAMBULE

Ce règlement des études forme le cadre général de l'organisation de la formation à l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (ENSAPC).

Il applique les textes réglementaires qui régissent les études d'arts et en précisent les modalités d'application dans son programme pédagogique.

Les textes réglementaires qui régissent les études à l'ENSAPC sont :

- le décret 2002-1515 du 23 décembre 2002 transformant l'École nationale supérieure d'art de Cergy en établissement public national et portant statut de cet établissement;
- l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes;
- le décret n° 2014-817 du 17 juillet 2014 relatif à l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques;
- l'arrêté du 8 octobre 2014 modifiant l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes;
- la circulaire n° 2015-122 du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 juillet 2015 relative à la mise en œuvre d'une période de césure;
- l'arrêté du 26 septembre 2019 pris en application du décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles;
- l'arrêté du 9 juillet 2021 modifiant

l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.

Le présent règlement est élaboré par la Commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante et est approuvé par le Conseil d'administration. Il est intégré au règlement intérieur de l'École. En début d'année scolaire, les étudiant-e-s déclarent auprès du pôle pédagogie de l'École avoir pris connaissance du règlement intérieur et du règlement des études, tous deux publiés dans le livret de l'étudiant-e.

Les enseignant-e-s de l'École, les responsables d'atelier et les agent-e-s des services pédagogiques et administratifs appliquent et font appliquer le présent règlement, sous l'autorité de la direction de l'École, en conformité avec la réglementation en vigueur et avec le programme des études. Tout-e étudiant-e de l'École doit s'y conformer.

I. ORGANISATION GÉNÉRALE DES ÉTUDES

ARTICLE 1.

DURÉE DES ÉTUDES

La durée des études en vue d'obtenir le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) est de 10 semestres pour les étudiant-e-s admis-e-s à s'inscrire en première année.

Le cursus se répartit en deux cycles d'enseignement:

- le premier cycle, d'une durée normale de six semestres, conduit au Diplôme national d'arts (DNA) conférant le grade de Licence;
- le second cycle, d'une durée normale de quatre semestres, conduit au Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) conférant le grade de Master.

II. ADMISSION ET INSCRIPTION

ARTICLE 2.

CONDITIONS D'ADMISSION EN PREMIER CYCLE

Conformément à l'article 2 de l'arrêté du 16 juillet 2013 et aux articles 3 et 4 de l'arrêté du 9 juillet 2021, l'examen d'entrée à l'ENSAPC est ouvert :

- aux candidat-e-s justifiant de l'obtention du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger équivalent via la plateforme Parcoursup;
- ou aux candidat-e-s non-titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ayant obtenu une dérogation suite à la décision d'autoriser les candidat-e-s à se présenter prise par la commission de recevabilité.

Dans ce dernier cas, les candidat-e-s déposent un dossier artistique et pédagogique auprès de l'établissement. Ce dossier est examiné par une commission de recevabilité qui comprend au moins deux professeur-e-s nommé-e-s par la direction.

Elle respecte l'objectif de parité entre les femmes et les hommes. La décision est prise à l'unanimité des membres de la commission.

Toute décision de non-recevabilité fait l'objet d'une notification motivée au-à la candidat-e.

Les candidats non francophones doivent justifier d'un niveau B2 en langue française (TCF ou DELF).

L'examen d'entrée comprend trois épreuves obligatoires :

- une épreuve de pratique artistique : le-la candidat-e soumet une production plastique réalisée en utilisant le médium de son choix sur une thématique donnée, déterminée chaque année et communiquée aux candidat-e-s au moment de l'inscription à l'examen;
- une épreuve écrite destinée à évaluer la culture générale et la maîtrise de la langue française du-de la candidat-e;
- un entretien avec un jury composé d'au moins deux enseignant-e-s nommé-e-s par la direction, au cours duquel sont évalués les compétences, les motivations et le projet personnel du-de la candidat-e. Lors de cet entretien, le-la candidat-e peut donner à voir des productions plastiques précédemment réalisées.

L'entretien a pour objet de mesurer le parcours et la motivation du-de la candidat-e. Les décisions du jury sont prises à la majorité absolue de ses membres. La décision du jury d'admission, d'inscription sur la liste d'attente ou de non admission est notifiée au-à la candidat-e par la direction de l'établissement.

Le montant des droits d'inscription à l'examen d'entrée est déterminé par un arrêté publié chaque année par le Ministère de la culture.

II. ADMISSION ET INSCRIPTION

ARTICLE 3.

CONDITIONS D'ADMISSION EN DEUXIÈME CYCLE

Conformément aux articles 5 et 6 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'admission au semestre 7 est subordonnée à l'obtention du DNA et à l'avis de la commission d'admission en deuxième cycle.

Si le-la candidat-e à l'admission au semestre 7 n'est pas titulaire du DNA, il-elle doit justifier de la validation de 180 crédits européens :

- soit obtenus en France dans le cadre d'un enseignement supérieur suivi dans un établissement d'enseignement supérieur public ou dans un établissement supérieur privé, à la condition que cet établissement ait été reconnu par l'État ou que le cycle d'études suivi par le-la candidat-e dans ledit établissement soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau;
- soit obtenus dans un autre État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie de l'accord sur l'Espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.

Pour les candidat-e-s qui sont déjà étudiant-e-s à l'ENSAPC, il-elle-s doivent obligatoirement déposer un dossier artistique et pédagogique auprès de l'École pour toute demande d'accès en deuxième cycle. Les modalités d'envoi et la constitution du dossier de passage en deuxième cycle sont communiquées aux étudiant-e-s en cours d'année.

Une commission interne étudie attentivement les demandes et émet un avis positif ou négatif communiqué aux candidat-e-s.

Pour les candidat-e-s qui ne sont pas déjà étudiant-e-s à l'École, le dossier de candidature comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, d'éléments de leur pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures. Le-la candidat-e passe un entretien avec un jury composé de trois enseignant-e-s nommé-e-s par la direction. L'un-e de ces enseignant-e-s est titulaire d'un diplôme de doctorat. Cet entretien, au cours duquel le-la candidat-e peut donner à voir des productions plastiques précédemment réalisées, permet d'évaluer son parcours, ses compétences, ses motivations et son projet personnel.

La décision d'admission est prise par la commission d'admission en deuxième cycle. Elle comprend au moins trois professeur-e-s du cycle nommé-e-s par la direction. L'un-e des professeur-e-s est titulaire d'un diplôme de doctorat. Le-la président-e de la commission est désigné-e par la direction de l'établissement parmi ses membres.

II. ADMISSION ET INSCRIPTION

La commission d'admission en deuxième cycle se réunit valablement si au moins trois de ses membres sont présents. Les avis sont donnés à la majorité absolue de ses membres. En cas de partage égal des voix, celle du-de la président-e est prépondérante. La décision d'admission ou de refus est notifiée par la direction. La décision de refus est motivée.

ARTICLE 4. CONDITIONS D'ADMISSION EN COURS DE CURSUS DES PREMIER ET DEUXIÈME CYCLES

Conformément aux articles 7, 8, 9, 10 et 11 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'admission en cours de cursus des premier et deuxième cycles est possible en deuxième année, et en quatrième année.

Pour être recevables à l'admission aux semestres 3, 5 et 9, les candidat-e-s doivent justifier respectivement de 60, 120 et 240 crédits européens:

- soit obtenus en France dans le cadre d'un enseignement supérieur suivi dans un établissement d'enseignement supérieur public ou dans un établissement supérieur privé, à la condition que cet établissement ait été reconnu par l'État ou que le cycle d'études suivi par le-la candidat-e dans ledit établissement soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau;
- soit obtenus dans un autre État membre de l'Union européenne

ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.

Le-la candidat-e à l'admission aux semestres 3, 5 ou 9, dépose un dossier artistique et pédagogique auprès de l'École. Le dossier comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, d'éléments de sa pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures. Le-la candidat-e à l'accès aux semestres 3 et 5 passe un entretien avec un jury composé de trois enseignant-e-s nommé-e-s par la direction de l'École.

Un candidat ayant déjà obtenu un DNA ou inscrit en 3^e année dans une autre école d'art dans la même option (Art) ne peut pas candidater pour une admission en premier cycle.

Un candidat ayant déjà obtenu un DNSEP ou inscrit en 5^e année dans une autre école d'art dans la même option (Art) ne peut pas candidater pour une admission en deuxième cycle.

La décision d'admission en cours de cursus du-de la candidat-e est prise par la commission d'équivalence de

II. ADMISSION ET INSCRIPTION

premier cycle de l'École à la majorité absolue de ses membres. Cette commission comprend la direction de l'École, le-la président-e, et au moins trois enseignant-e-s nommé-e-s par la direction. Un-e délégué-e étudiant-e par année du premier cycle est membre de la commission, il-elle ne prend pas part au vote. En cas de partage égal des voix, celle du-de la président-e est prépondérante. La direction de l'établissement notifie au-à la candidat-e la décision de la commission. La décision de refus est motivée. La commission d'équivalence détermine le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni par le-la candidat-e et du résultat de l'entretien.

La candidature à l'accès au semestre 9 se fait dans les mêmes conditions que l'admission en deuxième cycle, décrite à l'article 3. La décision d'admission est également prise par la commission d'admission par équivalence en deuxième cycle, selon les dispositions de l'article 3.

Les commissions d'équivalence déterminent le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni par le-la candidat-e et du résultat de l'entretien.

Pour les candidat-e-s hors de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, la validation du semestre d'intégration suivant l'admission entraîne l'attribution des crédits des semestres antérieurs.

Un test de français correspondant au niveau B2 du cadre européen

commun de référence pour les langues est requis pour l'entrée dans toutes les années.

ARTICLE 5. INSCRIPTION ET DROITS DE SCOLARITÉ

L'inscription administrative a lieu au mois de septembre, aux dates déterminées par le service de la scolarité. Le montant des droits de scolarité est déterminé par un arrêté publié chaque année par le Ministère de la culture.

Le paiement des droits de scolarité peut être échelonné en trois versements (septembre, octobre et novembre). Le paiement se fait par virement bancaire.

Le remboursement des droits de scolarité des étudiant-e-s renonçant à leur inscription à l'ENSAPC est de droit, sous réserve d'une somme restant acquise à l'établissement au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription. La demande de remboursement doit parvenir à l'établissement avant le début de l'année universitaire considérée.

Les demandes de remboursement des droits de scolarité des étudiant-e-s renonçant à leur inscription après le début de l'année universitaire sont soumises à une décision de la direction de l'ENSAPC. Elles doivent être adressées à la direction avant le 15 novembre de l'année en cours. En cas de décision de remboursement des droits de scolarité, qui peut être partiel, une somme reste acquise à l'ENSAPC au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription.

II. ADMISSION ET INSCRIPTION

Le montant de la somme acquise à l'ENSAPC au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription est déterminé par l'arrêté annuel du Ministère de la culture fixant les montants des droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant de ce ministère ou, à défaut, si aucune disposition n'y figure, dans l'arrêté annuel du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche fixant les droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant de ce ministère.

ARTICLE 6. DROITS D'INSCRIPTION À LA VAE

Le montant des droits d'inscription à la validation des acquis de l'expérience (VAE) est déterminé par un arrêté publié chaque année par le Ministère de la culture.

ARTICLE 7. ÉQUIPE DE COORDINATION ET SÉMINAIRE DE SUIVI

Une équipe de coordination constituée d'enseignant-e-s de l'École et renouvelée tous les ans, assure l'encadrement pédagogique de chaque année, suit les travaux des étudiant-e-s et les évalue de manière collégiale à la fin de chaque semestre. Ses décisions sont définitives. La responsabilité d'une équipe de coordination est confiée à un-e ou deux enseignant-e-s. Une équipe de coordination est composée d'au moins deux membres et sa composition respecte un équilibre entre les domaines plastiques et théoriques. La composition des équipes de coordination est validée en réunion générale.

La journée du mardi est réservée pour la tenue des séminaires de suivi animés par les équipes de coordination. Les modalités (le fonctionnement, la fréquence, l'évaluation, etc.) sont déterminées par l'équipe de coordination et présentées en début d'année.

Lorsque le séminaire de suivi n'est pas validé (note F), le passage en année supérieure n'est pas autorisé. Le redoublement peut être exceptionnellement accordé dans des situations spécifiques, et sous réserve de la présentation d'un justificatif.

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

ARTICLE 8. UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Les enseignements qui composent chaque semestre sont répartis en trois «unités d'enseignement» (UE). L'UE1 est dévolue aux enseignements théoriques, l'UE2 à la pratique plastique et l'UE3 à la discussion et à la confrontation collective des travaux dans le cadre des séminaires de suivi, ainsi qu'à la professionnalisation. Le nombre de crédits affectés aux trois UE est déterminé chaque année.

ARTICLE 9. ENSEIGNEMENT

Les enseignements, présentés dans ce livret, sont dispensés sous la forme de cours, d'Atelier Recherche Création (ARC), de studios, de séminaires, de rendez-vous individuels, de workshops, et de lignes de recherches (pour les étudiant-e-s de quatrième et cinquième année).

La règle est le libre choix par les étudiant-e-s de la composition de leur cursus, sous réserve de validation d'un nombre de crédits déterminés à l'intérieur de chaque unité d'enseignement. Ces modalités sont précisées dans le livret de l'étudiant-e.

L'inscription pédagogique est obligatoire. En début d'année, l'étudiant-e signe un contrat d'études établi par le service de la scolarité et validé par le-la responsable de l'équipe de coordination. Ce contrat indique les différents enseignements que l'étudiant-e s'engage à valider au cours des deux semestres de l'année, ainsi que les crédits accordés, dans le respect de l'équilibre entre UE et du caractère obligatoire de certains enseignements.

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

ARTICLE 10. ÉVALUATION

Chaque enseignant-e prévoit des modalités d'évaluation propres à l'enseignement dont il ou elle a la charge. L'évaluation tient compte de l'assiduité de l'étudiant-e, de sa participation et de la qualité des travaux et/ou des réalisations plastiques. Selon les modalités d'évaluation, la simple présence ou la remise du travail demandé ne suffisent pas nécessairement à valider l'enseignement.

Un travail supplémentaire, dont les modalités sont laissées à la responsabilité de l'enseignant-e, peut être proposé aux étudiant-e-s dont la note ne permet pas de valider l'enseignement.

Pour évaluer le travail d'un-e étudiant-e, l'enseignant-e peut attribuer une note locale sur 20 qui sera ensuite traduite en crédits ECTS. Le tableau suivant donne, de manière indicative, les correspondances entre cette note locale et le système ECTS.

NOTATION SUR 20	ÉCHELLE ECTS	APPRÉCIATION EUROPÉENNE
19-20	A	Excellent: résultat remarquable avec seulement quelques insuffisances.
18		
17		
16		
14-15	B	Très bien: bon travail malgré un certain nombre d'insuffisances.
12-13	C	Bien: travail généralement bon malgré un certain nombre d'insuffisances notables.
11	D	Satisfaisant: travail honnête, mais comportant des lacunes importantes.
10	E	Passable: le résultat répond à des critères minimaux.
9	FX	Insuffisant: un travail supplémentaire est nécessaire pour l'obtention de crédits.
7-8		
6 ET MOINS	F	Très insuffisant: ne permet pas d'obtenir de crédit, un travail supplémentaire important est nécessaire.

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

ARTICLE 11. RATTRAPAGE DES CRÉDITS

L'acquisition des crédits manquants d'un semestre s'effectue les semestres suivants. Cette acquisition doit respecter la répartition des crédits entre les différentes UE prévue à l'article 8.

Si l'enseignement dans lequel l'étudiant-e n'a pas validé ses crédits était obligatoire et est proposé de nouveau le semestre suivant ou l'année suivante, l'étudiant-e doit rattraper ses crédits dans ce même enseignement, sous réserve de l'avis favorable de l'enseignant-e responsable de cet enseignement.

Si l'enseignement dans lequel l'étudiant-e n'a pas validé ses crédits était obligatoire mais n'est pas proposé de nouveau le semestre suivant ou l'année suivante, l'étudiant-e doit rattraper ses crédits dans l'enseignement le plus proche possible, en accord avec l'équipe de coordination.

ARTICLE 12. VALIDATION DES ANNÉES ET REDOUBLEMENT

Le nombre maximum de crédits européens pouvant être obtenus pour chacun des semestres est de 30.

Conformément à l'article 16 de l'arrêté du 16 juillet 2013, le passage de l'étudiant-e au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits européens, à l'exception du passage au semestre 3, qui nécessite l'obtention de 60 crédits, du passage au semestre 6, qui nécessite l'obtention de 150 crédits, et du passage au semestre 10, qui nécessite l'obtention de 270 crédits.

En fin de semestre 5, un-e étudiant-e qui ne dispose pas de 150 crédits ou que l'équipe de coordination ne juge pas en mesure de se présenter aux épreuves du DNA, peut se voir proposer le redoublement de la troisième année par l'équipe de coordination et la direction de l'établissement.

En fin de semestre 9, un-e étudiant-e qui ne dispose pas de 270 crédits ou que l'équipe de coordination ne juge pas en mesure de se présenter aux épreuves du DNSEP, peut se voir proposer le redoublement de la cinquième année par l'équipe de coordination et la direction de l'établissement.

Le passage en année supérieure s'effectue jusqu'à 12 crédits manquants (arrêté du 16 juillet 2013). Au-delà de 12 crédits manquants, la présentation d'un justificatif médical délivré par le centre de santé de CY est nécessaire pour accorder un redoublement.

En cas de redoublement, l'assiduité au séminaire de suivi (coordination) est obligatoire, même si l'étudiant-e a déjà validé au(x) semestre(s) précédent(s) les crédits affectés au séminaire. Il est également demandé à l'étudiant-e redoublant-e de suivre au moins un enseignement (cours, ARC ou studio), même s'il-elle dispose déjà du nombre nécessaire de crédits.

Un-e étudiant-e qui échoue aux épreuves du DNA ou du DNSEP est autorisé-e à s'inscrire de nouveau dans l'établissement.

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Un seul redoublement par cycle est possible sauf et exclusivement en cas d'échec au diplôme. Le redoublement de la première année n'est pas autorisé.

Un-e étudiant-e qui n'obtient pas son diplôme de fin de cycle se voit attribuer par la direction de l'École une attestation précisant les semestres ou les enseignements acquis avec les ECTS qui s'y rattachent et les notes obtenues.

ARTICLE 13.

PROCÉDURE UNIQUE DE PRÉSENTATION DE TOUT CERTIFICAT MÉDICAL

La procédure de présentation de tout certificat justifiant d'une condition médicale avérée dont les conséquences affectent le suivi normal de la scolarité est unique.

L'étudiant-e concerné-e sollicite un rendez-vous auprès du Centre de Santé de CY, (coordonnées: 01.34.25.60.77 ou sante@cyu.fr) et adresse le certificat fourni au polepedagogique@ensapc.fr et à la référente handicap Chloé Nicolas chloe.nicolas@ensapc.fr avant la fin du premier semestre et, dans tous les cas, avant le 30/06 de l'année en cours.

ARTICLE 14.

STAGE COURT

La réalisation d'un stage, en cours de deuxième ou de troisième année, d'une durée de deux à quatre semaines, est obligatoire. Le stage et la rédaction d'un rapport de stage (dont un exemplaire est remis à l'enseignant-e responsable de l'équipe de coordination, et la personne

en charge des stages au sein de l'administration) sont validés par deux crédits, attribués au second semestre de la deuxième année (semestre 4).

L'étudiant-e doit obtenir l'accord préalable de son enseignant-e coordinateur-ice pour effectuer le stage.

Tout stage donne lieu à une convention tripartite conclue entre l'ENSAPC, l'établissement d'accueil concerné et l'étudiant-e, impérativement signée avant le début du stage. Elle précise la position administrative de l'étudiant-e, ses droits et ses obligations. On y trouve également mentionnés les noms du-de la coordinateur-ice et celui du-de la tuteur-ice de stage. La convention décrit les principales missions confiées à l'étudiant-e, les horaires de présence et s'il y a lieu le montant de la gratification. Un exemplaire est envoyé à la structure d'accueil, un autre remis à l'étudiant-e, le troisième est conservé par l'École.

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

ARTICLE 15. MOBILITÉ INTERNATIONALE

Tous-tes les étudiant-es qui présentent un DNSEP doivent pouvoir justifier d'une expérience hors de France à un moment de leur parcours. La quatrième année est une année de mobilité internationale: la mobilité internationale concerne en priorité les étudiant-e-s de quatrième année et de préférence au semestre 7, mais peut aussi se faire en deuxième année (semestres 3 et 4) ou en troisième année (semestre 5 uniquement). Cette mobilité internationale se fait dans le cadre d'un échange avec une École ou une université (un semestre), ou d'un stage (quatre mois minimum).

Par ailleurs, une dérogation pour un échange d'une année entière est possible si le projet de l'étudiant-e le nécessite. Cette demande doit être clairement motivée auprès de l'équipe de coordination de la responsable des relations internationales.

La mobilité internationale n'est pas obligatoire pour les étudiant-e-s qui justifient d'un séjour académique ou de stage à l'étranger d'un semestre minimum effectué après le bac et avant d'intégrer l'ENSAPC. Il est par ailleurs recommandé aux étudiant-e-s internationaux-ales qui ne partent pas à l'étranger dans le cadre du cursus à l'ENSAPC d'effectuer un stage en France.

Il est possible pour les étudiant-e-s parti-e-s en premier cycle de faire un second séjour à l'international au second cycle.

Les choix d'établissements d'enseignement supérieur et les projets de mobilité doivent être validés par le-a ou les responsable-s de l'équipe de coordination.

Les séjours d'études font l'objet d'un contrat (dans le cas d'un échange Erasmus) ou d'un accord entre l'étudiant-e, l'ENSAPC et l'établissement d'accueil. Les parties définissent les engagements de l'étudiant-e et le nombre de crédits qui est attribué par l'établissement d'accueil si les résultats d'apprentissage sont atteints.

Le stage à l'étranger doit être effectué avant la date de début des cours de l'année universitaire suivante et être validé par l'équipe de coordination de l'année en cours. Le stage à l'étranger donne lieu à une convention tripartite conclue entre l'ENSAPC, l'établissement d'accueil concerné et l'étudiant-e, impérativement signée avant le début du stage. Elle précise la position administrative de l'étudiant-e, ses droits et ses obligations.

On y trouve également mentionnés les noms du-de la coordinateur-riche et du-de la tuteur-riche de stage. La convention décrit les principales missions confiées à l'étudiant-e, les horaires de présence et s'il y a lieu le montant de la gratification. Un exemplaire est envoyé à la structure d'accueil, un autre remis à l'étudiant-e, le troisième est conservé par l'École.

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

À l'issue du stage, l'étudiant-e stagiaire doit remettre un rapport de stage qui donne lieu à une soutenance organisée par l'équipe de coordination et par la personne responsable des stages au sein de l'administration. Entrent en compte dans la validation du stage pour l'obtention des 30 crédits ECTS la soutenance du rapport et l'étude de la grille d'évaluation fournie par l'École et remplie par le-a tuteur-riche de stage au sein de la structure d'accueil. Le-a coordinateur-riche de l'année a la responsabilité de l'évaluation finale du stage.

Il appartient à l'étudiant-e de se renseigner par avance sur les assurances et la sécurité sociale nécessaires dans son pays de destination, et d'y souscrire le cas échéant.

ARTICLE 16. RECHERCHE ET MÉMOIRE

Au cours du second cycle, une partie du cursus est consacrée à la recherche. L'étudiant-e suit une ligne de recherche, un séminaire de méthodologie et doit rédiger un mémoire de recherche. Le nom de son-sa directeur-riche de mémoire est arrêté en début de quatrième année. Ce mémoire est soutenu dans les conditions prévues à l'article 24.

La date du rendu des mémoires est unique (pour sa forme numérique et physique) et intervient à la veille des vacances de février de la 4^e année. Néanmoins des éléments complémentaires (éléments accessoires) pourront être apportés jusqu'à la fin du moins de juin, sans mobilisation d'un travail substantiel en atelier.

ARTICLE 17. PROFESSIONNALISATION

Le séminaire de professionnalisation est ouvert à toutes les années et est validé par 4 crédits ECTS.

ARTICLE 18. CERTIFICAT D'ÉTUDES D'ARTS PLASTIQUES

L'étudiant-e disposant de 120 crédits européens à l'issue des quatre premiers semestres obtient le certificat d'études d'arts plastiques, délivré par la directrice de l'ENSAPC.

ARTICLE 19. REPRÉSENTANT-E-S ÉTUDIANT-E-S

À la rentrée, les étudiant-e-s de chaque année désignent deux représentant-e-s parmi les membres de leur année.

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

ARTICLE 20. CÉSURE

Conformément aux dispositions du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, la césure est un droit pour tout-e étudiant-e. Elle débute en même temps qu'un semestre universitaire. Une seule césure peut être effectuée au cours du cursus.

La césure est soumise à l'approbation de la direction de l'ENSAPC. L'étudiant-e qui souhaite effectuer une césure doit lui adresser une demande motivée avant le 31 mai de l'année en cours, précisant les modalités de réalisation de cette césure. La césure s'effectue sur toute la durée d'une année universitaire sur deux semestres. Pour autoriser une césure, la direction se fonde en particulier sur des critères de professionnalisation et/ou d'internationalisation du parcours. En cas de décision négative, qui doit être motivée, l'étudiant-e peut présenter un recours examiné par la direction, les membres de l'équipe de coordination de l'étudiant-e, les représentant-e-s étudiant-e-s de son année et la responsable des études et de la recherche. La décision de recours est alors prise à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, celle de la direction est prépondérante.

Si une césure est autorisée, la direction signe un document garantissant la réintégration de l'étudiant-e au sein du cursus à l'issue de la césure. L'étudiant-e conserve le bénéfice de ses crédits acquis.

L'étudiant-e reste inscrit-e au sein de l'établissement et il lui est délivré une carte étudiante. L'étudiant doit acquitter 2/3 des droits de scolarité.

Si la période de césure consiste en une formation, l'éligibilité de l'étudiant-e à la bourse est soumise aux conditions de droit commun attachées à la nature de sa formation. Dans les autres cas, le droit à la bourse peut être maintenu sur décision de la direction, qui se prononce sur la dispense ou non de l'étudiant-e de son obligation à assiduité durant sa période de césure. La décision sera prise en fonction de la relation entre la thématique de la césure et la formation dispensée au sein de l'établissement. La décision est prise par la direction en même temps que l'autorisation de la césure.

IV. DIPLÔMES

ARTICLE 21. PRÉSENTATION AU DIPLOME

Conformément à l'article 18 de l'arrêté du 16 juillet 2013, tous les crédits européens correspondant à un cycle, hors crédits attachés aux épreuves du diplôme, sont validés avant la présentation de ce diplôme. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite des épreuves du diplôme.

Conformément à l'article 21 de l'arrêté du 16 juillet 2013, pour se présenter aux épreuves des diplômes, le-la candidat-e doit avoir obtenu le nombre de crédits requis :

- 165 crédits pour le DNA;
- 270 crédits pour le DNSEP.

Au cours du semestre 6, après avoir consulté les enseignant-e-s qui encadrent les étudiant-e-s de troisième année, l'équipe de coordination de troisième année décide si l'étudiant-e peut être présenté-e au diplôme, sous réserve de l'obtention des crédits nécessaires.

Au cours du semestre 10, après avoir consulté les enseignant-e-s qui encadrent les étudiant-e-s de cinquième année, l'équipe de coordination de cinquième année décide si l'étudiant-e peut être présenté-e au diplôme.

ARTICLE 22. MENTIONS ET FÉLICITATIONS

Les diplômes peuvent être accompagnés de mentions ou de félicitations. Pour les notes supérieures ou égales à 14 et inférieures à 16, le jury distingue une qualité particulière du travail par une mention. Pour les notes supérieures ou égales à 16, le jury accorde les félicitations.

Les candidat-e-s peuvent obtenir communication de leur note et de l'appréciation portée par le jury sur demande écrite auprès de la directrice de l'École.

ARTICLE 23. DNA

Les épreuves du DNA, d'une durée de trente minutes, prennent la forme d'un entretien avec le jury comprenant la présentation par l'étudiant-e d'un projet plastique accompagné par une sélection de travaux plastiques et d'un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés pendant les semestres 5 et 6. À l'issue de ces épreuves, le jury délibère sur l'attribution du DNA et attribue les crédits correspondants.

Le jury du DNA, nommé par la direction de l'ENSAPC, comprend trois membres :

- deux personnalités qualifiées extérieures à l'École;
- l'enseignant-e de l'École qui assure la coordination de la troisième année ou, en son absence, un-e enseignant.e de l'établissement.

IV. DIPLÔMES

L'un-e des membres du jury est un-e représentant-e des sciences humaines. Le-la président-e du jury est désigné-e par la direction de l'ENSAPC parmi les personnalités qualifiées. Le jury du DNA se réunit valablement si les trois membres sont présent-e-s. Des suppléant-e-s sont nommé-e-s dans les mêmes conditions. Les décisions sont prises à la majorité absolue.

ARTICLE 24. DNSEP

Le DNSEP comprend deux épreuves:

- la soutenance d'un mémoire;
- la soutenance d'un travail plastique.

La soutenance du mémoire, d'une durée de vingt minutes, comprend un échange avec les membres du jury du DNSEP chargés de la soutenance de mémoire. Elle a lieu au semestre 10 à un moment choisi par l'équipe pédagogique. À l'issue de cette soutenance, les membres du jury du DNSEP chargé-e-s de la soutenance établissent un rapport écrit qui est communiqué aux autres membres du jury du DNSEP.

En fin de semestre 10, le jury du DNSEP assiste à la présentation du travail plastique. D'une durée de quarante minutes, elle comprend un échange avec le jury du DNSEP. À l'issue de cette épreuve, le jury délibère sur l'attribution du DNSEP en tenant compte du rapport établi par le jury de soutenance du mémoire. Il attribue les crédits correspondants au mémoire et au travail plastique.

Le jury du DNSEP, nommé par la direction de l'ENSAPC, est composé de cinq membres:

- un-e enseignant-e de l'École;
- quatre personnalités qualifiées extérieures à l'établissement.

Le-la président-e du jury est désigné-e par la direction de l'École parmi les personnalités qualifiées. Des suppléant-e-s sont nommé-e-s dans les mêmes conditions. Le jury du DNSEP se réunit valablement si au moins quatre membres sont présent-es ou représenté-e-s. Les décisions sont prises à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, celle du-de la président-e est prépondérante.

Les membres du jury du DNSEP chargé-e-s de la soutenance du mémoire, dont l'un-e est titulaire d'un diplôme de doctorat, sont:

- un-e enseignant-e de l'École;
- l'une des quatre personnalités qualifiées.

ARTICLE 25. VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Conformément aux articles 30, 31, 34 et 36 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'obtention des diplômes par la validation des acquis de l'expérience (VAE) est régie par les dispositions suivantes.

La demande de VAE est adressée par le-la candidat-e à la direction de l'ENSAPC. Un-e candidat-e ne peut déposer au cours de la même année civile et pour un même diplôme qu'une seule demande.

IV. DIPLÔMES

La décision de recevabilité de la demande de VAE est prise par la direction de l'École après avis de la commission de VAE. Cette commission se prononce au regard de la durée de cette expérience et de l'adéquation entre l'expérience acquise dans les activités salariées, non-salariées ou bénévoles exercées par le-la candidat-e, et le référentiel du diplôme. Elle comprend au moins quatre membres :

- la direction de l'ENSAPC ou son-sa représentant-e président-e;
- la responsable des études et de la recherche ou son-sa représentant-e, membre de l'équipe administrative;
- au moins deux enseignant-e-s nommé-e-s par la direction.

La commission se réunit valablement si au moins trois de ses membres sont présent-e-s. Les avis sont donnés à la majorité absolue de ses membres.

Toute décision de non-recevabilité prise par la direction, après avis de la commission de recevabilité, doit être motivée et faire l'objet d'une notification au-à la candidat-e.

Le jury pour l'obtention du DNSEP par la VAE comprend cinq membres nommés par la directrice de l'ENSAPC :

- deux professionnel-le-s extérieur-e-s à l'établissement, respectivement employeur-euse et salarié-e du domaine de compétences concerné;
- deux enseignant-e-s, un-e théoricien-ne titulaire d'un diplôme de doctorat et un-e praticien-ne du domaine de compétences concerné;
- une personnalité qualifiée dans le domaine de compétences concerné, extérieure à l'établissement.

Le-a président-e est nommé-e par la direction de l'ENSAPC parmi les professionnel-le-s extérieur-e-s à l'établissement. Des suppléant-e-s sont nommé-e-s dans les mêmes conditions. Le jury se réunit valablement si au moins quatre membres sont présent-e-s ou représenté-e-s. Les décisions sont prises à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, celle du-de la président-e est prépondérante.

En cas de validation partielle, le jury précise la nature des connaissances et des aptitudes devant faire l'objet de formations complémentaires. Le-la candidat-e conserve le bénéfice de la validation partielle de ses acquis de l'expérience pendant cinq ans à partir de son obtention.

CHARTÉ ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

ANNEXES

CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Fort des labels égalité et diversité qui lui ont été décernés par l'AFNOR en octobre 2017, le Ministère de la culture poursuit et amplifie aujourd'hui ses actions en la matière. L'inscription dans sa feuille de route ministérielle 2018-2022, des sept axes d'amélioration relatifs à l'égalité ayant été fixés au plan interministériel en fait état. Ces axes d'amélioration sont aujourd'hui intégrés dans un tronc commun pour l'élaboration par chaque établissement public relevant de son périmètre d'une charte éthique «égalité entre les femmes et les hommes».

Pour l'ENSAPC, l'élaboration de cette charte à son niveau s'inscrit dans la suite logique des actions mises en œuvre dans le cadre de la candidature à la double labellisation auprès de l'AFNOR, au titre de la diversité et de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Par cette charte, l'ENSAPC entend affirmer son attachement à la lutte contre toutes les formes de discrimination définies par la loi susceptibles de porter atteinte à la diversité et/ou à l'égalité.

Les critères légaux, à la date d'établissement de la charte, sont:

- l'âge
- le sexe
- l'origine
- l'appartenance ou non appartenance, vraie ou supposée à:
 - une ethnie
 - une nation
 - une prétendue race
- la grossesse
- l'état de santé
- le handicap

- les caractéristiques génétiques
- l'orientation sexuelle
- l'identité de genre
- les opinions politiques
- les activités syndicales
- les opinions philosophiques
- les croyances ou appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une religion déterminée
- la situation de famille
- l'apparence physique
- le patronyme
- les mœurs
- le lieu de résidence
- la perte d'autonomie
- la particulière vulnérabilité résultant de la situation économique
- la capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français
- la domiciliation bancaire

La démarche engagée par l'ENSAPC permet d'analyser, dans les faits, toutes les actions de l'établissement à l'aune des deux thématiques et d'envisager, le cas échéant, des ajustements pour favoriser, au titre d'une amélioration continue, une organisation et un fonctionnement toujours plus favorables à ces enjeux.

Cette charte a vocation à concerner tous les usager-e-s de l'établissement, qu'il s'agisse d'agent-e-s, d'étudiant-e-s ou de tiers (partenaires, prestataires, public,...).

CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Par la présente, l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy s'engage à :

1. IDENTIFIER UN RÉSEAU DE RÉFÉRENT-E-S PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS

La secrétaire générale de l'établissement est le-la responsable de la prévention des discriminations désigné-e au sein de l'établissement.

Un réseau interne associant ce-tte responsable et des référent-e-s prévention des discriminations désigné-e-s par la directrice est constitué au niveau de l'administration. Cette configuration permet à tou-te-s les usager-e-s de s'adresser en toute confidentialité à une pluralité d'interlocuteur-ric-e-s, et favorise une collégialité dans la prévention des situations à risque et de traitement en cas de risque constitué.

Ce réseau est chargé :

- D'effectuer une veille des pratiques au sein de l'établissement et de proposer des axes d'amélioration en cas de nécessité ;
- De partager et de bénéficier des outils et bonnes pratiques avec l'ensemble du réseau de référent-e-s égalité/prévention des discriminations du Ministère de la culture ;
- De se rapprocher le cas échéant des autres établissements sur ces thématiques, au sein de la CY Alliance ;
- De lutter contre toute situation susceptible de constituer une

discrimination, sous toutes ses formes (violence, harcèlement, fragilisation,...), en assurant une animation et une coordination au sein de l'établissement ;

- D'encourager la constitution d'autres organisations locales pouvant compléter l'identification du réseau interne, qu'il s'agisse d'organisations propres ou de structures *ad hoc*.

2. PRÉVENIR ET TRAITER TOUTE FORME DE DISCRIMINATION SUSCEPTIBLE DE PORTER ATTEINTE À LA DIVERSITÉ ET/OU À L'ÉGALITÉ

La prévention de toute forme de discrimination doit être développée, à partir d'un dialogue entre en particulier les étudiant-e-s, les agent-e-s, les représentant-e-s du personnel, en s'appuyant notamment sur les outils développés par le Ministère de l'enseignement supérieur et le Ministère de la culture.

Dans ce cadre, l'établissement s'engage à :

- Former les agent-e-s de l'administration à la prévention des risques de discrimination ;
- Relayer les actions de sensibilisation proposées par le Ministère de la culture pour l'ensemble des personnels ;
- Diffuser à tous les usager-e-s, et par tous les moyens dont il dispose, des informations sur les droits

CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

des victimes d'une discrimination et l'aide qu'elles peuvent recevoir dans ces situations;

- Promouvoir l'action de la cellule externe de signalement, dans le cas où les usager-e-s seraient victimes ou prétendues victimes d'une discrimination, quelle qu'en soit la forme. Tout-e usager-e pourra bénéficier d'un accompagnement à la fois juridique et psychologique. Tout-e usager-e pourra également être orienté-e vers le défenseur des droits;
- Mettre en place les procédures de signalement et d'instruction des cas de survenance d'une situation entraînant une discrimination, une atteinte à la diversité ou une rupture d'égalité ou susceptible de l'entraîner.

3. DÉVELOPPER LES STATISTIQUES ET LES OUTILS D'ANALYSE

- Élaborer un rapport annuel de situation comparée afin d'assurer une mesure quantitative dans le champ des ressources humaines et dans le champ de la pédagogie. La publication annuelle de ce document faisant état des lieux statistique sur tous les aspects de la vie de l'établissement, permettra d'actualiser un plan d'action pluriannuel;
- Élaborer un bilan social annuel afin de suivre l'évolution de la situation de l'emploi, de la formation, de l'action sociale et des conditions de travail des personnels;

- Consolider un rapport d'activité afin de témoigner de la richesse et de la diversité des engagements de l'établissement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de diversité. Celui-ci sera notamment l'occasion de mesurer l'avancement et l'actualisation du plan d'action pluriannuel mis en œuvre dans le cadre de sa labellisation égalité-diversité.

4. VEILLER À L'ÉQUITÉ

- Veiller à l'équité de traitement des carrières, des parcours et des activités de tout-e usager-e de l'établissement;
- Promouvoir l'accès à toutes les fonctions et dans toutes les instances de décision et instances consultatives;

Au regard des ressources humaines:

- Mettre en place les procédures permettant de parvenir à une diversité et une égalité entre les femmes et les hommes, en particulier en matière de recrutement et d'égalité salariale;
- Adapter le suivi individualisé à la situation de chaque agent-e;

Au regard du domaine pédagogique:

- Poursuivre les démarches d'ouverture de l'accès au cursus. Ce dernier s'engage à poursuivre l'audition de tou-te-s les candidat-e-s ayant déposé un dossier de candidature complet et conforme.

CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Les jurys motivent les décisions, dans un cadre permettant de garantir l'égalité de traitement et l'absence de discrimination entre les candidat-e-s;

- Renforcer un fonctionnement favorable à une meilleure prise en compte de l'égalité et la diversité;
- Poursuivre le développement d'actions pédagogiques ou de valorisation culturelle et artistique favorables aux enjeux d'égalité et de diversité;
- Promouvoir la mixité dans toutes les entités pédagogiques dont l'établissement assure l'organisation comme les jurys de concours ou à l'occasion du recours aux collaborateur-ice-s occasionnel-le-s du service public (intervenant-e-s extérieur-e-s, vacataires, monitorat des étudiant-e-s, stagiaires ...), etc;
- Poursuivre la mise en place d'un accompagnement pédagogique individualisé et consolider le suivi des étudiant-e-s les plus fragiles;
- Favoriser l'inclusion sociale des étudiant-e-s;
- Renforcer l'internationalisation au sein du cursus dans une optique d'une plus grande professionnalisation.

5. TRANSMETTRE UNE CULTURE DE L'ÉGALITÉ ET DE LA DIVERSITÉ POUR CHANGER LES REPRÉSENTATIONS

- Poursuivre les actions favorables au changement des représentations et à la transmission d'une culture de l'égalité et de diversité aux usager-e-s;
- Promouvoir tout contenu favorable à l'égalité entre les femmes et les hommes et la diversité, que ce soit dans le champ des ressources humaines que dans le cœur de métier de l'établissement;
- Favoriser la constitution des équipes de coordination reposant sur une mixité et une diversité. En particulier les enseignant-e-s veilleront à renouveler d'année en année la constitution des équipes et l'encadrement des promotions;
- Mesurer la parité et la diversité dans le recours aux intervenant-e-s, pour chaque forme d'enseignement qui y ferait appel;
- Promouvoir la diversité et encourager la représentation des femmes dans les répertoires travaillés;

CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

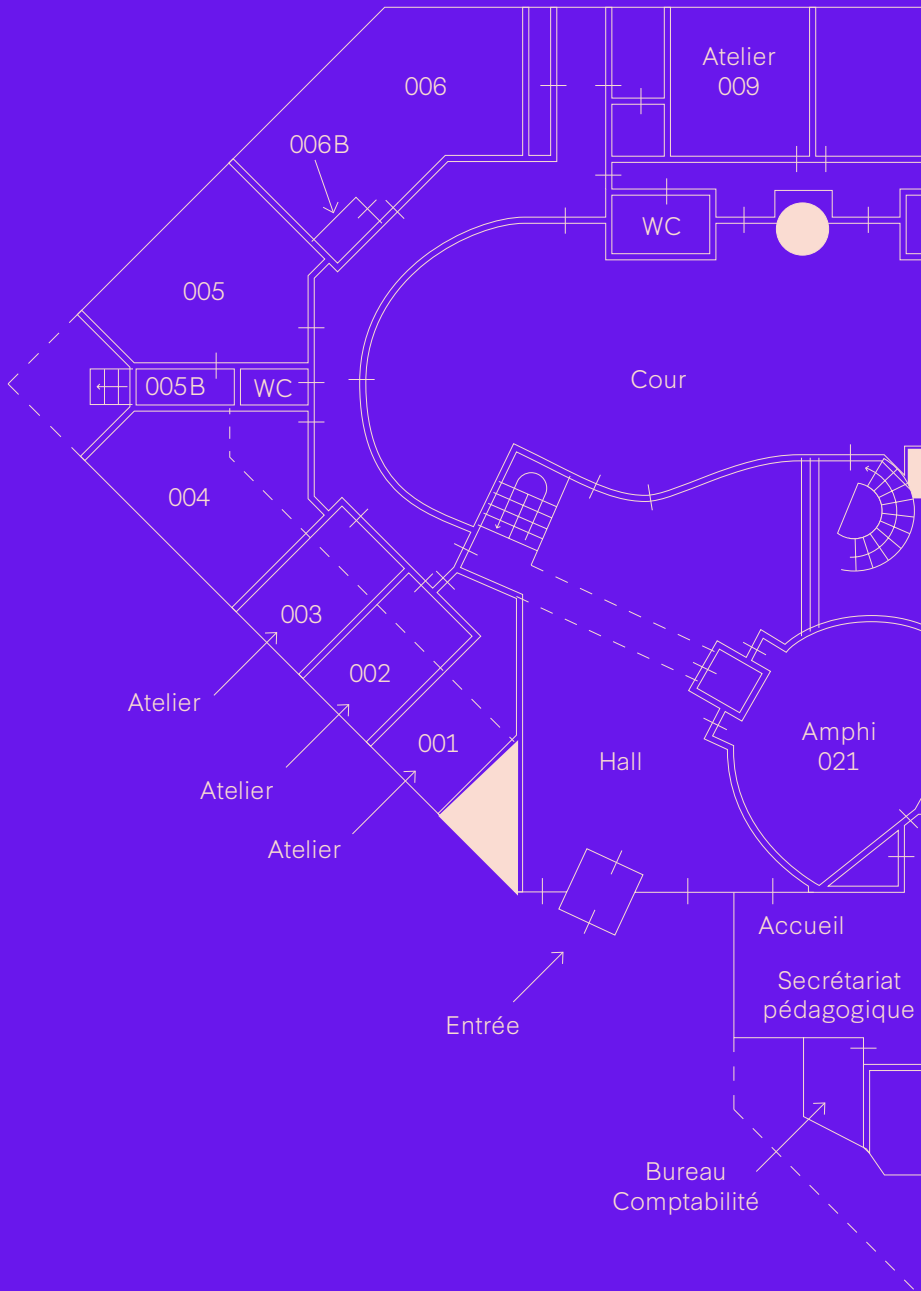
- Soutenir les femmes dans la gestion de leur carrière et de leur parcours, notamment en matière d'accès aux fonctions de direction/management, les informer sur les possibilités de carrières et de parcours;
- Promouvoir l'insertion dans les réseaux professionnels afin de soutenir la diversification et la consolidation des parcours;
- Promouvoir la mise en place de parrainages/marrainages et d'un suivi consolidé du devenir des anciennes étudiant-e-s.

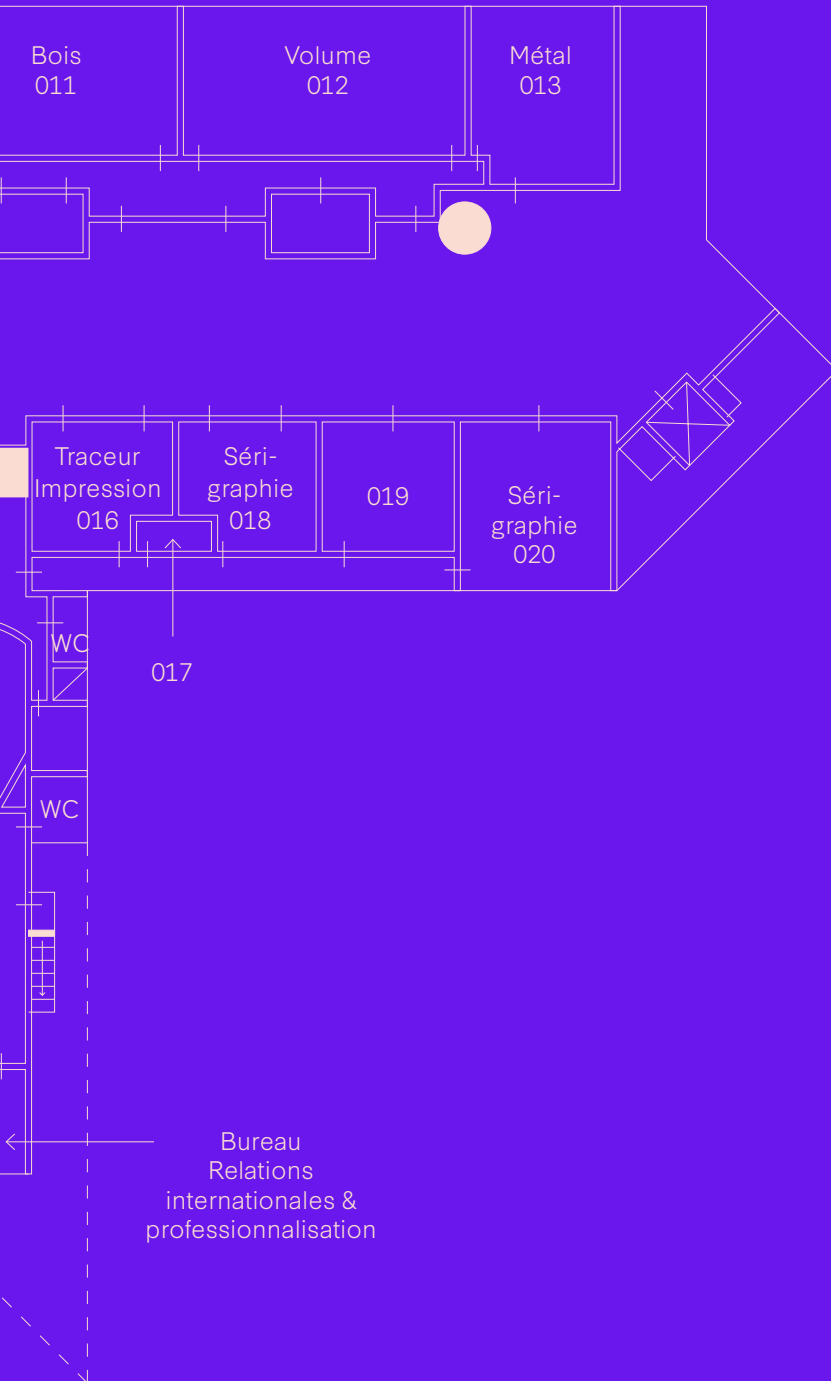
6. PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ET LA DIVERSITÉ, ET FAIRE CONNAÎTRE LES DISPOSITIFS EXISTANTS

L'ENSAPC considère la promotion de l'égalité et la diversité comme un processus continu visant à l'amélioration des pratiques, et à l'évaluation périodique des actions engagées. L'établissement s'engage donc à mettre en place un plan de communication annuel au profit de l'ensemble des usager-e-s, via des actions de communication ciblées, en matière de lutte contre les discriminations notamment.

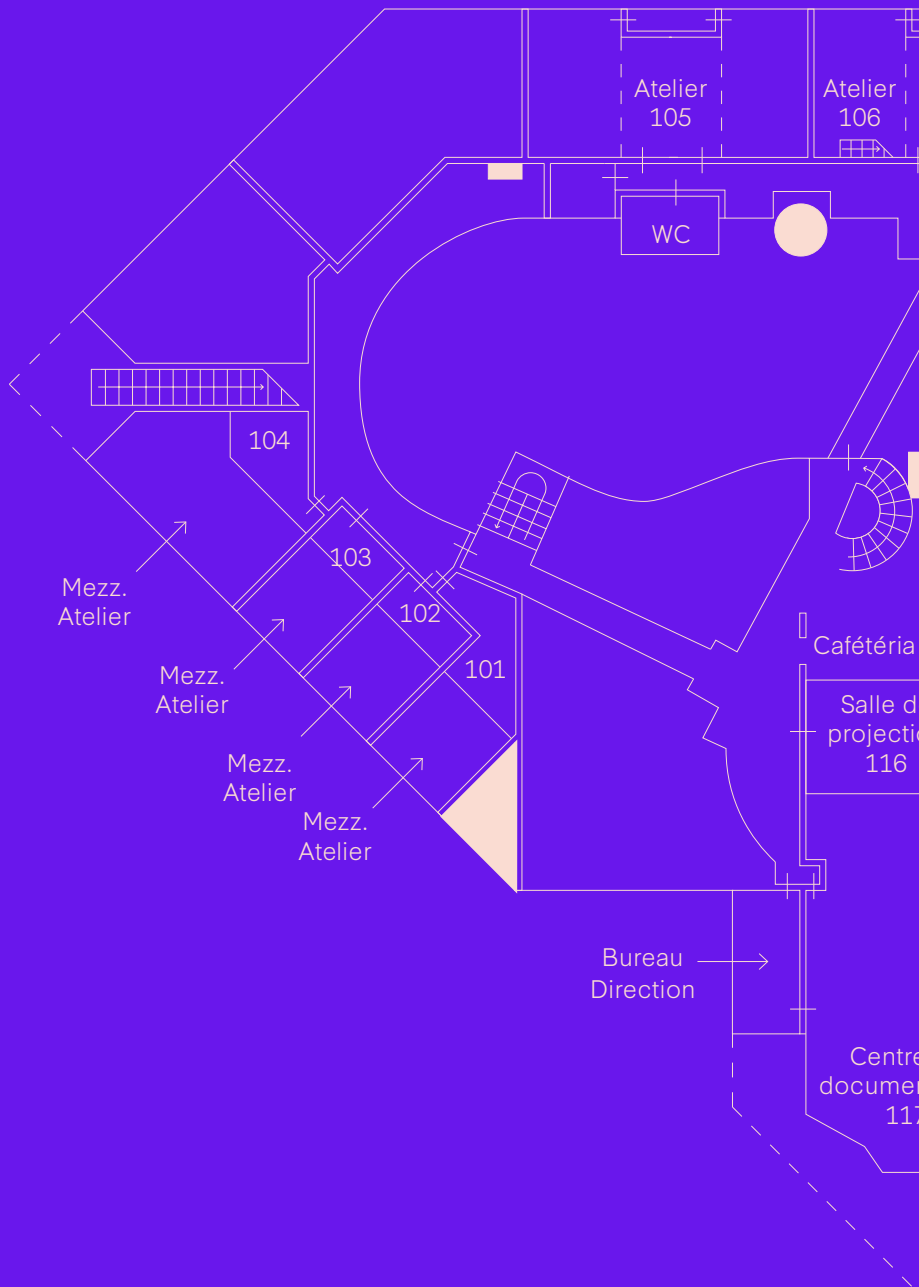


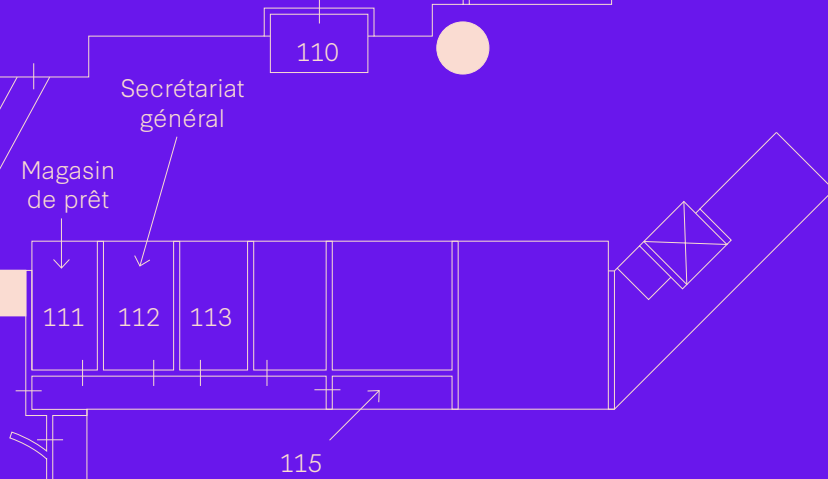
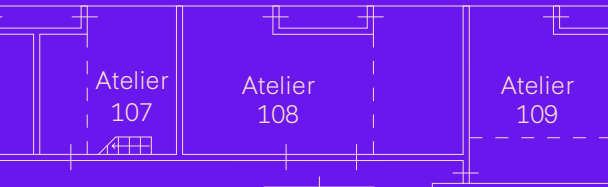
PLANS DE L'ÉCOLE



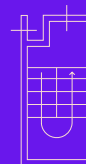


PLANS DE L'ÉCOLE



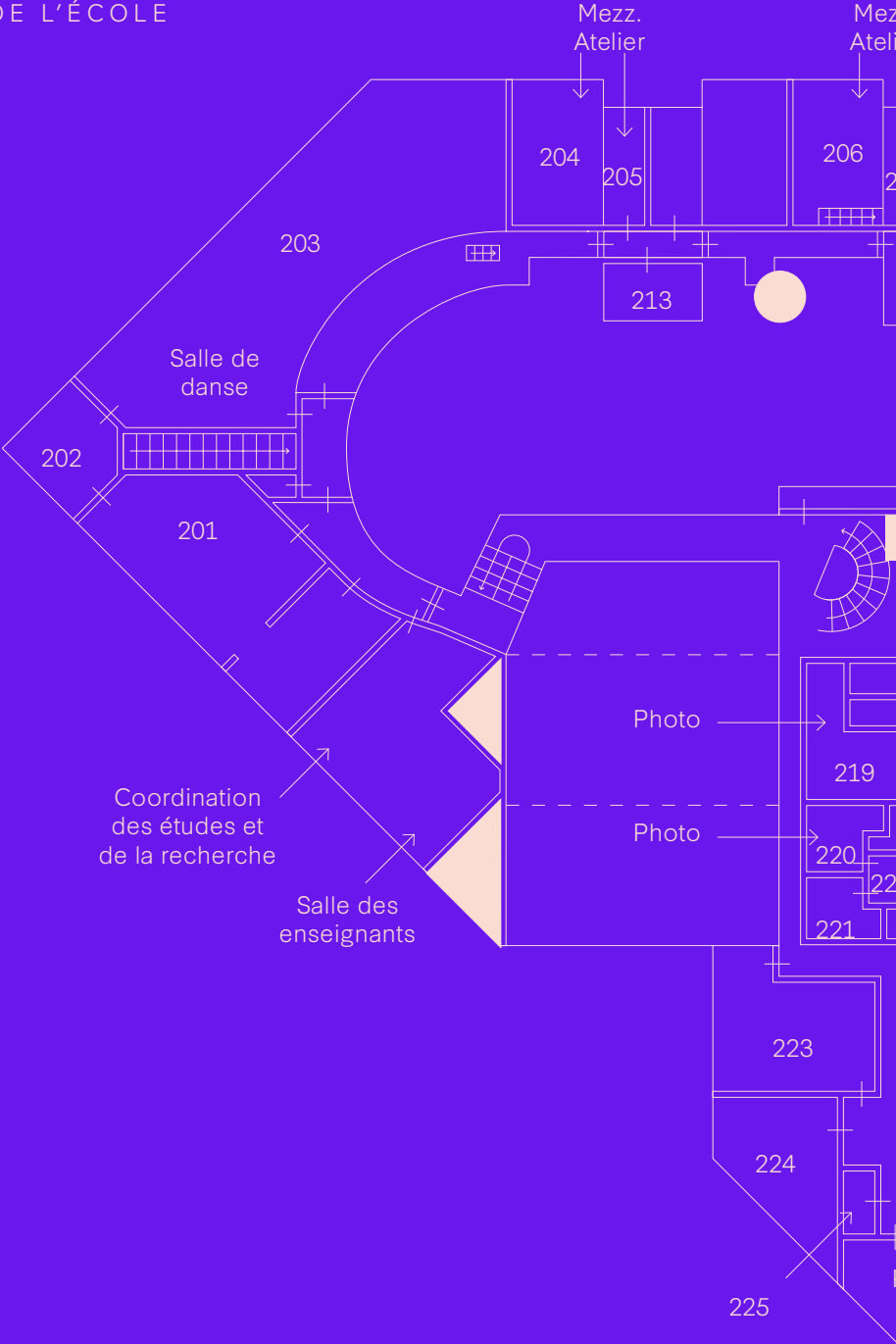


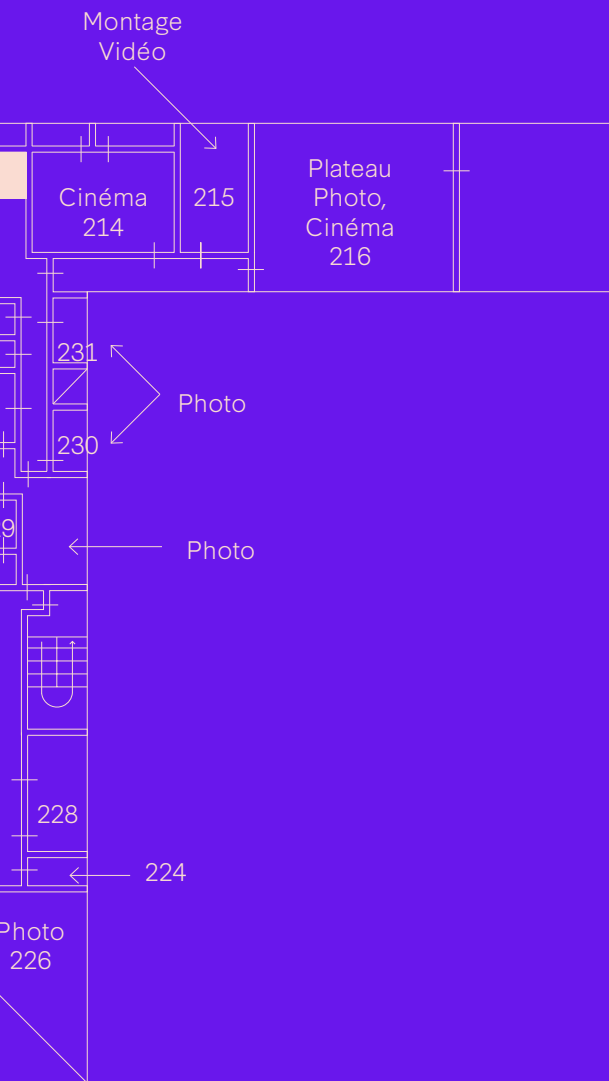
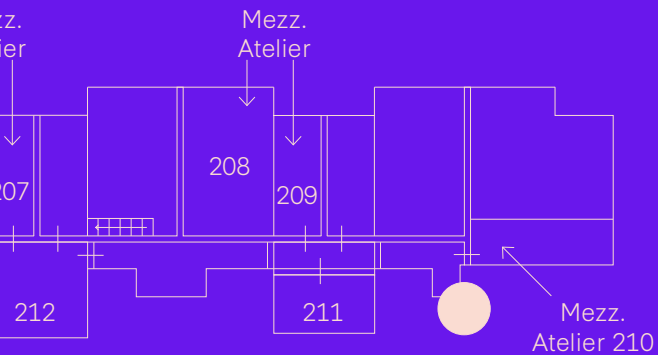
e
on



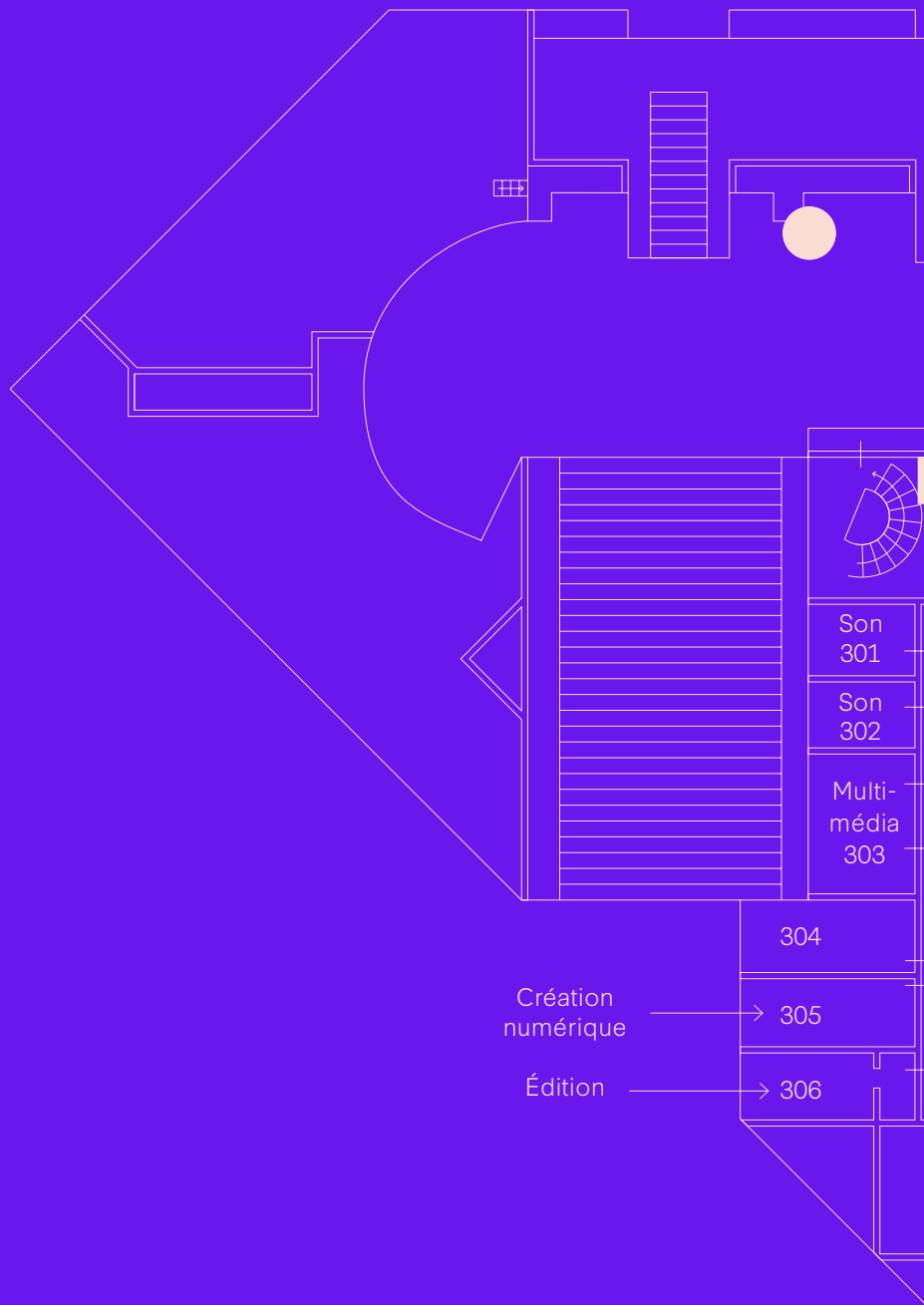
e de
ntation
7

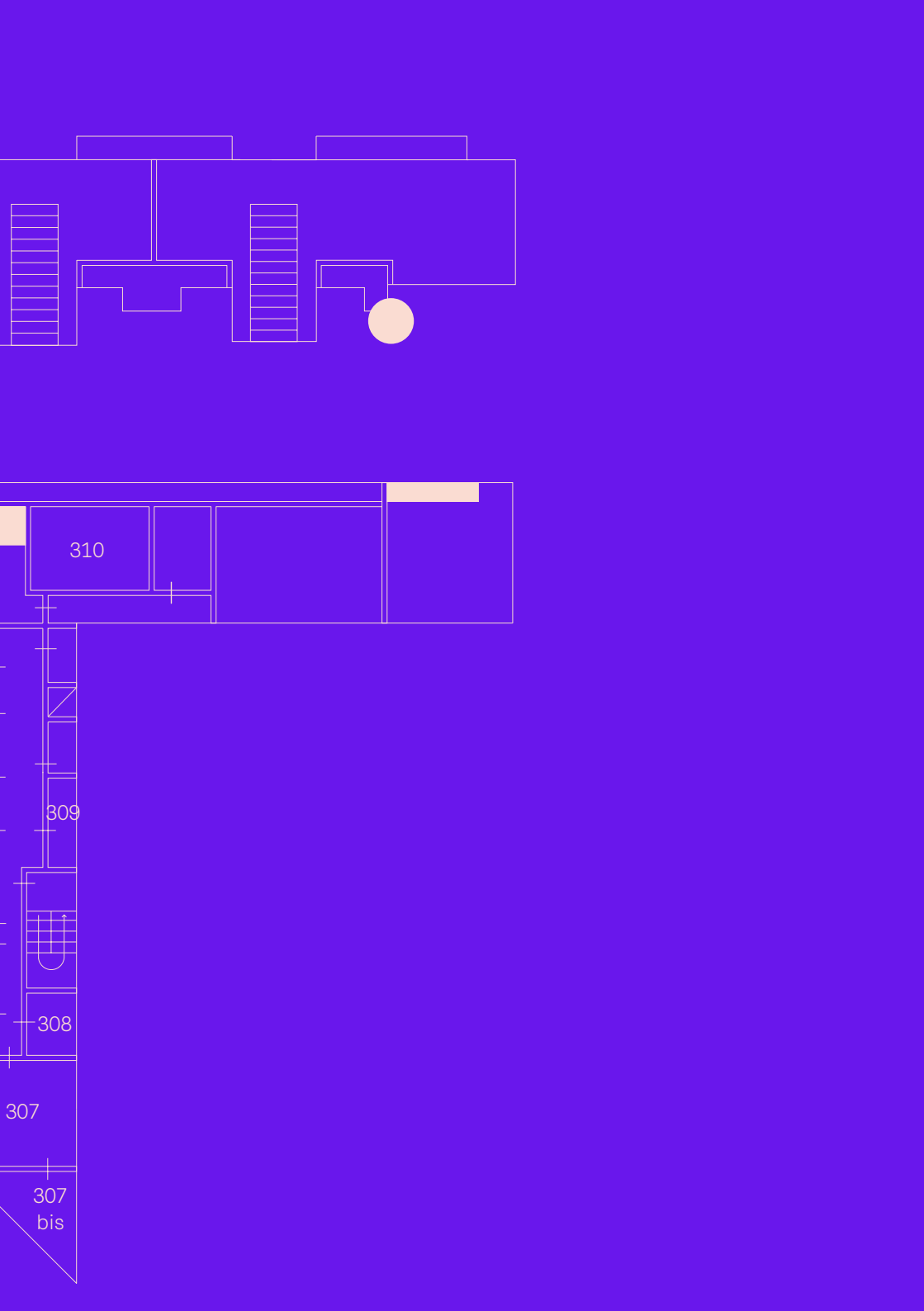
PLANS DE L'ÉCOLE





PLANS DE L'ÉCOLE





310

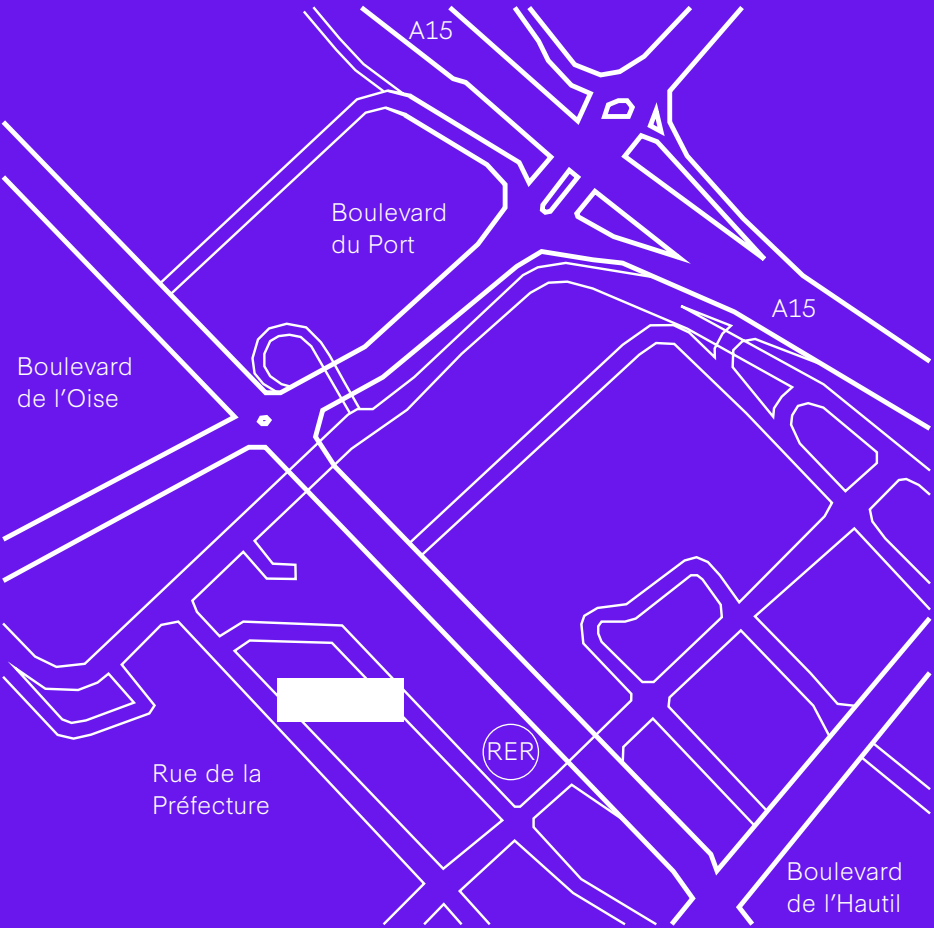
309

308

307

307
bis

PLANS DE L'ÉCOLE



ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARTS DE PARIS
CERGY

95000
2, RUE DES ITALIENS

DESIGN GRAPHIQUE
IN THE SHADE OF A TREE

ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARTS DE PARIS
CERGY

95000
2, RUE DES ITALIENS
T +33 (0)1 30 30 54 44
F +33 (0)1 30 38 38 09
ACCUEIL@ENSAPC.FR
WWW.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE LA CULTURE